Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15885 – 7 F — JEUDI 22 FÉVRIER 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le républicain populiste Pat Buchanan l'emporte dans le New Hampshire

EN DONNANT une courte avance au candidat ultra-conservateur Pat Buchanan, qui recueille 28 % des suffrages, les électeurs du New Hampshire ont infligé, mardi 20 février, un échec cinglant à Bob Dole, le favori de la course à l'investiture républicaine en vue de l'élection présidentielle du 5 novembre. N'obtenant que 26 % des votes, M. Dole subit le contrecoup du succès des thèses populistes et protectionnistes développées par Pat Buchanan. De son côté, avec 23 % des voix, l'ancien gouverneur du Tennessee, Lamar Alexander, pourrait constituer une alternative pour les dirigeants républicains rendus de plus en plus inquiets par la percée de M. Buchanan.

Lire page 2 et notre éditorial page 12

Aérospatiale et Dassault devront former un groupe unique avant deux ans

Le chef de l'Etat exposera sa politique de défense sur TF 1 et France 2 jeudi soir

L'ÉLYSÉE a décidé de pousser les groupes Dassault et Aérospatiale à fusionner. Mercredi 21 février, dans un communiqué, l'hôtel Matignon a annoncé la création d'un comité de pilotage réunissant les directions des deux entreprises qui devra proposer *« d'ici au 30 juin les modalités d'un rapprochement dans le but de constituer un groupe unique avant deux ans »*. Auparavant, Jacques Chirac avait fait connaître aux dirigeants du groupe privé et du groupe public son souhait de les voir rapprocher leurs activités au sein d'un *« pôle »* aéronautique rassemblant les cellules d'avions, les hélicoptères et les systèmes d'armes adaptés. Cette fusion se heurte cependant aux réticences de Serge Dassault. Les conditions de ce rapprochement sont d'autant plus complexes qu'Aérospatiale pèse cinq fois plus que Dassault et que ce dernier est en bien meilleure situation financière que le groupe public.

Ce rapprochement franco-français est un préalable à des alliances industrielles entre Européens pour résister à la mise sur pied de *« mega-consortiums »* américains.

Le chef de l'Etat devait annoncer, jeudi 22 février, à 20 h 15, dans un entretien avec les rédactions de TF 1 et de France 2, les grandes orientations de sa politique nationale de défense, après avoir présidé un conseil de défense. A plusieurs reprises, M. Chirac s'est prononcé pour une armée professionnelle, plus réduite en effectifs, laissant son ministre de la défense évoquer la perspective d'un maintien de la conscription sous ses aspects plus civils que militaires. Cette éventualité ne fait pas l'unanimité de la classe politique. Au point que certains proches de M. Chirac se demandent si ce débat ne devra pas être tranché par un référendum.

Lire page 30



L'Etat décide de privatiser Thomson en 1996

LE GOUVERNEMENT a annoncé, mercredi 21 février, son intention de lancer la privatisation de Thomson SA d'ici à la fin de l'année.

Alain Gomez, PDG du groupe Thomson depuis 1982, a démissionné. L'hôtel Matignon, dans un communiqué, a rendu publique en fin de matinée la nomination à la tête du groupe de Marcel Roulet, ancien président de France Télécom.

Thomson SA est la maison-mère du groupe électronique de défense Thomson CSF, coté en Bourse, et de Thomson Multimedia, filiale à 100 %, spécialisée dans l'électronique grand public. Ce bouleversement intervient au moment où le gouvernement met à plat l'ensemble du dossier de l'industrie de la défense.

Un film dépouillé et superbe

C'EST AVEC une grande économie de moyens que le cinéaste bangladais, Morshedul Islam, a réalisé *La Roue*. Deux semaines de tournage, 100 000 francs de budget, une vieille caméra alimentée par une batterie de voiture ont suffi pour produire ce film superbe, cantate pour une charette et ses guides qui portent, de village en village, un cadavre dont personne ne veut. A trente-huit ans, Morshedul Islam est le chef de file d'un cinéma parallèle qui se développe dans ce pays de grande pauvreté, en marge de la production nationale (soixante-dix films par an pour quatre cents salles) inspirée du folklore national.

Loin d'une telle austérité, Michael Mann a réuni deux grandes figures, Robert De Niro et Al Pacino, dans un film noir dont il renouvelle brillamment les canons du genre. On retrouve dans *Heat* la veine de Jean-Pierre Melville, cette façon de peindre des héros, flic et truand, aux trajets abstraits qui se croisent avant de se détruire. De son côté, le cinéma français présente le film de Patrice Leconte, *Les Grands Ducs*, avec le trio Marielle-Noiret-Rochefort, dans une comédie faite sur mesure pour les trois complices.



MORSHEDUL ISLAM

Lire pages 24 à 27

Un réfugié politique kurde expulsé vers la Turquie

MARSEILLE
de notre correspondant

Halil Bingol, un Kurde auquel le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence venait d'accorder le statut de réfugié politique, a été expulsé, mercredi 14 février, vers la Turquie. Dans ce pays, cet homme, âgé de trente-deux ans, fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour *« appartenance à l'organisation illégale DDKD »* (Association de culture révolutionnaire de l'Est). A deux reprises depuis son arrivée en France en juillet 1988, l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) avait rejeté la demande d'asile formée par Halil Bingol. A deux reprises également, en 1990 et 1992, la commission de recours des réfugiés confirmait ces refus. Le 12 septembre 1994, la préfecture des Bouches-du-Rhône signait un arrêté de reconduite à la frontière.

Halil Bingol est interpellé en septembre 1995 et placé au centre de rétention administrative d'Arenc. Quelques jours plus tard, un refus d'embarquement dans un avion à destination de la Turquie lui vaut de comparaître devant la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence. Or la juridiction aixoise relaxe Halil Bingol. Surtout, elle lui accorde le statut de réfugié politique. Le tribunal constate, en effet, que *« le prévenu est l'objet de poursuites pénales pour appartenance à une organisation illégale et invoque donc à raison un risque d'atteinte à sa personne »*. L'octroi par les tribunaux de la qualité de réfugié politique est exceptionnelle. Le tribunal d'Aix a considéré qu'il n'était pas tenu par les décisions de l'Ofpra. Les juges ont estimé qu'en tant que garants des libertés individuelles ils pouvaient appliquer directement la convention de Genève du 28 juillet 1951.

Mais, pour Halil Bingol, les difficultés ont continué. Arrêté, début février, lors d'un banal contrôle routier, il est à nouveau placé en rétention administrative. Deux jours plus tard, un juge du tribunal de grande instance de Marseille l'assigne à résidence. Le 14 février à l'aube, deux policiers l'interpellent et l'escortent jusqu'en Turquie. *« Les autorités ne pouvaient pas ignorer le statut de réfugié politique d'Halil Bingol »*, s'insurge son avocat, Mᵉ Claudie Hubert. La préfecture des Bouches-du-Rhône justifie sa décision par le souci de *« rester dans le strict cadre administratif réglementaire »*. Jean Ballandras, responsable du service des étrangers de la préfecture, affirme que *« l'administration ne connaît pas d'autres juridictions que l'Ofpra »*. Convenant que cette opposition entre justice administrative et justice judiciaire *« gagnerait à être éclaircie »*, M. Ballandras reconnaît *« une certaine injustice »*. L'avocat d'Halil Bingol ne dispose d'aucune information sur le sort qui lui a été réservé à son arrivée en Turquie.

Luc Leroux

■ Le gendre de Saddam Hussein de retour à Bagdad

L'exil interrompu du général Hussein Kamel Hassan, gendre du président irakien, six mois après sa [illegible] culaire en Jordanie, renforce le régi[illegible] baasiste. p. [illegible]

■ Une loi pour les autistes

Les députés examineront jeudi une proposition de loi qui cherche à palier les carences de la situation actuelle. p. 8

■ *Les ambitions d'Elf*

Dans un entretien accordé au *Monde*, son PDG Philippe Jaffré indique que la compagnie pétrolière française investira 130 milliards de francs d'ici à 1999. p. 14

POINTS DE VUE

Vers l'armée de métier

par François Fillon

TOUT changement géopolitique pose une alternative : tenter vainement de relativiser la nouveauté ou se renouveler. En se prononçant en faveur de la professionnalisation de nos forces armées, le président de la République a tranché. *Les tabous et contrevérités qui* ont longtemps tronqué le débat sur le service militaire s'éclipsent au profit du seul choix conforme aux exigences de notre temps.

Ce choix devrait mettre un terme à une politique de défense qui finissait par relever de la quadrature du cercle. On ne pouvait plus longtemps à la fois réduire le format des armées, accroître leur professionnalisation et prétendre renforcer l'égalité du service militaire. Ce triptyque devenait intenable. Qu'on le veuille ou non, la question de la *conscription devait se poser un jour.*

L'aggiornamento voulu par le chef de l'Etat et le ministre de la défense répond à une nécessité stratégique et politique. L'outil de défense doit obéir à ces deux critères. Tout en dépend, tout en découle.

Depuis la fin du pacte de Varsovie, nulle menace militaire massive et dirigée n'est susceptible, à l'horizon prévisible, de remettre en cause l'intégrité du sol national.

Lire la suite page 11

***François Fillon**, ministre délégué à La Poste, fut président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale.*

Nécessaire conscription

par François Léotard

LA réforme d'un système de défense – quel qu'il soit – ne peut être utilement conduite par une nation que si elle est précédée d'une analyse rigoureuse des menaces potentielles, des intérêts à protéger, des responsabilités à assumer. Notre pays échappe d'*autant moins* à cette règle qu'il a, si l'on peut dire, une certaine habitude de l'imprévoyance, de la sous-estimation des menaces et de l'inertie politique face aux changements du monde.

Si c'est cette « culture » que le président de la République veut changer, nous disons tant mieux et nous l'aiderons. Si, par contre, cette réforme vise à soumettre la défense de notre pays aux seuls impératifs conjoncturels d'un budget difficile à boucler, nous avons le devoir d'alerter nos concitoyens sur les risques, à long terme, que nous prendrions.

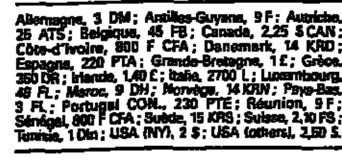
Je crains beaucoup que, dans une affaire aussi complexe, le spectaculaire de la décision ne l'emporte sur le caractère nécessairement progressif, nécessairement européen, nécessairement réfléchi d'une *évolution qui touche* à l'*essentiel* de la Nation, à la façon dont elle conçoit sa pérennité, sa sécurité et son rayonnement.

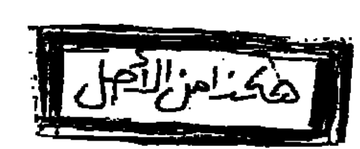
La première réflexion (faute de pouvoir tout embrasser en quelques lignes) est d'ordre institutionnel.

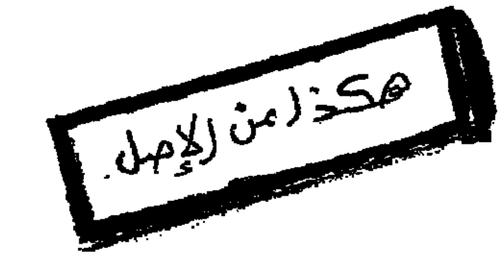
Lire la suite page 11

***François Léotard** est président du Parti républicain ; il a été ministre d'Etat, ministre de la défense, de 1993 à 1995.*

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.







ÉTATS-UNIS Le candidat ultra-conservateur, Patrick Buchanan, a remporté, mardi 20 février, les élections primaires républicaines dans le New Hampshire avec 28% des voix, selon les résultats officiels après le dépouillement de 89% des bureaux de vote. ● LE SÉNATEUR Robert Dole, donné favori dans la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle du *5 novembre, arrive juste derrière* avec 26% des suffrages, devant l'ex-gouverneur du Tennessee Lamar Alexander (23%) et le millionnaire Steve Forbes (12%). Côté démocrate, le président-candidat Bill Clinton a obtenu 92% des suffrages. ● LE SUCCÈS de Pat Buchanan et l'approbation de ses propositions populistes et *protectionnistes* sont avant tout l'expression d'une insécurité vécue par la population, en dépit d'une amélioration de la *situation* économique *(lire aussi notre éditorial, page 12).*

Le républicain Bob Dole subit un revers aux « primaires » du New Hampshire

Le chef de la majorité sénatoriale, donné favori dans la course à l'investiture pour l'élection présidentielle de novembre, a été devancé par le populiste Pat Buchanan. Il fait les frais du désenchantement des laissés-pour-compte de la croissance économique américaine

MANCHESTER
(New Hampshire)
de notre envoyé spécial

Personne ne conteste que Pat Buchanan *a remporté un triomphe* personnel lors des élections primaires du New Hampshire, organisées *mardi* 20 février, *ni que* Robert Dole a essuyé un échec cinglant. Mais ce résultat ne constitue pas une pré-désignation du candidat républicain qui devra affronter Bill Clinton le 5 novembre.

En obtenant 28 % des suffrages, contre 26 % pour le chef de la majorité sénatoriale, Pat Buchanan obtient une crédibilité et un avantage *psychologique et politique* important, qui lui permet d'envisager avec une certaine confiance la *suite de la campagne des « primaires »*, sans doute à égalité avec Bob Dole. Mais il ne s'agira pas *pour autant* d'un duel : *arrivé* en troisième position, avec 23 % des voix, l'ancien gouverneur du Tennessee Lamar Alexander réalise une percée *remarquable, qui lui* permet de se maintenir dans le peloton de tête d'où devrait se dégager *le candidat qui défendra* les couleurs républicaines lors de l'élection présidentielle.

Le milliardaire Steve Forbes et le sénateur de l'Indiana Richard Lugar, qui ont respectivement obtenu 12 % et 5 % des suffrages des électeurs du New Hampshire, ont pour *leur* part annoncé leur intention de se maintenir en lice, mais leur retard apparaît difficile à combler.

« Qui gagne dans le New Hampshire remportera l'investi*ture du Parti républicain. » Cette* phrase va hanter Robert Dole dans les semaines à venir, même si, ces *derniers jours, sentant* le vent tourner en sa défaveur, le sénateur du Kansas avait tenté d'atténuer ce propos définitif.

M. Dole essuie en effet sa troisième défaite dans ce petit Etat de 1,2 million d'habitants, qui a toujours eu une *réputation de « faiseur de rois »*. Bob Dole peut-il encore espérer sortir vainqueur de la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle du 5 novembre ? Oui, si l'on considère que la victoire de Pat Buchanan constitue une sorte d'accident lié à des données politiques très particulières – ce qui n'est pas encore démontré. Son succès représente à la fois une approbation de son message ultra-conservateur et de son discours populiste empreint de nationalisme économique.

CULTURE DE LA DIVISION

Robert Dole, de son côté, n'a pas su mesurer l'ampleur des frustrations éprouvées par cette partie *de l'Amérique qui regroupe* les laissés-pour-compte de la croissance économique. Cet aveuglement, qui a permis à Pat Buchanan de souligner que, décidément, les *« politiciens de Washington »* sont déconnectés des problèmes *concrets de l'Amérique, est* d'autant plus incompréhensible que Bill Clinton lui-même a récemment admis qu'environ la moitié des Américains *« n'ont pas obtenu d'augmentation de leur pouvoir d'achat en dix ou quinze ans »*.

Aussi étonnant que cela puisse paraître dans un pays qui n'a pas connu de révolution sociale, le discours aux accents très archaïques de Pat Buchanan (*« les paysans arrivent avec leurs fourches »*) a fait florès. Mais en accréditant la thèse *d'une sorte de « lutte des classes »* à l'américaine, M. Buchanan a introduit une culture de la division *au sein du Parti républicain, qu'il* ne sera pas forcément facile de faire disparaître.

Ce début de campagne électorale a été particulièrement négatif pour le camp républicain, la plupart des candidats consacrant l'essentiel de leur énergie à se critiquer l'un l'autre. Du point de vue tactique, un tel choix s'est cependant révélé payant pour M. Alexander : en dénonçant systématiquement le manque d'idées de M. Dole, en le qualifiant d'« homme du passé », il a entamé la crédibilité du chef de la majorité sénatoriale et s'est hissé au rang de challenger sérieux. Le gouverneur du Tennesse devrait *poursuivre* dans ce registre au cours des prochaines semaines.

PROPOS « POUJADISTES »

Pour Bob Dole, au contraire, il *s'agit maintenant de* faire apparaître la course à l'investiture comme un duel entre les valeurs et l'*« autorité morale »* qu'il entend incarner et les thèses extrémistes de M. Buchanan : *« C'est un combat pour le cœur et l'âme du Parti républicain. Il s'agit de savoir si nous sommes le parti de la peur ou de l'espoir »*, a-t-il souligné mardi soir.

Bob Dole dispose de sérieux avantages sur ses rivaux, dont le moindre n'est pas le soutien d'une grande partie de l'appareil du Parti républicain. *Il est en outre* celui des candidats dont les réserves financières sont les plus importantes. *Demeurant le favori*, il peut espérer continuer à bénéficier des largesses du monde de la finance et de l'industrie, lequel ne cache pas son inquiétude devant les propos « poujadistes » de M. Buchanan.

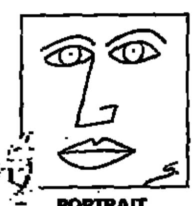
Mais ce soutien n'est pas sans conditions. Les résultats des prochaines primaires seront déterminants : si Bob Dole n'est pas capable de regagner une position de leader dans la course à l'investiture, il méritera le surnom de *« setback kid »* (le perdant). Dans ce cas, les « barons » du Parti républicain pourraient bien accorder leurs faveurs à l'autre candidat modéré qu'est Lamar Alexander.

Laurent Zecchini

Pat Buchanan, « c'est ça l'Amérique ! »

NASHUA (New Hampshire)
de notre envoyée spéciale

Pendant que ses concurrents républicains arpentaient l'Iowa, où avait lieu le 12 février la première grande épreuve pour la sélection du candidat qui affrontera Bill Clinton le 5 novembre, Pat Buchanan prenait la tangente et allait se battre en Louisiane. *Il faisait le pari* de l'emporter dans cet Etat et, à partir de là, lancer une dynamique qui jouerait ensuite en Iowa, puis dans le New Hampshire. Pari tenu.



PORTRAIT

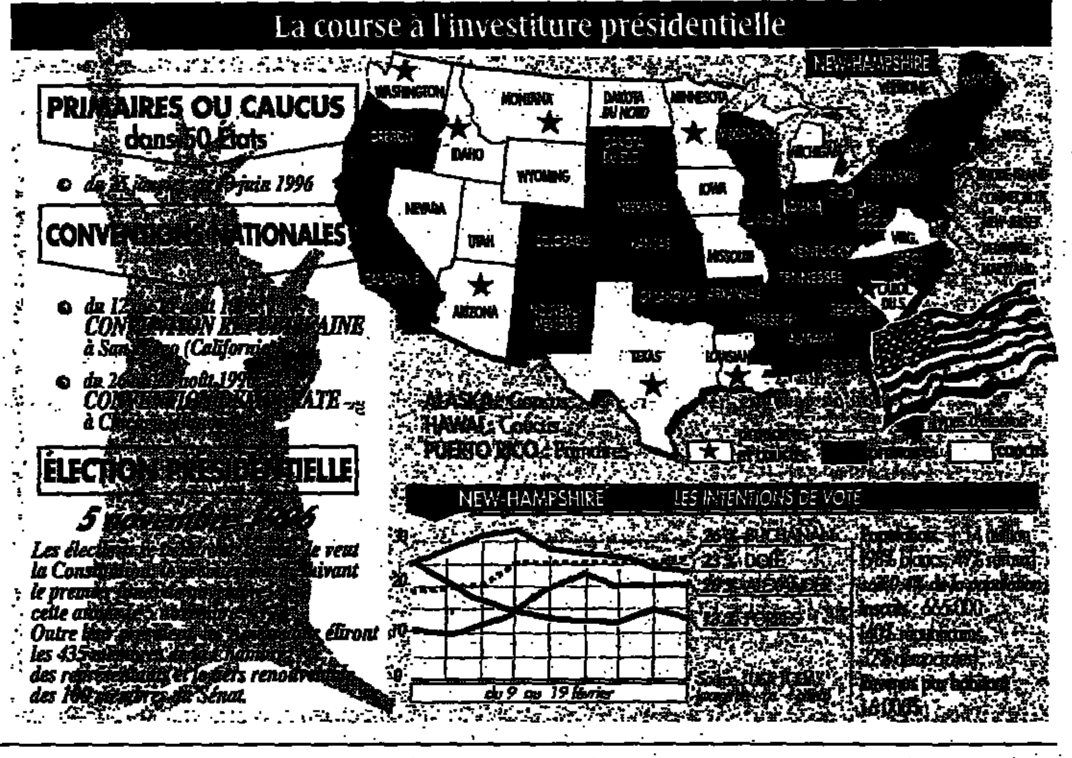
On le savait populiste, rebelle, *protectionniste*, orateur capable d'enflammer une foule dans un meeting... Au grand effroi des responsables du Parti républicain, Pat Buchanan vient d'ajouter une corde à son arc : celle de stratège électoral. Dans le New Hampshire, cet homme de cinquante-sept ans à l'air bonhomme et à la voix rauque, catholique issu d'une famille américano-irlandaise de neuf enfants, a *été le seul, avec Bill Clinton, à* rameuter des foules enthousiastes. Il égrène avec un succès égal ses thèmes favoris : l'avortement (il est contre, sans exception) ; les couples homosexuels (c'est mal) ; *Bill* et Hillary Clinton (les renvoyer en Arkansas) ; les travailleurs (*« sacrifiés sur l'autel du profit »*) ; Ronald Reagan (son père spirituel) ; son rival Bob Dole (*« un homme désespéré »*, lié au grand capital). Et encore : l'emploi (qu'on brade au Mexique et en Chine) ; Taïwan (qu'il faut défendre) ; l'immigration (*« on va ériger une barrière à la frontière et cette fois-ci, José, tu n'entreras plus ! »*). Sans oublier l'ONU (*« plus jamais nous n'enverrons de jeunes gens se battre sous un autre drapeau que celui des Etats-Unis»*) ni les bureaucrates de Washington (*« on les évacuera par caravanes entières »*).

Se poser en adversaire de Washington ne manque pas de sel pour un homme qui y est né et y a passé le plus clair de sa vie, travaillant aux côtés de Richard Nixon et de Ronald Reagan ou comme commentateur dans divers organes de presse, à CNN, notamment, où il a cultivé ses talents de polémiste. Mais de toute évidence il dérange l'establishment, qui ne participe d'ailleurs pas au financement de sa deuxième campagne présidentielle, essentiellement dépendante de la générosité de petits donateurs. Ce sont ceux-là que l'on retrouve dans ses meetings : parfois des familles, mais en majorité des hommes, des Blancs, casquette de base-ball vissée sur le crâne, qu'il sait faire rire et applaudir.

« Dans un débat télévisé Clinton-Buchanan, prédit l'un de ses supporters, *Clinton sera le gazon et Pat la tondeuse ! »* On ne voit guère de gens de couleur dans ces meetings-là, même si Pat Buchanan se garde lui-même de toute déclaration raciste : ses liens avec certaines personnalités d'extrême droite sont suffisamment éloquents.

« Nous venons de prouver que les idéaux et la passion peuvent battre la grande finance », a résumé, mardi soir, le vainqueur de la primaire du New Hampshire. *« C'est ça, l'Amérique ! »*

S. K.



La victoire de la « classe anxieuse »

MANCHESTER
(New Hampshire)
de notre envoyée spéciale

En février 1992, Pat Buchanan attaqua férocement le président George Bush, contre lequel il se présentait à l'élection primaire du New Hampshire dans le camp républicain, l'accusant de trahir les valeurs conservatrices et les travailleurs américains : *« George avait promis de créer des millions d'emplois, mais il avait oublié de nous dire que ce serait au Mexique et au Japon »*, ironisait-il. Quatre ans plus tard, Pat Buchanan est reparti à l'assaut, avec les mêmes arguments et une vigueur *renouvelée ; et comme George* Bush il y a quatre ans, Bob Dole, le favori de la course à l'investiture républicaine, est tombé dans le piège, ne saisissant qu'à la veille de la primaire l'importance de l'économie dans les *préoccupa*tions des électeurs.



ANALYSE

« Je n'avais pas pensé que l'emploi, le commerce international et ce qui fait marcher l'Amérique deviendraient un thème important dans les tout derniers jours », a avoué Bob Dole lundi 19 février. Le sénateur du Kansas a quelques excuses : après tout, l'économie du New Hampshire, durement frappée par la récession du début des années 90, ne se porte pas si mal aujourd'hui ; le taux de chômage y est passé de 8 % en 1992 à 3,6 % cette année, l'industrie informatique y a fait une percée prometteuse et la population de l'Etat augmente. Le New Hampshire est l'un des rares Etats à ne pas prélever *d'impôt sur le revenu ; il est* aussi celui où la criminalité est la plus basse, après la Virginie occidentale et le Dakota du Sud. Mais le succès avec lequel Pat Buchanan, chantre de la droite populiste, a prêché son nationalisme économique dans ce petit Etat de la Nouvelle-Angleterre, l'écho qu'il y a rencontré et l'impact qu'il a eu sur le discours des autres candidats reflètent un malaise qui dépasse largement les frontières du New Hampshire : celui de l'insécurité économique.

PEUR IRRATIONNELLE

Huit millions d'emplois ont été créés aux Etats-Unis depuis l'arrivée au pouvoir du président Clinton en janvier 1993. Le taux de chômage national a de quoi faire rêver les gouvernements européens : 5,7 %, un niveau comparable à celui du début des années 60. Pourtant, l'incertitude domine au sein de la main-d'œuvre américaine, un sentiment de précarité de l'emploi et de baisse du niveau de vie, une peur parfois irrationnelle de la mondialisation perçue comme un mal impalpable, l'impression diffuse, explique Kelly Myers, expert en études de l'opinion publique à l'université du New Hampshire, *« que le rêve américain est de plus en plus difficile à réaliser »*.

Une plaisanterie très en vogue illustre cette distorsion entre les statistiques et la réalité vécue au quotidien : c'est celle de l'Américain moyen qui entend Bill Clinton vanter la création de huit millions d'emplois en trois ans : *« Oui,* rétorque-t-il amer, *moi-même j'en occupe trois »*... Car le bas niveau des salaires contraint de nombreux Américains à prendre deux, voire *trois emplois par jour pour arriver* à boucler leurs fins de mois. Ceux-là font partie de ce que Robert Reich, *ministre du travail*, appelle *« la classe anxieuse »*, et le fait que Pat Buchanan fasse le même diagnostic que M. Reich, l'un des membres les plus à gauche de l'administration Clinton, n'est pas le moindre des paradoxes de la politique américaine : pour eux, le salarié américain est victime de l'avidité des grandes entreprises qui, poussées par la compétition inter*nationale*, licencient sans vergogne dès lors que le dégraissage peut augmenter la productivité, réduire les coûts de production et accroître leurs bénéfices. *« La sécurité de l'emploi que beaucoup de travailleurs ont connue pendant les trois décennies qui ont suivi la deuxième guerre mondiale,* affirme Robert Reich, *a probablement disparu à jamais. »*

Le choc de l'annonce, *début* janvier, de 40 000 licenciements chez le géant du téléphone AT&T a renforcé ce sentiment : *désormais*, plus personne n'est à l'abri, pas même les cadres supérieurs généralement épargnés dans les licenciements massifs du début des années 80. Pat Buchanan, lui, pose le problème plus crûment : mardi soir, en savourant sa victoire dans le New Hampshire, il a juré de continuer à se battre pour *« les hommes et les femmes dont les emplois sont sacrifiés sur l'autel des accords commerciaux pour engraisser les entreprises multinationales »*. La cure préconisée diffère en revanche fondamentalement de gauche à droite. M. Reich met l'accent sur la nécessité d'un salaire minimum et de la formation professionnelle : Pat Buchanan, lui, *propose* d'arrêter l'immigration pendant cinq ans, de rétablir des barrières douanières, de se retirer de l'organisation du commerce international. En gros, dénoncent ses adversaires, d'*« ériger un mur autour des Etats-Unis »*. Pat Buchanan attaque tant le commerce international qui a fait fuir à l'étranger les emplois non qualifiés que le capitalisme sauvage des patrons de la finance et de l'industrie.

CONTRE LE GRAND CAPITAL

Les deux sont tout aussi dérangeants pour l'*establishment* du Parti républicain, dont les finances *dépendent* largement de ces *grands* capitalistes. Si aucun des candidats importants n'a accepté de transiger sur la question du libre-échange (*« Nos exportations font vivre treize millions de salariés aux Etats-Unis »*, a souligné Bob Dole), les attaques contre le grand capital et ses méthodes impitoyables ont été entonnées, sous des formes plus modérées, par plusieurs d'entre eux.

Lamar Alexander, par exemple, a accusé Steve Forbes d'être un *« Wall Street insider »* (« un homme de Wall Street »). Tardivement, Bob Dole lui-même s'est *joint la semaine* dernière aux critiques contre les grands patrons qui abusent des licenciements expéditifs. *Les grands médias, il est* vrai, s'y sont mis aussi : *« Il fut un temps,* écrit *Newsweek* cette semaine, *où l'on se couvrait de honte en procédant à des licenciements massifs. Aujourd'hui, plus une entreprise licencie, plus Wall Street aime, et plus ses actions montent. »*

Sylvie Kauffmann

Les tensions restent vives à Mostar entre Croates et Musulmans, malgré les engagements de Rome

Des incidents ont marqué l'ouverture des points de passage entre les deux secteurs de la ville

Bien que la liberté de circuler entre quartiers croates et musulmans de la ville de Mostar ait été rétablie officiellement mardi 20 février à midi, conformément aux accords conclus à Rome dimanche, la journée a été ponctuée d'incidents et la situation reste précaire. D'autre part, ignorant l'appel que leur avaient lancé les dirigeants serbes, les habitants des quartiers serbes de Sarajevo quittent la ville massivement.

MOSTAR
de notre envoyé spécial

C'est dans un climat très tendu que sont entrées en vigueur, mardi 20 février, les principales mesures arrêtées au sommet de Rome concernant la ville de Mostar. A la mi-journée, devant les différents points de passage entre les quartiers est (bosniaques) et ouest (croates) de la ville, des dizaines de Bosniaques attendent l'ouverture formelle des barrages prévue à midi. *« Nous allons enfin pouvoir nous balader dans notre cité qui appartient à tous. C'est le premier pas vers la réunification »*, explique Azer, qui n'est pas entré dans le quartier croate depuis le début de la guerre, en mai 1993.

A 12 heures précises et sous une pluie battante, ces gens se précipitent vers les policiers croates, qui exigent tout de même de voir leurs cartes d'identité avant de leur ouvrir le passage. Quelques-uns rebroussent chemin. Salih Rakovic, professeur à l'Ecole des beaux-arts, tremble, lui, d'émotion en tendant ses papiers : *« Aujourd'hui les citoyens sont libres. Les catholiques et les musulmans vont pouvoir vivre en paix. C'est un jour historique »*, dit-il avant de franchir la ligne. Mais l'euphorie dure peu de temps.

Une demi-douzaine de jeunes hommes au crâne rasé et en blouson noir sont apparus côté croate, accompagnés de deux personnes déguisées. L'une porte un masque de Hitler, une gabardine en cuir beige et un brassard à croix gammée. L'autre est grimée en policier européen, un béret bleu sur la tête. Le groupe hurle aux Bosniaques : *« Voulez-vous vraiment prendre un café avec nous ? Retournez plutôt chez vous avant qu'on vous fasse la peau »*, et demande aux journalistes de *« foutre le camp »* en exhibant les armes de poing cachées sous leurs blousons et en scandant des cris nazis.

L'inévitable incident se produit peu après. Un véhicule bosniaque ayant franchi tout à fait légalement le point de passage avec quatre personnes à bord, se fait prendre en chasse par une luxueuse voiture dont l'un des blousons noirs a pris le volant. Les Bosniaques, s'apercevant qu'ils sont suivis, tentent un demi-tour rapide qui se termine dans un arbre. Au moment où ils quittent leur véhicule, l'un des blousons noirs fait feu pendant que les autres les rouent de coups et tentent d'arracher leurs appareils aux photographes et cameramen qui filment la scène.

Les policiers européens et les soldats de l'IFOR présents ne sont pas intervenus. *« Nous n'avons pas de mission d'ordre public et nous ne pouvons pas agir »*, enrage un gendarme français. Les assaillants prennent la fuite. La foule se disperse et les candidats au passage se font beaucoup plus rares. Dans l'après-midi, en de symboliques représailles, des Bosniaques plantent un drapeau nationaliste orné du croissant islamique dans le secteur de la zone centrale.

« Je ne suis pas très optimiste sur le devenir de cette liberté de circulation », expliquait, dans la soirée de mardi, l'un des chefs de département de l'administration européenne. *« Il existe une bonne centaine d'extrémistes croates appartenant à la mafia locale qu'il faudrait pouvoir expulser de la ville. Or*, dit-il, *nous n'avons aucun pouvoir pour le faire et les policiers croates savent qu'ils risquent gros pour eux-mêmes et leurs familles s'ils osent seulement les menacer. »*

Lors d'une conférence de presse dans l'après-midi, l'administrateur européen Hans Koschnik, a lancé un *« appel à la population »* : *« Ce n'est pas le moment de faire jouer la force ni de manifester les uns contre les autres »*, a-t-il dit, déplorant, avec quelque énervement, qu'au moment où *« les présidents Franjo Tudjman* [croate] *et Alija Izetbegovic* [bosniaque] *signent un compromis à Rome des gens prennent la kalachnikov à Mostar-Ouest »*.

Hans Koschnik a mal vécu la réunion de Rome. Son plan de partage de la ville (trois municipalités croates, trois bosniaques et une zone centrale) a été revu au profit des Croates, qui récupèrent une partie de la zone centrale. Des hauts fonctionnaires de l'Union européenne (UE) estiment qu'il n'envisage pas la prolongation de son mandat (expirant le 23 juillet), même si l'Union européenne assure l'administration de la ville pour six mois de plus, comme convenu à Rome.

La seule note optimiste est venue des patrouilles de police mixtes, intégrant des agents croates et bosniaques aux côtés de policiers européens, qui ont commencé à circuler dans la zone centrale avec seulement deux heures de retard. Hans Koschnik a estimé qu'il s'agissait d'*« une première étape, les deux parties s'étant mises d'accord pour que la police soit unifiée dans l'ensemble de la ville à partir du 1er mars »*. Mais c'est pour le moment un bien modeste et fragile progrès.

Denis Hautin-Guiraut

Un appel de Bill Clinton

***« J'ai ordonné à mon équipe de poursuivre ses efforts pour convaincre toutes les parties que leurs engagements de Rome doivent être appliqués fidèlement et sans délai »*, a affirmé Bill Clinton dans un communiqué mardi 20 février. Cet appel concerne Mostar, mais également la reprise, par les Serbes de Bosnie, des contacts avec l'IFOR et avec leurs homologues bosniaques. Richard Holbrooke et son successeur John Kornblum ont téléphoné au président serbe Slobodan Milosevic. Les Serbes de Bosnie n'ont pas participé lundi à la réunion qui avait été annoncée lors du sommet de Rome. Mardi, après s'être entretenu avec le général Walker, commandant des forces terrestres de l'IFOR, le général Tolimir, a déclaré que l'armée serbe ne normalisera pas ses relations avec l'IFOR tant que les deux officiers serbes déférés au Tribunal de La Haye ne seront pas libérés. Le Pentagone estimait toutefois que les discussions pourraient reprendre mercredi.**

■ **Neuf Iraniens ont été arrêtés** par la police croate de Bosnie mardi 20 février, sur la route reliant Tesanj à Bihac. Les Iraniens ont indiqué être venus organiser des spectatcles dans un but humanitaire, mais la police les soupçonne de *« vouloir propager en Bosnie les principes de la révolution islamique »*. D'autre part, les trois Iraniens découverts la semaine dernière par des soldats de l'IFOR dans un centre d'entraînement près de Sarajevo ont été expulsés vers l'Iran. – *(AFP.)*

Au Pays basque, le terrorisme ordinaire des militants indépendantistes

Agressions, explosions, incendies de voitures

HERNANI
de notre envoyé spécial

Un simple coup d'œil dans les rues d'Hernani, à une dizaine de kilomètres au sud de San Sebastian, suffit pour comprendre que cette localité de dix-huit mille habitants est un fief d'Herri Batasuna (HB), l'aile politique de l'ETA : pas un seul pan de mur de la vieille ville qui ne soit recouvert d'affiches ou de graffitis indépendantistes ! L'approche des législatives du 3 mars y est sans doute pour quelque chose. Mais, à l'évidence, un tel quadrillage ne date pas d'hier. La plupart des boîtes aux lettres municipales ont été barbouillées de rouge et de vert, les couleurs basques, les devantures des cafés sont ornées d'autocollants nationalistes et, à chaque coin de rue, le slogan *« independenzia »* côtoie une affiche représentant un drapeau espagnol rageusement barré de noir et accompagné du mot d'ordre : *« Kanpora »* (dehors !). A l'entrée de la place de la mairie, une immense banderole donne le ton : *« L'occupation militaire, ça suffit ! »*

Avec la localité voisine de Renteria, Hernani est une des rares villes du Pays basque espagnol où Herri Batasuna (Unité populaire) demeure la première force politique. Si cette province de Guipuzcoa reste un bastion de HB, qui y a obtenu 20 % des voix aux élections de 1993, cette formation est essentiellement représentée dans les petites communes. Hernani est aussi le triste symbole d'une forme de « terrorisme municipal » exercé par le parti extrémiste basque. Arrivé en tête au scrutin municipal du printemps 1995 avec 20 % des suffrages, Herri Batasuna s'est toutefois vu ravir la mairie par une coalition entre deux partis démocrates basques (PNV et EA) et le Parti socialiste. Depuis, les militants indépendantistes n'ont cessé de mener une campagne de harcèlement contre les *« usurpateurs »*. *« Hormis l'attaque contre le local de notre parti à coups de cocktails Molotov, le début de l'année a été plutôt calme »*, constate le plus sérieusement du monde José Antonio Redondo, le jeune maire âgé de trente-sept ans.

Herri Batasuna avait déjà manifesté le peu de cas qu'il faisait de la *« démocratie bourgeoise »* en jetant par la fenêtre une urne lors du dernier scrutin à Hernani. Quant au candidat du Parti populaire (PP, droite), il a jugé plus prudent de faire sa campagne municipale depuis San Sebastian. Coller une affiche du PP à Hernani est quasiment considéré comme un crime par les indépendantistes. Pour eux, le parti de José Maria Aznar – en passe de remporter les législatives du 3 mars – n'est autre qu'un mouvement *« néo-franquiste »*. Peu de temps après l'investiture de la nouvelle équipe municipale, plusieurs élus avaient été agressés dans la rue durant les fêtes de la Saint-Jean. Sans parler de la routine – *« réactions spontanées contre la répression de l'Etat »*, précise Herri Batasuna – comme les « descentes » régulières de groupes de jeunes cagoulés qui saccagent les cabines téléphoniques et brûlent les voitures.

Mais l'événement qui a le plus frappé les esprits a eu lieu en décembre 1995. Au lendemain d'un attentat de l'ETA qui a fait six morts à Madrid, les élèves du lycée ont, pour la première fois, osé briser le silence. Lors d'une assemblée générale, ils ont voté une déclaration condamnant cette action terroriste et ont décidé d'organiser une *manifestation silencieuse*. A peine avaient-ils quitté l'enceinte du lycée qu'ils ont été violemment insultés et agressés par les membres de Jarrai, le mouvement de jeunesse proche de l'ETA.

Si Herri Batasuna n'arrive pas à imposer entièrement sa loi à Hernani, il dispose néanmoins d'une forte impunité qui lui permet de développer le terreau essentiel à sa survie : la peur. Philosophe, José Antonio Redondo constate : *« Les peuples qui vivent dans des situations de crise développent des anticorps qui les aident, malgré tout, à garder la tête froide. »* Face aux intimidations constantes des *« violentos »*, les recours sont faibles. *« Pour leur couper l'herbe sous le pied*, affirme le jeune maire, *il faut d'abord révéler leur vrai visage, répéter inlassablement que l'ETA est un mouvement marxiste-léniniste d'un autre âge qui se sert du nationalisme comme d'un vulgaire appât. »* Pour conclure : *« Avant d'être une menace pour l'Etat espagnol, l'ETA est surtout une menace pour nous autres, l'ensemble des Basques. »*

Yves-Michel Riols

Un dirigeant de Herri Batasuna arrêté

Jon Idigoras, l'un des principaux dirigeants de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna (HB), bras politique de l'ETA, a été arrêté, mercredi 21 février dans la matinée, à Amorebieta, près de Bilbao, dans le nord de l'Espagne. L'arrestation de M. Idigoras intervient après le refus du dirigeant de HB de se rendre, mardi, à la convocation du juge Baltazar Garzon. M. Idigoras, député de HB depuis 1989 aux Cortes de Madrid, où il refuse de siéger pour protester contre *« l'oppression par l'Etat espagnol du peuple basque »*, était cité à comparaître pour être interrogé sur les relations entre la coalition HB et l'ETA. Cette convocation faisait suite à la diffusion au Pays basque d'un film vidéo montrant des hommes masqués et armés défendant les thèses de l'ETA, notamment lors de meetings électoraux de Herri Batasuna en vue des législatives du 3 mars. – *(AFP.)*

La visite mouvementée de Xavier Emmanuelli

Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, Xavier Emmanuelli, a effectué du 17 au 20 février une visite dense mais mouvementée en Bosnie. Sa délégation s'est heurtée à la molle résistance de certains militaires, voire de l'ambassade de France, et les multiples *« contretemps »*, *« problèmes techniques »* et autres *« autorisations manquantes »* ont donné lieu à frictions. A Srebrenica, refusant de se contenter d'un survol de la ville, la délégation a dû avoir recours aux voitures de paysans locaux. La police serbe n'ayant pas été avertie, cela s'est terminé pour quelques membres du groupe dans un poste de police. Trois principaux dossiers seront suivis par le secrétariat d'Etat, selon le directeur de cabinet Michel Katz : le problème du déminage; l'aide aux réfugiés, *« principalement à Gorazde et à Banja-Luka »*; et *« un soutien en logistique et en hommes pour le Tribunal de La Haye »*.

La « démocratie » selon Franjo Tudjman

ZAGREB
de notre envoyé spécial

Beaucoup de Croates, à commencer par les autorités locales, se plaisent à présenter leur République comme étant partie intégrante de l'Europe occidentale. Mais des réflexes tenaces et une vie politique surprenante pour une démocratie situent bien Zagreb dans les Balkans. Le président Franjo Tudjman vient d'en donner l'exemple, en récusant autoritairement, le 19 février, pour la seconde fois en un mois, le choix du conseil municipal de la capitale qui avait osé élire un maire d'opposition.

Il est vrai que M. Tudjman n'a fait qu'exercer un droit que lui confère la loi, à savoir celui de disposer en dernier ressort du poste de maire de Zagreb, fonction confondue avec celle de... préfet de région. La Constitution croate octroie, en effet, à la capitale un statut d'*« unité territoriale et administrative spéciale »* qui fait que le maire élu par le conseil municipal devient automatiquement préfet de la région. Qui dit préfet, dit représentant de l'Etat, ce qui donne droit, selon la législation croate, au président de la République d'entériner ou de récuser le choix des élus, sans lui faire obligation de motiver sa décision.

Or les électeurs de Zagreb ont eu l'audace d'élire, en octobre 1995, trente conseillers municipaux d'opposition, contre dix-sept appartenant au parti au pouvoir, le Parti de l'unité croate ou HDZ. Une audace qui tourne à l'affront lorsque l'on sait que la capitale concentre un quart de la population du pays et un tiers de son potentiel économique. Franjo Tudjman n'a pas caché qu'étant donné l'enjeu, il était hors de question de laisser faire, ici, quelqu'un qui ne mettrait pas en œuvre la politique de son gouvernement.

Le 11 janvier, c'est le frère du ministre croate des affaires étrangères qui a fait les frais de l'interdit présidentiel. Alors que le ministre, Mate Granic, est un HDZ bon teint, que certains Zagrébois accusent d'avoir un peu vite oublié sa famille, son frère Goran Granic appartient au Parti social-libéral croate (HSLS-centre-gauche), principal parti d'opposition, qui l'avait élu le 2 janvier à la mairie. A l'époque, le HSLS avait affirmé son intention de maintenir le cap, malgré le premier refus présidentiel. C'est ainsi qu'un autre de ses membres, Jozo Rados, a été envoyé au front, pour y tomber aussi sûrement que son prédécesseur.

La législation accorde maintenant la possibilité au président Tudjman de nommer lui-même un préfet, qui deviendra automatiquement... maire de Zagreb. Mais là, le conseil municipal ne disposera pas du droit de récuser le choix présidentiel. L'opposition a la ferme intention de boycotter le préfet-maire ainsi désigné arbitrairement, de rejeter toutes ses initiatives et de bloquer, par la même occasion, le fonctionnement du conseil municipal ; ce qui devrait entraîner des élections municipales anticipées. Ainsi va la *« démocratie »* en Croatie.

Yves Heller

Echec du référendum polonais sur les privatisations

VARSOVIE
de notre correspondant

A questions peu claires, réponses ambiguës : le référendum organisé dimanche 18 février en Pologne n'a pas clarifié la situation ni donné d'indications sur la privatisation. 32 % des électeurs ont participé au scrutin, ce qui est loin du minimum requis de 50 % : le référendum n'a donc pas force de loi, et les autorités pourront ne pas tenir compte des réponses aux questions posées, portant sur la distribution des biens de l'Etat, appelée ici *« appropriation »*. Ce troisième référendum de l'histoire de la Pologne d'après-guerre est donc un échec. L'idée en revenait au syndicat Solidarité, et elle avait été reprise par Lech Walesa alors que le président de l'époque voulait obtenir le soutien du mouvement qui avait été le sien mais dont il s'était éloigné. Il s'agissait de contraindre la coalition post-communiste au pouvoir à renoncer au contrôle de certaines grandes entreprises ou monopoles et d'accélérer la privatisation.

Après la défaite de Lech Walesa à la présidentielle, certains ont cru y voir une occasion de lancer un avertissement au pouvoir. Mais les questions posées suscitaient des appréciations diverses au sein de l'opposition.

DIVISIONS

Pour certains, répondre « oui » à la première question: *« Etes-vous favorable à ce que les citoyens deviennent propriétaires ? »* (sous-entendu des biens de l'Etat), signifiait se prononcer pour une accélération des privatisations, mais d'autres y voyaient un désir utopique de substituer à une véritable privatisation une sorte de socialisation de la propriété.

Du côté de la coalition au pouvoir, qui incitait, mais du bout des lèvres, à voter « oui », les divisions étaient profondes, et le ministre des privatisations était le premier à affirmer que ce référendum n'avait aucun sens. Aucun effort ne fut entrepris pour inciter le public à participer, et l'opposition mena elle aussi une campagne sans conviction. En dépit de la faible participation, le référendum a tout de même montré que Solidarité gardait une assise profonde dans le pays, puisqu'une très grande majorité des votants ont répondu conformément à ses consignes : « oui » aux questions portant sur la distribution des biens de l'Etat et « non » à l'extension des *« fonds nationaux d'investissement »* par lesquels s'opère actuellement la privatisation des grandes entreprises. Ce qui revient à rejeter la politique suivie actuellement et à se prononcer pour une autre. Mais laquelle ?

Jan Krauze

هكذا من الأصل

2

Les Russes s'emparent d'un fief indépendantiste en Tchétchénie

NOVOGROZNY. Les forces russes se sont emparées, mardi 20 février, de Novogrozny, un village de l'est de la Tchétchénie qui servait de base aux indépendantistes, mais seulement après que les combattants tchétchènes assiégés eurent réussi à s'enfuir et au prix d'une cinquantaine de morts chez les civils. Des milliers de personnes se sont retrouvées prises dans la bataille qui a duré une semaine. Les caves n'étaient pas en nombre suffisant pour abriter tous les civils de ce bourg tchétchène dont la population était passée, depuis le début du conflit, de 15 000 à 40 000 personnes à cause de l'afflux de réfugiés. Les Russes avaient affirmé avoir laissé partir les civils avant l'attaque de la localité à la faveur de « *corridors de sécurité* », information démentie par les civils interrogés par l'Agence France-Presse. Les forces de Moscou ont affirmé avoir tué cent soixante-dix combattants tchétchènes et ont reconnu avoir eu une trentaine de morts. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BOSNIE : les millions de dollars promis** par la communauté internationale pour la reconstruction de la Bosnie font toujours défaut, au risque de faire échouer le volet civil des accords de Dayton. Sur les 550 millions de dollars promis pour les trois premiers mois de l'année, seuls 62,5 millions ont été versés. – *(Reuter.)*

■ **Le Réseau citoyennes-citoyens pour la Bosnie-Herzégovine** a lancé une campagne nationale de soutien à l'action du Tribunal pénal international de La Haye (TPI) chargé de juger les criminels de guerre de l'ex-Yougoslavie. A l'initiative du Collectif d'Angers, l'association diffuse depuis janvier une carte-pétition adressée au président de la République, Jacques Chirac, demandant l'arrestation et le jugement des criminels de guerre. (Tél. : 41 87 72 19.)

■ **RUSSIE : Alexandre Minkine**, journaliste du quotidien populaire *Moskovski Komsomolets*, a été victime, mardi 20 février, d'une seconde agression en cinq mois. Deux hommes masqués et armés de barre de fer se sont introduits dans son appartement à l'aube. Le journaliste et sa femme ont réussi à s'enfuir. – *(AFP, Corresp.)*

■ **GRÈCE-ALBANIE : le président grec, Costis Stéphanopoulos**, effectuera une visite officielle à Tirana, le 21 mars, à l'invitation de son homologue albanais, Sali Berisha, dans le cadre du rétablissement des relations gréco-albanaises. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : la police irlandaise a fourni**, mardi 20 février, l'identité de l'homme tué dimanche dans l'explosion de l'autobus à Londres et dont elle pense qu'il transportait la bombe qui a explosé prématurément. Il s'agit de Edward O'Brien, originaire de Gorey (sud-est de l'Ulster). – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : l'ancien ministre des affaires étrangères, David Lévy**, a annoncé, mardi 20 février, la création d'un nouveau parti politique, Guesher (ce qui signifie « pont »), qui participera aux élections législatives dont la Knessett devait fixer la date mercredi. – *(AFP.)*

■ **Le premier ministre, Shimon Pérès**, a fait état, mardi 20 février, de menaces contre sa personne et contre les membres de son gouvernement. La radio d'Etat a affirmé que M. Pérès a ouvertement parlé de menaces d'« *assassinat* » devant la commission des affaires étrangères et de la défense. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : six ministres ont démissionné** à la suite d'une affaire de corruption qui met en cause tous les partis, hormis le Parti communiste, à quelques semaines des législatives. Le scandale est né avec la découverte de l'agenda d'un homme d'affaires indien, Surendra Jain, qui, en échange de faveurs ou de l'attribution de contrats, aurait versé, de 1988 à 1991, des pots-de-vin à une centaine de personnalités. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **RWANDA : Amnesty International a accusé**, mardi 20 février, le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) d'avoir cédé au Zaïre et de faire pression sur les réfugiés rwandais pour qu'ils rentrent chez eux, alors que leur sécurité n'est pas assurée par Kigali. L'organisation de défense des droits de l'homme craint aussi que l'opération de retour massif du million de réfugiés hutus du Zaïre se traduise par une « *escalade spectaculaire* » de la violence au Rwanda si elle réussissait. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : une cinquantaine de personnes ont été arrêtées** en liaison avec l'interdiction, par les autorités cubaines, de la réunion, fin février à La Havane, d'une centaine de mouvements dissidents, a indiqué, mardi 20 février, Nick Burns, le porte-parole du département d'Etat américain. Le même jour, le ministre cubain des affaires étrangères, Roberto Robaina Gonzales, en visite officielle à Oslo, affirmait « *tout ignorer* » de ces arrestations, qui sont à mettre, d'après lui, au compte de la « *désinformation* ». – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **RUSSIE : Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international**, est arrivé, mercredi 21 janvier à Moscou, pour négocier un nouveau prêt d'au moins 9 milliards de dollars. La Banque centrale de Russie a indiqué, mardi 20 février, qu'elle espérait obtenir 12 milliards de dollars. – *(AFP.)*

La Réserve fédérale prévoit une croissance modérée aux Etats-Unis

WASHINGTON. La Réserve fédérale s'attend « *à la poursuite d'une croissance modérée* » (2 % à 2,25 %) en 1996, avec « *une performance relativement bonne de l'inflation* » (2,75 % à 3 %), a déclaré, mardi 20 février au Congrès, Alan Greenspan, le président de la Fed. « *Néanmoins, la stabilité des prix n'est pas encore atteinte* », a-t-il ajouté. L'estimation de la croissance est inférieure à celle annoncée en juillet 1995. Mais les « *conditions fondamentales* » paraissent « *meilleures que ne le suggéreraient les récentes statistiques* », influencées par les mauvaises conditions climatiques et la fermeture partielle des services publics. Le gonflement des stocks, notamment dans l'automobile, ne devrait pas entraîner de réajustement important de la production. Le chômage devrait rester proche du niveau actuel, soit entre 5,5 % à 5,75 %. Mais M. Greenspan a plaidé pour un accord sur l'équilibre du budget, « *terriblement urgent* ». – *(AFP.)*

Le retour d'exil du gendre du président irakien Saddam Hussein demeure inexpliqué

Le « repentir » du général Hassan conforte le régime baasiste

En dépit de certaines explications fournies à la presse par l'intéressé, le retour, mardi 20 février, à Bagdad, du général Hussein Kamel Hassan, gendre du président irakien, six mois après sa fuite en Jordanie, soulève de nombreuses interrogations. Il a regagné la capitale irakienne accompagné de sa famille. La télévision irakienne a annoncé qu'il serait traité en « *citoyen ordinaire* ».

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Six mois après sa spectaculaire fuite en Jordanie, le gendre du président irakien, Saddam Hussein, le général Hussein Kamel Hassan, a choisi, mardi 20 février, de regagner Bagdad avec sa famille. Le général, escorté de l'ambassadeur d'Irak en Jordanie, Nouri Louaïss, était accompagné de sa femme, Raghad, fille aînée du président, de son frère, le colonel Saddam Kamel Hassan, ancien officier chargé de la sécurité du président, et de sa belle-sœur, Rana, la deuxième fille de Saddam Hussein. Une quinzaine de personnes qui les avaient accompagnés en Jordanie ont pour leur part choisi de rester à Amman.

Le premier ministre jordanien, Abdel Karim Kabariti, a précisé que « *le général Hassan avait regagné l'Irak de son plein gré, après avoir remercié, dans un message, le roi Hussein de son hospitalité* ». Depuis quelques jours, le général Hassan multipliait les entretiens avec la presse pour souligner les changements positifs survenus, selon lui, en Irak. Il avait même affirmé qu'il n'avait « *aucun contentieux avec le président Saddam Hussein* ». Déclaration d'autant plus surprenante que, lors de son unique conférence de presse, le 12 août, il avait appelé au renversement du président et exhorté l'armée irakienne à se soulever.

Ce qui a pu dicter ce soudain retour d'un homme mieux placé que quiconque pour connaître la cruauté du régime reste un mystère. Publiquement, le général Hassan a affirmé avoir été indigné par de récents propos du secrétaire américain à la défense, William Perry, faisant état d'une coordination entre les Etats-Unis et la Jordanie notamment, pour accélérer la chute du régime irakien. Il aurait, d'autre part, pris ombrage de l'accord donné par Amman à l'installation d'un groupe de l'opposition irakienne en Jordanie (*Le Monde* du 20 février). Ces explications font sourire puisque le général Hassan s'était lui-même déclaré prêt à coopérer avec toute personne pouvant l'aider « *à débarrasser l'Irak de son régime criminel* ».

Nul n'a toutefois voulu coopérer avec lui, compte tenu de son passé de criminel, quand il était l'homme lige du président. De plus, le roi Hussein, qui l'avait d'abord soutenu, n'hésitant pas à le présenter comme « *un homme sincère qui cherchait à sauver son pays et son peuple* », a progressivement pris ses distances, jusqu'à considérer ces derniers temps qu'il était davantage un fardeau qu'un atout pour la Jordanie. Isolé au palais Hachémiyé, résidence des hôtes officiels de la Jordanie, le général Hassan avait vu ses rêves de pouvoir s'effondrer et ses seules distractions étaient sans doute, ces derniers temps, les entretiens téléphoniques qu'il accordait à la presse. Cela ne suffit pas toutefois à expliquer son retour dans un pays où il en faut beaucoup moins pour perdre la vie.

UN SCÉNARIO MONTÉ D'AVANCE ?

En annonçant son arrivée à Bagdad, la télévision irakienne a précisé que le général avait écrit, le 17 février, au président pour lui demander l'autorisation de rentrer. Ce qui lui fut accordé à l'issue d'une réunion extraordinaire du Conseil de commandement de la révolution et du commandement du parti Baas, les deux plus hautes instances du régime, a précisé la télévision, selon laquelle il sera « *traité comme un simple citoyen* ». Par cette annonce officielle, le président Saddam Hussein a sans doute voulu montrer que la défection de l'un de ses plus proches collaborateurs a pesé de peu de poids.

Difficile à expliquer, ce retour relance les interrogations sur la véritable raison de sa venue à Amman. Certains se demandent s'il ne s'agissait pas d'un scénario conçu par le président irakien, pour lui permettre de livrer ses secrets militaires sans perdre la face. C'est en effet au lendemain de la défection du général Hassan que Bagdad avait appelé le chef de la commission spéciale de l'ONU pour le désarmement de l'Irak, Rolf Ekeus, afin de lui livrer des quantités impressionnantes d'informations, prétendument dissimulées par le général Hassan, alors en charge de l'Organisme d'industrialisation militaire.

Quoi qu'il en soit, cette affaire discrédite d'autant plus le roi Hussein que la plupart des Jordaniens avaient critiqué ses éloges à l'égard du fugitif et ne s'expliquaient pas son brutal changement de politique vis-à-vis de Bagdad.

En accueillant le plus célèbre transfuge irakien, le roi cherchait à améliorer ses relations avec les pays du Golfe, ce qui a été fait. L'erreur de jugement sur l'homme est en tout cas manifeste et risque d'embarrasser la Jordanie tout autant qu'elle lui a ponctuellement rendu service.

Françoise Chipaux

Des « amis » français de l'Irak vont ouvrir un bureau à Bagdad

AVEC TÉNACITÉ, certains « *amis* » français de l'Irak continuent de préparer l'avenir, confiants dans la levée à plus ou moins long terme des sanctions imposées à Bagdad, en août 1990. Le Conseil du commerce et de l'industrie (CCI) franco-irakien, créé, en juin 1995, par l'ancien chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze, ouvrira dans la capitale irakienne durant la première quinzaine d'avril un bureau qui sera tenu par un Irakien. L'Association franco-irakienne de coopération économique (Afice) a commencé, elle, à publier une « *lettre d'information trimestrielle* » principalement destinée aux entreprises.

Les responsables du CCI et de l'Afice ne s'en cachent pas : au-delà de la sympathie ou de l'amitié qu'ils ont, ou pourraient avoir, pour le régime de Bagdad – ou peut-être grâce à ces sympathies –, ils entendent être les vecteurs de l'implantation ou du retour d'entreprises françaises sur le marché irakien. « *Nous ne voulons pas que l'Irak devienne un Koweït* bis *pour la France* », explique un proche collaborateur du général Lacaze, ce qui signifie qu'il ne faut pas que les entreprises françaises en soient réduites à récolter les seules miettes de l'énorme chantier que sera l'Irak, lorsque l'embargo imposé par le Conseil de sécurité de l'ONU sera partiellement ou totalement levé.

Il y a dans ses propos comme un regret, et une fascination pour les Etats-Unis, où le pouvoir s'implique pour favoriser les entreprises américaines à travers le monde. Ce qui n'a pas été le cas en France avant l'élection du président Jacques Chirac, estime ce collaborateur de M. Lacaze, qui juge très positives les récentes « *initiatives* » prises par le gouvernement : visite à Bagdad du directeur Afrique du Nord - Moyen-Orient au Quai d'Orsay, accueil à Paris du vice-premier irakien, Tarek Aziz, et plaidoyer pour une meilleure assistance humanitaire à l'Irak.

Aussi, après un séjour en Irak, du 26 novembre au 2 décembre, en compagnie notamment de trois sénateurs et de représentants d'entreprises de travaux publics, d'industries pharmaceutiques et agro-alimentaires, le général Lacaze projette-t-il de s'y rendre de nouveau, vers le 15 avril, lors de l'ouverture du bureau du CCI. L'objectif est d'assurer une continuité entre deux voyages, de maintenir le lien pour les entreprises françaises et de faciliter l'élimination des barrières administratives et bureaucratiques.

CONCURRENCE

Les autorités irakiennes, dit-on dans l'entourage du général Lacaze, souhaitent avoir affaire à des interlocuteurs fiables et les voir mener en France des actions concrètes – d'ores et déjà, le général Lacaze a invité le ministre irakien de l'agriculture, Abdel Ilah Hamid Mohamad Saleh, à visiter le Salon de l'agriculture, à la fin de février, à Paris. La concurrence est déjà telle à Bagdad que même les grandes entreprises, dont certaines étaient présentes en Irak avant l'embargo, pourraient avoir, en quelque sorte, besoin d'appuis, les petites et moyennes ayant, elles, tout à découvrir.

En même temps qu'elle se propose de créer une chambre de commerce et d'industrie française « *conçue spécialement pour les relations avec l'Irak* », l'Afice a commencé à publier, en décembre, une lettre d'information trimestrielle. Si le premier numéro a été consacré à la situation humanitaire en Irak, on n'y découvre pas moins un plaidoyer en faveur de ce que son auteur considère comme une amorce de démocratie à Bagdad. « *Les 99,96 % de " oui à Saddam Hussein "* » obtenus lors du référendum du 15 octobre 1995 sont « *un acte d'allégeance à un chef dans la plus pure tradition arabe* ». « *Il ne s'agit pas d'un subterfuge*, n'hésite pas à écrire Gilles Munier, secrétaire général de l'Afice, *mais bien d'une avancée démocratique...* »

Les services que propose l'Afice, émanation des « Amitiés franco-irakiennes » et dont le comité de patronage, présidé par Roselyne Bachelot, député RPR du Maine-et-Loire, comprend deux autres députés de la majorité, vont de la préparation et de l'organisation des voyages en Irak au suivi des dossiers à Bagdad.

Ahmad Chaker, président de l'Association pour le développement des relations arabo-françaises (Adraf), qui se voulait et se veut toujours l'un des premiers champions de l'amitié avec l'Irak, a opté pour « *la discrétion* ». « *Je suis fatigué*, dit-il, *de cette guéguerre entre associations, où tout le monde pense avoir le monopole* » des relations avec l'Irak. « *Je souris aussi de tous ceux qui prétendent agir seulement par grandeur d'âme, alors qu'on aide l'Irak et on fait aussi des affaires à côté.* »

Le président de l'Adraf, qui vient de séjourner à Bagdad, annonce que son association « *va petit à petit changer d'orientation* », qu'elle pourrait « *devenir euro-arabe bientôt* » et continuer ses activités « *pas nécessairement à partir de Paris* ». Certains n'excluent pas que l'Adraf, qui a déjà élargi depuis quelque temps ses activités à des entreprises européennes, italiennes notamment, opte pour l'Italie.

Mouna Naïm

Une tentative de coup d'Etat a été déjouée au Qatar

L'ancien émir déposé par son fils annonce son « retour imminent »

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Tendue depuis plusieurs semaines, la situation à Qatar s'est encore compliquée avec la révélation, mardi 20 février, d'une tentative de coup d'Etat, déjouée samedi à Doha. Sans aucune précision, un communiqué du ministère de l'intérieur a annoncé l'arrestation « *d'un groupe de saboteurs qui tentaient de déstabiliser la sécurité du Qatar* » et qui disposaient « *d'un soutien à l'étranger* ». Selon des sources locales, une poignée d'officiers de l'armée et de la police auraient tenté de renverser l'émir, Cheikh Hamad Al Khalifa Al Thani. Certains des comploteurs se seraient enfuis à Bahreïn, qu'un conflit territorial oppose au Qatar.

Cette annonce a coïncidé avec la diffusion par son entourage, depuis Abou-Dhabi, où il réside depuis un mois, d'un communiqué de l'ancien émir, Cheikh Khalifa Al Hamad Al Thani, déposé, en juin 1995, par son fils, dans lequel il affirme que son « *retour est imminent* ». « *Je suis le seul capable de rectifier les erreurs commises* », ajoute-t-il en faisant allusion à la brouille qui oppose Cheikh Hamad à ses pairs du Conseil du coopération du Golfe (CCG) – Arabie saoudite, Koweït, Bahreïn, Emirats arabes unis et Oman –, depuis la désignation d'un Saoudien au poste de secrétaire général du CCG.

MÉCONTENTEMENT

Cette affaire a été l'occasion pour Cheikh Khalifa, qui vivait depuis son renversement en exil en France, d'entreprendre une tournée dans le Golfe, où il a été accueilli partout avec les égards généralement réservés à un chef d'Etat, et où il a affirmé son intention de reprendre le pouvoir, sans cependant recevoir un appui ou un feu vert de ses pairs. Dans le même temps, Doha a une nouvelle fois suscité la colère de ses voisins en donnant la parole, en janvier, à la télévision, à deux des chefs de l'opposition bahreïnienne en exil, au mépris de la règle tacite de non-ingérence en vigueur au sein du CCG.

Cette violation ne signifie pas que les pays voisins soient nécessairement impliqués dans la tentative de coup d'Etat de samedi, que peuvent expliquer des raisons internes et la mésentente familiale. Cheikh Khalifa a conservé une certaine aura au Qatar, d'autant plus qu'il gère toujours une grande partie des avoirs du pays, alors que le manque de liquidités du pouvoir a suscité le mécontentement de la population autochtone – près de cinq cent mille personnes –, habituée aux largesses du pouvoir.

Il y a quelques semaines, les autorités de Doha avaient demandé à la France une expertise sur la protection rapprochée de l'émir. Souci, sans doute, lié au fait que la sécurité de l'ancien émir est assurée par une quarantaine d'hommes de la société privée de protection des personnalités créée par l'ancien capitaine Paul Barril. Après avoir informé les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU de la tentative de coup d'Etat, Doha a demandé une réunion extraordinaire du conseil ministériel du CCG. Si elle est acceptée, cette réunion pourrait être l'occasion pour les pays du CCG de régler la querelle qui empoisonne leurs relations.

Fr. C.

■ **Le ministre qatariote des affaires étrangères, Cheikh Ahmad ben Jassem**, a accusé, mercredi 21 février, l'émir déchu du Qatar d'avoir commandité la tentative de coup d'Etat déjouée contre son fils. Des sources politiques à Doha assurent que l'Arabie saoudite et Bahreïn seraient impliqués dans le complot, ainsi que l'ancien capitaine Paul Barril. – *(AFP.)*

La communauté internationale contraint la junte nigérienne à hâter le retour des civils au pouvoir

Paris décide de reprendre sa coopération avec Niamey

Le ministre français de la coopération, Jacques Godfrain, a annoncé, mardi 20 février, que « *les trois quarts des coopérants civils* » au Niger allaient reprendre immédiatement leurs activités. Paris avait suspendu sa coopération avec Niamey, à la fin de janvier, au lendemain du putsch. La junte avait accepté, vendredi, d'avancer, du 31 décembre au 30 septembre, le retour à une vie constitutionnelle normale.

NIAMEY
de notre envoyé spécial

Alternance, cohabitation, motion de censure, dissolution : Dieu que la démocratie était belle sur les rives du Niger ! Las d'avoir été trop longtemps gouverné par des « bidasses », le petit monde local goûtait, depuis *quatre ans, aux délices* d'une vie politique sans contraintes. *« On pouvait tout dire et tout faire,* se souvient un habitant de Niamey. *Plus personne ne travaillait dans les administrations. »*

La communauté internationale – singulièrement la France –, qui avait justement poussé au changement de mœurs politiques, ne s'offusqua guère de ce laisser-aller démocratique. D'aucuns se rappellent les réflexions des observateurs extérieurs : *« C'est la loi du genre. Les débats d'idées sont sains tant qu'ils ne s'accompagnent pas de violences. »* L'impossible cohabitation entre le chef de l'Etat et le premier ministre fit prendre tardivement conscience à certains que la machine qu'ils avaient mise en branle était devenue incontrôlable. Le 27 janvier, l'armée, qui avait une revanche à prendre sur les civils qui l'avaient humiliée, en 1991, lorsqu'elle avait dû leur céder la place, sifflait la fin de la « récréation ».



LA FAMINE MENACE

Sur place, le coup d'Etat, adroitement mené par le colonel Ibrahim Baré Maïnassara, surnommé « IBM », passa, pour ainsi dire, comme une lettre à la poste. *« Il y a de l'ordre à remettre dans la maison et à tous les étages,* constatait Ibrahim Mayaki, secrétaire général de l'Union des syndicats des travailleurs du Niger (USTN). *Les militaires peuvent donner une dynamique à cette opération alors que les civils, par calcul politicien, privilégient le laisser-faire. »* D'où les efforts qu'a déployés le nouvel homme fort de Niamey pour plaider auprès de ses interlocuteurs étrangers les circonstances atténuantes.

De près de quatre ans d'errements, la démocratie est sortie ridiculisée : la population n'y a vu que *pagaille, corruption* et *misère.* Du coup, le général Seyni Kountché, qui dirigea le pays d'une main de fer depuis le putsch d'avril 1974 jusqu'à sa mort en novembre 1987, revient en grâce, et les appels à l'effort collectif d'« IBM » trouvent, pour le moment, un écho favorable auprès des Nigériens qui mesurent encore mal l'importance des *« sacrifices »* qui vont leur être imposés.

Faut-il s'attendre à des réveils difficiles ? Pour maîtriser la situation, l'armée pourrait être tentée de durcir le ton, voire de resserrer son emprise sur la population, notamment sur les jeunes. Après le tabassage du directeur de l'hebdomadaire *Le Soleil* par un mystérieux commando, « IBM » a condamné ce *« petit dérapage »* et convenu que ce serait une *« grosse erreur »* de suspendre la presse d'opposition.

Sous prétexte d'assurer la transparence des élections à venir, des militaires ont été nommés à la tête des huit préfectures. A Niamey, la police a lancé une opération *« antipagaille »* autour du « petit marché ». Détail qui a son prix : aux principaux carrefours de la capitale, les feux tricolores se sont remis à fonctionner...

Pour remettre le pays en marche, le colonel Maïnassara semble séduit par *la méthode du général* Kountché dont il fut l'aide de camp. A ceci près qu'il y a vingt ans l'euphorie économique entretenue par le « boom de l'uranium » avait grandement facilité la tâche de l'équipe au pouvoir. Aujourdhui, animé d'une même ambition réformatrice, le nouvel homme fort de Niamey n'a rien d'autre à offrir à ses compatriotes que sueurs et larmes.

« ON NE TRAVAILLE PAS COMME ÇA »

L'Etat est en situation de dépôt de bilan, incapable de payer ses fonctionnaires. La famine menace plusieurs régions. *« Les mines, l'industrie, le commerce, l'artisanat se portent aussi mal que l'agriculture »,* assure le premier ministre Boukari Adji. Médiocre exportateur, le Niger n'a pas profité de la dévaluation de 50 % du franc CFA, bonne affaire pour les seuls anciens combattants dont les pensions sont réglées en francs français... *« Faute de mieux, les gens se mettent à consommer fruits sauvages et criquets,* raconte un habitant de Niamey. *On retourne à l'économie de cueillette ! »*

Au cours d'un rassemblement, organisé samedi 17 février, au stade de Niamey, à l'occasion du lancement d'une *« contribution volontaire à l'effort de redressement national »,* le ministre des finances a expliqué, chiffres à l'appui, *« la situation réelle du pays »* et préparé les esprits à des *« sacrifices incontournables ».* En clair, des baisses de salaires pour les quelque quarante mille agents de l'Etat. Déjà, a-t-il annoncé, la solde des militaires diminuera en moyenne de 30 % et les traitements des ministres de 40 %.

Il n'empêche que la survie du Niger est entre les mains de ses créanciers extérieurs dont il attendait, en 1996, tous besoins financiers confondus, à travers une « facilité d'ajustement structurel » négociée avec le Fonds monétaire international, environ 1,4 milliard de francs français. La réalisation de ce plan de sauvetage est subordonnée par la communauté internationale à un retour rapide à une vie constitutionnelle normale.

Pour vaincre cette méfiance, « IBM » n'a pas eu d'autre choix que de ramener, du 31 décembre au 30 septembre, la fin de la période de transition. Du coup, Paris a annoncé, mardi, que ses coopérants reprenaient le cours de leurs activités : *huit avaient été rapatriés et les* autres consignés à domicile. Quant au Centre culturel franco-nigérien, il avait annulé trois tournées et suspendu les séances de cinéma *« jusqu'à nouvel ordre. »*

« Les pressions extérieures l'ont emporté sur les contraintes intérieures, souligne un journaliste local. *Ce calendrier est techniquement impossible à tenir, qui oblige à organiser des élections présidentielle et législatives en pleine saison des pluies. »* Les Nigériens ont été appelés cinq fois à voter depuis décembre 1992 et le seront cinq autres fois d'ici à septembre ! Beaucoup plus souvent que dans n'importe quel pays occidental. N'est-ce pas oublier un peu vite les réalités du terrain, celles, par exemple, de ces électeurs qui jettent dans l'urne le bulletin du candidat dont ils souhaitent la défaite et conservent avec eux, comme un talisman, celui du candidat qui a leurs faveurs...

« L'Afrique ne travaille pas comme ça, dans la précipitation, se plaignent les gens du cru. *Ne mettez pas tout le continent noir dans le même sac, Laissez-nous, les uns et les autres, chacun à notre rythme, préparer sérieusement notre entrée en démocratie. »* Le retour de l'armée nigérienne sur le devant de la scène ne sera-t-il qu'un accident de parcours ?

Jacques de Barrin

La guérilla renforce son action en Colombie

Les violences et les affrontements avec l'armée auraient fait 30 000 morts en 1995

BOGOTA
de notre correspondante

« Le président doit démissionner » : dans le concert de protestations qui s'élèvent depuis plusieurs semaines contre le président Ernesto Samper, ce communiqué des FARC (Forces armées révolutionnaires colombiennes), le plus important mouvement de guérilla d'obédience marxiste, ne semble être qu'une voix de plus. Il marque cependant un changement significatif de l'attitude de la guérilla face à la crise politique qui affecte le gouvernement de M. Samper, soupçonné d'avoir été élu grâce à l'argent de la drogue.

Jusque-là la guérilla colombienne, forte d'environ 15 000 hommes, réputée pour être une des plus importantes du continent latino-américain, une des mieux organisées et aussi une des plus riches, avait été curieusement absente de la scène politique. Au point qu'on avait pu entendre un sénateur conservateur s'exclamer : *« La guérilla est en train de perdre une grande opportunité de prendre le pouvoir. »* Seule l'ELN, l'Armée de libération nationale, guérilla castriste qui représente environ 5 000 à 6 000 hommes, suggérait, en décembre 1995, au chef de l'Etat de se retirer, affirmant qu'il n'était pas possible de négocier avec le *« narco-gouvernement ».*

Les FARC s'étaient, elles, abstenues de tout commentaire contre la narco-corruption dans la mesure où leurs richesses proviennent en majorité du fameux *« grammage »* (contraction de gramme et de péage), l'impôt révolutionnaire qu'elles prélèvent sur les trafiquants en échange de la protection des champs de coca et de pavot. Changement de cap : elles affirment aujourd'hui, dans deux communiqués – un daté du Costa-Rica, le 13 février, et l'autre des montagnes de Colombie, le 11 février – rendus publics mardi 20 février – *« qu'il n'était pas possible d'entamer un dialogue sérieux »* avec le gouvernement Samper et proposent de former un *« nouveau gouvernement qui réconcilie la Colombie et permette de la reconstruire ».*

Ces explications coïncident avec le *démantèlement,* le 12 février, d'un réseau terroriste qualifié par les autorités d'être *« à grande échelle ».* Selon la police, l'ELN planifiait en effet des attentats contre le palais présidentiel, le ministère de la défense, l'ambassade des Etats-Unis, le siège de la police nationale, la résidence du commandant de la police et le siège des trois plus importants médias. *C'était aussi* la première fois, depuis le début de la crise politique, que les autorités faisaient allusion ouvertement à une action de la guérilla de cette ampleur. Le général Bedoya, commandant des forces armées colombiennes, a, de plus, affirmé que les FARC ne pouvaient plus être considérées comme une guérilla puisqu'elles avaient remplacé les cartels dans le commerce de la drogue.

> Sur le terrain, la guerre civile n'a jamais cessé. Elle s'approche aujourd'hui des grands centres administratifs

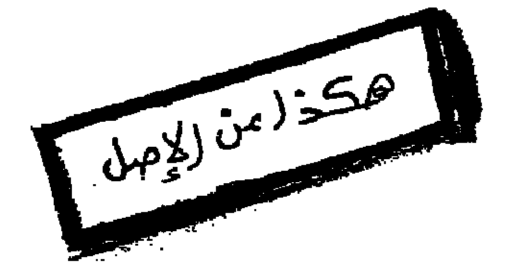
Ces déclarations interviennent alors que le climat politique se détériore et que la commission d'enquête parlementaire d'accusation a décidé officiellement, mardi 20 février, de rouvrir son enquête concernant le chef de l'Etat. Le président Samper, de plus en plus attaqué, se retrouve seul, abandonné même de l'Eglise catholique qui, lors de sa dernière conférence épiscopale, lui a conseillé d'abandonner *« temporairement sa charge ».*

En fait, sur le terrain, la présence de la guérilla n'a jamais cessé. Les *affrontements* avec l'armée continuent comme par le passé. Au mois de janvier, les offensives ont redoublé d'intensité. Dans les journaux, ces informations ont été reléguées dans les dernières pages pour cause de feuilleton « narco ». Mais la guerre civile colombienne suit son cours, inexorable.

Mardi 14 février, onze paysans ont été assassinés dans la région d'Uraba, au nord-est du pays, par des membres présumés des FARC : *la liste des massacres est interminable.* La violence en Colombie aurait fait, selon les autorités, plus de 30 000 morts en 1995, dont cependant à peine 1 500 seraient dus directement aux affrontements entre guérilla et armée.

Selon un fonctionnaire du gouvernement, la guérilla a augmenté sa présence territoriale de manière substantielle. Et si l'on ne peut parler de véritable présence urbaine, elle s'approche chaque fois plus des grands centres administratifs, et notamment ceux de Bogota. Les négociations de paix avec le gouvernement Samper, au point mort depuis que les forces militaires colombiennes ont refusé de démilitariser le nord du pays, semblent aujourd'hui définitivement rompues. Quelques rencontres avec certains groupes ont pu être autorisées dans le cadre d'un plan d'*« humanisation du conflit ».* Les autorités ont aussi affirmé, cette année, que plus de 2 000 enfants étaient enrôlés de manière volontaire ou de force dans les rangs des insurgés.

Anne Proenza



EUROPE Le débat sur l'Union économique et monétaire organisé mardi 20 février à l'Assemblée nationale a été l'occasion pour Valéry Giscard d'Estaing de plaider à nouveau en faveur d'une initiative politique du président de la République pour relancer la construction européenne. L'ancien chef de l'Etat estime possible de rassembler tous les Français sur ce sujet. ● ALAIN JUPPÉ est intervenu à l'ouverture du débat pour souhaiter que l'on parvienne à *« un système de marges de fluctuation resserrées entre l'euro et les monnaies qui ne participeront pas au "noyau dur" de la monnaie unique »*. ● L'ENTENTE FRANCO-ALLEMANDE n'est pas affectée par l'hypothèse d'une dissolution de la 1re division blindée, mais le ministre de la défense allemand a indiqué, mardi, le souhait de Bonn que la présence de troupes françaises en Allemagne ne soit pas remise en question.

M. Giscard d'Estaing appelle à une relance de la construction communautaire

L'évolution vers la monnaie unique est considérée comme assurée par l'ancien chef de l'Etat, qui plaide en revanche pour une initiative politique destinée à conforter l'Union européenne. La majorité est partagée sur la méthode à suivre pour être au rendez-vous de 1999

LES TÉNORS de la majorité n'ont certes pas attendu le débat sur l'Union économique et monétaire organisé à l'Assemblée nationale, mardi 20 février, pour faire part des interrogations que leur inspire la marche européenne vers la monnaie unique.

Depuis un mois, le débat a été relancé tous azimuts (*Le Monde* du 21 février). Charles Josselin (PS, Côtes-d'Armor) a fait son miel de cette confusion. *« On comprend le caractère opportun du débat de cet après-midi s'il doit avoir pour ambition de clarifier certaines situations »*, a-t-il observé, en évoquant le *« doute des vieux convertis »*, les *« conversions de ceux qu'on croyait au nombre des eurosceptiques »* et *« certaines déclarations croisées et souvent contradictoires entre un ministre des affaires étrangères, ici, et un ministre de l'industrie, là »*.

L'EURO ET LES AUTRES MONNAIES

En attendant que le président de la République fixe le cap, dans les prochaines semaines, les députés ont écouté le premier ministre donner le « la » : *« Le gouvernement est déterminé à appliquer le traité* [de Maastricht] *et donc à respecter le calendrier et les critères* [de convergence] *tels qu'il sont inscrits dans le traité »*.

Alain Juppé a accompagné cet engagement d'une traduction toute mathématique du *« projet politique »* que constitue, à ses yeux, l'Union économique et monétaire : *« Stabilité monétaire égale baisse des taux, égale croissance régulière, égale promesse d'emploi »*, a affirmé le premier ministre.

En outre, M. Juppé a évoqué sans détour l'une des *« difficultés »* que devront régler les Quinze avant la mise en place de la monnaie unique. *« Dans le grand marché, ne pourront coexister l'euro et des monnaies qui seraient soumises à dévaluation compétitive : ce serait un non-sens économique ! »*, a-t-il lancé, avant d'ajouter : *« Nous avons travaillé, avec un certain succès, ces derniers mois, à en faire prendre conscience à nos partenaires. Nous devons continuer, de manière à mettre au point un système de marges de fluctuation resserrées entre l'euro et les monnaies qui ne participeront pas au "noyau dur" de la monnaie unique. »*

De son côté, Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, a réaffirmé *« avec force »* que *« la résolution du gouvernement est entière »*, et invité les députés à regarder *« droit devant »*, sans *« perdre* [leur] *temps en interrogations inutiles »*. *« La stabilité monétaire sera l'un des gages d'une plus grande sécurité en matière d'emploi »*, a longuement plaidé M. Arthuis.

Soucieux de favoriser la nécessaire *« acclimatation de l'euro dans notre pays »*, le ministre de l'économie a confirmé la mise au point, avant l'été, d'un *« plan de communication sur six ans »* destiné à *« répondre, dans la durée et de façon cohérente, aux attentes de nos compatriotes en matière d'information »*, doublé d'*« actions de sensibilisation et de communication »* qui seront menées *« dans chaque département et dans chaque région »*. Soulignant la *« responsabilité collective »* des dirigeants politiques en la matière, M. Arthuis a affirmé que *« c'est pour une bonne part par notre capacité à expliquer, notre efficacité à rassurer et notre volonté de mobiliser qu'une véritable relation de confiance pourra être instaurée entre les Français et leur nouvelle monnaie »*.

UN COURS MAGISTRAL

Valéry Giscard d'Estaing, président (UDF) de la commission des affaires étrangères, ne pouvait rêver meilleure introduction à son propos. Soucieux de gommer le sentiment de flou qui avait pu naître de ses récentes déclarations, l'ancien président de la République a réaffirmé, avec un remarquable sens de la pédagogie, son credo européen (*lire ci-dessous*). Il a fait coup double : non seulement il a apporté la première réponse globale aux interrogations formulées récemment par Philippe Séguin sur le sens de l'Union économique et monétaire, mais il a adressé au président de la République la même mise en demeure que celle exprimée par le président de l'Assemblée nationale : quel sera *« le nécessaire accompagnement politique de l'Union monétaire »* ?



Ce cours magistral n'a pas effacé toutes les divergences. A la notable exception de Nicolas Sarkozy (RPR, Hauts-de-Seine), qui a affirmé que *« le gouvernement a raison de vouloir tenir nos engagements, car la voie tracée par le traité* [de Maastricht] *est bonne »*, les députés de la majorité n'étaient toujours pas sur la même longueur d'onde. Président (RPR) de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, Robert Pandraud, adversaire tenace du traité de Maastricht, a proposé l'instauration *« rapide »* d'une parité fixe franc-mark, *« big-bang »* monétaire susceptible, selon lui, de *« faciliter »* le passage à la monnaie unique.

Philippe Auberger (RPR, Yonne) a réclamé un *« large débat national »* avant le passage à la monnaie unique, tout en affirmant que cette échéance *« va reposer, en termes plus aigus encore, le problème du déficit démocratique de nos institutions* [européennes] *»*. *« Il devient urgent de combler les lacunes du traité de Maastricht »*, a ajouté le rapporteur général du budget.

Pierre Méhaignerie, président (UDF) de la commission des finances, a certes *« félicité »* le gouvernement pour la *« clarté »* et la *« netteté »* de son engagement sur la voie de la monnaie unique, mais son soutien a été assorti d'un sombre pronostic – *« Pour 1996, les tendances actuelles nous entraînent au mieux vers des déficits publics de 4,5 % du PIB au lieu des 4 % prévus »* – et de vives critiques à l'encontre de la politique économique – faite de solutions *« ponctuelles et mineures »* – menée par le même gouvernement.

« IMPLOSION »

La majorité peut toujours se consoler en observant que l'opposition est elle aussi divisée. *« La monnaie unique est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour défendre et illustrer l'identité européenne et lui permettre de peser sur l'avenir du monde »*, a affirmé M. Josselin, avant de souligner que *« l'union monétaire oblige à une coordination des politiques économiques, des politiques de croissance et d'emploi »*. A l'inverse, Jean-Claude Lefort (PC, Val-de-Marne) dénonçait le fait *« qu'avec la monnaie unique, ce n'est pas simplement l'implosion de la France qui est au rendez-vous, c'est aussi l'explosion de l'Europe qui est programmée »*.

Droite et gauche pourront reprendre la discussion sur un autre terrain, puisque le gouvernement a décidé de faire une déclaration à l'Assemblée, suivie d'un débat, le 13 mars, sur *« la préparation et les perspectives de la conférence intergouvernementale européenne »*, qui débutera le 29 mars à Turin.

Jean-Baptiste de Montvalon

« La France remplira les conditions nécessaires »

VALÉRY GISCARD D'ESTAING est intervenu dans le débat sur l'Europe et a indiqué qu'il entendait s'adresser *« à l'opinion publique, troublée par la confusion des débats, pour lui dire des choses très simples »*. Affirmant que *« la monnaie unique sera mise en place le 1er janvier 1999 »*, puisque personne n'*« oserait »*, selon lui, *« se lancer dans l'aventure d'une renégociation du traité de Maastricht »*, le président de la commission des affaires étrangères s'est employé à expliquer que *« la France remplira les conditions nécessaires »* à cet effet.


VERBATIM

Observant que *« la plupart de ces conditions sont déjà largement réalisées »*, M. Giscard d'Estaing a indiqué que *« la seule difficulté qui reste est le niveau des déficits publics »*. Il a cité à l'appui de son propos les termes d'un traité *« rédigé de manière très sage »* et affirmé que *« le résultat n'est pas hors d'atteinte »*. Partisan d'une certaine souplesse dans l'interprétation des critères de convergence, le président de l'UDF a comparé aux *« médecins de Molière »* les *« intégristes des critères »*, qui, *« sous prétexte de mieux la soigner, finiront par tuer la monnaie européenne par une overdose de critères »*.

Ne doutant pas de l'adoption de la monnaie unique, M. Giscard d'Estaing a expliqué qu'il convient désormais de *« communiquer à l'opinion publique l'idée qu'elle sera une bonne chose pour la France »*. Faisant une démonstration *a contrario*, il a décrit une Europe *« dominée par une puissante zone du deutschemark, où viendront se fondre nos partenaires du Benelux, et livrée aux dévaluations compétitives des pays à monnaie faible »*, avant de s'interroger : *« Où se situerait, dans ce désordre, l'intérêt de la malheureuse France ? »*

Afin de *« veiller à préserver la parité des responsabilités entre la France et l'Allemagne »*, M. Giscard d'Estaing a indiqué que *« l'intérêt national nous commande d'être non pas suiveurs, mais leaders dans la marche vers la monnaie européenne »*. Partisan d'une *« initiative française »* afin de parvenir à un *« accompagnement politique de l'Union monétaire »*, l'ancien président de la République a demandé au gouvernement de *« réfléchir à son contenu »*.

« Cette Union monétaire, née d'une idée française, est un enjeu vital pour notre pays », a déclaré encore M. Giscard d'Estaing. Estimant que le gouvernement et la majorité disposent des *« forces »* et de la *« sagesse »* nécessaires, tandis que *« l'opposition* (...) *donne des signes positifs »*, il a demandé : *« Pourquoi ne pas enjamber quelques fossés ou franchir quelques clôtures, pour faire de l'Union monétaire de l'Europe une grande réalisation commune, que nous réussirons tous ensemble ? Après tout, ne serait-il pas sage, avant d'unir l'Europe, de commencer par rassembler les Français ? »*

Jacques Chirac en pédagogue de l'Union

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les deux interventions attendues de Jacques Chirac avant le lancement, à Turin, de la conférence inter-gouvernementale (CIG) sur l'aménagement des institutions de l'Union européenne (UE) correspondent à des besoins différents : d'une part, mettre en perspective le débat européen et indiquer à l'opinion la position de la France face aux échéances à venir ; d'autre part, attirer l'attention sur la nécessité de traiter au niveau communautaire, en appui de l'action au niveau national, des problèmes de l'emploi et, au-delà, du « social » en général.

L'UE est confrontée à une série de négociations qui vont l'entraîner jusqu'à la fin du siècle. Elle devrait alors être prête pour un nouvel élargissement. En France, cette perspective conduit le milieu politique, mais aussi certains acteurs économiques, à une grande agitation. Le président de la République est sommé d'indiquer sa politique, ceux qui le pressent laissant volontiers planer le doute : contrairement à ce qui se passe en Allemagne, il n'y aurait pas à Paris de stratégie arrêtée.

Même si l'on s'en défend, les interventions à venir ont en partie pour raison d'être de dissiper une telle impression. Cependant, le président de la République n'a pas l'intention de faire connaître quel modèle et quel degré de fédéralisme il envisage, à terme, pour l'Europe. Comme s'il considérait qu'à ce stade un tel débat n'a pas de raison d'être. Son intention semble davantage pédagogique : illustrer, à l'intention des Français, le calendrier européen, expliquer comment il s'articule, au-delà des décisions sur la monnaie unique.

Un tel exercice devrait permettre à M. Chirac de répondre à diverses critiques ou suggestions jugées sans fondement : est-il nécessaire, comme le réclament maintenant certains des négociateurs du traité de Maastricht, par exemple Jacques Delors, de doter l'Union d'un « gouvernement économique », pour équilibrer les pouvoirs de la Banque centrale européenne et éviter les risques d'une politique trop exclusivement monétariste, supposée défavorable à l'emploi ? La réponse figure dans le Traité lui-même, qui donne des pouvoirs considérables au Conseil des ministres de l'Union pour se prémunir contre des dérapages de cette nature... M. Chirac pourrait également chercher à apaiser l'inquiétude de bon nombre d'opérateurs français, y compris parmi les partisans de l'Union monétaire, qui redoutent que les pays restés en dehors de la monnaie unique ne soient tentés de pratiquer des dévaluations compétitives.

On devine que M. Chirac évoquera les moyens à mettre en œuvre en matière de politique étrangère et de sécurité commune. Les récents déboires de l'Europe (Bosnie, Grèce-Turquie, Proche-Orient...) sont trop frustrants, affectent trop l'image de l'Europe, pour que le président de la République ne soit pas impatient d'y remédier. Il y a là une sorte d'urgence pour la CIG. M. Chirac s'efforcera de préciser la position française : créer, en s'articulant sur les institutions actuelles, une nouvelle fonction d'analyse, de proposition mais aussi de représentation.

D'ici à 1998, l'Union a devant elle deux grandes échéances – l'Union monétaire et la CIG –, guère parlantes pour l'opinion. D'où la nécessité de prendre des initiatives sur le terrain de l'emploi. Le président de la République se trouvera de la sorte en harmonie avec les orientations récemment développées par Jacques Santer, le président de la Commission européenne, devant le Parlement européen : M. Santer avait suggéré de réunir, en mai, une « table ronde » sur l'emploi – avec les partenaires sociaux et les représentants des pouvoirs publics –, dont les conclusions pourraient être avalisées par le Conseil européen de Florence.

Philippe Lemaître

Le RPR met en cause l'Eurocorps

Présidé par Serge Vinçon, sénateur du Cher, chargé de la défense au secrétariat national du RPR, le groupe « défense » de ce parti a examiné, mardi 20 février, un document sur les grandes orientations en matière de défense, qui sera soumis en mars au conseil national de la formation néogaulliste.

Encore confidentiel, ce texte se prononce en faveur d'une armée de métier et d'un service national volontaire, tout en écartant la notion de *« conscription civique »*, jugée difficile à appliquer du point de vue des libertés individuelles. Le groupe « défense » du RPR prend position pour la construction d'une défense européenne opérationnelle et l'instauration d'une *« préférence européenne »* en matière d'armement. Mais il suggère que la création de l'Eurocorps soit rediscutée car les conditions d'un engagement de cette unité franco-allemande sur le terrain lui paraissent *« très insatisfaisantes »*.

Bonn souhaite le maintien d'une présence militaire française

BERLIN
de notre envoyé spécial

Le gouvernement de Bonn *« souhaite »* que la présence de troupes françaises en Allemagne ne soit pas remise en question, mais il estime qu'il est *« trop tôt pour aborder cette question »*. C'est ce qu'a dit, mardi 20 février, à Berlin, le ministre de la défense, Volker Rühe, qui recevait Charles Millon dans les locaux qui doivent être les siens lorsque le gouvernement allemand déménagera dans la nouvelle capitale (autour de l'an 2000).

La réforme de l'OTAN dans le sens d'une plus grande *« identité européenne de défense »*, le renforcement de la coopération franco-allemande en matière de programmes d'armement, ainsi que la Bosnie étaient au menu de la rencontre, mais cette dernière a surtout permis à M. Millon d'exposer à son homologue allemand quelques aspects du plan de réorganisation des armées actuellement en cours de discussion.

Le ministre français a indiqué, lors d'un entretien accordé à Reuter TV, qu'*« il est prématuré de dire quoi que ce soit sur la 1re division blindée »*, stationnée à Baden-Baden et appartenant à l'Eurocorps, mais que, *« s'il y a des coupes claires dans nos forces, ce serait une illusion de croire qu'elles n'affecteront que la France »*. C'était la première fois que le ministre s'exprimait de manière aussi directe sur l'avenir de la principale composante française de l'Eurocorps, dont la dissolution est envisagée (*Le Monde* du 14 février).

« ÉTROITE CONCERTATION »

« Si les Allemands souhaitent le maintien d'une présence militaire française chez eux, nous sommes prêts à en discuter », pouvait-on entendre par ailleurs, de source française autorisée, à l'issue des entretiens. Autrement dit, la réflexion sur ce sujet n'est pas achevée et se fera dans l'esprit d'une *« étroite concertation avec nos partenaires allemands »*, comme l'a indiqué le ministre français à Berlin.

A Bonn, les projets de réorganisation de l'armée française ont provoqué beaucoup d'interrogations, voire d'inquiétude. Cela est vrai pour le stationnement de troupes françaises en Allemagne mais surtout en ce qui concerne la professionnalisation de l'armée de terre et l'éventualité d'une suppression du service national en France, qui pourrait entraîner une dynamique chez les partenaires européens de la France encore attachés à un système de conscription.

Quelles conséquences ces évolutions auront-elles sur la coopération militaire franco-allemande ? L'Allemagne, comme l'a répété le ministre allemand à Berlin, reste très favorable à l'armée de conscription (*« l'armée la plus intelligente »*, selon M. Rühe), et ne devrait pas adopter de dispositions similaires à celles de la France ou de la Grande-Bretagne tant que le chancelier Kohl sera au pouvoir.

« L'armée ne doit pas macérer dans son propre jus. Il faut attirer les jeunes générations vers leurs responsabilités », a indiqué M. Rühe, lors de la rencontre de Berlin, tout en reconnaissant que la proportion globale d'appelés dans l'armée allemande, actuellement de 50 %, n'est pas aussi importante au sein des « forces de réaction aux crises » (*Krisenreaktionskrafte*), qui représentent, au sein de la Bundeswehr, l'élément de projection sur les théâtres extérieurs. L'Allemagne, elle aussi confrontée à des problèmes de coûts, s'est contentée pour sa part de réduire la durée de son service militaire à dix mois.

Quoi qu'il en soit, les projets de la France ne mettront pas en cause l'idée, avancée en décembre par MM. Kohl et Chirac, d'un « service militaire commun » aux deux pays. *« Nous pourrons échanger des appelés contre des engagés »*, a souligné M. Millon, qui indique par ailleurs que, sur ce sujet aussi, le principe d'une *« coordination des évolutions entre la France et l'Allemagne est nécessaire »*.

Lucas Delattre

Les députés effacent des sanctions pour incompréhension de la loi sur le financement des campagnes

Un amendement permettrait à M. Le Chevallier (FN) de conserver son mandat

L'Assemblée nationale devait, mercredi 21 février, corriger une de ses erreurs. La mauvaise rédaction de la loi de janvier 1995 sur le financement des campagnes avait rendu l'une de ses dispositions difficilement compréhensible. Pour éviter que la justice administrative ne sanctionne des candidats de bonne foi, les députés devaient voter une proposition effaçant des erreurs commises lors des dernières municipales.

A PEINE plus de quinze jours auront été nécessaires à l'Assemblée nationale pour commencer à mettre un terme à l'imbroglio juridique qui menaçait de rendre inéligibles pour un an un grand nombre d'anciens candidats aux élections municipales de juin 1995. C'est mercredi 21 février que les députés devaient discuter la proposition de loi de Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, tendant, d'une part, à préciser la législation actuelle sur le financement des campagnes électorales, et, d'autre part, à revenir sur les conséquences de l'avis rendu, le 5 février, par le Conseil d'Etat, afin de permettre ainsi aux candidats concernés d'échapper à une sanction.

En estimant que la loi du 19 janvier 1995 interdisait à tout candidat, qu'il soit tête de liste ou simple colistier, d'être membre de sa propre association de financement (*Le Monde* du 7 février), le Conseil d'Etat menaçait de rendre inéligibles pour un an, et de priver, le cas échéant, de leur mandat de maire ou de conseiller municipal, plus d'une centaine de candidats aux municipales de juin 1995. Devant le flou du texte, et sur la foi d'une circulaire du ministère de l'intérieur, nombre d'entre eux avaient cru, en toute bonne foi, que l'interdiction ne s'appliquait qu'à la tête de liste. La Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques avait ainsi indiqué, le 15 février, avoir rejeté les comptes de campagne de dix-huit maires élus dans des villes de plus de 9 000 habitants pour ce motif. *La sanction ne se limite pas aux élus, puisque, au total,* précisait cette commission, la présence d'un colistier dans l'association de financement électorale *(75 cas) ou sa désignation* comme mandataire financier (58) étaient à l'origine du rejet de 133 comptes de campagne.

Réunie mardi 20 février, la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté pour l'essentiel le dispostif proposé par M. Mazeaud. A l'avenir, il sera donc clairement interdit à tout candidat, même colisitier, d'être mandataire financier ou membre de l'association de financement de la liste. Pour ce qui concerne le contentieux des élections municipales de juin 1995, une disposition dite *« interprétative »*, d'effet rétroactif, permettra aux candidats concernés d'échapper à la sanction dont les menaçait l'avis du Conseil d'Etat.

La commission des lois ne s'en est toutefois pas tenue au dispositif *proposé par M. Mazeaud.* L'avis du Conseil d'Etat ne concernait que les listes qui avaient choisi de constituer une association de financement. Il ne *tranchait pas le sort de celles qui* avaient préféré recourir à un mandataire financier personne physique, institué par un autre article du code électoral, dont la rédaction est tout aussi équivoque. Le texte de M. Mazeaud ne permettait donc qu'aux candidats qui avaient choisi une association de financement d'échapper à la sanction. Afin de ne pas établir de discrimination entre les listes selon qu'elles ont choisi l'association ou le mandataire financier, la commission des lois a adopté un amendement de Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis), étendant aux listes qui ont opté pour la seconde solution la disposition interprétative. S'il était adopté en séance, cet amendement aurait notamment pour conséquence d'éviter à Jean-Marie Le Chevallier, maire (Front national) de Toulon, d'être déclaré inéligible. Il est, en effet un des cinq maires dont l'élection est contestée parce qu'ils avaient fait *d'un de leurs colistiers leur mandataire financier.*

Cécile Chambraud

Six syndicats de fonctionnaires vont signer l'accord sur la formation continue

SIX SUR SEPT : le gouvernement peut se féliciter *d'avoir obtenu un large consensus* sur la formation continue dans la fonction publique d'Etat. L'UNSA, la CFDT, la CFTC, la CGC, mais aussi Force ouvrière et la FSU devraient parapher, jeudi 22 février, l'accord-*cadre préparé, notamment, par Dominique* Perben *(Le Monde* du 2 et 5 février). Seule, la CGT ne devrait pas le signer.

Alors que, depuis la rentrée, les relations entre le ministère de la fonction publique et *les syndicats sont conflictuelles, alors que* les négociations en cours, ou à venir, sur le temps de travail, la précarité et les salaires s'annoncent difficiles, M. Perben était soucieux de montrer qu'il peut négocier de façon fructueuse avec les représentants des fonctionnaires.

Le gouvernement a, ainsi, consenti un effort financier important : le budget de la formation continue représentera au minimum 3,8 % de la masse salariale de chaque ministère, pendant trois ans. Bien qu'elles aient demandé un peu plus, les organisations syndicales dites « réformistes » (UNSA, CFDT, CFTC, CGC) constatent qu'il s'agit là d'une amélioration des accords antérieurs.

Force ouvrière avait prévenu qu'à ses yeux ce dossier n'était pas que financier. Roland Gaillard, secrétaire général de la fédération *générale des fonctionnaires FO, refusait que* la formation continue devienne un critère d'avancement, au même titre que l'ancienneté. Les organisations syndicales dites « modérées », en revanche, avaient une position inverse. Ainsi Charles Bonissol (CGC) estime-t-il que *« ceux qui font l'effort de se former aux nouvelles technologies ou d'apprendre une langue étrangère doivent obtenir un* « plus », *et non se contenter d'avancer à l'ancienneté. »*

UNE CONCESSION À FO

Dominique Perben, finalement, s'est abstenu d'imposer un lien entre formation et avancement. Il s'est contenté de prévoir qu'un *« groupe de travail » « procédera à l'étude des problèmes généraux posés par l'articulation entre formation et carrière »*. M. Gaillard voit là une concession faite à son organisation : un tel groupe de travail était déjà prévu par l'accord de 1992, mais ses travaux se sont enlisés, en raison, notamment, de l'obstruction de FO. Les organisations réformistes, de leur côté, font valoir que, cette fois, ce groupe devra remettre son rapport avant la fin de cette année. Des discussions auront ensuite lieu dans chaque administration, corps par corps, et les organisations *« modérées » entendent bien commencer par* les secteurs où FO est minoritaire.

Si le gouvernement peut se féliciter d'avoir obtenu un accord le plus large possible, le responsable des fonctionnaires FO, fervent *soutien de Marc Blondel, ne sera sans doute* pas mécontent, une semaine avant le congrès de sa confédération. de démontrer, à ceux qui l'accusent de faire la part trop belle aux idées trotskistes, qu'il participe à la politique *contractuelle* lorsqu'elle *lui permet de signer* un bon accord.

La FSU signera, à cette occasion, son premier accord interministériel ; son secrétaire général, Michel Deschamps, assure que son organisation *« ne fait pas partie du camp des contestataires. »* et qu'elle apprécie *« les dossiers au cas par cas »*. Il reste que cela lui permet aussi de se démarquer de la CGT. Bernard Lhubert, secrétaire de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires cégétistes, refuse, en effet, pour sa part de signer cet accord car il *« manque d'ambition »*, dans la mesure où, notamment, *« il propose un nombre de jours de formation égal à 0,70 % du temps de travail »*.

Rafaële Rivais

Le PS et le PR critiquent la politique du gouvernement en Corse

JEAN GLAVANY, député PS des Hautes-Pyrénées, a vivement interpellé Jacques Toubon, mardi 20 février à l'Assemblée nationale lors de la séance de questions au gouvernement, à propos de la Corse, en mettant en cause *« la faiblesse de l'Etat républicain face à un processus d'autodestruction »*. *« Une perspective nouvelle s'ouvre désormais pour la Corse, celle du dialogue et de la loi »* en raison de la volonté du gouvernement de *« faire du dossier corse l'une de ses priorités »*, a rétorqué le ministre de la justice, en ajoutant : *« Un dialogue fructueux se poursuit, sous les auspices de l'Assemblée de Corse et de son président, avec tous ceux qui veulent, au grand jour, à mains nues, dans le cadre des institutions démocratiques, participer à la gestion de leur île. Mais (...) la loi, la justice et l'Etat de droit sont le socle du dialogue, de la paix civile et du développement. Tel est le sens des instructions données par le ministère de l'intérieur et par moi-même, et vous pourrez apprécier les résultats. (...) S'ouvre aujourd'hui une nouvelle perspective, non partisane, et capable, au contraire, de rassembler tous nos concitoyens corses dans le cadre de la nation française. »*

UN DIALOGUE « MAL POSÉ »

La veille, François Hollande, porte-parole du PS, avait estimé qu'*« une clarification de la politique du gouvernement s'impose »*. *« D'un côté, on donne le sentiment que la fermeté va s'imposer et, de l'autre, on organise le laxisme »*, a affirmé M. Hollande.

A propos des contacts avec les nationalistes, M. Hollande a estimé qu'*« on aurait eu avantage à les rendre publics »*, car, a-t-il expliqué, *« on pouvait imaginer qu'il y avait intérêt à mettre toutes les parties prenantes autour de la table »*. M. Hollande a regretté que *« les élus corses aient été mis sous l'éteignoir »*, en jugeant que si on *« ne peut pas critiquer le gouvernement dans son souci de dialogue »*, les *« conditions de ce dialogue ont été mal posées »*.

L'attitude du gouvernement a également été critiquée au sein de sa propre majorité. Mardi matin sur France-Inter, le président du Parti républicain, François Léotard, a demandé *« à l'Etat d'exercer ses responsabilités »*. *« Je regrette les attitudes successives des gouvernements sur cette affaire. On ne discute pas avec des mouvements terroristes. On l'a fait, on continue à le faire »*, a dit l'ancien ministre de la défense d'Edouard Balladur.

Lundi, José Rossi, président du conseil général de Corse-du-Sud et également député UDF-PR, avait affirmé qu'après les assassinats commis sur l'île à la fin de la semaine dernière *« l'Etat est condamné à aller vite et à réussir »*. *« Le dossier corse est devenu une affaire d'Etat »*, a jugé M. Rossi, pour qui *« il n'est (...) que temps de définir, dans le respect des valeurs de la République, une politique pour la Corse soutenue clairement par la majorité présidentielle et lisible par tous les Français »*.

M. Rossi s'est encore interrogé : *« Comment assumer la contradiction entre le dialogue du gouvernement avec les mouvements clandestins et l'affirmation de sa volonté d'appliquer la loi, comme l'exigent les insulaires autant que l'opinion publique nationale ? (...)À vouloir jouer sur tous les tableaux, le gouvernement pourrait aussi perdre sur tous les tableaux. »*

Alain Juppé est au plus bas dans les sondages

LE TABLEAU DE BORD de BVA pour *Paris-Match* (daté 22-28 février) montre un nouvel affaissement de la cote de popularité du premier ministre, qui atteint son plus bas niveau depuis son arrivée à Matignon. Selon cette enquête réalisée du 15 au 17 février auprès de 900 personnes, 28 % des Français seulement ont une bonne opinion d'Alain Juppé (– 4 points par rapport à janvier) contre 68 % qui expriment un avis contraire (+ 5 points). L'écart de 40 points entre satisfaits et mécontents est le plus important enregistré par M. Juppé depuis neuf mois. Trois Français sur quatre sont mécontents de la façon dont la France est gouvernée (70 % enjanvier) et 22 % satisfaits (27 % en janvier).

Le président de la République bénéficie d'une cote de popularité relativement stable, les bonnes opinions en sa faveur s'élevant comme le mois dernier à 37 %, alors que les mauvaises opinions progressent de 2 points, à 58 %.

M. Chirac s'exprimera à la télévision jeudi 22 février

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE sera l'invité d'une émission organisée en commun par TF 1 et France 2, jeudi 22 février à 20 h 15. Jacques Chirac, après la réunion ce même jour du conseil de défense, dressera les grandes lignes des réformes qu'il entend mettre en oeuvre dans l'organisation de la défense nationale, concernant la stratégie, le service militaire, le fonctionnement des armées ou les industries d'armement.

DÉPÊCHES

■ **PARLEMENT : le projet de loi sur les autoroutes de l'information** a été adopté, mardi 20 février, en première lecture, par le Sénat, après avoir été voté par les députés le 30 janvier (*Le Monde* du 31 janvier). *La majorité RPR et UDF s'est prononcée en faveur du* texte, qui institue des licences expérimentales permettant de déroger aux lois de 1990 sur les télécommunications et de 1986 sur l'audiovisuel. Le PS et le PCF ont voté contre. François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, a assuré *que le texte n'anticipait pas sur la nouvelle loi de réglementation* des télécommunications qui doit être examinée au printemps.

■ **LOGEMENT : le projet de loi instaurant un surloyer obligatoire** dans les HLM pour les personnes dépassant de 40 % les plafonds de ressources (*Le Monde* du 9 février) a été adopté par le Sénat, mardi *20 février, en deuxième lecture. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS* et le PCF contre.

■ **NOMINATIONS : le conseil des ministres** du mercredi 21 février devait entériner la nomination de Pierre-Mathieu Duhamel, directeur adjoint du cabinet du premier ministre, au poste de directeur *général des douanes* et *des droits indirects* au *ministère* du budget (*Le Monde* du 21 février). Le même conseil devait procéder à un mouvement préfectoral. Jean-François Seiller, préfet de l'Eure, ayant été nommé dans les Yvelines au conseil des ministres du 7 février, il devait être remplacé par Bernard Larvaron, préfet de l'Aube depuis mai 1993. Cette préfecture devait être pourvue par Pierre Brisset, placé en service détaché depuis novembre 1993.

■ **FINANCES LOCALES : Jean-Paul Delevoye (RPR), président de l'Association des maires de France, et Daniel Hoeffel (UDF),** ancien ministre de l'aménagement du territoire, ont écrit, mardi 20 février, au ministre de l'économie, Jean Arthuis, pour dénoncer la baisse des crédits du fonds national d'aménagement du territoire, qui s'élèvent, selon eux à 455,2 millions de francs en 1996, contre 470,7 millions en 1995.

■ **CFE-CGC : Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC,** a annoncé, mardi 20 février, qu'il serait candidat à sa propre succession, lors du trentième congrès de la Confédération française de l'encadrement qui se tiendra à Deauville, du 26 au 28 juin. Il affrontera le même adversaire qu'en 1993, Jean-Pierre Chaffin, président de la Fédération de la métallurgie, parti en campagne depuis septembre 1995.

■ **FORCE OUVRIÈRE : l'union départementale de Loire-Atlantique,** dirigée par des trotskistes du Parti des travailleurs (PT), proches de Marc Blondel, a estimé, lundi 19 février, dans une résolution, qu'André Bergeron, ancien secrétaire général de FO, s'est classé parmi les ennemis du syndicat et placé *« en dehors de l'organisation »* en approuvant la réforme constitutionnelle qui inclut la réforme de la Sécurité sociale.

■ **UDF : Philippe de Villiers, député européen, président du Mouvement pour la France (MPF),** a affirmé, mercredi 21 février, sur RTL, qu'on ne le *« retrouvera pas dans la même formation qu'Alain Madelin »*, fondateur d'Idées-Action, en raison d'*« un point de désaccord fondamental sur le libre-échangisme mondial »*. *« Mais on peut trouver des alliances entre tous ceux qui veulent faire bouger la société »*, a observé M. de Villiers.

■ **CODIFICATION : le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat** et de la décentralisation, *Dominique* Perben, devait faire une communication au conseil des ministres du mercredi 21 février, afin d'annoncer la parution prochaine du code des collectivités locales. Il devait aussi annoncer la mise au point, par la direction générale des collectivités locales (DGCL), d'un logiciel de codification.

■ ***PARTI SOCIALISTE : Frédérique Bredin** met des conditions* à l'abandon de son mandat de député européen. Hostile au cumul des mandats, Lionel Jospin a demandé à Mme Bredin, député (PS) de Seine-Maritime et premier adjoint au maire de Fécamp, comme à Michel Rocard, sénateur des Yvelines et parlementaire européen, d'abandonner un de ses mandats (*Le Monde* du 20 décembre 1995). Mme Bredin a demandé de bénéficier d'un délai de six mois pour *« mettre en œuvre le programme communautaire normand »*. Elle a souhaité qu'*« il n'y ait pas de dérogations »* au sein du PS et que cette règle sur le non-cumul s'applique aussi à l'ancien premier ministre, plus réticent à obtempérer. Si ces conditions sont remplies, Mme Bredin devrait abandonner son mandat à la mi-juillet.

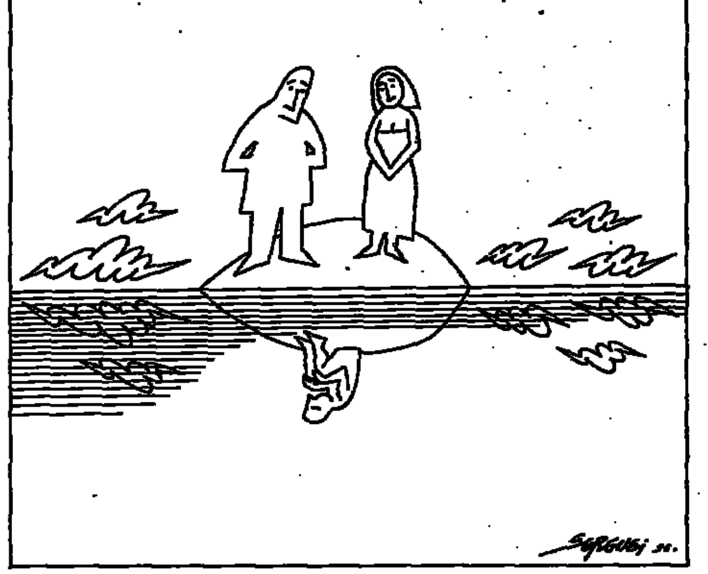
هكذا من الأصل

HANDICAP Les députés doivent examiner, jeudi 22 février, une proposition de loi *« tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme »*. Considérée comme *« une priorité éducative, pédagogique, thérapeutique et sociale »*, cette prise en charge devrait bénéficier de dispositifs plus conformes *« à la diversité et à la spécificité des handicaps »* liés à l'autisme. ● PLUSIEURS RAPPORTS ont, ces dernières années, dénoncé les carences et les incohérences du dispositif d'accueil et de suivi des personnes atteintes d'autisme, en particulier des plus âgées d'entre elles, qui, à partir de vingt ans, échouent souvent dans des institutions psychiatriques inadaptées. ● DEVANT LES ASSISES de l'Hérault, une mère tente de faire comprendre *les raisons qui l'ont* poussée à donner la mort à sa fille, une *autiste de vingt-trois* ans.

Les dispositifs d'accueil des autistes vont être améliorés

Les députés doivent examiner, jeudi 22 février, une proposition de loi « tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme ». Vu l'extrême carence de la situation actuelle, ce texte ne réglera pas l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontées les familles

LE PARLEMENT va-t-il enfin se décider à améliorer le dispositif de prise en charge des personnes autistes en France ? Les députés doivent examiner, jeudi 22 février, une proposition de loi *« tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme »*. Présenté par Jean-François Chossy, député (UDF-FD) de la Loire, signé par environ deux cents députés de la majorité et adopté par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale le 14 février, le texte discuté jeudi après-midi devrait modifier la loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. Dans son article 2, la proposition prévoit que *« la prise en charge des populations atteintes du handicap résultant du syndrome autistique et troubles apparentés constitue une priorité éducative, pédagogique, thérapeutique et sociale »*. Il ajoute que cette prise en charge *« relève, dans le cadre du plan d'action régional, d'une réelle prise en compte pluridisciplinaire des besoins spécifiques de la personne »*.



DIVERSITÉ ET SPÉCIFICITÉ

Trois approches principales des origines de l'affection autistique coexistent, que la proposition de loi vise, en l'absence de certitudes scientifiques, à entériner voire même à concilier. Depuis la découverte du syndrome par le psychiatre américain Leo Kanner, en 1947, les partisans de l'origine biologique de l'autisme ont été rattrapés par les tenants de l'hypothèse psychanalytique qui, très schématiquement, attribuent le handicap à une dysharmonie dans les relations précoces mère-enfant. Les cognitivistes, défenseurs d'une approche éducative de l'autisme, forment un troisième courant, très présent aux Etats-Unis et doté d'une méthode d'apprentissage, le programme Teacch (Treatment and Education of Autistic and Related Communication Handicaped Children) (*Le Monde* du 8 avril 1995).

La modification législative envisagée précise que les établissements sociaux et médico-sociaux doivent être *« adaptés à la diversité et à la spécificité des handicaps »*. Elle insiste sur *« les modalités de la collaboration et de la coordination qui sont établies avec les autres collectivités concernées pour la satisfaction des besoins recensés »*. Outre les querelles de chapelle, nées des appréciations divergentes sur l'étiologie de l'autisme, les mécanismes de financement et de tutelle sont en effet directement responsables des dysfonctionnements observés.

La Cour des comptes avait dénoncé, par le passé, les conséquences de cette absence d'articulation entre le « sanitaire » et le « social », entre le « national » – dont relèvent les enfants et les adultes en secteur sanitaire – et le « départemental » – dont dépendent les adultes placés dans certains foyers. La Cour pointait également la *« stratification progressive »* d'une réglementation *« anarchique et contraignante »* (*Le Monde* du 25 novembre 1993). Les carences sont telles que certains grands adolescents et adultes autistes sont envoyés dans des établissements à l'étranger, notamment en Belgique, aux frais de la Sécurité sociale.

TROIS RAPPORTS ACCABLANTS

La proposition de M. Chossy a été préférée à une autre, déposée par le député Laurent Fabius (PS, Seine-Maritime), qui tendait à *« améliorer la prise en charge de l'autisme »*. Le texte issu des rangs socialistes visait, pour l'essentiel, à transposer dans la loi les dispositions d'une circulaire signée par Simone Veil, le 27 avril 1995. Il instaurait par ailleurs un financement basé sur l'augmentation du montant des taxes fiscales sur le tabac. La commission a rejeté *« des novations (...) coûteuses »* et jugé irrecevable le fait de *« légaliser des dispositions figurant dans un acte réglementaire »*.

Lorsqu'elle était en charge des affaires sociales et de la santé, Simone Veil avait en effet instauré par voie réglementaire un dispositif destiné à pallier les énormes carences des prises en charge de l'autisme en France. La création d'un plan d'action par région, arrêté pour une durée de cinq ans et placé sous la responsabilité du préfet, répondait aux constats accablants dressés dans trois rapports successifs commandés par Mme Veil.

Le premier tableau, brossé par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) en novembre 1994, insistait sur le caractère tardif du diagnostic d'autisme et sur les incohérences du dispositif de prise en charge des plus jeunes. Un mois plus tard, l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (Andem) concluait une synthèse des travaux scientifiques disponibles en affirmant que *« l'absence d'études comparatives ne permet aucune conclusion solide sur l'éventuelle supériorité d'un type de prise en charge par rapport à un autre »*. Le troisième rapport, confié par Mme Veil à la direction de l'action sociale (DAS), s'alarmait enfin de la situation des grands autistes âgés de plus de vingt ans et dénonçait le danger des trop nombreuses hospitalisations chroniques en service psychiatrique. *« Ce moment du passage vers l'âge adulte*, soulignait alors la DAS, *correspond, selon les professionnels et les familles, à un vide dans l'ensemble du dispositif sanitaire et médico-social. »*

Près d'une année a passé, et le bilan est mince. Environ 630 places supplémentaires ont pu être financées au sein d'une cinquantaine d'établissements grâce au dispositif réglementaire et à une enveloppe budgétaire de 100 millions de francs prélevée sur les fonds de l'assurance-maladie. Cependant, dans son dernier rapport sur la décentralisation, la Cour des comptes *« porte un regard très critique sur le bilan de l'élaboration des plans d'actions régionaux »*, rappelle la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

L'ENFER VÉCU PAR LES FAMILLES

Un problème demeure, qui n'apparaît pas dans la proposition soumise aux députés. Malgré la bonne volonté des associations, l'accompagnement et le soutien suivis des familles, qui vivent souvent un enfer quotidien, font cruellement défaut. Dans un avis rendu public le 26 janvier, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) pour les sciences de la vie et de la santé évoque ce point particulier. Insistant sur le caractère impératif d'*« une évaluation scientifique rigoureuse »* de chacune des méthodes actuellement en vigueur, le CCNE recommande de *« veiller à la qualité des soins en évitant, notamment, tout ce qui, dans une méthode thérapeutique, serait de nature à culpabiliser les patients et leur famille et à aggraver leur souffrance »*.

Laurence Folléa

Une prévalence sous-évaluée

● **Définition.** Un consensus scientifique a été établi, malgré la pluralité des modèles explicatifs de l'autisme. L'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (Andem) a retenu, en décembre 1994, cette formule : *« Le syndrome d'autisme infantile est un trouble global et précoce du développement apparaissant avant l'âge de trois ans, caractérisé par un fonctionnement déviant et/ou retardé dans chacun des trois domaines suivants : interactions sociales, communication verbale et non verbale, comportement. »*

● **Prévalence.** Diverses projections effectuées à partir d'études américaines évaluent le taux de prévalence du handicap autistique entre 4 et 10 pour 10 000. Selon l'Andem, il existerait entre 6 200 et 8 000 enfants autistes en France ou, au total, environ 15 400 jeunes autistes âgés de moins de vingt ans. En y ajoutant les adultes, la population atteinte se situerait entre 17 400 et 43 400 personnes. Le ratio serait de trois garçons pour une fille. *« Il conviendrait de multiplier par deux ces estimations, pour tenir compte des personnes souffrant de formes partielles de l'autisme »*, précise le rapport de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

● **Prise en charge.** Un recensement est en cours dans le cadre des plans d'action régionaux mis en place par Simone Veil en avril 1995. Les dernières données disponibles datent de 1992. Cette année-là, 1 989 enfants et adolescents autistes étaient accueillis dans des établissements d'éducation spéciale, 1 871 fréquentaient des services de psychiatrie infanto-juvénile et 71 bénéficiaient de services de soins et d'éducation spécialisée à domicile. 2 170 adultes autistes étaient en outre pris en charge dans des établissements médico-sociaux et 1 042 en secteur psychiatrique.

Le « geste d'amour » d'une mère qui tua sa fille pour la délivrer

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial



PROCÈS

Un parent, un instituteur pourraient le dire. L'avenir se lit dans le regard des enfants qui grandissent et qui jouent. Jeanne-Marie Préfaut, cinquante-deux ans, le sait, elle qui éleva cinq filles et enseigna à l'école primaire et au collège pendant vingt-deux ans. Mais, il y eut Sophie, et ce regard fuyant dans lequel on ne trouva que mystères. Sophie, la petite quatrième, l'enfant autiste. *« Avec Sophie, il fallu faire des deuils successifs*, explique-t-elle. *Le deuil du CP, de la lecture et de l'apprentissage de l'écriture. Sa petite sœur grandissait et Sophie ne grandissait pas de la même façon. »*

Accusée digne au visage grave, Jeanne-Marie Préfaut a des mots simples et émouvants pour exprimer le douloureux chemin qui l'a menée, ce mardi 20 février, face aux jurés de la cour d'assises de l'Hérault. *« On s'était dit que cela finirait par se calmer. Mais il a fallu faire aussi le deuil de l'adolescence. Alors, les crises ont commencé. Sophie a été soignée à l'hôpital. Tant qu'elle était enfant, elle a été traitée humainement. Il y avait des éducateurs, un travail, un projet, jusqu'à ses dix-huit ans. Mais après dix-huit ans, un autiste, en France, n'a d'autre choix que d'aller en hôpital psychiatrique. Et là, il est enfermé, il peut crier, hurler. Il reste seul. En 1992, Sophie est restée quatre mois à l'hôpital de la Colombière sans être aidée. Ce fut ça le drame. »*

Comme on tue une part de soi-même, Jeanne-Marie Préfaut a donné la mort à sa fille Sophie, vingt-trois ans, le 7 août 1994. Elle lui avait promis de ne plus la renvoyer en hôpital psychiatrique en cas de nouvelle crise. Une voiture qui roule sur des chemins de terre, sa fille sur la banquette arrière, endormie par une forte dose de Théralène, puis un flot de paroles douces en appliquant la main droite sur la bouche, et la main gauche sur les narines : ces gestes de mort, expliquera-t-elle au juge d'instruction, furent pour elle un *« geste d'amour »*. Jeanne-Marie Préfaut comparaît pour *« assassinat sur personne vulnérable »*. Le jour du meurtre, elle s'était rendue d'elle-même à la police. Elle avait été écrouée un mois et demi.

Le président Daniel Duchemin a souhaité que la cour et les jurés découvrent précisément ce qu'est l'autisme, avant d'en venir mercredi aux faits. Un expert dresse un bref exposé. Un « Envoyé spécial » de France 2 consacré au sujet est diffusé sur deux téléviseurs. Lorsque des corps tordus de jeunes adultes détenus en hôpital psychiatrique apparaissent, Jeanne-Marie Préfaut se mord les doigts. Une voix assène *« on ne veut plus mettre nos enfants en hôpital psychiatrique »* ; son visage se tord.

Vingt-trois années de dossiers médicaux défilent alors sous les yeux, souvent embués, des jurés. Vingt-trois années de souffrances tout juste esquissées, mais si présentes dans la chair des parents d'enfants autistes venus témoigner leur soutien, par leur présence.

ÉTAT FUSIONNEL

La litanie des maux scellés dans le dossier de Sophie Préfaut se suffit à elle seule : autoagressivité, insomnies, mutisme, troubles du comportement, énurésie, encoprésie, épilepsie, catatonie... Un médecin expert évoque *« les effets paradoxaux des neuroleptiques »*, qui ont aggravé l'état de santé de la malade, puis son séjour au service psychiatrique de la Colombière, en 1992 : *« Les électrochocs, on les a faits parce qu'on ne savait plus quoi faire... »* L'autisme de Sophie Préfaut, dit-il, était *« particulièrement grave »*. *« Elle était destinée à une lente et progressive dégradation. »*

Plusieurs experts notent l'état fusionnel qui reliait l'enfant à la mère. *« L'autisme, quelque part*, avance l'un d'eux, *c'est contagieux. On se met à fonctionner bizarrement avec le malade ; on forme un véritable duo où on est seul à croire qu'on peut l'aider, le comprendre. »* Mme Préfaut ne dément pas. Depuis 1985, l'institutrice avait quitté son travail pour s'occuper corps et âme de sa fille, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, couchant sur un matelas au pied de son lit. *« J'ai l'impression d'avoir vécu en couple une véritable histoire d'amour »*, dit-elle. Dans la famille, Sophie était devenue *« le centre du monde »* et l'autisme un engagement : son mari, professeur de médecine à Montpellier, était vice-président de l'association Sésame-autisme.

Aux experts-psychiatres, le président Duchemin pose la même question, que suggère implicitement le geste de l'accusée : l'institution médicale est-elle à mettre en cause ? Les réponses tombent, constantes : *« Il n'existait pas de structures adaptées au cas de Sophie »*, plaçant ainsi au centre du procès le problème de la prise en charge des adultes autistes. *« Une fois, j'ai voulu voir sa chambre*, venait de témoigner peu de temps auparavant Jeanne-Marie Préfaut. *Par terre, il y avait un matelas et un plastique par dessus. C'est là que vivait ma fille... J'ai trouvé Sophie accrochée aux barreaux de sa chambre. Vous ne pouvez pas imaginer... Pour moi, c'était la prison. C'est pour cela que je n'ai pas voulu qu'elle y retourne. C'est pour cela que j'ai voulu prendre sa place. »*

Jean-Michel Dumay

Le parquet estime que le livre du docteur Gubler peut être remis en vente

LA COUR D'APPEL de Paris, présidée par Myriam Ezraty, décidera le 13 mars s'il y a lieu d'infirmer l'ordonnance de référé du 18 janvier interdisant aux éditions Plon de poursuivre la vente du livre du docteur Gubler, *Le Grand Secret*. Diffusé à 40 000 exemplaires avant la décision, l'ouvrage est essentiellement consacré à la découverte du cancer de François Mitterrand en 1981, à son évolution et à son traitement. Aussi, le magistrat de référé saisi par la famille de l'ancien président avait fondé son ordonnance sur la violation du secret professionnel et sur une *« intrusion particulièrement grave dans l'intimité de la vie privée familiale du président Mitterrand »*.

Pour l'éditeur, l'ordonnance constituait avant tout une atteinte à la liberté d'expression. Toutefois, Xavier de Bartillat, directeur général des éditions Plon, décidait de se donner le *« temps de la riposte »*, constatant qu'au lendemain de la décision le contexte judiciaire ne lui était *« pas favorable »*. L'éditeur a donc attendu quelques semaines avant de formaliser son appel. La position du parquet général tendrait à lui donner raison.

TROUBLE « CONSOMMÉ »

Si, devant le juge des référés, le représentant du parquet s'était montré favorable à la cessation de la diffusion de l'ouvrage, son homologue devant la cour d'appel n'a pas eu le même regard. Considéré comme *« indivisible »*, le parquet a néanmoins évolué puisque aujourd'hui l'avocat général, Brigitte Gizardin, estime que le trouble créé par la diffusion de l'ouvrage *« est consommé »*. En conséquence, le dommage subi par la famille de l'ancien président de la République pourrait être réparé non par la saisie, mais par le versement de dommages et intérêts qui seraient éventuellement attribués par un tribunal civil. Selon le magistrat, la consommation du trouble résulterait non seulement des 40 000 exemplaires distribués, mais de la diffusion du livre sur le réseau Internet, réalisée au lendemain de la saisie, ainsi que des extraits diffusés dans la presse et des commentaires qui les ont accompagnés. En se prononçant ainsi, l'avocat général entrouvre la porte à une décision de compromis selon laquelle le juge des référés aurait eu raison en son temps, mais les événements survenus depuis permettraient de le désavouer avec une certaine courtoisie.

Dans le même esprit, Me Paul Lombard, au nom de la Fédération française de la presse et de la Fédération des magazines d'information, avait souligné que l'ordonnance était *« frappée du sceau de l'émotion »*, avant de dénoncer *« un secret qui n'en est plus un »*. De son côté, le bâtonnier Mario Stasi, pour les éditions Plon, voulait bien admettre qu'au moment de la publication *« certains ont pu être choqués »*, tout en ajoutant : *« Mais le temps a passé... »* Ces dernières appréciations et la brève intervention de l'avocat général furent cependant les seuls éléments nouveaux d'un débat ressemblant trait pour trait à l'audience de référé. On plaida seulement plus longtemps, en évoquant une fois de plus la liberté d'expression et le cas particulier de la maladie d'un chef de l'Etat qui ne serait pas soumise aux contraintes du respect de la vie privée. *« Avec le décès du président, on est entré dans l'Histoire, et l'Histoire requiert la vérité »*, insistait Me Bernard Cahen, conseil de l'éditeur.

VIOLATION DU SECRET MÉDICAL

Seul contre une foule d'avocats, ignorant encore que le parquet général se joindrait à eux, Me Georges Kiejman, conseiller de la famille Mitterrand, lutta bec et ongles pour obtenir la confirmation de l'ordonnance, *« Ce n'est pas le procès de la presse »*, tonna à plusieurs reprises l'avocat, en rappelant qu'il n'avait poursuivi aucun article de journal et que seul l'ouvrage écrit par le médecin personnel de François Mitterrand était en cause. Il insista donc sur l'indiscutable violation du secret médical. Puis, mû par un pressentiment, il raillait l'attitude de ceux qui s'abritent derrière les multiples divulgations du *Grand Secret* en la comparant à une épidémie de choléra qu'on refuserait d'enrayer au prétexte que le mal est déjà fait. Aussi, il figeait la situation à l'instant où l'ordonnance fut rendue en demandant à la cour : *« Vous allez constater l'existence d'un trouble auquel il a été mis fin. »*

Maurice Peyrot

L'Etat devra indemniser l'ancien propriétaire du tableau de Van Gogh « Jardin à Auvers »

La Cour de cassation confirme le montant de 145 millions de francs de dommages-intérêts à M. Walter

La première chambre civile de la Cour de cassation a rejeté, mardi 20 février, les pourvois formés par l'Etat et par Jean-Jacques Walter dans l'affaire du tableau de Van Gogh *Jardin à Auvers*. Ainsi est confirmé le jugement en appel qui condamnait l'Etat à verser des dommages-intérêts à M. Walter après un arrêté de classement de ce tableau pris par le ministère de la culture en 1989 pour en empêcher l'exportation.

JEAN-JACQUES WALTER l'a finalement emporté dans la longue bataille judiciaire qui l'opposait, depuis des années, à l'Etat français responsable du classement d'un tableau de Van Gogh, *Jardin à Auvers*, ayant longtemps appartenu à sa famille. En rejetant, mardi 20 février, les pourvois formés par l'Etat et par l'ancien propriétaire du tableau, la première chambre civile de la Cour de cassation a confirmé l'arrêt de la cour d'appel de Paris, du 6 juillet 1994. La cour d'appel condamnait l'Etat à payer 145 millions de francs de dommages-intérêts à la famille du plaignant, qui est le petit-fils du grand collectionneur d'art Jean Walter, dont la collection se trouve au musée de l'Orangerie, à Paris.

Le paiement de cette somme représente la contrepartie du préjudice causé par l'arrêté de classement du tableau, pris le 28 juillet 1989 par Jack Lang, alors ministre de la culture. Cette décision avait pour effet d'interdire son exportation et sa vente sur le marché mondial, à un prix beaucoup plus élevé que sur le marché français. En 1992, *Jardin à Auvers* avait finalement été vendu pour 55 millions de francs au banquier parisien Jean-Marc Vernes. Sa valeur sur le marché international était alors estimée à 300 millions de francs.

Se fondant sur une loi de 1913, qui prévoit le classement et l'indemnisation, M. Walter avait demandé réparation à l'Etat. Mais ce dernier, se fondant sur une loi du gouvernement de Vichy, en date du 23 juin 1941, refusait toute indemnisation. Il s'opposait au principe même d'une réparation, estimant qu'à défaut de classement d'office le ministre de la culture aurait pu, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, interdire l'exportation de l'oeuvre, créant un préjudice identique mais non indemnisable.

Dans un premier temps, le tribunal d'instance du premier arrondissement de Paris avait condamné l'Etat à payer 422 millions de francs à M. Walter. Le Trésor avait fait appel en demandant la suspension de l'exécution provisoire du jugement. En juillet 1994, la cour d'appel de Paris avait tranché en faveur de M. Walter, tout en limitant l'indemnisation à 145 millions de francs. L'Etat avait alors formé un pourvoi en cassation. Jean-Jacques Walter, qui reprochait à la cour d'avoir réduit le montant des réparations, avait fait de même.

INDISPENSABLES COLLECTIONNEURS

Dans son arrêt, la première chambre civile justifie son rejet du pourvoi du Trésor en soulignant que : *« Le refus d'autorisation d'exportation notifié à M. Walter en octobre 1989 se fondait sur la seule mesure de classement d'office du tableau (...), qui ouvrait droit à indemnisation. »* En ce qui concerne le pourvoi de M. Walter, elle considère que la cour d'appel a *« légalement justifié sa décision en fixant le point de départ des intérêts de l'indemnité allouée à la date de la signification de sa décision »*. La cour rappelle que *« les juges du second degré ont procédé (...) à l'évaluation du préjudice subi par M. Walter, en comparant le prix de vente du tableau en France avec ceux d'autres œuvres comparables à l'époque du classement sur le marché international de l'art »*.

Jean-Jacques Walter, que nous avons joint mardi soir, considère d'abord la décision de la cour comme une *« victoire des citoyens sur les agissements de l'Etat »*. Il espère qu'elle aura *« une influence bénéfique sur le marché de l'art français, qui a le plus grand besoin d'être revitalisé »*. Selon M. Walter, *« le marché français de l'art, qui représentait 60 % du marché mondial en transactions entre 1920 et 1940, est tombé aujourd'hui à moins de 10 % »*. M. Walter estime encore que, *« pour avoir des artistes productifs, il est indispensable que les pouvoir publics permettent aux collectionneurs d'investir »*. De ce point de vue, le jugement rendu mardi lui paraît *« encourageant »*.

L'affaire du *Jardin à Auvers* avait pris, en 1994, une autre dimension avec les « révélations » faites à Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la cour d'appel de Rennes, par Jean-Jacques Walter. Selon ce dernier, les tractations suscitées par le classement du *Jardin à Auvers* entre avocats, intermédiaires et responsables du ministère de la culture auraient donné lieu à des tentatives de chantage et de corruption. M. Walter était allé jusqu'à mettre en cause deux anciens ministres de la culture, MM. Jack Lang et François Léotard (*Le Monde* des 10 février et 31 mars 1994). Des accusations fermement démenties par les intéressés.

Roland-Pierre Paringaux

COMMENTAIRE

NOUVELLE DONNE

L'Etat est donc condamné par la justice à payer une forte indemnité à l'ancien propriétaire du *Jardin à Auvers*. Cette obligation ne se reproduira plus, puisque la législation concernant la circulation des biens culturels en Europe a été totalement modifiée. Depuis le 1er janvier 1993, l'Union européenne constitue un espace au sein duquel les marchandises circulent librement. Certains biens sensibles peuvent néanmoins être soumis à des restrictions : parmi ceux-ci, les biens culturels.

Ces derniers sont divisés en quatorze catégories (objets archéologiques, peintures, photos, meubles, collections scientifiques, etc.). Chaque catégorie est affectée d'un double seuil – financier et temporel – au-dessous duquel les objets circulent sans restriction : ainsi les tableaux estimés à moins de 150 000 écus (environ 1 million de francs) et de moins de cinquante ans d'âge. Au-delà, les objets sont astreints à une demande de certificat. Celui-ci est valable cinq ans. S'il est refusé, l'Etat doit dans les trois ans ans, soit racheter l'objet, soit le classer « trésor national », ce qui l'empêche de sortir du territoire. Mais, dans ce cas, le propriétaire est indemnisé. Si, les trois ans passés, aucune décision n'est prise, l'Etat doit délivrer le fameux certificat de sortie.

Ce dispositif a été critiqué par Françoise Cachin, directrice de la direction des Musées de France (DMF). Celle-ci estime que la défense du patrimoine se trouve désormais confondue avec l'obligation d'acheter, alors que les moyens dont dispose la DMF (autour de 150 millions de francs) sont notoirement insuffisants.

Emmanuel de Roux

La cour d'appel de Montpellier aggrave les peines infligées à deux manifestants

MARDI 20 FÉVRIER, deux mois après les manifestations de décembre, la cour d'appel de Montpellier (Hérault) a décidé d'aggraver les peines infligées à deux manifestants. La cour a alourdi la première condamnation, en flagrant délit, à douze mois de prison ferme, de l'étudiant en sociologie Aurélien Berthet, en la portant à quinze mois ferme. Le substitut général, Jean-Claude Plantard, avait requis dix-huit mois ferme. La même peine a été prononcée à l'encontre de Patrick Hardy, initialement condamné à six mois. Trois autres manifestants ont vu leurs peines alourdies elles aussi (de dix à quinze mois ferme). Cinq, enfin, ont vu leurs condamnations confirmées, y compris l'un d'entre eux, qui a toujours soutenu n'avoir été que de passage sur les lieux, ce qu'avaient confirmé des témoins. Devant le palais de justice, mardi 20 février, une cinquantaine de jeunes gens ont exprimé leur colère devant une telle sévérité.

Aurélien Berthet est actuellement incarcéré dans une cellule déjà occupée par des condamnés pour viol. Les six pantalons qu'il avait dérobé dans une vitrine cassée le 5 décembre dernier par une chaude soirée d'après-manif, lors du mouvement social anti-Juppé de décembre, font ainsi figure d'objet d'un délit gravissime. Comme, déjà, en première instance, où la peine prononcée, exceptionnellement lourde, avait choqué une partie de l'opinion de Montpellier. Au tribunal, en effet, treize autres marginaux s'étaient vu condamnés à des peines d'emprisonnement ferme. L'unique étudiant, Aurélien Berthet, avait écopé de la condamnation la plus lourde. Un comité de soutien vite constitué réunit à Montpellier plus de six mille signatures condamnant certes les violences – jets de pierre sur les forces de l'ordre, présences de boulons dans les musettes –, mais protestant contre des sanctions aussi lourdes.

Fin janvier, les neuf trublions, transférés à l'audience précédente directement du tribunal à la maison d'arrêt, et qui avaient fait appel du premier jugement, quittèrent leur cellule pour comparaître, bras menottés dans le dos, devant la cour d'appel. Leurs proches, les avocats de la défense ou d'autres, simples citoyens épris de justice, espéraient pourtant que, loin des feux de l'actualité, dans une France redevenue paisible, les humeurs seraient enclines à plus d'apaisement.

SURPRENANT PARQUET

« Pourquoi une plus grande sévérité à Montpellier qu'à Bordeaux saccagé par les commerçants [et artisans, de la CDCA] *ou à Nantes victime d'incidents tout aussi sérieux ? »*, s'est interrogée la défense, qui a également rappelé des propos du procureur général de Montpellier lors de la récente audience solennelle : *« Le rôle des juges n'est pas d'apaiser les conflits sociaux, mais de dire le droit. »* Allait-on vers l'apaisement ? Parlant le dernier devant la cour, le substitut général Plantard a surpris tout le monde en requérant des aggravations de peine pour deux des coupables, dont Aurélien. Quelle mouche avait donc piqué le représentant du parquet, qui, lui-même, à l'audience de décembre, avait trouvé la sanction de première instance un peu lourde ? C'est qu'entre-temps il avait eu le loisir d'examiner le dossier, expliqua-t-il en substance.

Pail Alliès, doyen de la faculté de droit de Montpellier, un des signataires de la pétition en faveur d'Aurélien et de son collègue, a de nouveau confirmé son indignation. *« Dans la fièvre d'une manif, on se paye le goût du frisson que l'action ne procure plus aussi facilement. Alors, bêtement, on se le fait son cinoche,* témoigne de son côté Agnès, jeune cousine d'Aurélien. *Un an de prison à vingt-quatre ans, c'est cher payé ! La paix civile revenue, tout le monde s'en fout. Lui, il apprend vite le prix des choses. L'espoir pointe le bout de son nez. on suppute déjà sur sa sortie. Allez, au mieux en mars, au pis en juillet. Sincèrement, j'aimerais connaître l'homme qui en appel a demandé dix-huit mois. »* Mardi 20 février, le châtiment est tombé.

Danielle Rouard

Des mesures contre la violence à l'école seront annoncées dans trois semaines

LE PREMIER MINISTRE a réuni, mardi 20 février, une table ronde sur la violence à l'école. Etaient conviés les syndicats d'enseignants, les chefs d'établissement, les personnels administratifs, les enseignants et six ministres, dont François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, Eric Raoult, ministre délégué chargé de la Ville et de l'intégration et Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur. Des mesures concrètes seront annoncées dans trois semaines, a précisé Alain Juppé. L'intrusion d'éléments extérieurs dans les établissements devrait faire l'objet de contraventions. La carte des zones d'éducation prioritaires (ZEP) pourrait être revue.

Pour sa part, François Bayrou a simplement insisté sur *« les moyens supplémentaires »* à engager dans les zones difficiles. Par ailleurs, un père d'élève qui avait frappé, le 5 février, le proviseur adjoint du lycée Joliot Curie d'Aubagne (Bouches-du-Rhône)a été condamné, mardi, à six mois d'emprisonnement dont cinq avec sursis et 6 000 francs d'amende par le tribunal de grande instance de Marseille.

DÉPÊCHES

■ **SANS-ABRI : une femme âgée d'une trentaine d'années,** dont l'identité n'a pas été établie, est morte de froid mardi 20 février à Bruay-Labussière (Pas-de-Calais). Ce décès porte à neuf le nombre connu de morts par hypothermie en France depuis le début de l'hiver. *Dans la capitale, les moyens du SAMU social (numéro vert : 05-306-306)* ont été renforcés, mardi soir, en raison des intempéries.

■ **JUSTICE : Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA),** a été entendu au titre de témoin, mardi 20 février, par la brigade financière de Paris, dans l'enquête concernant les liens financiers de Gérard Longuet avec Radio Nostalgie. M. Longuet a été mis en examen dans le cadre du dossier sur le financement occulte du PR, ainsi que pour des abus de biens sociaux concernant des sociétés personnelles. Il avait acheté, puis revendu trois ans plus tard, à la Générale Occidentale, des parts minoritaires de Radio Nostalgie, dont RMC est l'actionnaire majoritaire. Hervé Bourges était alors directeur général de RMC.

■ **ARC : le nouveau président de l'Association pour la recherche contre le cancer (ARC), a indiqué,** mardi 20 février, que de nouveaux documents comptables avaient été récemment découverts. M. Lucas a par ailleurs déclaré que *« globalement, les administrateurs sont d'accord sur les critiques formulées par la Cour des comptes »*. Les réponses de l'ARC devrait être publiée prochainement au *Journal officiel*, en même temps que l'intégralité du rapport de la Cour des comptes.

■ **FRONT NATIONAL : un attentat a été commis contre une permanence** du FN située dans les quartiers nord de Marseille, mercredi matin 21 février. Cet acte, qui n'a provoqué que des dégâts légers, a été revendiqué auprès de l'AFP par un groupe *« Franc tireur partisan unité combattante Missak Manouchian »*. *« Un an après la mort d'Ibrahim Ali, nous avons décidé cette action pour que l'on pense que les principaux responsables sont toujours en liberté »*, a déclaré le porte-parole de ce groupe. Le 21 février 1995, Ibrahim Ali, un lycéen de 17 ans, avait été mortellement atteint par une balle tirée par un commando de trois hommes, dont un militant du Front national.

■ **POLICE : le commissaire Patrick Rougelet a été révoqué** de la police, le 15 février, par le conseil de discipline. M. Rougelet avait été suspendu à la suite d'une enquête de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) portant sur une « officine » informelle composée de policiers. Ces fonctionnaires sont soupçonnés d'avoir organisé une entreprise de manipulations visant notamment certains responsables policiers (*Le Monde* des 17 et 26 octobre). Une information judiciaire a été ouverte.

■ **AFFAIRE SCHULLER : l'avocat général près la cour de cassation** a requis, mardi 20 février, la cassation partielle d'un arrêt de la cour d'appel de Paris, rendu le 8 février 1995, annulant les écoutes téléphoniques mises en œuvre par la police pour confondre le docteur Maréchal, beau-père du juge Halphen, soupçonné d'extorsion de fonds à l'encontre de Didier Schuller. Ce dernier s'était pourvu en cassation, de même que le parquet général. L'avocat général a estimé que les écoutes étaient illicites, mais que la chambre d'accusation, qui estimait qu'il y avait *« provocation »*, n'aurait pas dû annuler tous les actes de la procédure.

■ **AFFAIRE SCHULLER (suite) : Patrick Balkany,** député (RPR) des Hauts-de-Seine, a démenti les informations publiées par *Libération*, mardi 20 février, selon lesquelles la société de négoce en vins qu'il vient de créer emploierait Didier Schuller en Israël (*Le Monde* du 21 février). M. Balkany a annoncé son intention d'attaquer en justice le quotidien, et expliqué que sa société n'avait *« aucune activité à l'étranger »*.

HORIZONS

REPORTAGE

Kaboul, meurtrie et pathétique

Après dix-sept ans de guerre ininterrompue, la capitale afghane est ravagée. Les affrontements entre moudjahidins, alliés hier et ennemis aujourd'hui, aggravent les souffrances d'une population civile réduite à l'état d'éternelle victime

UNE odeur tenace de brûlé flotte dans l'appartement glacial de Maliha, où des toiles de plastique remplacent les vitres. La « salle à manger » est inutilisable, un obus ayant traversé le mur. Une pièce est condamnée, la chambre commune est protégée par un rideau et l'ameublement du « séjour » se limite à un linoléum jaunâtre garni de quelques coussins. Pas d'électricité, pas de chauffage, pas d'eau. A Kaboul, où la température peut descendre à – 20 degrés en hiver, un million d'habitants sont logés à la même enseigne. Ici, c'est Kaboul, mais on dirait Moscou : un immeuble de « Micro-rayon », quartier d'architecture soviétique qui fut le ghetto de la nomenklatura communiste. Entre les décombres de la guerre, la saleté des arrière-cours et le linge aux balcons, la tristesse le dispute à la laideur.

Maliha a dix-neuf ans. Elle porte la longue, sévère et noire robe islamique. Maliha a de la chance : son travail d'employée pour une ONG occidentale lui permet de gagner 100 dollars par mois, une fortune. Maliha est courageuse, parce que, après avoir fait le ménage et servi le thé, elle trouve encore le temps de s'enfermer dans une petite pièce attenante au bureau où, solitaire, elle apprend à taper à la machine et s'initie à l'anglais. Le malheur, Mahila connaît : *« J'habitais le quartier de Chelsetoun,* se souvient-elle ; *il y a trois ans, une roquette s'est écrasée sur ma maison. Le plafond nous est tombé dessus et je me suis réveillée à l'hôpital. Par la suite, j'ai appris que mon père, ma mère et quatre de mes frères et sœurs avaient péri dans le bombardement. »*

Recueillie par sa tante, elle finira, après maintes aventures, par trouver ce logement, où elle vit aujourd'hui avec ce qui lui reste de famille – un frère de sept ans au regard halluciné et une sœur de quatorze ans, fraîche et vive. *« Un lointain parent nous a prêté de l'argent et me propose d'oublier cette dette, si j'accepte de le laisser épouser ma sœur. Mais je ne veux pas. Il a cinquante ans et elle commence à peine l'école secondaire. » « Maintenant, en Afghanistan, on est prêt à vendre n'importe quoi, n'importe qui, même sa sœur. »*

La vie de Maliha se conjugue avec la guerre. « Micro-Rayon numéro un » est situé le long de la rivière Kaboul, qui délimita un temps la ligne de front de l'un des nombreux conflits qui ont ensanglanté l'Afghanistan postcommuniste, depuis que l'écroulement, en 1992, du gouvernement ex-pro-soviétique a donné le signal du départ de la guerre entre les anciens combattants de la *« guerre sainte ».* Il y a deux ans, le seigneur de la guerre ouzbek Rachid Dostom, lui-même ancien communiste tardivement rallié aux moudjahidins, se rebella contre Ahmad Shah Massoud, héros de la résistance et actuel chef militaire d'un pouvoir entre parenthèses, qui ne contrôle pas plus d'une demi-douzaine des trente provinces afghanes. A l'époque, des centaines d'obus ont plu sur Micro-Rayon.

Née en 1977, un an avant le coup d'Etat communiste, Mahila est trop jeune pour se souvenir – et pour se soucier – de cette époque où les Afghanes de la bourgeoisie se promenaient en jupe et en veste de cuir dans un Kaboul « libéral ». *« Ma famille était très conservatrice. Je suis musulmane, je porte le voile et ça ne me dérange pas. Si je ne suis pas mariée, c'est parce que j'ai charge de famille. A Kaboul, on pense avant tout à survivre et à manger. »* Certes, si elle avait le choix, Mahila quitterait la ville, mais la question ne se pose pas : les plus riches ont fui, les moins riches et les plus pauvres sont restés. Et qu'importe, au fond, les obus qui s'écrasent, à intervalles plus ou moins réguliers, qu'importe la possibilité d'une victoire des talibans, ces « étudiants-soldats » qui veulent imposer une société encore plus islamique, où les femmes ne pourront ni travailler ni étudier. Qu'importe, pour le moment, puisque, aujourd'hui, Mahila a *« peur, la nuit, si le vent souffle dans les rideaux de plastique et si quelqu'un frappe à la porte ».*

A Micro-Rayon, les façades sont lézardées, les rues sont jonchées de débris, les vitres sont brisées. Le reste de la ville – pour moitié, au moins –, c'est Berlin en 1945 : une enfilade de quartiers aux maisons pliées sous les bombes, aux murs grêlés de balles, aux avenues dévastées où patrouillent des hommes en armes. 25 000 personnes, au moins, ont péri ici depuis le début de la guerre civile. Sans compter les années de présence soviétique et de résistance anticommuniste, qui auraient coûté la vie à plus d'un million d'Afghans...

> « On a le choix entre la peste et le choléra : les « modérés » de Kaboul ou les extrémistes du front sud. Entre les deux, je préfère évidemment les « modérés » car, entre deux maux, il faut choisir le moindre »

Bientôt dix-sept ans de guerre ininterrompue, mais Kaboul n'a jamais autant souffert que depuis la fin du régime communiste du « docteur » Najibullah, en avril 1992. Avant, c'étaient les moudjahidins qui envoyaient leurs obus sur la capitale. Il y avait des jours avec, des jours sans. Mais Kaboul vivait ; on allait au cinéma, au restaurant, on buvait du thé dans les *tchaikhannas* assis sur les tapis, on complotait dans le secret des jardins intérieurs, tout en se méfiant des agents omniprésents de la police politique. Les diplomates comptaient le nombre de roquettes en buvant de la bière au club de l'ambassade britannique ou au bar des Nations unies. *« Nous étions plus heureux sous les communistes »*, affirment en chœur les Kaboulis, qui, dans leur écrasante majorité, n'aimaient pas plus les communistes qu'ils ne semblent apprécier aujourd'hui les « islamistes » au pouvoir. Ce qui ne les empêche pas de conspuer ces barbus qui campent à leurs portes, les « étudiants-soldats » d'un autre âge venus imposer aux musulmans « modérés » de l'actuel gouvernement un ordre islamique encore plus strict et, de surcroît, vide de tout projet politique. Les frères ennemis de l'Afghanistan « libéré » règlent leurs comptes : depuis 1992, il n'y a plus que des moudjahidins, autrement dit des chefs de factions qui n'ont cessé de s'affronter, avec pour enjeu déclaré le contrôle de Kaboul, cette ville dont un dicton disait jadis qu'elle ne pouvait être que *« le trône ou le cercueil ».*

Aujourd'hui, il n'y a presque plus de *tchaikhannas* ; quelques restaurants subsistent, les cinémas restent ouverts. Kaboul survit encore, s'habituant aux obus et à d'épisodiques bombardements aériens qui visent le centre nerveux de la capitale, le palais présidentiel. Aujourd'hui, il y a plus de jours « avec » que de jours « sans ». *« Les roquettes, on s'y fait »*, commente d'un haussement d'épaules une charmante femme médecin aux lèvres fardées de rouge et au voile léger masquant mal une chevelure abondante.

Les ruptures d'alliance, les retournements de veste et autres trahisons sont le lot quotidien de cette « guerre de quatre ans ». En résumé, le « commandant » Massoud, auréolé de son charisme de « Lion du Panshir », cette région d'où il lançait naguère ses offensives contre l'armée rouge, et qui dispose sans doute de l'armée la plus combative, la mieux équipée d'entre les factions de l'ex-résistance, est parvenu à se maintenir dans la capitale. C'est-à-dire à résister contre des ennemis dont certains furent des alliés, ennemis qui, eux-mêmes, se sont parfois combattus les uns les autres, avant de faire front contre lui et finir par s'opposer en bloc contre un ennemi commun, surarmé et dangereux, ces talibans, qui se sont emparés en un an de la moitié sud de l'Afghanistan.

CE qui donne aujourd'hui la situation suivante : le « gouvernement » de Kaboul est encerclé, au nord, au centre-nord et à l'est, par des adversaires eux-mêmes hostiles aux assiégeants du front sud, les talibans ou « étudiants-soldats », ces derniers ayant fait l'unanimité contre eux sans que leurs ennemis soient parvenus, entre eux, à une sorte de « paix des braves » à l'afghane...

« Tout cela est absurde. Je ne veux même plus parler politique. D'ailleurs, j'ai cessé d'écouter la radio. Je m'en moque. » Habib est professeur de français, habite à Kaboul depuis longtemps et a jugé plus prudent de se coiffer de la calotte musulmane, de se laisser pousser la barbe et de se vêtir du large pantalon et de la longue chemise traditionnelle. *« Je me déguise en moudjahidin »*, avoue en souriant ce diplômé du lycée français, obligé de travailler l'après-midi dans une station-service. *« On a le choix entre la peste et le choléra : les « modérés » de Kaboul ou les extrémistes du front sud. Entre les deux, je préfère évidemment les « modérés » car, entre deux maux, il faut choisir le moindre »*, ajoute Omar, un autre « déguisé », chimiste de profession.

Ecœurement d'une génération sacrifiée, éduquée à l'occidentale (ou à la soviétique) et désormais pétrifiée par ce règlement de comptes dont les principales victimes sont civiles. Ecœurement aussi d'une population assiégée, alors que les ennemis du gouvernement bloquent les voies d'accès selon leur bon plaisir, provoquant une inflation galopante. *« Jamais nous n'avions été aussi pauvres »*, constate Habib. Les organisations internationales estiment que 80 % des habitants de la capitale afghane vivent aujourd'hui dans *« des conditions difficiles »*, tout en excluant le risque de famine.

Le long de la ligne de front qui court à une dizaine de kilomètres au sud de la ville, parmi les décombres de ce qui fut une banlieue « chic », à l'ombre du palais royal en ruine de Daroulaman, la misère s'appelle Mohammed Jan. *« Si je vous montrais mon ventre, vous verriez bien que je n'ai pas mangé à ma faim depuis longtemps. Je ne me nourris que de pain sec et je bois du thé. C'est tout ce que je peux me permettre. Je ne partirai pas d'ici car seuls les riches ont pu s'enfuir. Alors, dans la journée, j'envoie ma femme et ma fille mendier dans les rues »*, raconte Mohammed, qui dit attendre *« la balle qui* [le] *tuera ».*

Il est 10 heures du matin, les premiers obus rythment le début d'une nouvelle journée de guerre aux portes de Kaboul. Derrière des chars enterrés et dans des casemates de fortune, les gouvernementaux se livrent à leur occupation quotidienne contre les talibans, dont les premiers chars – même type, même origine soviétique, puisque tout le monde a récupéré les armes de l'ancien ennemi russe – sont en position, quelques kilomètres plus au sud. *« Ils fument du haschich, alors ils se tirent dessus, au hasard »*, commente Mohammed. Non loin de là, campé devant des sacs de sable, le « soldat » Ammanullah – vieux treillis camouflé, tennis trouées, cheveux dans la figure – avoue dix-huit ans. Il en paraît quatorze et jure *« être prêt au sacrifice ». « Je n'ai peur ni de la mort ni de la blessure. Je n'ai peur de rien »*, dit-il, un peu trop fort et la voix cassée, comme s'il le criait à ses ennemis retranchés au pied des collines neigeuses, là-bas, dans une casemate qui ressemble à la sienne.

La pauvreté toujours : dans « Chicken Street », cette « rue du poulet » qui fut une étape obligée sur la route des Indes et déborde encore de victuailles – piles de boîtes de caviar et de jambon, légumes, viande –, Ghoulam, douze ans, balance à bout de bras sa vieille boîte de conserve où fume de l'encens. Contre quelques afghanis, le passant en renifle les effluves, destinés, selon la tradition locale, à éloigner le « mauvais œil ». Gueule de gavroche affublée d'une chapka aux oreillettes tombantes, pantalon rapiécé, un sourire mutin pour dire *« Oui, j'ai peur de la guerre »*, mais *« il faut bien que je marche dans les rues pour mon travail »*, Ghoulam empoche un demi-dollar par jour.

ABDUL aussi a peur. Il a toujours fait très attention. Et il s'en est finalement bien sorti. Il avait peur avant les communistes, mais il s'était pourtant laissé convaincre d'adhérer au parti. Après, il a eu si peur qu'il a renvoyé sa carte. Mais, au lendemain du coup d'Etat des « rouges », il a bien été obligé de rempiler : on lui proposait des études en Europe de l'Est et en Asie centrale soviétique. Il a passé l'essentiel des années de l'invasion russe à l'étranger. Il en a gardé quelques parchemins rédigés en cyrillique, des photos en compagnie de ses camarades d'autres démocraties populaires, des clichés en noir et blanc pris à Tachkent quand il faisait, à l'université, un exposé sous le portrait de Marx.

« Savez-vous que 90 % des anciens membres de la police politique travaillent pour le nouveau gouvernement ? », demande-t-il sur un ton de confidence. Ce n'est pas faux. *« Je n'ai jamais été communiste »*, ajoute-t-il. Difficile de savoir si c'est vrai. *« Dans ce pays,* ironise un ancien aristocrate, *je n'ai jamais rencontré ni un vrai communiste ni un vrai islamiste... » « Nous, les intellectuels, nous n'aimons pas le nouveau régime »*, assure Abdul. *« Bien sûr, les talibans, c'est encore pire, mais on ne peut, de toute façon, être d'accord avec aucun de ces musulmans fondamentalistes, modérés ou pas, au pouvoir à Kaboul ou non. Après tout, il y avait plus de liberté de la presse dans les anciennes années du pouvoir communiste... Serions-nous un pays musulman différent du Pakistan ou du Bangladesh, où des femmes peuvent devenir premier ministre ? »*

C'est l'heure de l'*iftar*, le moment de rompre le jeûne, en ce temps de ramadan qu'Abdul observe scrupuleusement. Son épouse dispose *kebabs*, fruits, raisins secs, pain, gâteaux et théière fumante. Derrière la fenêtre donnant sur les montagnes enneigées, le soir tombe doucement. Abdul a échappé à la « chasse aux sorcières ».

Il doit cette chance à son rang modeste dans la hiérarchie du parti. Abdul a encore peur, mais moins. Dans cette Kaboul absurde et pathétique, où les anciens communistes se déguisent en moudjahidins et où des moudjahidins livrent bataille à d'autres moudjahidins, Abdul, vrai-faux communiste, a réussi à préserver sa dignité : la preuve, assure-t-il, *« je ne me ferai jamais pousser la barbe ».*

Bruno Philip
Dessin de Maja

Le choix difficile *par* ★★★

ARMÉE de métier ou conscription ? Dans le débat qui s'est ouvert, personne, à notre connaissance, n'a abordé le problème essentiel : celui du recrutement, et tout spécialement celui des fantassins professionnels, qui resteront le plus grand nombre quels que soient les progrès et les besoins de la technique. *Ils* sont les seuls, à vrai dire, à garantir la permanence dans le temps et sur le terrain. Dans tous les conflits *ante*, la France s'est trouvée contrainte de renforcer les effectifs de ses personnels « fantassins » ; depuis 1915, où les régiments de cavalerie ont été mis à pied, jusqu'en 1956, où les aviateurs et les marins ont été transformés en fusiliers (Algérie).

Or, en France, en dehors de certaines catégories sociales, issues *plus généralement* des classes dirigeantes, le métier des armes n'a jamais attiré qu'un très petit nombre de jeunes gens. Sans la conscription, il n'a jamais été possible de satisfaire les besoins en effectifs exigés pour les opérations de guerre. Il a toujours été nécessaire de recourir aux étrangers. Dans l'armée royale, sur cent deux régiments d'infanterie, vingt-trois étaient étrangers : neuf allemands, onze suisses, trois irlandais. A Dien Bien Phu, les seize bataillons engagés (cinq bataillons parachutistes français et vietnamiens, six bataillons de Légion étrangère – dont deux paras –, deux bataillons *de tirailleurs algériens*, un bataillon de tirailleurs marocains, deux bataillons thaïs) ne comportaient aucune unité de Français d'origine. En revanche, jamais aucune armée étrangère n'a entretenu un régiment français.

Actuellement, nos formations engagées dans l'ex-Yougoslavie sont constituées, dans une forte proportion, de volontaires service long (VSL), qui ont souhaité, pour la plupart, rester avec leurs chefs et leurs camarades dans les unités désignées pour partir. Sans la ressource des appelés, il serait difficile de trouver les effectifs opérationnels nécessaires.

Pendant la guerre du Golfe, aux *journalistes leur demandant* pourquoi ils se trouvaient là, les GI de l'US Army répondaient finalement : *« Parce que c'est mon job »* ; les Français : *« Pour servir mon pays. »*

Il semble qu'on s'oriente vers le maintien d'un service national diversifié, où seuls les volontaires serviraient sous les armes. Il serait intéressant de faire un sondage parmi les appelés d'un contingent pour savoir combien choisiraient cette option s'ils en avaient le choix, fût-ce avec des avantages matériels importants.

A partir du moment où la défense du pays ne sera plus le devoir de tous les Français, quelles pourront être les motivations de ceux qui accepteront les risques et les servitudes du métier militaire ? Le goût de l'aventure ? Cela en tentera quelques-uns, mais il y a d'autres moyens de le satisfaire. L'avancement ? Les chances de s'élever dans la hiérarchie, déjà bien réduites, seront encore moindres dans une armée professionnelle. La proportion sous-officiers/hommes du rang engagés sera sûrement beaucoup plus faible qu'elle ne l'est aujourd'hui, surtout dans les grades supérieurs. L'apprentissage ou le perfectionnement d'une spécialité rentable dans le civil ? Cela ne *fournira pas les unités de combat* d'infanterie, aptes à se battre sur le terrain.

L'accès à des emplois réservés, dans la police, la poste, la SNCF, l'EDF ? Qui se sent en mesure de convaincre les syndicats d'ouvrir leurs rangs aux anciens militaires ? La solde et les avantages matériels ? On ne pourra donner moins que le revenu minimum d'insertion. Il faudra également que le droit au logement soit assuré, y compris pour les personnels mariés, comme dans la gendarmerie.

Quels seront les liens qui uniront l'armée à la nation, le soldat à ses chefs, pour que la désertion ne soit pas seulement justiciable des tribunaux de commerce pour rupture de contrat ? Fera-t-on prêter serment au président de la République ? Jurer fidélité sur le drapeau ?

Quels seront les liens qui uniront l'armée à la nation, le soldat à ses chefs, pour que la désertion ne soit pas seulement justiciable des tribunaux de commerce pour rupture de contrat ?

Fera-t-on prêter serment au président de la République ? Jurer fidélité sur le drapeau ? De toute façon, les armées apparaîtront, plus qu'aujourd'hui, comme l'instrument du président, que la Constitution désigne comme chef suprême des armées. En outre, rien ni personne n'empêchera l'autorité po*litique de leur faire assumer des* missions de maintien de l'ordre de deuxième catégorie (réquisitions de l'armée) comme aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

La rupture du contact social, déjà engagée avec l'abandon de plusieurs garnisons, ne pourra que s'amplifier avec la nécessité de créer des cités militaires dans des camps, comme aux Etats-Unis.

Enfin, il faudra une révolution de la pensée dans les classes intellectuelles, et notamment les médias, pour que notre jeunesse reçoive une image attirante de la profession militaire. Le service *militaire n'est qu'une compo*sante du service national, dont les missions de service civique l'emportent aujourd'hui sur celles réservées à la défense. Mais, en définitive, en subordonnant au volontariat le recrutement des combattants (civiques ou militaires), on fait entrer un facteur d'incertitude dans les moyens disponibles. Si nos décideurs n'en tiennent pas compte aujourd'hui, notamment dans la définition des missions des armées, nous courons le risque de voir nos forces (toutes catégories confondues) incapables de faire face sur le terrain aux exigences opérationnelles qui en découlent.

★★★ *Les signataires sont deux officiers généraux de haut rang tenus à l'obligation de réserve.*

Vers l'armée de métier

Suite de la première page

Nous devons, en revanche, répondre à de nouveaux risques qui échappent à notre dissuasion nucléaire, dont le rôle, nécessaire*ment plus silencieux qu'hier, sera* celui d'assumer une veille stratégique. Les crises se caractérisent par leur éloignement géographique de l'Hexagone, mais dans un monde de plus en plus interdépendant les risques d'escalade ne peuvent être ignorés, appelant notre intervention. La guerre du Golfe et celle de Bosnie constituent bien un révélateur cruel et exemplaire des défis qui nous attendent : la sécurité de la France se joue désormais dans notre contribution au maintien de la paix en Europe et ailleurs.

Cette nouvelle donne place la France devant un tournant historique. Depuis le mythe fondateur de Valmy, notre conscience nationale privilégie la défense aux frontières. Durant la guerre froide, la nature de la menace soviétique nous a conduits à l'actualiser sous la forme d'une *manœuvre dissuasive* aux abords du sanctuaire. Celle-ci perpétuait, à sa façon, une logique séculaire dans laquelle la conscription gardait son sens. En dehors de cette mission vitale, la stratégie d'action par la projection de forces revêtait un caractère secondaire.

C'est cette *logique qui s'inverse* aujourd'hui : la stratégie d'action devient au moins aussi importante que la stratégie de dissua*sion*. La question du service militaire prend ici tout son sens puisque les conscrits ne peuvent être engagés dans des conflits périphériques où la survie de la Nation n'est pas *en jeu*. *Dès lors*, la conscription est condamnée à l'anachronisme, contrariant l'organisation d'une armée appelée à se concentrer sur ses missions extérieures.

En ignorant cet état de fait, nous prendrions le risque de nous retrouver un jour paralysés par la contradiction entre une politique étrangère marquée par de larges *responsabilités en matière de sé*curité et un dispositif militaire focalisé, pour l'essentiel, sur la défense du sanctuaire national. C'est précisément l'erreur qui nous fut *fatale en 1940*.

Nous rejoignons là un impératif : l'outil de défense doit être en adéquation avec les objectifs de notre diplomatie, à l'ONU au service du droit et *de la stabilité* internationale, et dans le cadre de la construction européenne en matière de sécurité, où tout reste à faire, tant l'incertitude de nos partenaires domine. Ici, la volonté politique et militaire de la France ne se jugera plus à son seul statut de puissance nucléaire, mais à la crédibilité de ses armées organisées pour intervenir plus vite, plus fort et plus loin. Les Européens mesureront notre détermination à l'aune de leurs garanties opérationnelles : ils ne *lâcheront pas la* proie pour l'ombre, c'est-à-dire la suprématie américaine pour un dispositif de forces françaises et européennes qui demeureraient inadaptées aux nouvelles exigences de la sécurité internationale.

Alors rapporteur de l'armée de terre, *j'avais* proposé en octobre 1991 un plan de passage à une armée de professionnels. Il préconisait une transition sur cinq à six années, une réduction du format des forces, des conditions attractives de recrutement et une refonte structurelle de l'outil militaire.

J'avais alors dû essuyer un véritable tir de barrage. Pour l'essentiel, les critiques étaient de nature financière, bien qu'aucune étude sérieuse ne fût réalisée. Cette hostilité masquait mal, en réalité, *l'absence d'arguments de fond* : la question du service national restait passionnelle. Elle le demeure. La conscription a longtemps été l'âme de notre défense et l'expres*sion d'un projet de société. Cette* dimension républicaine ne peut être aujourd'hui totalement ignorée, d'où la nécessité de réfléchir au service civil. En revanche, le service *militaire, tel qu'il est ac*tuellement conçu, ne peut échapper à l'examen critique de notre stratégie, dont trois des principaux fondements sont désormais caducs : la menace continentale directe ; l'omniprésence américaine en Europe ; l'omnipotence du nucléaire.

Hier en lisière du jeu stratégique européen, notre pays est à l'heure actuelle contraint par les faits politiques et stratégiques de se recentrer.

C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les orientations affichées par le président de la République : politique nucléaire concertée ; rénovation de l'OTAN au profit du pilier européen ; professionnalisation de nos forces. Tous ces objectifs constituent les éléments cohérents d'une poli*tique de défense rénovée qui re*définira les termes de notre autonomie stratégique.

François Fillon

Nécessaire conscription

Suite de la première page

Le chef de l'Etat a des responsabilités considérables dans le domaine de la défense. La Constitution les lui accorde et personne ne les discute. Mais il n'a pas toutes les responsabilités.

L'utilisation de la jeunesse française à telle ou telle fin (et notamment sa participation à l'effort de défense) relève, dans toutes les démocraties, du Parlement. Je souhaite qu'aucune décision ne soit prise qui mettrait de côté l'éminente responsabilité du Parlement français.

Cette décision de maintenir ou de supprimer la conscription ne peut pas non plus raisonnablement être prise sans une étroite *concertation avec nos partenaires* européens. Les trois grands pays continentaux qui nous entourent, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne, ont maintenu un service militaire *de conscription jusqu'à la date* d'aujourd'hui. Mesure-t-on la difficulté politique dans laquelle ils seront placés si nous faisons l'économie de la réflexion commune nécessaire sur le type de défense européenne que nous souhaitons ? Il ne servirait à rien de se retrouver dans un mois à Turin pour évoquer une éventuelle politique de sécurité commune si nous n'avons pas, auparavant, consulté, écouté ou dialogué. Le contrat politique et moral qui nous lie à chacun de ces trois pays, à travers l'Eurocorps d'une part et les forces multinationales d'autre part, risque fort de n'être pas lu de la même façon *si nous ne procédons pas, avant la* décision, à cet échange de vues. Il s'agit là d'un de ces critères de convergence dont l'économie n'a pas le monopole.

La deuxième question est de nature plus politique. De politique intérieure d'abord. La majorité d'aujourd'hui est totalement identique à celle qui a voté en 1994 la loi de programmation 1995-2000. Quel est l'événement international qui lui permettrait aujourd'hui d'être moins vigilante, quant à la défense du pays, qu'elle ne le fut voici seulement quelques mois ? Les élections russes ? L'apaisement du monde islamique ? La mise au pas des *mouvements terroristes ? Je* souhaite simplement que l'on nous dise ce qui a changé dans le monde entre le mois de juin 1994 et le mois de *février* 1996. Le pays *a le droit de savoir si le regard* que l'on porte sur le monde qui nous entoure est fondamentalement différent de celui que portaient ensemble sur les bancs de l'Assemblée nationale et du Sénat les gaullistes, les centristes, les libéraux, les radicaux, les socialistes, voici quelques mois à peine.

Mais il est aussi un domaine politique qu'il convient d'aborder : la nécessité ou non de maintenir un système de conscription dont tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui qu'il souffre du seul défaut qu'il ne peut supporter longtemps : l'injustice.

J'ai la faiblesse de penser qu'à condition de le réformer profondément ce système présente pour la France la chance d'être pour beaucoup de jeunes l'ultime outil d'intégration avant le passage à la *vie professionnelle. Sa réforme*, le rendant plus juste, doit également l'ouvrir davantage à la formation civique et à la formation professionnelle, par le biais de *« contrats service long » propo*sés – en liaison avec la formation professionnelle des adultes – aux jeunes appelés. Dans la France d'aujourd'hui, se passer d'un ou*til d'intégration* et de *civisme*, d'un outil de formation professionnelle qui peut être facilement amélioré, c'est à mon sens prendre des risques inutiles.

Cette perspective n'est, en aucune manière, contradictoire avec la nécessaire évolution vers une professionnalisation accrue de *nos armées. Doit-on enfin* considérer que toute menace aux frontières européennes est définitivement écartée pour abandonner la conscription ?

Mettons un terme d'ailleurs dès maintenant à la sympathique utopie d'un service civil universel qui, par définition, devrait toucher à *la fois les jeunes garçons* et les jeunes filles. Comment justifier, aux yeux des principes généraux du droit, l'utilisation de la contrainte physique pour que chacun s'y conforme ? La Constitution et la Convention européenne des droits de l'homme nous autorisent-elles à imposer des sujétions et des atteintes à la liberté individuelle en dehors de la défense nationale, même élargie ? Comment faire supporter aux ministères civils un encadrement dont ils n'ont pas et n'auront pas les moyens ?

Je rappelle ici un simple chiffre : le nombre de postes ouverts aujourd'hui au service civil est de 50 000. Il s'agirait, dans l'hypothèse d'une généralisation (qui seule permet de respecter l'égalité de traitement), de 600 000 emplois environ. Et la réalité serait alors la suivante : soit nombre d'emplois proposés n'auront aucune consistance ou peu d'utilité, soit ils se substitueront aux emplois existants. La troisième réflexion est certainement la moins spectaculaire, mais probablement la plus importante. Quelles sont les missions que nous voulons confier à nos forces ? Comment traduisons-nous, pour la marine par exemple, notre statut de troisième puissance maritime du monde ? Quelle place accordons-nous aux départements et territoires d'outre-mer sous souveraineté française ? Avons-nous songé à cet outil exceptionnel qu'est, pour ces concitoyens d'autres continents, le service militaire adapté ? Quelle place accordons-nous à notre présence africaine dans la perspective d'une force interafricaine qu'il faudra bien mettre sur pied, et avec notre concours, sur ce continent ?

Dans la France d'aujourd'hui, se passer de la conscription, outil d'intégration et de civisme, de formation professionnelle, c'est, à mon sens, prendre des risques inutiles

Toutes ces questions devraient normalement précéder la décision et non pas la suivre. Toutes renvoient de façon lancinante à la distinction qui avait été faite par le Livre blanc dont la responsabilité m'avait été confiée par le premier ministre et que j'avais pré*senté au gouvernement en février* 1994 : intérêts vitaux, intérêts stratégiques, intérêts de puissance. Pourrions-nous espérer, au moment même où nous nous rassemblons autour de la *mémoire* de Clovis, ne pas changer de stratégie tous les deux ans ? Pourrions-nous respecter suffisamment la communauté militaire pour ne pas lui faire subir, à quelques mois d'intervalle, un effort d'adaptation sur lequel elle n'a ni le droit, ni les moyens de s'exprimer ? Pourrions-nous enfin considérer à sa juste valeur la jeunesse française et lui proposer de réfléchir avec autant de force à ses devoirs qu'à ses droits ?

Je forme le vœu que le débat qui s'ouvre nous permette de retrouver, avec nos partenaires européens, ce qui fait le fondement même d'une grande nation : une communauté de destin soudée par la volonté partagée de faire face aux périls.

François Léotard

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

L'islamisme, alibi des régimes répressifs

L'ISLAMISME A BON DOS. Parce qu'elles accusent d'extrémisme musulman et d'inféodation à l'Iran les opposants qui depuis plus d'un an réclament des réformes, les autorités de Bahreïn refusent de rétablir un Parlement dissous il y a vingt et un ans. Parce qu'il craint une propagation des thèses pures et dures de ses propres extrémistes, le gouvernement saoudien a obtenu de la Grande-Bretagne d'extrader leur principal porte-parole. Sous le prétexte de couper l'herbe sous les pieds des islamistes, l'Egypte n'hésite pas à tailler des lois sur mesure pour restreindre les libertés. Pour les mêmes raisons, l'homme *« du changement »* en Tunisie, le président Zine El Abidine ben Ali, a instauré un Etat policier qui se charge d'aplanir toutes les différences. Sans parler de l'Algérie où l'on parle d'*« éradiquer »* les islamistes.

D'un pays arabe à un autre, les droits des citoyens sont certes diversement respectés, mais tous les régimes ont dressé l'islamisme militant comme un épouvantail pour justifier des politiques répressives qui ne touchent pas les seuls activistes musulmans. Les pays occidentaux assistent sans protester à ce muselage de toutes les voix discordantes. C'est que les pouvoirs en place sont des régimes « amis », que les actes de violence auxquels se livrent les extrémistes musulmans leur font peur et aussi qu'en l'absence d'une solution évidente au problème, l'Occident préfère s'abriter derrière l'argument de la non-ingérence.

TERRORISME

En moins d'un mois, trois attentats à l'explosif ont visé deux établissements hôteliers de la capitale de Bahreïn, après une succession d'actes du même genre dans des centres commerciaux. *« Nous n'attendrons pas que le terrorisme fasse dans notre pays ce qu'il a fait en Algérie, en Egypte et au Liban »*, a commenté le journal officiel *El Ayam*. Il aurait pu ajouter qu'il aura fallu plus d'un an pour que l'Emirat en arrive à être le théâtre de telles violences ; quinze mois au cours desquels l'opposition a cherché en vain à faire entendre sa voix par des manifestations de rues ou dans les mosquées.

Les manifestants ont été arrêtés par centaines – cent quatre-vingts au cours du seul mois de janvier 1996 d'après les autorités, plus de deux mille, affirment des opposants. Le gouvernement accuse Téhéran d'être l'instigateur de ces troubles. Mais ces accusations – que les cinq partenaires de Bahreïn au sein du Conseil de coopération du Golfe ont faites leurs – laissent sceptique. Les faits parlent d'eux-mêmes : depuis qu'ils sont descendus dans la rue en décembre 1994, les manifestants, sunnites et chiites, ont clairement formulé leurs revendications, à savoir le rétablissement de la vie parlementaire, une démocratisation du régime et la lutte contre le chômage.

Il est vrai qu'ici, comme dans d'autres pays arabes, parmi ceux qui réclament davantage de libertés il en est qui n'en sont pas de vrais champions. Le *« pôle d'unification »* qu'ils proposent, selon l'expression de Ghassan Salamé (dans le recueil *Démocraties sans démocrates*, Fayard), étant la religion, il réduit singulièrement le champ des libertés. De là à n'avoir d'autre réponse à apporter que des arrestations à tour de bras, la répression et la torture, la palette des nuances est grande. D'autant que les Etats qui répriment ne sont pas, il s'en faut, des hérauts de la démocratie.

« Nous faisons partie des pays du Golfe qui ont choisi comme système politique celui de la choura [consultation], *nous ne pouvons pas être les seuls à opter pour un système étranger à nos coutumes »*, a déclaré le prince héritier bahreini, Cheikh Hamad ben Issa Al Khalifa, qui a promis d'*« accroître la représentativité et les prérogatives du Conseil consultatif »*, lequel, comme son nom l'indique, n'a aucun pouvoir réel.

Cette spécificité, les dirigeants arabes l'ont toujours invoquée pour refuser toute libéralisation politique. La perpétuation d'un état de guerre latente ou déclarée – qu'il s'agisse du conflit avec Israël, du « danger » iranien ou des querelles internes sur les frontières, l'hégémonie ou l'idéologie – a été l'une des ces situations d'exception qui ont servi d'argument aux privations de libertés. Le traditionnel clientélisme tribal, familial ou communautaire, ou celui de l'appareil d'Etat ont été des vecteurs de résistance au changement.

SEULS CONTESTAIRES ORGANISÉS

Le problème devient plus complexe avec la montée de l'islamisme, puisque l'islam était justement l'une de ces originalités culturelles invoquées par les régimes pour résister à tout ce qu'ils considéraient comme *« importé »* de l'Occident, qu'il s'agisse du droit à la parole ou du respect des droits de l'homme – dont les défenseurs étaient traités, au mieux, comme des donneurs de leçons, au pire comme des groupes séditieux.

Plus conservateur que les pouvoirs en place, l'islamisme militant est aussi la seule force contestatrice organisée, alors que l'opposition libérale est éclatée. Mais tous les islamistes ne sont pas de dangereux terroristes en herbe ni ne s'opposent à une modernisation de la société à laquelle ils souhaitent être partie prenante, alors qu'elle se fait aujourd'hui sans eux, voire en les laissant sur le bord du chemin.

A Bahreïn, comme en Egypte, en Arabie saoudite ou singulièrement en Algérie, l'expérience a montré que le phénomène islamiste ne saurait être réglé par la répression. On pourra toujours rappeler que la Syrie, avec une brutalité redoutable, a réduit au silence ses propres islamistes en 1982 et que la Tunisie les a en quelque sorte étouffés dans l'œuf en interdisant tout ce qui contredit le pouvoir. Mais ici et là les libertés démocratiques n'en ont été que mieux enterrées.

Alors, faut-il avec Hisham Sharabi (dans son essai *Le Néopatriarcat*, Mercure de France) traiter la question de *« l'islam militant »* par *« le dialogue et les accommodements mutuels »* et prôner avec lui la *« désobéissance civile »*? Ou faut-il au contraire admettre avec John Waterbury (dans *Démocraties sans démocrates*) que *« l'essence »* même de l'islam *« réside dans des textes sacrés »* dont l'interprétation et la relativisation paraissent *« pour l'instant »* bloquées *« en termes politiques »*. Auquel cas, il faut peut-être se résigner à l'idée qu'une *« période de confrontation et de négociation »* est nécessaire *« pour hâter le processus d'une nouvelle interprétation* [des textes sacrés], *de manière que puisse s'engager une transition vers la démocratie »*. La violence serait alors un mal nécessaire avant la paix.

Mouna Naïm

Le Monde

ÉDITORIAL

Les dangers de « l'intégrisme américain »

Depuis 1952, date de la mise en place du système des « primaires », aucun candidat à la présidence des Etats-Unis n'a pu accéder à la Maison Blanche sans avoir, d'abord, gagné à sa cause l'Etat du New Hampshire. Pat Buchanan, qui a remporté, le 20 février, d'une courte tête, au sein du Parti républicain, les « primaires » de cet Etat foncièrement conservateur et blanc à 98 % de ses électeurs, devrait donc, en théorie, pouvoir s'installer en janvier 1997 dans le bureau Ovale. Mais la loi des séries a aussi ses exceptions. Ainsi, en février 1992, Bill Clinton n'avait pas gagné les « primaires » du New Hampshire. Ce qui ne l'avait pas empêché de remporter, quelques mois plus tard, celles de l'Etat de New York, lesquelles lui ouvraient l'accès à l'investiture démocrate puis les portes de la Maison Blanche.

M. Buchanan n'en est pas encore là, tant s'en faut. L'ancien collaborateur de Richard Nixon et de Ronald Reagan souffre d'un handicap majeur, celui de recueillir, parmi les candidats en lice, le plus grand nombre d'opinions négatives dans les sondages. Un effet repoussoir inspiré par ses prises de position fermement conservatrices, notamment sur l'avortement, qui hérissent une grande partie de l'électorat féminin, y compris à l'intérieur du camp républicain. Il reste que sa victoire dans le New Hampshire reflète la montée d'un inquiétant populisme, perceptible depuis plusieurs années aux Etats-Unis, et dont la victoire des Républicains lors des élections de novembre 1994 a constitué l'apogée. Paradoxalement, elle représente aussi un élément de désarroi majeur au sein même du parti de M. Buchanan dont elle accentue la division, donnant du même coup des chances supplémentaires à Bill Clinton.

Baptisé « M. Forteresse America » par ses détracteurs, Pat Buchanan défend surtout un programme « anti ». Pourfendeur de l'avortement et des *fat cats* de Washington, ces fonctionnaires *« bien nourris »* qui représentent un Etat fédéral honni, farouchement hostile à l'immigration, Pat Buchanan est un nationaliste pur et dur. Résolument hostile à toute action hors des frontières, sa politique étrangère se borne à dénoncer tous les accords *« supra-nationaux »* susceptibles d'entraver la liberté d'action des Etats-Unis. A sa façon, c'est un peu un discours « anti-Maastricht » que prône Pat Buchanan, en dénonçant l'hérésie d'une *« mondialisation »* qui, selon lui, a surtout pour effet de délocaliser les emplois américains.

Cette dangereuse rhétorique fut déjà il y a quatre ans celle de Ross Perot. Le milliardaire texan avait gagné près de 20 % des suffrages aux élections présidentielles de 1992. Mais il était extérieur au parti républicain. Pat Buchanan, lui, est partie intégrante d'une formation dont il entend dénoncer les renoncements au regard d'une *« nouvelle révolution conservatrice »* qu'il entend bien, lui, conduire à terme.

Les gens *par Kerleroux*



DANS LA PRESSE

THE WALL STREET JOURNAL EUROPE

■ Le vote de l'Assemblée nationale [instituant un contrôle parlementaire sur les dépenses de santé] ouvre la voie à une sérieuse rationalisation de la protection sociale en France. (...) On ne sait pas encore comment la réforme constitutionnelle sera appliquée, mais au moins donnera-t-elle au Parlement le droit d'imposer un plafond aux dépenses de la Sécurité sociale et une réduction du déficit. (...) Si elle est mise en œuvre avec vigueur, elle permettra non seulement de déposséder les syndicats de leur pouvoir de contrôle, mais aussi d'ouvrir un vrai débat sur la question de savoir pourquoi le système actuel ne marche pas.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La France a choisi la monnaie unique, qui d'ailleurs ne peut se faire qu'avec elle. Elle a pris les dispositions pour y parvenir. Alors que beaucoup étaient sceptiques à ce sujet à la fin de l'année 1995, au plus fort des conflits sociaux, on constate aujourd'hui que la pente va dans la bonne direction : l'exécution du budget 95, avec réduction du déficit, sera proche des objectifs, et les décisions en matière de réduction des déficits sociaux entrent en application. La difficulté pour le gouvernement est double : d'une part, le ralentissement conjoncturel de la croissance complique évidemment la situation ; d'autre part, la monnaie unique a été mal présentée, son objectif politique ayant été peu à peu réduit à la mécanique et à la technique.

RTL
Philippe Alexandre

■ En neuf mois, le gouvernement Juppé aura tout connu. Ce n'est pas une série noire, une crise, une mauvaise passe, c'est l'avalanche. (...) A présent c'est la violence à l'école. (...) De toute évidence le gouvernement n'avait pas pris la mesure de l'extension du danger ni de l'angoisse ou la peur dans laquelle vit la majorité des enseignants. Le premier ministre a donc réuni d'urgence, une urgence bien tardive, une table ronde. Mais toutes les revendications qu'il a pu entendre se traduisent par des besoins financiers. Or les caisses sont vides, les déficits vertigineux et le nombre des fonctionnaires excessif. La France vit dangereusement au-dessus de ses moyens. La vraie urgence est là. Il y a un abîme vertigineux entre les besoins et les ressources. Le gouvernement n'a pas évalué correctement les uns et les autres, et c'est pourquoi il se trouve aujourd'hui confronté à des états d'urgence divers et presque quotidiens.

Helmut Kohl, eltsinien de conviction

LES OCCIDENTAUX ont choisi : leur candidat à l'élection présidentielle russe du 16 juin 1996 s'appelle Boris Eltsine. Tour à tour Bill Clinton, Jacques Chirac et tout récemment Alain Juppé ont manifesté leurs sentiments chaleureux envers le locataire du Kremlin, en dépit de la Tchétchénie et du caractère de plus en plus autocratique de l'exercice de son pouvoir.

Mais il est un dirigeant qui est encore plus eltsinien que ses collègues, c'est le chancelier allemand Helmut Kohl. Sa visite à Moscou, les 19 et 20 février, a pour l'essentiel consisté à tresser des lauriers à un président russe qualifié de *« partenaire absolument fiable »*, de *« garant de la poursuite des réformes »* et autres gentillesses de la même eau. Par ailleurs, la délégation allemande a clairement fait savoir à Moscou que l'intégration de la Russie au G 7, ce club très sélect des grands pays industrialisés, risquait d'être remise en cause si le prochain président n'était pas Boris Eltsine.

Il serait trop simple de mettre cette attitude sur le compte du caractère traditionnellement fruste de la diplomatie allemande, qui ne s'embarrasse pas de circonvolutions pour exprimer ses choix. Helmut Kohl est bien dans la ligne de ses partenaires, mais il est encore plus convaincu que les autres de sa pertinence. Eltsinien, le chancelier allemand l'est par conviction. Et au premier chef parce qu'il a fait l'expérience de la coopération avec Moscou dans une phase capitale du processus d'unification : le retrait progressif, entre 1990 et 1994, des troupes russes de l'ex-RDA s'est déroulé dans l'harmonie la plus parfaite, en dépit de tous les soubresauts qui agitaient la Russie dans cette période.

APRÈS L'OSTPOLITIK

D'autre part, cette Realpolitik qui privilégie la stabilité politique du *« grand voisin »* sur toute autre considération, même si elle implique quelques atteintes aux droits de l'homme et au droit des peuples dans la région, est dans la tradition de la politique allemande à l'égard de la Russie. Inaugurée par la visite de Konrad Adenauer à Moscou en 1955, elle fut poursuivie sous le nom d'Ostpolitik par Willy Brandt et Helmut Schmidt à partir des années 70, elle se fonde sur les leçons d'une histoire mouvementée qui a convaincu les Allemands que leur sécurité dépend d'une bonne entente avec le Kremlin, alors que l'affrontement débouche sur des tragédies.

Même l'expression publique de la divergence entre Helmut Kohl et Boris Eltsine sur la question de l'élargissement à l'Est de l'OTAN comporte une bonne part de mise en scène. Elle a permis au président russe de faire un numéro bien au point de fermeté face à son interlocuteur, propre à satisfaire la fraction la plus nationaliste de son opinion publique – la presse allemande rapporte même que la colère de Boris était si vive que son interprète n'arrivait pas à suivre le flot d'invectives sortant de sa bouche – et cette divergence n'émeut pas outre mesure le chancelier. En effet, Bonn entretient des relations plutôt méfiantes avec deux, au moins, des pays candidats à l'entrée dans l'Alliance : la Pologne et la République tchèque.

L'arrivée au pouvoir des ex-communistes à Varsovie donne un excellent prétexte aux dirigeants allemands pour remettre à plus tard une décision dont ils craignent qu'elle ne mette en danger leurs bons rapports avec Moscou. Avec Prague, la question de l'indemnisation des réfugiés allemands des Sudètes reste une pomme de discorde marquée récemment par le départ du chef allemand de la Philharmonie tchèque, irrité par *« le climat nationaliste »* se traduisant par une défiance à son égard. Si le chancelier Kohl est un avocat véhément de l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale – économie oblige –, c'est plutôt le *« hâte-toi lentement »* qui reste son mot d'ordre pour l'extension de l'OTAN.

Tout cela a été entendu à Moscou. Au point que le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, a tiré les conclusions de cette visite en estimant qu'elle constituait *« un soutien à la campagne électorale de Boris Eltsine »*. Un soutien dont ce dernier ne peut ignorer le poids. De tous les dirigeants occidentaux, le chancelier Kohl est sans doute celui qui jouit du plus grand prestige en Russie, où l'admiration devant la réussite économique allemande a remplacé la méfiance face au vieil ennemi.

Luc Rosenzweig

DISPARITIONS

Toru Takemitsu

Le chef de file de la musique contemporaine japonaise

LE COMPOSITEUR Toru Takemitsu est mort, mardi 20 février, dans un hôpital de Tokyo, d'une pneumonie consécutive à un traitement contre le cancer. Né le 8 octobre 1930, il était le chef de file incontestable de la musique contemporaine japonaise.

Toru Takemitsu était un musicien à l'abri des modes et des chapelles esthétiques, largement autodidacte (malgré des études éphémères avec Yasuji Kiyose et Fumio Hayasaka). Il avait commencé par se passionner pour les courants d'avant-garde, et notamment pour John Cage dont il était devenu l'ardent thuriféraire. Peu à peu, il avait pourtant choisi d'emprunter une voie plus personnelle et moins dogmatique – sans renier pour autant son goût pour les formes ouvertes et la « notation graphique ».

Redécouvrant Debussy, s'éprenant d'Olivier Messiaen, il devint l'artisan d'une synthèse originale entre l'Orient et l'Occident, opérant en quelque sorte le chemin inverse de celui d'un Debussy fasciné par la culture extrême-orientale au début du siècle. A la musique française, Takemitsu empruntait son goût du grand orchestre, sa tendance à un certain hédonisme sonore et à des alliages de timbres raffinés : deux de ses œuvres – *Quatrain* (1975), *A Flock Descends into the Pentagonal Garden* (1977) – reprenaient ainsi la composition instrumentale exacte du *Quatuor pour la fin du temps*, de Messiaen (clarinette, violon, violoncelle, piano alliés à l'orchestre). A l'Orient, le musicien devait sa conception étirée du temps musical et un goût prononcé pour les instruments traditionnels, dont il fit un grand usage. *November Steps*, son œuvre la plus célèbre (une commande du New York Philharmonic créée en 1967) mettait aux prises le biwa (sorte de luth), le shakuhashi (flûte en bambou) et l'orchestre traditionnel. Pour l'ouverture du Festival de musique de Saito Kinen, au Japon, en 1982, Takemitsu avait conçu une œuvre d'une lancinante beauté pour le sho, un ancien instrument de cour japonais.

Sans doute aussi, est-ce à l'Orient qu'il faut attribuer l'extrême sensibilité du musicien aux éléments naturels : l'air, le feu, l'eau... Il consacra à la pluie un vaste projet baptisé *Waterscape*, véritable *« anthologie musicale de la pluie »*, déclinée à partir de 1974 (après ses dix titres : *Rain Coming, Rain Spell, Rain Tree Sketch*,...). Car Takemitsu était un poète, un peintre des arcs-en-ciel et des landes gorgées d'eau après la pluie. Un homme simple et sensuel qui cultivait son jardin musical dans la discrétion et pour qui le passage des saisons importait plus que les dernières tendances en vogue.

FACULTÉ D'ADAPTATION

Tout cela forma une œuvre raffinée, attachante qui, à défaut de s'imposer comme l'une des plus novatrices et l'une des plus engagées sur le plan théorique, valut à son auteur une large audience et la reconnaissance de ses pairs. Déjà Stravinsky avait salué, en 1957, son beau *Requiem* pour cordes. Olivier Messiaen le tenait pour un musicien majeur. Mais le refus de reconnaître Takemitsu parmi les créateurs importants du XX[e] siècle est resté tenace. Si l'on excepte quelques pièces récentes, où la plume de Takemitsu tombait dans un sentimentalisme un peu désincarné, c'est injuste.

L'œuvre du Japonais offre pourtant de quoi contenter tous les goûts et tous les usages : piano, musique de chambre, pièces solistes, orchestre... Le plus étonnant est moins cette diversité que l'exceptionnelle faculté du compositeur à se plier à chacun de ces genres. Ecrivant pour l'ensemble de chambre, il cherchait les combinaisons les plus heureuses. Choisissant la percussion, il devenait âpre et tendu. Adoptant la guitare, il se faisait clair et olympien (il pratiquait lui-même la guitare et avait réalisé pour cet instrument des transcriptions de chansons des Beatles). Pour le piano, il inventait de longues trames méditatives et sophistiquées évoquant Busoni ou Scriabine. Pour l'orchestre, il était un maître et un polyphoniste inspiré. Cette faculté d'adaptation lui avait permis de se plier sans peine aux lois de la musique de film et de signer près de quatre-vingt-dix partitions pour le cinéma – collaborant notamment avec Oshima et Kurosawa (le très remarquable *Ran*, un étonnant compromis entre Mahler et la musique nippone).

Avant de mourir, Takemitsu travaillait à la rédaction d'un opéra – le premier. L'écriture n'en est pas très avancée et Seiji Ozawa a déploré mercredi que la mort ait frappé le musicien au moment où il se lançait dans ce projet. Le chef, qui fut l'un de ses premiers fidèles interprètes, a ajouté : *« Nous devons remercier M. Takemitsu pour avoir su introduire la musique chère au cœur des Japonais dans le monde entier. »*

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

Alberto Bruni-Tedeschi

Une figure singulière du monde musical

LE COMPOSITEUR Alberto Bruni-Tedeschi est décédé samedi 17 février, à Paris, à l'âge de quatre-vingts ans, des suites de problèmes cardiaques. Avec lui disparaît l'une des figures très singulières du monde musical, à la fois compositeur de renom et industriel puissant en Italie.

Né à Turin, Bruni-Tedeschi était le fils de Virginio Tedeschi, lui-même patron d'une société de câbles électriques et condisciple d'Edgar Varèse au Conservatoire de Turin. Très tôt, le jeune homme avait secondé son père avant de lui succéder à la tête du groupe turinois CEAT (câbles et pneus), mettant ainsi à profit ses études de droit. Mais, dans le même temps, Alberto Bruni-Tedeschi avait été élevé dans le culte de Wagner et avait poursuivi des études de musique auprès de Giorgio Federico Ghedini et Hermann Scherchen, lequel devait diriger plusieurs de ses œuvres.

INDUSTRIEL ET COMPOSITEUR

Ainsi allait-il, une grande partie de sa vie, cumuler les deux activités, se livrant le matin, entre 6 et 8 heures, à la composition d'ouvrages joués à travers l'Italie : un premier opéra – *Villon*, composé à vingt-cinq ans et créé à Bergame par Giuletta Simionato sous la baguette de Gianandrea Gavazzeni –, suivi d'autres opéras ; une action dramatique, *Diagramme circulaire*, créée à la Fenice de Venise en 1959 ; et d'autres œuvres où la passion du beau chant se mêlait à une très forte influence germanique, Wagner et Berg en tête.

Alberto Bruni-Tedeschi avait même occupé les fonctions de surintendant et directeur artistique du Théâtre Regio de Turin, entre 1959 et 1971.

Ce n'est qu'au début des années 70 que ce « compositeur du dimanche » avait mis un terme presque définitif à ses activités industrielles pour se consacrer à la musique. Installé à Paris, il avait vu certaines de ses œuvres représentées en France : son opéra-jazz, *Paolino la juste cause et la bonne raison*, fut monté en 1976 à l'Espace Pierre Cardin, son *Requiem sans parole* présenté au Théâtre de Paris en 1981. En décembre 1987, l'Opéra de Nice avait présenté la création mondiale de *Secondatto, chronique des temps difficiles*.

Alberto Bruni-Tedeschi était père de trois enfants, dont l'actrice Valeria Bruni-Tedeschi et le mannequin vedette Carla Bruni.

J.-E. F.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sarah, Jean-Marc et Sophie EICHNER ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Hugo,

le mardi 13 février 1996 à 0 h 15, à Paris-12[e].

100 *ter*, avenue de Saint-Mandé,
75012 Paris.

– Nous sommes fous de joie d'annoncer la naissance de

Pierre-Olivier,

le 2 février 1996.

Françoise et Stéphane COSSON,
25, avenue de Béziers,
34290 Bassan.

Anniversaires de naissance

– Jeudi 22 février 1996.

H. K.

Happy birthday.

– Bon anniversaire

Papy Jean.

Cléo et Manon.

Décès

– Jean et Suzanne Albert,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Marthe ALBERT,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

410, rue Paradis,
13008 Marseille.

– Paul Aubry,
a la douleur d'annoncer le décès de son épouse

Laure DELVOLVÉ AUBRY,

survenu le 13 février 1996, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Montparnasse, auprès de son grand-père Eugène Carrière.

– M[me] Brigitte Dreyfuss, née Marecot,
son épouse,
Stéphanie et Agathe,
Etienne et Antoine,
M[me] Denise Dreyfus,
sa mère,
M. et M[me] Bertrand et Michèle Dreyfuss,
et leurs enfants,
M. et M[me] Etienne et Etele Dreyfuss,
et leurs enfants,
Les familles Marecot, Boccard,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Antoine DREYFUSS,
rhumatologue
à Cagnes-sur-Mer,

survenu le 18 février 1996.

Brigitte Dreyfuss,
1607, chemin du Malvan,
06570 Saint-Paul-de-Vence.
Denise Dreyfus,
67, boulevard de Picpus,
75012 Paris.

– Vous qui l'avez connue et aimée, soyez en communion avec

Nicole DEVAUX,
née FRÈRE,

qui nous a quittés le 18 février 1996.

Elle nous a donné sa lumière.

De la part de Jean-Louis Devaux,

Gilles, Bruno, Aurélien,
ses fils,
Marina,
épouse de Gilles,
Clément, Louis, Héloïse,
ses petits-enfants,
Marc, Annick, Dominique, Brigitte,
ses frères et sœurs,
Les familles Devaux, Frère et apparentées,
Ses amis et amies.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 26 février à 15 heures, en l'église Saint-Germain-de-Charonne, 4, place Saint-Blaise, Paris-20[e], suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

8, rue Lucien-Leuwen,
75020 Paris.

– Aix-les-Bains.

On nous prie de faire part du décès de

M[lle] Marie-Pascale DISCRY.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 février 1996, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Aix-les-Bains.

Famille Discry,
5, avenue Victoria,
73100 Aix-les-Bains.

– M[me] Estelle Emmerich,
son épouse,
Joseph et Sylvie,
Mathias et Brigitte,
Sarah et Renaud,
Judith, Théo, Alma,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

David Georges EMMERICH,
architecte DPLG,
ancien professeur à l'école d'architecture de Paris-La Villette,

ancien déporté à Auschwitz, Flossenburg, Esslingen, Dachau,
rescapé de la marche d'évacuation d'Auschwitz,

survenu le 20 février 1996, dans sa soixante-et-onzième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 23 février, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse, entrée porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

– La famille de

M[me] Jean FOLLAIN,
dite Dinès,
née Madeleine MAURICE-DENIS,

a la grande tristesse d'annoncer sa mort, survenue dans sa quatre-vingt-dixième année, le 15 février 1996.

Selon son désir, l'incinération aura lieu dans l'intimité.

– M[me] Jean Happey, née Œconomos,
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean HAPPEY,
ingénieur ENSCI.

78200 Mantes-la-Jolie.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petite-fille,
Ses camarades et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Luis FERNANDEZ,
républicain espagnol et chef guérillero

général FFI,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre (*1939-1945*) avec palme,
croix de guerre tchécoslovaque,
médaille de la Résistance française,
croix du Combattant volontaire,
croix du Combattant volontaire de la Résistance,
médaille de fidélité à la République espagnole,
médaille des Antifascistes « Klement Gottwald » (Tchécoslovaquie),
médaille de vermeil de la Ville de Paris,
étoile de la Reconnaissance des mérites civils et militaires,

survenu à l'hôpital de Pontoise, le 17 février 1996, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ses obsèques civiles auront lieu au cimetière de Chars, le samedi 24 février, à 11 heures.

18, rue de Gisors,
95750 Chars.
Tél. : (1) 30-39-93-27.

(*Le Monde* du 21 février.)

Paul KHOURY,
industriel au Cameroun

a été arraché à l'affection des siens, à Paris, des suites d'un tragique accident.

Il a rejoint la paix du Seigneur le 12 février 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 24 février, à 11 heures, en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Famille Lamarne,
57, quai de Grenelle,
75015 Paris.

– Thérèse Le Forestier,
son épouse,

Françoise et Luc Rosenzweig,
Catherine et Marcel Blanchet-Le Forestier,
ses enfants,

Jeanine et André Juchem,

Yacine, Judith, Yann, Joachim,
Christophe et Yoena,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Paul LE FORESTIER,
ancien bâtonnier de l'ordre de l'avocat de Caen,

à l'âge de quatre-vingt-deux ans,
5F Basse-Rue, 14760 Bretteville-sur-Odon.

Un hommage lui sera rendu le vendredi 23 février 1996, à 14 heures, à la mairie de Bretteville-sur-Odon.

– Arcachon.

M[me] Jeanine Mouhot, née Lafon,
Jean-Jacques Mouhot,
Francine Mouhot,
Pierre Mouhot,
et sa fille Zélie,
Leurs parents et alliés,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. André MOUHOT,

survenu, le 18 février *1996*, à Arcachon, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Conformément à sa volonté, la famille a confié son corps à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Robert et Claude Sauterey,
ses enfants,
François, Catherine, Marc, Nadia, Marianne,
ses petits-enfants,
Sarah, Boris, Manuel, Camille, Elena,
ses arrière-petits-enfants,
Janine Michelin,
sa nièce,
ont le chagrin de faire part du décès de

Jeanne OMNES,
née MICHELIN,

survenu le 12 février 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 14 février.

Gérard SPITZER,

est mort ce vendredi 16 février 1996.

Militant révolutionnaire, il aurait voulu que sa mort même s'incruste au message roboratif d'un espoir communiste que n'auront pas impressionné lesdites périodes de régression et d'échecs.

Il sera enterré vendredi 23 février, à 14 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, avec tous ceux qui continueront d'aimer l'être précieux qu'il était et qui sûrement quelque part continue de son côté à se battre.

Adieu camarade, sans fleurs et sans couronnes. Mais sortez vos drapeaux rouges ou noirs.

– M. Pierre Duviols,
M. Jean-Paul Duviols,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère

Marie-Marguerite STUPUY,
professeur honoraire au lycée Sophie-Germain,
officier des Palmes académiques.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Salles-du-Salat le 17 février 1996.

Roger VALLON,
chevalier de la *Légion* d'honneur,

nous a quittés dans la nuit du 18 au 19 février 1996. Homme de cœur, d'invention, de courage.

Sa famille l'aimait tendrement, ses amis lui étaient fidèles.

Tout sourire de beauté et d'humour, il nous manque immensément.

Il faut imaginer Sisyphe heureux.

– M[me] veuve *Arpiné Terzian*
sa mère,
Philippe, Sophie et Laurent,
ses enfants,
Et leur mère, Liliane Seguret,
Romain et Marie Ophélie,
ses petits-enfants,
Gisèle, Suzanne, Lucette et Jacques,
ses sœurs et frère,
M[me] Marc Markarian,
sa marraine,
M[me] Joseph Seguret,
Laurence Ciboulet et Isabelle Terzian,
ses filleules,
Les familles Fumanal, Zimon, Roux, Vero, Terzian, Balikdjian-Schrader, Terzibachian, Batwagan, Seguret, Marchiol,
Parents, alliés et amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

docteur Michel TERZIAN,
médecin en chef (c. r.) du service de santé des armées,
expert près la cour d'appel de Nouméa,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
médaille d'honneur du service de santé des armées,

survenu à l'âge *de cinquante-cinq ans* à l'hôpital d'instruction des armées Desgenettes, à Lyon, le lundi 19 février 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église apostolique arménienne Saint-Jacques, 295, rue André-Philip, à Lyon-3[e], le jeudi 22 février, à 16 heures.

Une bénédiction précédera la crémation le vendredi 23 février, à 9 h 30, au centre funéraire, rue des Chênes-Verts à Orange (Vaucluse).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'UNEAALE Construction Ecole, 295, rue André-Philip, à Lyon-3[e].

Cet avis *tient* lieu de faire-part.

M[me] Arpiné Terzian,
555, boulevard Edouard-Daladier,
84100 Orange.
M. Philippe Terzian,
126, rue Meyne-Claire,
84100 Orange.

Messes anniversaires

– Les amis de

Geneviève HILLEREAU

se réuniront le mercredi 28 février 1996, à 19 heures, à Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13[e] (métro Nationale) pour une messe à sa mémoire.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, il y a un jour,

Jacques BROCHOT,

m'a quittée,

Si *près, si* loin,

Anne Zamire.

Madeleine et Patrick FANJAUD
22 février 1991, 23 février 1989,

Guy FANJAUD,
3 janvier 1970,

nous quittaient.

Que parents et amis pensent à eux.

Catherine et Roger Fanjaud.

A Nathalie JABBOUR.

Nathalie, après deux ans, ton humour, ton rire, ta chaleur et ton intelligence nous manquent.

Tes amis.

– Le 22 février 1993, disparaissait

Jean LECANUET,
sénateur, maire de Rouen.

Il nous a laissé son amour de la vie.

Merci à ceux qui l'ont connu et aimé de ne pas l'oublier.

– Le 21 février 1991,

Jacques LE NIR,

nous quittait.

Merci à ceux qui en gardent souvenir.

Commémorations

– Soirée de souvenirs et de rencontres à la mémoire de

Jean ARTHUYS,

le 28 février 1996, à 19 heures.

FIAP Jean-Monnet,
30, rue Cabanis,
75014 Paris.

Colloques

– **Colloque franco-italien sur Gobetti.** Vendredi 23 février 1996 à l'Institut culturel italien (50, rue de Varenne, tél. : 44-39-49-39), deux tables rondes, le matin (9 h 15) sur **« La réimpression chez Einaudi de La Révolution libérale et le débat en Italie sur l'actualité de Piero Gobetti »**, l'après-midi (15 heures) sur **« La thèse de Gobetti sur la réforme protestante qui n'a pas eu lieu en Italie »**. Interventions de politologues et historiens.

Conférences

– Sous le haut patronage de M. Marcel BLEUSTEIN-BLANCHET,

Armand GUILBERT

présentera son livre, *Kaddish pour les miens*, préface de Jean-Denis BREDIN, de l'*Académie française*, le lundi 26 février 1996, à 19 heures, au Centre israélite de Montmartre, 27, rue du Chevalier-de-la-Barre, angle 16, rue Lamarck, Paris-18[e].

Soutenances de thèses

– **Philippe Araguas** soutiendra sa thèse d'Etat sur **« La brique dans l'Espagne médiévale chrétienne (XII[e], XV[e] siècle »)**, le vendredi 1[er] mars 1996 à 14 heures à la Sorbonne (*Paris-IV*), salle Louis-Liard. Le jury sera composé de M[me] et MM. les professeurs A. Prache, J.-L. Biget, J. Guillaume, A. Peropadre, J.-M. Pérouse de Montclos.

هكذا من الإهمال

RÉSULTATS Le groupe pétrolier Elf-Aquitaine a annoncé mercredi 21 février un bénéfice net (part du groupe) de 5 milliards de francs pour 1995, ce qui lui permet de retrouver sa place de numéro un des entreprises industrielles françaises par les bénéfices. En 1994, le groupe avait perdu 5,4 milliards de francs en raison de l'adoption de nouvelles normes comptables. ● PARACHUTÉ à la tête du groupe avant sa privatisation par le gouvernement Balladur en août 1993, Philippe Jaffré s'est employé pendant deux ans à assainir la situation financière. Son objectif est désormais de conforter les positions mondiales. ● A L'INSTAR DES PÉTROLIERS américains et anglais, Elf s'est engagé dans une politique de réduction des coûts de production : en deux ans la baisse a atteint 25 %. ● SUR LE MARCHÉ DU GAZ en Europe, Elf entend devenir un acteur important.

Le groupe Elf investira 130 milliards de francs d'ici à 1999

Philippe Jaffré, son PDG, expose dans un entretien au « Monde » les ambitions de la compagnie pétrolière française : être parmi les dix premiers mondiaux dans les domaines du pétrole, de la chimie et de la santé dans dix ans

« A la tête d'Elf depuis deux ans et demi, vous apparaissez plus comme un financier que comme un industriel. Le nettoyage des comptes achevé, quel est désormais votre objectif ?

– Elf a la chance d'être sur trois marchés, le pétrole, la chimie et la santé, promis à une croissance durable. *Mon objectif est de conforter ces positions, pour que dans dix ans nous soyons sur chacun de ces marchés dans les dix premiers mondiaux.* Nous y sommes déjà *dans le pétrole, où nous nous classons* au huitième rang. Nous y resterons. Ce projet est ambitieux car de plus en plus de sociétés publiques vont être privatisées. Elles entreront alors *dans le club des majors* et modifieront le classement. Nous devons donc croître pour rester dans ce palmarès.

» La progression de la chimie ne *devrait pas poser de problème* majeur, même si la concentration dans le secteur se poursuit. Douzième du classement, Elf-Atochem devrait parvenir rapidement à progresser grâce à ses activités de spécialités dans les plastiques et à ses acquisitions. Quant à Sanofi, vingt-troisième laboratoire pharmaceutique, son expansion repose sur ses programmes de recherche qui aboutiront dans les trois ans à la *mise sur le marché* de nouveaux médicaments.

– Pour accompagner ce développement, quels sont les moyens financiers prévus ?

– Au total, 130 milliards de francs seront consacrés au développement du groupe de 1996 à 1999. Nous accroîtrons légèrement notre effort de recherche, seul secteur épargné par la politique de réduction des coûts. Nous allons y consacrer 25 milliards de francs, soit un peu plus de 6 milliards par an. Nous devrions investir 100 milliards de francs, dont la moitié dans l'exploration-production *d'hydrocarbures*, le reste dans les investissements industriels de développement interne et les acquisitions. La formation du personnel entraînera 1 milliard de francs de dépenses par an.

– Comment se répartiront vos activités dans cinq ans ?

– Le chiffre d'affaires augmentant, la part de l'exploration-production restera stable, aux alentours de 60 % du total. La part de la santé, actuellement de 10 %, augmentera légèrement, de 2 à 3 points. La tendance sera analogue pour la chimie (20 % des ventes). A l'inverse, le raffinage-distribution *devrait passer en-dessous de 10 %*. Parallèlement, l'internationalisation du groupe se poursuivra vers l'Asie où nous voulons augmenter nos ventes de 6 à 10 % du total.

– Où en sont vos programmes de réduction de coûts dans l'exploration pétrolière ?

– Dans les cinq prochaines années, le prix du pétrole sera volatile et *plutôt orienté à la baisse.* La priorité est d'abaisser significativement les coûts de production, comme l'ont fait avant nous la plupart des compagnies américaines et anglaises. Nous nous sommes fortement engagés dans cette voie. En deux ans, la réduction a été de 25 %. Nous sommes passés de 4,4 dollars à 3,3 dollars le baril. Nous poursuivrons cette politique de réduction des coûts même si, aujourd'hui, nous sommes en dessous de la moyenne de l'industrie pétrolière qui est à 3,8 dollars.

– Comment comptez-vous reconstituer vos réserves pétrolières ?

– Au-delà de l'an 2000, les prix repartiront à la hausse en raison de l'augmentation de la demande. Nous devons reconstituer nos réserves pour préparer l'avenir. Premier signe positif : en 1995, nos réserves sont restées stables, alors qu'auparavant elles déclinaient. Nous *avons deux zones de prédilection* : la mer du Nord et le golfe de Guinée. Nous recherchons d'autres régions comme l'Amérique latine, où depuis quatre ans *nous avons des équipes qui travaillent* sur les contreforts andins. Au Pérou, en Equateur, nous avons de bonnes perspectives. Au Venezuela, à l'issue d'une patiente préparation de plusieurs années, nous avons emporté un bloc mis aux enchères.

– Où en sont vos discussions avec l'Irak ?

– Le retour au Moyen-Orient est l'un des objectifs du groupe. Nous avons des discussions avec l'Irak. Tout dépendra de la levée de l'embargo.

– En Iran, vous discutez pour exploiter un gisement. Votre décision est-elle influencée par les menaces américaines de boycottage des sociétés travaillant avec Téhéran ?

– Il est intéressant pour toutes les compagnies pétrolières d'être en Iran. Je ne ferai pas plus de commentaires.

– Comment voyez-vous l'évolution du gaz en Europe, où vous êtes le quatrième producteur ?

– Le marché du gaz en Europe est très prometteur. Sous la pression de la production de la mer du Nord, l'offre devient de plus en plus abondante. Tout est réuni pour une dérégulation. Elle est souhaitable pour les consommateurs, qui paient leur gaz très cher. *Comme aux Etats-Unis, les prix* à la production baisseront. Cela rendra les contrats à très long terme moins attractifs. Les clients vont devenir plus instables. Cette dérégulation, *inéluctable*, ne viendra pas brutalement.

– Comment comptez-vous vous adapter à cette dérégulation ?

– Elf peut devenir un opérateur en s'intégrant dans *l'aval gazier*. Pour compenser le tassement des prix en amont, nous devons impérativement améliorer notre position dans les réseaux de distribution et la commercialisation du gaz.

– Une association avec Gaz de France est-elle envisageable rapidement ?

– Ce développement en aval implique des discussions avec les *principaux acteurs européens*, dont Gaz de France, avec qui nous coopérons depuis toujours. Cette entreprise a la capacité de se préparer à la dérégulation. Je fais le pari qu'elle réussira.

– Le raffinage reste le point noir de tous les pétroliers. Qu'en est-il pour Elf ?

– Le groupe Elf est plutôt moins exposé que d'autres. Dès mon arrivée, j'ai pris les dispositions pour *réduire notre présence en diminuant* de moitié notre participation dans Leuna, en Allemagne de l'Est, en arrêtant les projets de raffineries à Shanghaï et en Malaisie. Au niveau international, nos deux points forts sont Cepsa, deuxième raffineur espagnol, dont nous sommes l'actionnaire principal avec environ 41 % du capital, et Leuna. Cepsa est rentable et notre future installation allemande nous ouvrira le marché est-européen.

PHILIPPE JAFFRÉ

– Qu'en est-il en France et en Grande Bretagne ?

– En Grande Bretagne, nous recherchons des partenaires pour notre réseau et notre raffinerie. En France, nous devons impérativement continuer à réduire les coûts. Si des réductions de capacités du raffinage s'imposent, il faut discuter et tomber d'accord avec les autres acteurs dans le respect des règles de la concurrence. Cela prend du temps.

– De vos trois raffineries françaises, *Feyzin est souvent présentée* comme la plus menacée. Envisagez-vous de la fermer ?

– Dans cette future restructuration, j'ai le sentiment que nos unités ne sont pas les plus menacées.

– Vous avez lancé en 1995 un programme de restructuration de vos stations-service. Cette réorganisation est-elle achevée ?

– Non, elle est permanente. Nous devons augmenter le litrage *des stations*, de façon à ce qu'aucune ne soit déficitaire. Il n'y a pas de raison que le réseau Elf accepte de perdre de l'argent. Cela passe par des restructurations, des développements et la conception de nouveaux types de distribution.

– Y aura-t-il des stations Elf dans les grandes surfaces, comme vous l'avez envisagé à un moment ?

– Nous verrons. Ce n'est pas d'actualité.

– Pensez-vous que l'Etat, actionnaire à 10 % de votre entreprise, pourrait se *désengager d'Elf* ?

– C'est à l'Etat de décider en tant qu'actionnaire. La façon dont le groupe est dirigé est indépendante de sa présence ou de son absence au capital. Bien entendu, je suis conscient des responsabilités d'Elf, *première entreprise* française, qui doit, en bonne intelligence avec l'Etat, porter dans le monde une certaine idée de la France.

– Vous avez réduit les effectifs *d'environ 10 % en deux ans*. Quelle est votre politique en matière d'emploi ?

– Nous sommes attentifs au renouvellement des équipes. Nous embauchons *4 000* personnes par an dans le monde, dont 70 % de jeunes. Mais le groupe n'est pas directement créateur d'emplois en Europe. Il en crée en revanche beaucoup autour de lui. A *côté* des 85 500 salariés d'Elf, près de 400 000 personnes travaillent. Par exemple, le contrat de Nkossa, en Angola, a apporté en France 5 000 emplois en année pleine. Cela aurait été impossible si Elf n'avait pas *été compétitif. On a trop tendance* à confondre les effectifs d'une entreprise et l'emploi. La volonté d'augmenter ces effectifs peut nuire à la compétitivité, et donc à l'emploi.

» Aujourd'hui, en France, seules les petites et moyennes entreprises peuvent créer des emplois. Elles bénéficient des retombées des grands groupes. »

Propos recueillis par Claire Blandin et Dominique Gallois

Premier groupe industriel français par les bénéfices

Elf a annoncé le 21 février pour 1995 un bénéfice net (part du groupe) de *5 milliards* de francs pour *208,3 milliards* de francs de chiffre d'affaires, redevenant ainsi la première entreprise industrielle française par les bénéfices. Une nette amélioration sur 1994 où le groupe avait enregistré une perte de 5,4 milliards de francs, en raison de provisions pour restructurations et de dépréciations d'actifs dus à l'application de nouvelles normes comptables américaines. Ce bénéfice est loin du record de 10,6 milliards de francs enregistré en 1990.

Le résultat opérationnel courant a progressé de 40 % à 15,5 milliards de francs. Il provient pour 8 milliards de l'exploration-production (+16 %), pour 5 milliards de la chimie, Elf Atochem (+178 %), et pour 2,5 milliards de la santé, Sanofi (+25 %). Le raffinage a maintenu *son résultat opérationnel à l'équilibre. La dette financière a été* réduite à 37,3 milliards de francs. Le ratio d'endettement a poursuivi sa baisse de 46 % fin 1994 à 38 % fin 1995.

Aéroports de Paris fait de l'obstruction à Bruxelles

ON NE PARLE que de ça dans les couloirs de la Commission européenne de Bruxelles : la fin de non-recevoir opposée jeudi 15 février par Aéroports de Paris (ADP) à six fonctionnaires européens venus perquisitionner le siège de l'établissement public boulevard Raspail.

Prise au dépourvu par la « descente » des émissaires européens, la direction d'ADP a réagi pour le moins étrangement : les six hommes de la direction de la concurrence (DG 4) ont assisté en direct à une conversation téléphonique entre l'un des directeurs d'ADP et le directeur de cabinet du ministre des transports, Bernard Pons, qui lui demandait de ne pas accéder à la requête européenne. *« Nous les avions juste consultés pour avoir leur avis »*, répond ADP. Les fonctionnaires européens sont repartis bredouilles. Depuis, le directeur de cabinet de M. Pons s'est fait rappeler à l'ordre par le secrétariat général de l'interministériel pour les questions de coopération économique européennes, directement rattaché à Matignon.

« Nous n'avons pas refusé de répondre. Nous voulions le faire en respectant la procédure. Or il manquait une signature », répond-on aujourd'hui au ministère. Même version à ADP : *« Nous serions ravis de les recevoir une fois cette formalité réglée. »* A la Commission, aucune décision n'a encore été prise, mais ADP pourrait se voir infliger une amende, symbolique, de 5 000 écus (30 000 francs).

Plus grave : les conséquences possibles de cette affaire pour Air France. C'est une plainte déposée par la compagnie AOM contre ADP, soupçonné de favoriser Air France, qui est à l'origine de l'intervention de la DG 4. AOM accuse l'établissement public de ne pas garantir les mêmes conditions d'exploitation à Air France, censée bénéficier de l'exclusivité de l'aérogare d'Orly-Ouest, et aux autres compagnies regroupées à Orly-Sud. En conséquence, AOM refuse de quitter l'aérogare ouest. *« Nous étions d'accord pour aller à Orly-Sud si les conditions d'exploitation étaient les mêmes. Il apparaît aujourd'hui que notre transfert se traduirait par une sursaturation d'Orly-Sud de 2 à 3 millions de passagers et une sous-utilisation concomitante d'Orly-Ouest »*, explique AOM.

Dans sa décision du 24 juillet 1994, la Commission conditionnait l'augmentation de capital d'Air France : il y est notamment spécifié que *« les travaux nécessaires au réaménagement des deux aérogares d'Orly, conduits par l'établissement ADP, ainsi qu'une éventuelle saturation de l'une ou l'autre de ces aérogares, ne doivent pas perturber les conditions de concurrence au détriment des compagnies y opérant »*. Le comportement d'ADP – et en filigrane celui d'Air France et du gouvernement français – pourrait coûter à Air France l'attribution de sa troisième et dernière tranche : 5 milliards sur un total de 20 milliards de francs. D'autant que Neil Kinnock, le commissaire européen chargé des transports, semble durcir sa position : il s'apprêterait à refuser à la compagnie grecque Olympic Airways une aide de son actionnaire public.

Virginie Malingre

Bull redevient bénéficiaire après six années de pertes

« APRÈS DEUX ANNÉES de travail acharné, Bull a su remplir son ambitieux contrat. ». Jean-Marie Descarpentries a annoncé mardi 20 février un retour aux bénéfices pour le groupe informatique qu'il dirige depuis deux ans. Faisant suite à un déficit de 1 960 millions de francs en 1994 et un total de 22,1 milliards de francs de pertes accumulées en six ans, Bull a réalisé un profit net de 306 millions de francs l'an dernier.

Ce rebond s'explique pour un quart par un meilleur résultat d'exploitation, qui passe de 238 millions de francs en 1994 à 849 millions. L'entreprise a considérablement réduit ses coûts, l'emploi étant revenu à 24 000 personnes, contre 27 900 en 1994. Pour le reste, l'amélioration provient de gains particuliers – une baisse des frais financiers parce que l'endettement est revenu de 12 milliards fin 1991 à 2,1 milliards de francs fin 1995, après les diverses augmentations de capital – et exceptionnels. Bull a comptabilisé, du fait de son retour aux bénéfices, un crédit de *690 millions de francs d'économies* d'impôts limitées aux deux prochaines années et il n'a passé aucune provision de restructuration, contre 1,3 milliard l'année précédente.

« CROISSANCE INTERNE »

A l'inverse de ses grands concurrents, Bull a connu un *chiffre d'affaires en baisse de* 3 %, à 26 milliards de francs, les bons secteurs étant l'infogérance, les services et les ventes de serveurs Unix, où il est devenu le *numéro* deux en France. Les ventes de micro-informatique ont, en revanche, reculé. Une déconvenue qui a motivé la cession de la filiale américaine Zenith à Packard Bell, dont Bull devient actionnaire à hauteur de 19,9 % (*Le Monde* du 8 février).

Le recul de l'activité et la sortie de la micro n'empêchent pas M. Descarpentries d'annoncer une stratégie de *« croissance interne »*, notamment en développant la coopération avec ses partenaires. Dès cette année, le PDG entend *« effectuer des mouvements stratégiques »* afin d'assurer une compétitivité *« durable »* des métiers qui lui restent et de porter sa rentabilité au niveau de ses concurrents.

Victime de sa faible rentabilité, Unilever peine sur le marché européen

AMSTERDAM
de notre correspondant

Un marché européen en panne, une rentabilité qui se dégrade, des taux de change défavorables : le *bulletin de santé d'Unilever n'est* pas des meilleurs. En 1995, le conglomérat spécialisé dans les produits alimentaires, les détergents et les produits de soins personnels a affiché des résultats en forte baisse. Le chiffre d'affaires a *reculé de 3 % pour s'établir à* 79,7 milliards de florins (245 milliards de francs), le résultat d'exploitation a perdu 9 % à 6,38 milliards de florins, et le bénéfice net a chuté de 14 %, à 3,72 milliards.

« Nous avons souffert des taux de change », a avancé, en guise d'explication, le Néerlandais Morris Tabaksblat, coprésident du groupe dirigé traditionnellement par un duo anglo-néerlandais. *« A taux de change constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 6 %, le résultat d'exploitation est inchangé, à 7 milliards de florins, et le bénéfice net ne baisse plus que de 7 %. »* L'affable dirigeant a beau affirmer qu'il ne cherche pas à améliorer artificiellement le tableau, mais à introduire des nuances, son discours *manque de conviction. Le* détail des chiffres confirme les difficultés du groupe.

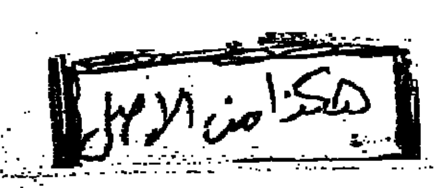
L'alimentation, les détergents et les produits de soins personnels, qui représentent de loin la majorité des ventes du groupe, sont en retrait par rapport aux 5,94 milliards de florins enregistrés en 1994, à taux de change courant (5,23 milliards) ou constant (5,72 milliards). Même constat sur les marchés : l'Europe et l'Amérique du Nord, qui constituent les *grandes sources de profit du* groupe, sont en recul.

OBJECTIF MANQUÉ

La conversion des monnaies a bon dos. L'explication des revers d'Unilever est à chercher ailleurs, *et notamment dans les problèmes* rencontrés en Europe. Le Vieux Continent, qui représente environ la moitié du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation, avait déjà pesé sur le développement d'Unilever en 1994. Le mouvement s'est prolongé l'an dernier. La reprise de la consommation en Europe n'a pas été au rendez-vous et le chiffre d'affaires a stagné à 41,27 milliards. La rentabilité a été sous pression, la marge d'exploitation est passée de 8,3 % à 7,7 %.

Pour la troisième année consécutive, Unilever n'a pas réussi à atteindre son objectif de croissance de 4 % par an. Aucun marché n'est parvenu à une telle croissance, même si l'Asie-Pacifique progresse fortement. Morris Tabaksblat reconnaît *que le but est encore éloigné* sur le marché européen : *« Nous pensons atteindre 2 à 2,5 % grâce aux marchés présentant un potentiel de croissance, les produits capillaires, le thé, les surgelés, par exemple. Mais il faut améliorer les marges. Cela prendra quatre à cinq ans. »* Unilever a déjà annoncé un important programme de restructurations en Europe et aux Etats-Unis. Le groupe mise aussi sur les acquisitions. L'an dernier, celles-ci se sont élevées à 1,7 milliard de florins. Ce montant a déjà *été dépassé* au cours des deux premiers mois de 1996, avec principalement le rachat du canadien Diversey, dans les détergents industriels, et l'offre d'achat de l'américain Helene Curtis, dans les produits de *soins* personnels, *soit* 2,5 milliards de florins au total. *« Nous mènerons une politique agressive d'acquisitions dans les domaines où nous identifions d'importantes opportunités de croissance »*, indique Morris Tabaksblat.

Alain Franco



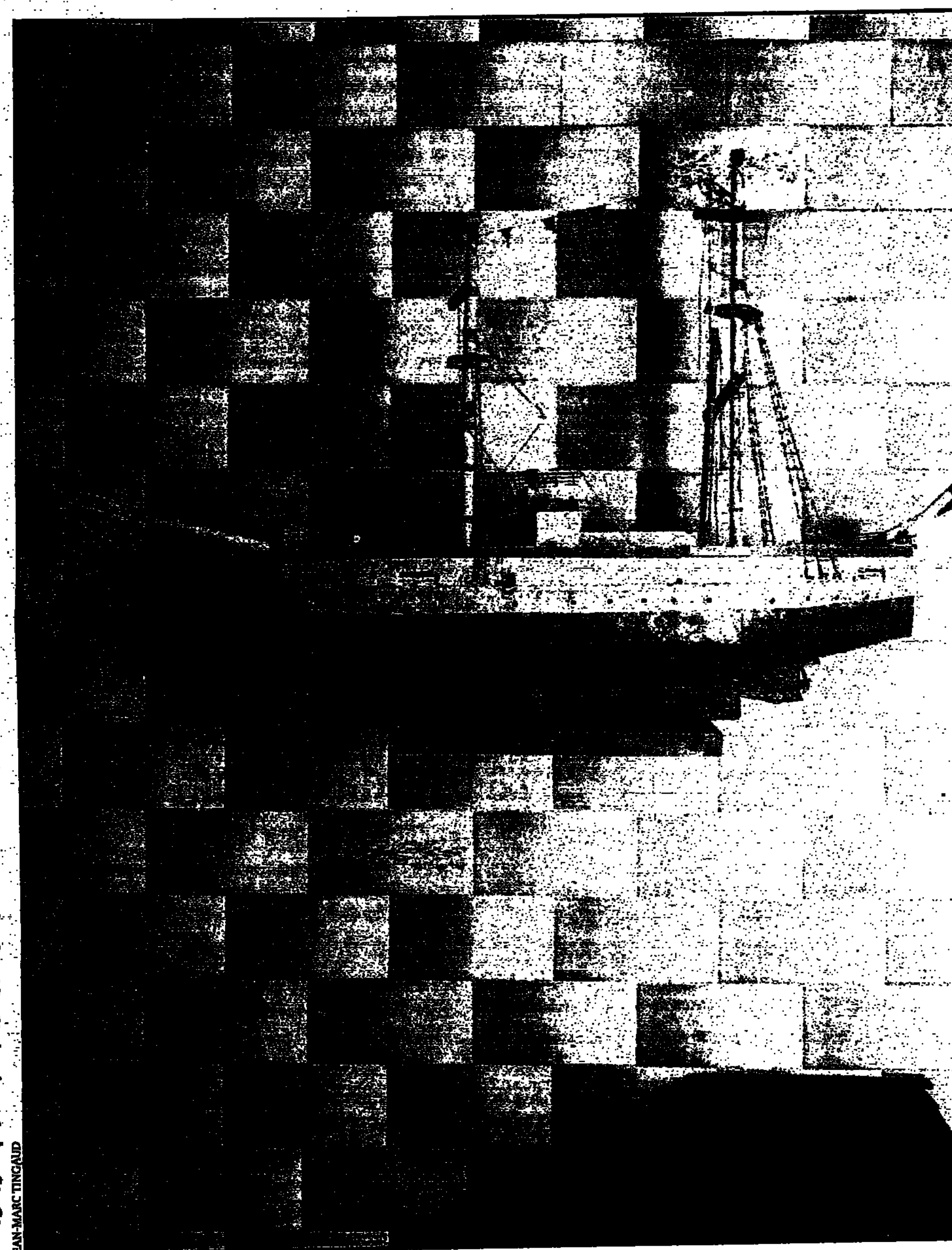
d'ici à 1999

Le Monde
VOYAGES

Terres de mer

Voguons

« Le voyage me semble un exercice profitable, écrit Montaigne, *et je ne sache point meilleure école que (...) la diversité de tant d'autres vies, fantaisies et usances. »* Plus marcheur que marin, Montaigne fréquenta davantage les chemins d'Europe que les grandes routes maritimes. Peut-on imaginer, néanmoins, plus éloquente invitation à larguer les amarres ? Gageons qu'il aurait été le premier à embarquer sur ces bateaux. Histoire de *« frotter et limer sa cervelle contre celle d'autrui ».*



JEAN-MARC TINGAUD

Sur un mur de Naples, le voyage immobile d'une goélette. Une mer de faïence saisie par l'objectif de Jean-Marc Tingaud (Intérieurs, éd. Contrejour)

CONCEPTION ET COORDINATION :
Florence Evin, Danielle Tramard
et Patrick Francès
RÉALISATION
Christine Clessi
ICONOGRAPHIE
Sophie Malexis
CARTOGRAPHIE
Infographie *Le Monde*
PUBLICITÉ :
Stéphane Moullé-Berteaux
et Guillaume Drouillet

هكذا من الأصل

Le retour des clippers

Enfin des yachts abordables

A BORD DU *STAR-FLYER*
de notre envoyé spécial

« Ariel, Sea-Witch, Flyng-Cloud, Cutty-Sark, leurs noms étaient écrits sur le vent. Ils volaient sur les océans, blancs nuages de toile posés sur le ciel, prêts à saisir les moindres fluctuations de vent. » Ainsi un historien poète nommé Samuel Eliot Morison décrivait-il les grands clippers, héros d'une époque romantique, qui vit ces grands voiliers cingler, *« dans la solitude de la mer et des cieux »*, vers le cap Horn et la Chine. Une épopée que ressuscitent aujourd'hui le *Star-Flyer* et le *Star-Clipper*, fringants, élégants et récents héritiers (ils ont été construits en 1991 et 1992) de ces coursiers de légende. Deux jumeaux qui ont fière allure avec leurs quatre mâts de plus de 60 mètres supportant 3 365 m² de voiles. De quoi combler des passagers esthètes en quête d'authenticité.

Une authenticité qui, pour s'affirmer, n'hésite pas à se démarquer ostensiblement des croisières classiques, décrites en termes un tantinet méprisants : *« Service impersonnel, liste interminable d'activités plus ou moins imposées et de distractions peu raffinées, longues files d'attente au buffet du soir, ports encombrés. »* Ici, au contraire, on joue la carte d'un élitisme raffiné offert à 170 passagers au maximum invités à partager l'atmosphère, intime et détendue, d'un yacht privé de 115 m de long sur 15 de large, alliant vitesse et confort. Côté décor, hormis le marbre de la salle de bains, règnent, tradition oblige, le teck et l'acajou. *« Dans le plus pur style victorien »*, ajoute une brochure, qui affiche la photo d'une bibliothèque tout droit sortie d'un manoir anglais. Au risque de réveiller, chez certains, le souvenir du puritanisme généralement associé à cet adjectif...

Qu'importe, après tout, puisque la cible visée rassemble les fanas de la tradition nautique. Une tradition qu'on vous propose *« de déguster comme un grand cru, lentement et voluptueusement »*. En fait, l'expérience tient davantage du cocktail : un doigt d'air du large, un doigt de bridge. A l'image du propriétaire suédois, Mikael Krafft, businessman, collectionneur de goélettes et marin aguerri, dont la biographie précise qu'écolier il partageait ses sandwiches avec les ouvriers du chantier naval voisin. Une obsession de la simplicité qui transparaît aujourd'hui dans le code vestimentaire en vigueur à bord. *« Les tenues de soirée sophistiquées ne sont pas de rigueur »*, précise-t-on, en suggérant *« quelque chose de confortable »*. Reste qu'un oeil sur la salle à manger fait rapidement comprendre que ce *« quelque chose »* sortirait volontiers d'un magasin haut de gamme.

Au fil de la croisière, se dessine en fait une expérience qui, finalement, emprunte aux autres un minimum de distractions et d'animations classiques, à commencer par la pratique des sports nautiques, activités ici saupoudrées de petits « plus » tels que l'initiation à l'art des noeuds marins ou la participation aux manoeuvres, aux côtés des 70 hommes d'équipage. On flotte ainsi en permanence entre le ludique et le luxe décontracté, sous l'oeil complice du *« steward courtois et discret »* qui veille sur votre cabine décorée, *of course*, d'*« une estampe ancienne représentant un voilier du XIXe »*. Des attraits qui, aussi séduisants soient-ils, pèsent finalement moins que la perspective de voguer un jour sur l'océan, avec la seule complicité du vent.

P. F.

Quand le Club vogue

Au Club Méditerranée le bonheur est aussi au large

A BORD DU *CLUB-MED 2*
de notre envoyé spécial

Ils sont, affirme la brochure qui en vante les charmes et les mensurations (187 m de long, 20 m de large, 8 ponts), *« les plus grands voiliers du monde »*. Fierté d'un Club Méditerranée dont, fleurons maritimes, ils promènent, au fil des océans, à 14 nœuds de moyenne, le célèbre trident, baptisés qu'ils sont, simplement et narcissiquement, *Club-Med 1* et *Club-Med 2*. Comble de la modestie... ou de l'immodestie, à chacun d'en décider. Une chose est sûre : rarement vit-on voguer sur les mers, exception faite du *Normandie* et du *France* de la grande époque, « bateaux-sandwiches » plus éclatants. Vitrine de la modernité (un commandant, une dizaine d'officiers et une trentaine de marins, assistés d'un ordinateur gérant la propulsion mécanique et capable, en fonction du vent et du cap à suivre, de déployer, en quelques minutes, le long de leurs cinq mâts en acier de 50 m de haut, tout ou partie des 2 500 m² de voilure) mais aussi d'un certain art de vivre. Un art de vivre ses vacances peaufiné, à terre, des années durant, dans des « villages-clubs » où les cases *spartiates* de jadis se sont muées en bungalows « à l'américaine » voués à un hédonisme climatisé.

Plus proches des seconds que des premières, ces deux bateaux sont le symboles d'un Club qui, à force de contempler la mer depuis des plages paradisiaques, ne pouvait que céder, un jour, à la tentation de larguer les amarres. Fidèle à ses archétypes (180 « gentils organisateurs » décontractés, pension complète, buffets pantagruéliques et spectacles maison) mais, également, avec le souci d'inventer un art de naviguer se démarquant volontairement de l'univers élitiste des croisières traditionnelles. *« Le pourboire à bord ? Sur nos voiliers, il n'existe pas »*, précise la brochure, tel un défi aux usages en vigueur. Une brochure qui n'en vante pas moins, nostalgie oblige, *« les vastes ponts en teck de Birmanie, le bois d'acajou » et le « five o'clock tea »*. Pas folle la guêpe qui, experte en marketing, intègre ainsi la part de fantasmes qui sommeille en tout « croisiériste » tout en se préoccupant de son confort. En effaçant, par exemple, roulis et tangage, grâce à des stabilisateurs perfectionnés qui réduisent la gîte à trois degrés au maximum.

Résultat : des bateaux qui offrent à leurs quelque 400 passagers une synthèse sophistiquée de la technologie des paquebots modernes au « look » résolument futuriste et du charme des clippers d'antan. Des paquebots-voiliers dont le faible tirant d'eau (5 mètres) permet de mouiller au plus près des plages ou dans des criques isolées, là où leur marina miniature, située à la poupe du bateau, invitent à la pratique des sports nautiques. Des croisières « actives » qui relégueraient presque au magasin des accessoires les chaises longues où, jadis, on se pelotonnait douillettement dans des couvertures en s'enivrant de l'air du large. « Exercice » auquel rien, au demeurant, n'empêche de s'adonner. A bord règne, en effet, la liberté, y compris celle de l'oisiveté. Un luxe ouvert à ceux qui auront été capables de résister aux multiples tentations : piscines (petites) d'eau de mer, salle de gymnastique, simulateur de golf, espace beauté-forme, voire, pour ceux qui ont la bougeotte, la découverte d'horizons chaque jour renouvelés.

Véritables *« villages flottants »*, les voiliers du Club sont aussi conviviaux et festifs que leurs homologues terrestres avec leurs bars et restaurants (certains « à la carte ») où, une fois quitté le cocon intimiste des 190 cabines doubles étonnamment spacieuses (toutes identiques et donnant toutes sur la mer), se rassemble une tribu douchée et parfumée. Pour des dîners à deux *« servis à pas feutrés par un personnel attentif et discret »*. C'est l'heure où, dans les lagons polynésiens ou ailleurs, les grands voiliers blancs festonnent leur silhouette de guirlandes lumineuses tandis que, dans la nuit tiède, les noctambules dérivent du casino au night-club via séances de karaoké, soirées costumées et piano-bar. Il ne restera plus ensuite qu'à s'échouer sur son lit, un oeil sur le journal de bord détaillant les activités du lendemain, l'autre sur l'écran d'une télévision qui, infatigable, rejoue, en continu, le film de la journée. Univers clos d'un bonheur à perpétuité. *« S'il y a des problèmes quelque part*, observait Serge Trigano, PDG du Club Med, *il est très facile de déplacer nos bateaux... »*

Patrick Francès

Une faim de loup... de mer

En une semaine, précise l'économe, les passagers du *Club Med 1* consomment 300 kilos de poisson frais, 400 kilos de langoustes, 12 kilos de foie gras préparé à bord, 4 kilos de caviar iranien, 40 bouteilles de rhum et 1 500 bouteilles de vin. La viande vient des Etats-Unis, les framboises, groseilles et fraises du Chili, le saumon frais de Norvège. Des produits préparés par une armée de 60 cuistots et marmitons.

Carnet de bord

■ **STAR CLIPPERS.** Comme chaque année, le *Star-Clipper* restera tout l'été aux Caraïbes où il naviguera au départ de la Barbade vers les Grenadines (Tobago, Grenade, Carriacou, St-Vincent et Ste-Lucie) puis les Antilles avec Union Island, Tobago Cays, Bequia, la Dominique, la Martinique et Ste-Lucie. Les croisières d'une semaine coûtent entre 7 650 F et 13 150 F par personne, acheminement aérien non compris. Le *Star-Flyer*, lui, propose, jusqu'au 31 mars, deux itinéraires de 7 jours, au départ de St-Martin. Du 8 avril au 4 mai, il entreprend sa transatlantique jusqu'à Cannes via les Açores, Malaga, Ibiza, Palma et St-Tropez. En mai, juin et jusqu'au 20 juillet, il programme, depuis Cannes, des croisières d'une semaine vers la Corse, la Sardaigne, l'île d'Elbe et l'Italie. Prix compris entre 7 650 F et 13 150 F, sans l'acheminement. A partir du 25 juillet, il vogue vers la Grèce avec, en août, cinq croisières d'Athènes à Kusadasi et retour avec une escale quotidienne (Mykonos, Santorin, Symi, Bodrum, Patmos, etc.). En septembre, Grèce et Turquie avec 3 croisières d'une semaine (aux mêmes prix), de Santorin, Marmaris et Kusadasi-Rhodes. *Une « première » :* après son été en Méditerranée, le *Star-Flyer* cingle vers *l'Asie du Sud-Est*, via Djibouti et Colombo. Dès le 2 novembre, *il proposera, en alternance,* des croisières au départ de Phuket et *Singapour.*

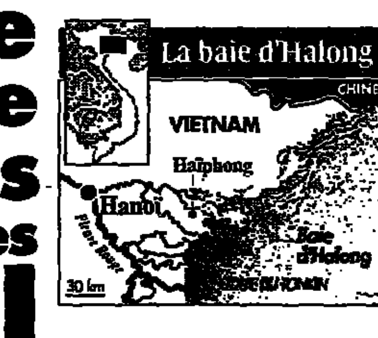
Renseignements au (1) 39-21-10-98, chez Nouvelles Frontières, Zénith, Austral Voyages, Novatours et Arimar, dans les agences Havas Voyages et les agences spécialisées dans les croisières, à Paris et en province.

■ **CLUB MED.** Jusqu'au 6 avril, le *Club-Med 1* achève, dans les Caraïbes, une série de croisières de 8 jours : à partir de 17 000 F par personne, de Paris, en cabine double avec frais d'escales mais sans les excursions. De Fort-de-France, il gagne ensuite Lisbonne (transat de printemps, du 13 avril au 1er mai, 19 jours, à partir de 16 000 F, itinéraire qu'on peut scinder en sections de 12 ou 8 jours voire, du 5 au 9 mai, de Malaga à Toulon (à partir de 6 880 F). Du 9 mai au 10 octobre, sont proposées, en Méditerranée, des croisières de 4 à 6 jours autour de la Corse et le long de la Riviera italienne (à partir de 6 150 F), vers la Grèce (10 jours de Rome à Athènes, à partir de 17 450 F) et ses îles, dans les Cyclades et le long des *côtes turques jusqu'à Istanbul (8 jours,* 14 000 F) et Antalya d'où on gagne Athènes.

De son côté, la *Club-Med 2* croise, jusqu'au 29 septembre, dans les atolls polynésiens (Papeete, Moorea, Raiatea, Bora Bora, Rangiroa) pour des croisières de 4 à 8 jours (à partir de 5 000 F et de 12 000 F + le vol de Paris, de 5 900 F à 7 900 F selon la date) avec, offre exceptionnelle pour tout départ avant le 29 mars, le vol Paris-Tahiti facturé 1 F pour un séjour sur place de trois semaines au minimum. A noter aussi de séduisants forfaits conjuguant séjours dans les villages du Club et mini-croisière. En avril, par exemple, il en coûte, au départ de Paris, 19 510 F par personne en chambre (et cabine) double, en pension complète avec 4 jours à Moorea (farés), 3 jours à Bora Bora (bungalows) et 3 jours à bord. Après une transpacifique Papette-Sydney via Nouméa, du 6 au 23 octobre (à partir de 15 800 F sans l'avion), il croise, de janvier à mars, de la Nouvelle-Calédonie aux Vanuatu, où il propose des croisières de 4 à 8 jours : à partir de 12 000 F et 18 000 F, de Paris. Renseignements au (1) 42-96-10-00, Minitel 3615 CLUB MED et dans les agences du Club et agences agréées.

La baie du dragon

Une jonque raffinée pour jouer les pirates



J.-L. LABBÉ

A BORD DU *LAN-PHUONG*
de notre envoyé spécial

La jonque glisse dans les brumes d'Halong tel un vaisseau fantôme. Sur les eaux de la mer de Chine, la silhouette des grands rochers calcaires reproduit les lavis des grands maîtres chinois. On se faufile dans un réseau inextricable de mamelons qui semblent posés sur un miroir. On croise des barques de pêcheurs pétaradantes éclairées d'une lampe-tempête. Sur le pont arrière, dans le silence ouaté d'un monde surnaturel, on sert le thé.

Un grain gonfle les voiles chocolat. Le docteur Bui-Nghia arbore un large sourire. Ancien professeur de médecine à la faculté d'Hanoï, il a longtemps navigué dans les méandres de *la nomenklatura* vietnamienne, avant de changer de cap. Le voilà aujourd'hui reconverti au capitalisme maritime, à la barre d'une jonque qui sillonne le golfe du Tonkin. Une petite merveille taillée dans de grands arbres exotiques et assemblée selon la tradition. Des draps finement brodés égaient les cabines. La cuisine, délicate, est servie dans de la porcelaine fine. M. Bui-Nghia est enthousiaste. Misant sur le potentiel touristique de la baie d'Halong, il a commandé une seconde jonque. *« Tout reste à faire »*, observe-t-il néanmoins, en prenant une dernière gorgée de thé. Le soleil a percé à travers les nuages. Sur une mer émeraude, les rochers se sont enflammés. Débarquement sur l'île Dé, l'île aux Cerfs. Quelques familles de pêcheurs, des jardins potagers bien entretenus. Sur un promontoire, l'ancienne résidence d'Ho Chi Minh, une modeste maison des années 20 où, aujourd'hui, les cadres du parti viennent se reposer. Moins modeste, l'imposante villa blanche du général Giap domine toute la baie. La Chine est à une centaine de kilomètres. Jusqu'à la frontière s'étend un fabuleux labyrinthe d'îles, de pics et de rocs ensevelis sous la végétation. On imagine le cache-cache des contrebandiers, la traque des pirates et les batailles navales qui ont émaillé l'histoire du Tonkin. Et plus récemment aussi la tragique odyssée des « boat-people ».

La jonque longe le cimetière des Français, une longue falaise descendant en pente douce vers la mer. Chaque rocher porte un nom inspiré par sa silhouette : la tortue, le cheval, le brûle-parfum, les deux coqs, les mamelles. L'eau et le vent ont sculpté la roche calcaire, creusant de longs tunnels à l'intérieur de grottes hérissées de stalactites. Celui de Hang Hanh mesure près de 2 kilomètres de long. Pendant la guerre avec les Etats-Unis, ces grandes cavités ont abrité de véritables villages souterrains. Des escaliers ont été taillés à flanc de roche pour atteindre les ouvertures.

Pour une dizaine de dollars, les pêcheurs de Bai Chay proposent une promenade d'une heure dans les îles les plus proches de la côte. Les marchands de souvenirs et de boissons, eux, ont installé leurs tréteaux à l'entrée des grottes. Quant aux autorités, elles ont vite compris, elles aussi, que la « huitième merveille du monde » peut devenir une belle réserve à devises. Deux handicaps, pour le moment : l'insuffisante capacité hôtelière et l'état de la route, cahoteuse, qui relie la capitale à Haïphong (160 kilomètres). A Hanoï, ont évoque déjà un projet d'autoroute et la création d'une Riviera sur la baie d'Halong. Il faudra beaucoup d'imagination et de sagesse pour que béton et pollution ne ternissent pas de façon irréparable un des plus beaux sites de la planète.

A l'instar des grandes montagnes bosselées de Guilin, en Chine, et des rochers de la baie de Pang Nga, au sud de la Thaïlande, le site d'Halong illustre un étonnant phénomène géologique. Pour les scientifiques, il résulte en effet de l'effondrement, à l'ère primaire, de grandes roches calcaires mêlées de corail et de coquillages. Des roches sédimentées ensuite par les alluvions du fleuve Rouge, avant que l'érosion n'y sculpte cavités et falaises. Avec pour résultat cette gigantesque curiosité minérale qui se déploie sur 1 500 kilomètres carrés.

Dès 1688, le voyageur chinois Pan Ting-koueï s'émerveillait : *« Chaque fois que nous arrivions dans un lieu où les montagnes envahissaient l'espace et où la mer se rétrécissait, je me demandais presque si la route n'allait pas nous être coupée. Aussi étais-je près d'oublier, dans ces allées et venues du navire, que nous naviguions en mer. »* En fait, la légende attribue ce grand chambardement à la fureur d'un dragon de 30 mètres de long qui aurait modelé ce paysage en remuant brutalement sa queue. D'où le nom de l'endroit : en vietnamien, « Halong » signifie « lieu de descente du dragon ». A en croire les conteurs, le dragon est né dans un nuage et il vit toujours au fond de la mer. Au début du siècle, des marins français en mission dans le golfe du Tonkin ont d'ailleurs signalé, à deux reprises, la présence d'un immense reptile dans les eaux bleues de la baie d'Halong.

Bruno Barbier

Carnet de bord

■ **CLIMAT.** Agréable d'octobre à décembre et en avril-mai.

■ **Y ALLER.** Vols Paris-Hanoi avec Thai International et Air France, escale à Bangkok (très longue sur la Thaï). Compter une journée pour, d'Hanoï, vous rendre en voiture à la baie d'Halong.

■ **CROISIÈRES.** Kuoni programme plusieurs croisières (2 ou 3 jours) sur la jonque *Lan Phuong* : 22 mètres de long, 4 cabines spacieuses, un salon, une salle à manger. Prix : de 2 580 à 2 720 F. Souvent en complément des circuits au Vietnam de Kuoni (agences de voyages et 3615 code Kuoni). A titre d'exemple, dans la *brochure « Voyages individuels Asie »* : vol aller-retour, transferts et *deux nuits d'hôtel au Saigon (central,* 3 étoiles, à partir de 7 590 F) ou au *Sofitel-Métropole (à partir de 7 990 F).*

■ ***SÉJOURS.*** *A Hanoï, le luxueux Métropole* Sofitel. Egalement nombreux mini-hôtels à 50-70 US dollars la chambre. Un excellent restaurant, le « Beaulieu » (15, Ngo Quyen Street). A Halong, l'Hôtel Halong 1, sur la baie de Bai Chay. Charme rétro, service soviétique.

■ **LIRE.** Parmi les guides, le plus complet est en français chez Lonely Planet. Egalement Artaud « Cambodge, Laos, Vietnam » et « Vietnam » (Voyageurs du Monde) sont très succincts sur la baie d'Halong. Consulter aussi les Guides Visa et du Routard (Hachette), ainsi que le « Grand Guide du Vietnam » (Gallimard). En anglais, l'Insight Guide.

■ **S'INFORMER.** Au très officiel Centre d'information et de documentation sur le Vietnam, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris, tél. : (1) 43-25-14-95.

Chacun sa croisière

On s'endort ici. On se réveille ailleurs. Au spectacle du monde, s'ajoute celui de ses contemporains

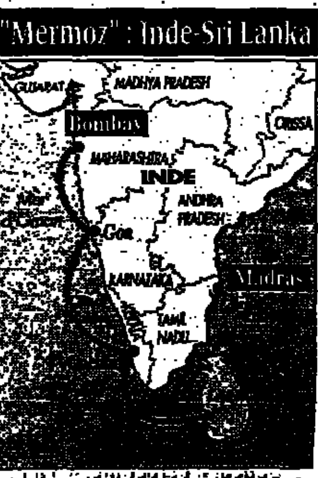
A BORD DU *MERMOZ*
de notre envoyé spécial

L'avantage des croisières tient à ce que le voyageur se déplace en même temps que sa maison. Pas de bagages à défaire ou à refaire, pas de fiche à remplir, pas d'hôtels qui affichent « complet » ni de sociodrames avec les chasseurs de pourboire. Tels sont les avantages de la croisière. De plus, la navigation nocturne, favorable au sommeil profond et aux rêves dérivants, convient parfaitement à vos fantasmes d'ubiquité : vous vous endormez ici et vous vous réveillez ailleurs, transports magiques. Le voyage – qui marie le cabotage et l'illusion de la marine hauturière – peut se vivre comme une sorte de fondu enchaîné de cinéma...

Karachi, avec la coupole futuriste de sa mosquée et ses soldats en armes à chaque carrefour, s'efface pour laisser place à Bombay, avec sa gare surpeuplée, ses jardins suspendus, sa plage aux mille saris, ses conclaves de corbeaux, ses hommes aux regards fiévreux et ce ciel plombagine – celui de l'Inde, en vérité – qui rehausse d'un ton le chatoiement des couleurs. Des odeurs d'encens, de curry, de jasmin, d'urine et de pneus brûlés forment un spectre olfactif que vous n'oublierez plus. L'Inde est un bloc de sensations, de résonances et d'expressions. Un bloc complexe d'histoires et de spiritualités. Un bloc d'inconnus où se parlent 15 langues et – au dernier recensement – 1 652 dialectes. Si bien qu'en débarquant du *Mermoz*, paquebot d'un autre temps, hôtel flottant passablement bourgeois, vous aurez le sentiment d'être l'Américain moyen que Mark Twain condamna à l'exil temporel en l'expédiant à la cour du roi Arthur.



La baignade pudique des Indiens sur la plage de Madras, l'une des cinq escales de ce rallye collectif



CARS CLIMATISÉS OU MARCHE À PIED

Notre nef de gens raisonnables et nantis s'ancre avec élégance dans des ports mal pavés, mal éclairés, interlopes. Des peintures murales très naïves préviennent les dockers contres les accidents les plus courants. Elles recommandent de porter un casque et des gants. Aux amarres sont fixés des dispositifs antirats. Différence notoire avec l'avion, la passerelle du bateau fait passer sans transition de l'ambiance feutrée (avec air conditionné et musique de fond, cuivres et bois style club anglais, personnel indonésien toujours tiré à quatre épingles, toujours disponible et souriant) à la foire d'empoigne de la zone portuaire. Des cars climatisés attendent les moins téméraires et les croisiéristes « hors du temps » deviennent des excursionnistes attentifs et assoiffés de folklore. Des guides professionnels les trimbalent d'un point de vue sur la ville à un magasin réservé aux étrangers, d'un temple notoire à un restaurant réputé, d'un site archéologique à un musée qu'il faut *« absolument »* avoir vu.

Des groupes se forment et des amitiés se lient. Selon votre âge, votre culture (bridgeur ou non-bridgeur, par exemple), le poids de votre compte en banque (qui se lit à la qualité de vos shorts ou au fait qu'un taxi vous attend aux escales), par rapprochements subtils ou par évitements plus subtils encore, vous allez vous retrouver associé à quelques personnes du bord. Ceux de votre table – que le maître d'hôtel a choisis pour vous le plus souvent – deviennent des confidents privilégiés et des informateurs de premier rang. Le jeu du « qui est qui » passionne les convives et il est très valorisant d'arriver aux repas avec quelques informations inédites.

La vie se ralentit au point que quelquefois vous vous croyez sous hypnose : avec un psychiatre à la retraite, j'essaie de lutter contre le *« syndrome du* Mermoz », mais ce que nous écrivons, pendant que les passagers font de la chaise longue et lisent des *thrillers* de six cents pages, ne vaut pas tripette. Mieux vaudrait s'adonner au ping-pong ou faire le poirier dans la salle de musculation : les esprits forts ne résistent pas à l'inertie délicieuse des croisières et le désir de mutinerie, qui tarauda si fort les révoltés du *Bounty*, n'a pas sa place ici. Nous sommes des figurants comme les autres. Des théoriciens d'opérette.

Bombay, Goa, Cochin, Madras et Colombo sont les villes promises de ce rallye collectif et les croisiéristes – soudain sortis de leur torpeur – potassent leur escale comme s'ils étaient à la veille d'un examen de passage. Une spécialiste, à l'aide d'un carrousel de diapositives, explique ce qu'il faudra voir et comprendre. Elle doit répondre aux questions les plus diverses : les aléas du climat, le système du pourboire, les risques de vol, les maladies, les spécialités culinaires, l'architecture des temples et des mosquées, la différence entre vishnouistes et shivaïstes, l'énigmatique concept d'*intouchable* ou la survivance des castes. Les animateurs préparent les gens au spectacle de l'extrême dénuement qui *« choquera votre sensibilité d'Occidental »*. Ils insistent sur le fait que nous vivons selon d'autres critères, d'autres valeurs. Cette manière d'euphémiser la misère reviendra souvent dans leurs propos.

Le cérémonial et l'étiquette

Par touches successives, sur fond de vacuité, la théâtralité sociale s'organise. Un rêve collectif s'élabore. Vous vous installez dans une sorte d'irréalité itinérante faite d'artifices et de farniente. Le cérémonial et l'étiquette, les rites de séduction, les conférences et les spectacles, les barbecues autour de la piscine, vous pénètrent peu à peu de l'idée que vous êtes devenu un personnage de fiction. Le bateau insularise, déréalise et lénifie.

Tels Bouvard et Pécuchet, le psychiatre et moi prenons des notes. Pour donner le change et préserver la part du rêve, nous nous réfugions parfois dans l'histoire en nous familiarisant avec la géographie d'antan, celle des découvreurs et des marchands : la mer d'Oman, la côte de Malabar, la côte de Coromandel, Calicut, Pondichéry, Mangalore. Nous dégustons la toponymie et oublions le territoire. Le poids de l'Université pèse sur nos consciences. Le tourisme relèverait-il d'un péché ou d'un viol originel ? Le vampirisme de l'œil serait-il un crime ? Entre voyeur et témoin où se situe la frontière ? Pourquoi ne pas aborder l'Inde par petites incursions ?

BARBIERS ET ÉCRIVAINS PUBLICS

La question morale étant posée, la fringale me prend. J'ai envie de tout voir en peu de temps. Tous les moyens sont bons. Le taxi, la calèche et le cyclopousse *(rickshaw)* viennent à mon secours. La marche à pied assure l'entre-deux.

Marcher dans les villes indiennes vaut la peine. C'est même la seule manière de voir les choses au vrai. La mise en scène du quotidien dépasse sa représentation. Les métiers du trottoir sont innombrables et imperceptibles pour l'étranger. Là où vous voyez des désœuvrés, des va-nu-pieds ou des exclus, il y a mille et une personnes qui luttent concrètement pour leur survie : des vendeurs de cigarettes à l'unité, des barbiers, des sélectionneurs d'ordures, des cordonniers, des marchands d'horoscopes, des camelots (qui proposent des moules à raviolis), des rouleurs de joints, des pourfendeurs de noix de coco, des charmeurs de serpent, des yogis extatiques, des mendiants bruegéliens, des pèse-personnes, des écrivains publics ou des stylographistes.

Tous ces *wallahs* vous interpellent à l'aide de l'outil ou de l'instrument qui est le signe de leur petit boulot spécialisé. Ainsi le marchand de jus de canne fait tourner à vide la manivelle de son moulin ambulant et le cireur fait claquer sa brosse sur sa boîte à chaussures. Les taxis klaxonnent de loin pour attirer votre attention. La plupart vous saluent d'un mot qui hésite entre le fraternel et l'ironique : *« Hello, Indiana Jones ! »*, *« Bonjour babu ! »*, *« Salut sahib ! »*, *« How are you, dear uncle ? »*. Les gamins réclament des petits sous d'aluminium qui valent le centième d'une roupie : *« Paisa ! Paisa ! »*. Le *rickshaw* agite son grelot. Ces signes furtifs se repèrent une fois pour toutes et rien n'est plus excitant que d'en ajouter un ou deux à sa collection.

Sur le *Mermoz*, je me sens heureux comme un routard qui aurait été pris en auto-stop par une Rolls Royce. Le passage de la tenue voyou – le blouson de cuir qui me sert à courir les rues – et la tenue de soirée se fait vraiment sans peine. Il s'agit en quelque sorte d'un double dépaysement. Les autres se souviennent déjà : des grottes sculptées de l'île d'Elephanta et du singe effronté qui a fauché le Nikon d'un touriste australien. A Goa, c'est l'ambiance missionnaire, les derniers baba-cool et la momie de saint François Xavier qui l'emportent. *A Cochin, gros succès de* la synagogue, des antiquaires et des marchands d'épices. A Madras, les magasins et la plage. Au Sri Lanka, la croisière retrouve la verdure et contemple de loin l'armada des catamarans. Certains – bien encadrés – s'aventurent au cœur de l'île. Ils reviennent passablement fatigués et empoussiérés. De mon côté, prônant le slogan « chacun sa croisière », j'ai bu quelques bières (qui boit bien transpire bien) et j'ai fait l'inventaire non exhaustif des mangues du marché. J'essaie de repérer l'Alfonso, la Safeda, la Daseri et la Chausa, mais il y a plus de cent variétés et mes informateurs y perdent leur sanskrit. Le hasard, qui vaut tous les guides réunis, me conduit vers une forêt de banians où les amoureux font leur cour sous l'œil rond des vampires suspendus tête en bas.

Soirée de gala. On a mis les petits plats dans les grands. Les officiers ont sorti leur uniforme d'apparat. Les femmes de plus de soixante ans ont retrouvé leur rire d'enfant. Les danseurs locaux dessinent des lotus avec les mains et Bernard Sauvat, en hommage à Trenet, chante le primesautier *J'ai ta main*. On s'embrasse en se promettant de se revoir et moi, qui suis venu en simple reconnaissance, en repérage, en passager clandestin, je trouve qu'il n'est pas de sots voyages. Les fastes du *Mermoz* ne m'ont pas empêché de découvrir la chique de bétel, d'offrir au dieu Ganesh (mon préféré) un peu de lait, de m'immerger un instant dans le flux pélagique de la foule indienne et, selon l'expression de mon copain psychiatre, de *« pratiquer l'ethnologie de lisière »*. Il n'aurait pu mieux tomber : mon rêve secret est de devenir un ethnologue de l'anodin. Un ethnologue des petits riens.

Jacques Meunier

Carnet de bord

■ **OCÉAN INDIEN.** Il faut attendre l'automne, c'est-à-dire la bonne saison, pour un périple indien sur le *Mermoz*. Le fleuron des Croisières Paquet sera dans l'océan Indien et dans le golfe du Bengale du 25 novembre au 9 décembre 1996 (à partir de 14 580 F, pension complète et vols inclus depuis Paris, agences de voyages). Pour chacune des escales – Bombay (3 jours), Goa, Cochin, Colombo et Madras –, les excursions, payantes, sont vendues à bord (190 F la demi-journée, prix moyen). Possibilité de prolonger la navigation par des circuits terrestres en Inde, d'une semaine ou plus (notamment : Agra-Pushkar, Mangalore-Mysore ou Bénarès-Delhi). Compte tenu des places limitées, il est conseillé de réserver son inscription à ces duos en même temps que la croisière.

■ **AU PRINTEMPS.** Auparavant, le *Mermoz*, après une croisière vouée à l'opérette (du 5 au 20 mars, de Phuket à Port-Victoria), croise dans les îles du Sud de *l'océan Indien (Seychelles, Madagascar,* Maurice, Réunion) du 16 avril au 22 mai, puis remonte en mer Rouge, avec, du 21 mai au 2 juin, un cabotage culturel (Djibouti, Yémen, Egypte, Jordanie, Liban Syrie) qui le conduit en Méditerranée.

■ **EN ÉTÉ.** Après une croisière gourmande *du 2 au 9 juin (de Limassol à Toulon), puis* une balade le long des rivages ibériques (de Toulon au Havre), du 9 au 18 juin, le *Mermoz* met cap au nord pour rééditer ses intéressants circuits « Soleil de minuit » : fjords de Norvège, du 25 juin au 2 juillet ; Norvège, Spitzberg et Islande, *du 2 au 15 juillet et cap Nord (Norvège,* îles Lofoten, Danemark), du 28 juillet au 8 août.

■ **EN AUTOMNE.** Après avoir enchaîné une série de croisières à thème *(voir article à ce sujet)* et sillonné de nouveau la Méditerranée, le *Mermoz* entreprend une croisière en mer Rouge (Egypte, Jordanie, Yémen), du 31 octobre au 13 novembre, puis, du 12 au 27 novembre, rallie Djibouti à Bombay (*via* les Emirats) pour y commencer sa croisière indienne. Retour à la case départ, la boucle est bouclée.

■ **A NOTER.** Les inscriptions fermes, trois mois avant le départ, entraînent 5 % de réduction sur les prix. Quant aux enfants *(moins de 18 ans, partageant la chambre* des parents), ils sont accueillis gratuitement à bord, pour, du 6 au 28 avril, deux croisières aux Seychelles (ils ne paient que 6 850 F pour l'acheminement aérien) et les quatre croisières scandinaves de l'été (de 2 090 à 2 650 F par enfant).

■ **S'INFORMER.** Dans les agences de voyages.

ESCALES

■ **PANAMA ET COSTA RICA.** Pour la première fois, en avril, *le Ponant*, un élégant trois-mâts de 32 cabines, tracera deux nouveaux itinéraires de croisières en Amérique centrale. De Colon, à l'une des extrémités *du canal de Panama*, il décrira une boucle dans la mer des Caraïbes avec des escales aux îles *San Blas* (refuge des Indiens Cunas) et Hollande Cayes, une constellation de 360 îles bordées de bancs de sable et plantées de cocotiers. Par le canal de Panama, le *Ponant* gagnera le lac Gatun (vaste plan d'eau artificiel), voguera vers l'archipel des Perles (réputé pour ses 60 000 oiseaux) puis vers l'île de Coïba, classée parc national. Les dauphins escorteront-ils le vaisseau blanc ? On peut l'espérer. On croisera ensuite dans les eaux territoriales costaricaines avec un arrêt dans la réserve naturelle de Marenco, avant d'accoster à Puerto Caldera, terme du périple. Des guides conférenciers naturalistes commenteront les excursions. Du 3 au 10 avril dans le sens Panama Costa-Rica, du 10 au 17 avril dans le sens inverse : 14 300 F (+980 F de taxes portuaires et $35 de taxes d'aéroport), en pension complète, prix auquel il faut ajouter le vol de Paris (6 400 F A/R). Renseignements auprès de la Compagnie des îles du Ponant (tél. : 16/40-58-14-95) ainsi que chez Kuoni, Nouvelles Frontières (36-33-33-33) et dans 300 agences de voyages sélectionnées.

■ **A BORD DU *LILI MARLEEN*.** Construit dans la tradition des *windjammers* du siècle dernier, ce magnifique voilier, lancé en juin 1994, allie romantisme et goût de l'aventure. Ceux qui embarqueront à son bord apprécieront le contact étroit avec la mer, la possibilité de s'initier aux manœuvres, la souplesse d'un itinéraire décidé, au jour le jour, par le commandant. Une expérience offerte aux 50 passagers qui occupent les 25 cabines extérieures très *confortables du* bateau. Cette année, le *Lili Marleen* croisera dans la Baltique et en Europe de l'Ouest avant de mettre le cap, en hiver, vers la Méditerranée et les Canaries. Navy Club, qui le commercialise en France, a réalisé une brochure dans notre langue, brochure qui sera disponible prochainement. Compter environ 9 760 F pour une croisière de sept jours en pension complète, taxes comprises, de port à port. Renseignements chez Navy Club, au (1) 48-04-76-20, et réservations dans les agences de voyages.

■ ***UN CATAMARAN CONVIVIAL.*** Comportement du bateau, vitesse, souplesse : les premiers mois d'exploitation de *Nemo Caraïbes*, lancé au printemps 1995 par VPM, filiale nautisme de *Nouvelles Frontières, se sont* révélés des plus encourageants. Idéal pour une croisière en *famille ou entre amis*, ce spacieux catamaran de 25 mètres a été spécialement *conçu pour accueillir à son bord* 16 passagers dans 8 cabines doubles (avec salles d'eau attenantes) réparties dans les deux coques. Le carré, ingénieusement agencé, est confortable ; l'espace extérieur, généreux et le service à bord (un skipper, une hôtesse et un marin), de qualité. Des points forts appréciés des passagers. Basé à Pointe à Pitre, le *Nemo* navigue entre Marie-Galante, la Dominique et les Saintes. Prix de la semaine, en pension complète, de port à port : 5 800 F auxquels s'ajoute le vol de Paris, à partir de 2 250 F *A/R*. A noter que les *sister ships Nemo*

Lire la suite page IV

Galerie de glace

Baigné par le Pacifique, le labyrinthe de canaux, de glaciers, de fjords et d'îles du grand sud chilien

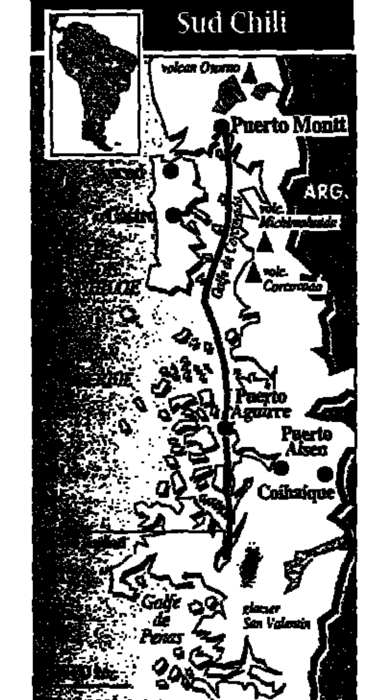
A BORD DU *SKORPIOS*
de notre envoyé spécial

Samedi. Midi. Le *Skorpios* largue les amarres, glisse entre la côte et l'île verte de Tenglo, s'engage dans la baie de Reloncavi et, tout de suite, affronte la houle courte qui moutonne sur la mer bleue. Océan Pacifique, le mal-nommé. Même à l'abri du labyrinthe de canaux, de fjords, de baies et d'îles du grand sud chilien, il roule des flots qui viennent de loin, de l'autre bord de la planète. L'étroit canal de Chacao, qui sépare au nord le continent de la grande île de Chiloe, est agité de courants puissants qui contraignent les transbordeurs à naviguer en crabe.

Plus bas, le golfe de Corcovado, ouvert sur le grand large, chahute le *Skorpios*, secoué de roulis, et qui taille sa route d'écume dans la nuit noire.

Solide, le *Skorpios*, conçu par son capitaine-propriétaire Constantino Kochifas pour le cabotage. Une très courte quille donc, qui lui permet d'approcher les berges des fjords et les glaciers surplombants de la lagune San Rafael, enfoncée, comme un doigt, à 1 500 kilomètres de Puerto Montt, dans le gigantesque champ de glace de Patagonie.

Dans le golfe de Penas, redouté par les marins et à la hauteur du légendaire détroit de Magellan, cette puissance marine devient fureur, brume épaisse, gifle brutale des « quarantièmes rugissants » qui se précipitent vers l'est, vers la falaise noire du Horn et sa statue en forme d'albatros. Ce bord extrême de l'Amérique semble avoir été tordu par la force des vents. Une géographie folle, a dit Subercaseaux, du Chili. Celle du sud a perdu toute mesure, terre fragmentée en milliers d'îles et d'îlots inhabités, forêts submergées, Campos Nevados, neiges éternelles d'une longueur de 700 kilomètres. Terres et glaces du bout du monde, où la plus modeste des croisières a un goût d'aventure. En 1557, Juan de Ladrilleros mit quatre mois à bord d'une embarcation fragile pour franchir pour la première fois cette succession de voies d'eau inconnues jusqu'à Fuerte Bulnes, sur le détroit de Magellan.



Puerto Montt – lagune San Raphael et retour : cinq nuits et six jours de navigation, d'escales pittoresques, de découverte de ports oubliés, de glaciers se brisant dans la mer.

VOLCANS ET ÉGLISES

Retrouver au retour vers le nord-est le cône blanc et parfait du volcan Osorno ; observer du pont supérieur du *Skorpios* la longue cordillère de la côte, dominée par les sommets du Michimahuida et du Corcovado ; suivre les manœuvres délicates d'abordage à Castro, à Quitralco, proche de Puerto Aysen, sur la spectaculaire route australe construite à l'énergie depuis 1988 à travers les forêts et les steppes incendiées de Patagonie ; admirer les églises en bois de Chiloe, qu'on jurerait importées de Scandinavie ou de la vieille Russie ; apercevoir les premières glaces flottantes dans le surprenant canal des Éléphants ; rêver au soleil tournant à l'écoute du froissement de l'eau contre l'étrave ; accompagner dans le poste de pilotage, de jour ou de nuit, le capitaine Kochifas qui raconte sa vie, ses certitudes et ses passions.

Puerto Aguirre. Dimanche. Dix heures. Des maisons rustiques au toit de zinc, quelques barques de pêche, un embarcadère sommaire : y-a-t-il port plus isolé que celui-là sur son îlot coincé entre murailles de fjords étroits et îles désertes ? La bourgade la plus proche sur le continent, Chacabuco, est à cinq heures de bateau. Coihaique à plus d'une heure d'avionnette de Puerto Aguirre. On évacue les femmes enceintes un mois avant la date prévue de leur accouchement. En haut du village, des bandes de chiens errants envahissent la chapelle à l'heure de la messe. Par lassitude sans doute, le curé a quitté l'île. Pour le remplacer, les paroissiens ont élu une femme de pêcheur. « *Les jeunes aussi s'en vont* », dit Gladys qui tient une échoppe de colifichets, souvenirs, bonbons, lainages. Elle a un visage fin, pâle et mélancolique. Elle ajoute « *l'hiver, d'avril à septembre, est très dur. La pluie, la pluie, le froid...* » L'île mouillée est verte avec des buissons roux.

Au port, le seul restaurant arbore une enseigne : *Au navigateur*. Du sommet de la colline que l'on atteint par un chemin raviné, on découvre au loin un décor de falaises noires surplombant un océan désert sous un ciel de tragédie.

San Rafael. Lundi. Midi. Concentré, Constantino Kochifas conduit le *Skorpios* entre les glaces flottantes de la lagune. C'est le but du voyage, le moment fort. Au fond, la haute barre de séracs se détache sur un ciel livide. Le glacier San Valentin, dont elle est issue, a 15 kilomètres de long sur trois de large. Son sommet culmine à 3 000 mètres. La lagune San Rafael est en réalité un bras de mer d'une dizaine de kilomètres de large, relié aux fjords par le chenal étroit de Tempanos. La lagune et le glacier sont l'orgueil de Kochifas, la soixantaine trapue et athlétique, casquette vissée sur le crâne, un clin d'œil ému pour son ascendance mais le cœur à Chiloe, son île natale. Et quarante ans de bourlingue. Un père grec, armateur lui-même devenu riche à la force du poignet – on le compare parfois à Onassis. Il proteste avec violence : « *Je suis chilien, les Grecs ne m'ont jamais aidé...* » Son credo : ce qu'il appelle l'université de la vie. « *J'ai quitté l'école à treize ans. J'ai tout appris sur le tas...* » Un passionné, Kochifas, d'histoire, de géographie, de vulcanologie, d'astronomie.

Un bon vivant aussi, jovial, chaleureux. La table du capitaine, sur le *Skorpios*, est garnie des meilleurs vins chiliens et son *curanto* (pot-au-feu de Chiloe, à base de saucisses, de poulet et de fruits de mer cuit sur les pierres chaudes) de première qualité. A deux heures du matin l'autre nuit, il a stoppé le navire devant l'îlot de Melinka pour aller cueillir des huîtres, petites mais savoureuses. Des moules aussi, des palourdes, des crabes, des oursins géants, odorants.

SOURCES CHAUDES ET BAMBOUS

Le *Skorpios* ancré à moins de 1 000 mètres du glacier, les dinghys métalliques sont mis à l'eau. Navigation à l'estime au plus près de la haute falaise de glace en heurtant parfois des icebergs de poche bleutés où somnolent des phoques.

Un coup de canon déchire l'air de temps en temps : un autre sérac s'effondre dans la mer, soulevant une énorme vague qui bouscule les glaces flottantes. La récréation s'achève par une tournée du capitaine. « *Un whisky de douze ans d'âge avec une eau glacée de trente mille ans* », dit-il. L'eau de sa lagune.

Castro (Chiloe). Mercredi. Seize heures. A l'angle du quai commencent les *palasitos*. Maisons en bois, à balcons dominant la baie, et sur pilotis. Au fond d'un long golfe très abrité, Castro a des rues en pente, un musée d'art, une église étrange (San-Francisco) et un obélisque bizarrement peint en mauve. « *L'œuvre d'un ancien maire qui était fou* », commente un libraire de la grande rue.

Hier, c'était l'escale dans le fjord paisible de Quitralco : baignade dans des sources d'eau chaude, bouleaux, bambous, fougères géantes, fuchsias et, en toile de fond, le volcan Hudson. Un domaine préservé et privilégié au cœur de la Patagonie.

Castro, en revanche, c'est la porte ouverte sur un monde plus austère et qui s'accroche à ses traditions. Chiloe, pays du miel, du lait, des vertes collines, des derniers fortins espagnols ayant résisté en terre d'Amérique.

A Ancud, les canons rouillés pointent encore vers le détroit. Vus de la mer, les rivages de la grande île évoquent ceux de Bretagne ou de Galice. On y découvre des chemins creux, des buissons de fleurs rouges, d'épines et de mûres. Des grèves couvertes d'algues (qui sont exportées au Japon), des élevages de saumon.

L'empreinte religieuse et germanique est très forte à Chiloe. Les jésuites puis les franciscains n'y ont pas édifié moins de cent cinquante églises et chapelles, émouvantes, entièrement construites en bois, sans le moindre clou, représentatives de cette architecture du XVIIIe siècle dont on trouve encore quelques rares exemples en Allemagne et en Scandinavie.

Chiloe est pauvre. Terre de légendes, d'émigration, de pêcheurs nomades aux coutumes étranges. Au milieu d'un fjord, on aperçoit parfois une chose tirée par une chaloupe à moteur et qui ressemble vaguement à une maison.

C'est une famille qui, aidée par les voisins, a installé sa demeure – un plancher sommaire, quatre cloisons et un toit – sur un radeau, et qui s'en va de l'autre côté de la baie chercher meilleure fortune. Le capitaine Kochifas se confie volontiers : « *Mon père disait : ne mens jamais, fais des économies et achète plutôt un bateau qu'une maison...* »

Marcel Niedergang

GUIDO COZZIANA

Sur l'île de Chiloe, les palasitos, *maisons de bois sur pilotis*

Carnet de bord

■ **SAISONS.** Par rapport à l'Europe, elles sont inversées. L'été, de décembre à février, est humide et surtout changeant.

■ **VOLS.** Air France dessert Santiago trois fois par semaine avec une escale à Buenos Aires. A partir de 6 421 F A/R. Vols quotidiens sur Aerolineas Argentinas (à partir de 5 350 F A/R) et American Airlines (*via* Miami) à partir de 7 990 F A/R.

■ **VOIR.** A Puerto Montt, la cathédrale (édifiée par les colons allemands au XIXe siècle) et le marché aux poissons d'Angelmo où on déguste les spécialités locales. Loger à l'hôtel *Perez Rosales*, bien situé. A Ensenada, au pied du volcan Osorno, excellent hôtel tenu par la famille Holzapfel. La lagune San Rafael est une merveille de la nature. Depuis Puerto Montt, on se rend en bateau au glacier du même nom. La compagnie *Skorpios* (bureau à Santiago, tél. : 231-10-30, fax : 232-22-69), propriété de la famille Kochifas, offre les meilleurs services. Départ le samedi matin, retour le vendredi matin. Le bateau est confortable, la restauration de qualité et l'animation assurée par le capitaine. Autres liaisons, plus rustiques, pour San Rafael, avec le catamaran *Patagonie Express* ou le *RR. Evangelista*. Si on dispose de temps, on peut emprunter un cargo mixte, de Puerto Montt à Puerto Natales, à 300 km au nord du détroit de Magellan. Au menu : navigation très chahutée dans le Pacifique et escales exceptionnelles dont Puerto Eden occupé par les descendants des indiens Alacalufs.

■ **CHILOE.** C'est la seconde plus grande île d'Amérique du Sud après la Terre de Feu : 180 km du nord au sud. Microclimat tempéré grâce à une cordillère qui stoppe le vent humide du Pacifique. Marées de grande amplitude permettant une pêche côtière variée.
Jésuites puis franciscains ont évangélisé ces populations (population actuelle : 200 000 habitants) et construit de remarquables chapelles en bois.
Voir, à Ancud, au nord de l'île, le dernier fortin espagnol. Déjeuner sur le quai, à l'hôtel du Pôle Sud.
A Castro, la capitale, visiter l'église San Francisco, le musée d'art et des traditions (intéressants documents sur la « chasse aux Indiens » en Patagonie, aux XIXe-XXe siècles). Bonne table à l'hôtel de la Licorne bleue.
A Chonchi, à 30 km de Castro, voir l'église San-Carlo et les maisons à façades polychromes. Au port, important élevage de saumons, la nouvelle richesse de Chiloe.

■ **PARTIR.** Avec Equinoxiales (tél. : (1) 47-53-71-89), spécialiste de l'Amérique latine qui, de Paris, peut réserver une cabine sur l'un des trois *Skorpios* (de 70 à 165 passagers) croisant de septembre à mai. Départ le samedi, retour le vendredi. Compter entre 800 et 2 280 dollars par personne.

■ **LIRE** *Cap Horn*, de Francisco Coloane (Phébus) et *En Patagonie*, de Bruce Chatwin (Grasset). Côté guides : *Chili* (La Manufacture), Hachette-Routard et Arthaud

■ ***SE RENSEIGNER*** Ambassade du Chili, service culturel, 2, avenue de la Motte-Piquet, 75007 Paris, (tél. : (1) 47-63-25-88).

ESCALES

Suite de la page III

Polynesia (basé à Raiatea) et *Nemo Martinica* (basé au Marin, en Martinique), seront opérationnels à partir du printemps 1996. Il en coûtera respectivement 6 960 F pour 7 jours/6 nuits avec un Paris-Tahiti à partir de 4 990 F A/R, et 8 500 F pour 10 jours aux Grenadines, au départ de la Martinique, avec un vol à partir de 2 250 F A/R. Des croisières en vente dans toutes les agences Nouvelles Frontières.

■ **CATAMARAN GÉANT.** Lancé par Rivages Croisières, filiale de la Compagnie Chambon (groupe des Sociétés de Bourbon), ce nouveau navire, unique au monde, propose toute l'année, sous pavillon français, un programme de découverte de la Guadeloupe et de ses dépendances. En 3 jours (Basse-Terre, les Saintes, Marie-Galante, Pointe-à-Pitre) ou en 4 jours (Pointe-à-Pitre, Ilet Gosier, Marie-Galante, La Dominique, les Saintes, Basse-Terre). A bord, 22 cabines (de 11 à 14 m²) et 2 suites junior peuvent accueillir 67 passagers, un nombre qui reste, malgré tout, un gage de convivialité. Le forfait inclut sports nautiques, VTT et excursions confiées à des prestataires locaux. On navigue au maximum deux heures et demie par jour. A compléter éventuellement par un séjour dans un hôtel de Guadeloupe. Compter 8 500 F pour un forfait d'une semaine, avec l'avion, les transferts, la croisière et l'extension terrestre. Et environ 1 000 F par jour pour la croisière seule, avion non compris. Chez Jet Tours, Planète, Exotismes (Marseille) et Tourinter (Lyon).

■ **LA SPLENDEUR DES MERS.** Avec une capacité d'accueil de 16 828 passagers sur ses 10 navires modernes (dont 6 ont été construits à Saint-Nazaire), la Royal Caribbean Cruise Line est une des plus grandes compagnies de croisières au monde. En avril 1996, elle ajoutera à sa flotte un nouveau fleuron, lui aussi sorti des Chantiers de l'Atlantique : le *Splendour of the Seas* (70 000 tonnes et 1 808 passagers). Deuxième navire de la série « Project Vision », il reprend le concept adopté l'an dernier pour son jumeau, le *Legend of the Seas*. A bord, un atrium qui s'épanouit sur la hauteur des sept ponts, une salle à manger généreusement vitrée sur deux ponts et des cabines (18 m²) plus vastes que celles habituellement proposées par la compagnie. Les passionnés de golf n'ont pas été oubliés : ils pourront en effet s'entraîner sur un 18-trous miniature paysagé. *Splendour of the Seas* voguera cet été dans les eaux européennes. Avec, au programme, de beaux circuits en Norvège, au départ de Harwich, en Grande-Bretagne : à partir de 17 550 F pour 13 jours, avion non compris. A noter que Cruise Match 2000, système de réservation unique en Europe, permet de connaître, en temps réel, le nombre de places disponibles à bord, d'obtenir le numéro de sa cabine, de choisir sa table (petite ou grande) dans la salle à manger, en zone fumeur ou non-fumeur. Agent général en France : R. A. Marketing, tél. : (1) 45-77-10-74. Renseignements dans les agences de voyages.

■ **OSER L'ALASKA.** Prisée depuis des années par les Américains, la destination Alaska a toujours fait rêver les Français hantés par ses glaciers majestueux, ses fjords « XXL » et ses animaux (baleines, phoques, oiseaux) que l'on peut observer du pont des bateaux. Un univers auquel « Croisières ! La Planète Mer » consacre une brochure aussi séduisante qu'informative. Ne reste plus qu'à choisir entre les deux bateaux proposés (l'un et l'autre incluent la célèbre Glacier Bay dans leur itinéraire) et les dates programmées, avec, dans un cas comme dans l'autre, l'assurance de bénéficier de la présence d'un guide français spécialiste de la région. A bord du *Regal Princess* (Princess Cruises), compter environ 21 500 F en cabine double extérieure pour une croisière de 10 jours, au départ de Paris. Et 14 600 F (mêmes conditions), sur le *Windward* (Norwegian Cruise Line). A préfacer éventuellement de circuits terrestres de 5 jours : voyage en train panoramique de Fairbanks à Anchorage avec visite du parc de Denali (environ 4 900 F) ou périple dans les Rocheuses canadiennes (environ 5 700 F). Renseignements au (1) 47-55-03-10.

■ **PETITS PRIX.** Pour fêter ses deux ans d'existence, la compagnie Festival propose des tarifs en baisse de 10 % à 25 % sur certaines croisières de printemps. Des croisières spécialement adaptées aux petits et moyens budgets. Citons notamment, les 26 et 30 avril, à bord de *The Azur*, un périple de 5 jours incluant Espagne et Baléares (4 428 F, gratuité pour les moins de dix-neuf ans partageant la cabine de leurs parents)) et le 4 mai, sur le même bateau, vers la Corse, la Tunisie, Malte, Grèce et l'Italie (6 232 F). De son côté, le *Boléro*, croise en mer Rouge, du 13 au 29 mars, avec escales en Grèce, Egypte, Israël et Jordanie (14 262 F), avant d'entreprendre, le 30 mars, une croisière de 12 jours (10 270 F) avec escales en Espagne, au Maroc, aux Canaries, et à Madère, puis de relier en dix jours (départ le 15 mai), Gênes à Zeebrugge (9 000 F). Des prix par personne en cabine double extérieure, taxes comprises, au départ de Nice avec transfert gratuit à Gênes. Renseignements au (1) 53-20-00-54 et dans les agences de voyages.

Voyage sous influence

Des îles émiettées de Porto Rico au Venezuela, nations écartelées qui cherchent leur identité

A BORD DU *COSTA-CLASSICA*
de notre envoyée spéciale

« *Spaghetti alle vongole, scaloppine di vitello, gorgonzola, tiramisù.* » Le menu égrène en belles lettres, du *primo piatto* jusqu'au *dolce*, les promesses d'un dîner italien. Les passagers ont beau être pour moitié des Français – quelques Néerlandais, Allemands et Espagnols aussi –, les « *ciao* » et « *buona sera* » dominent largement. Qu'à cela ne tienne. Les garçons de table répondront dans la langue de Dante. Qu'ils soient génois, mexicains, philippins ou encore péruviens, frais issus de l'école hôtelière de Lima.

A la poupe, un groupe de mannequins italiens joue les éphémères, *jambes de faon, décolleté* plongeant, visage photogéniquement tourné vers une pleine lune couleur anis. Fous rires, champagne puis halte au casino, où les roulettes et les machines à sous – flamboyantes cerises et pommes jaunes – font semblant de ressembler à des jouets d'enfant. « *Les jeux sont faits, rien ne va plus !* » Mais, malgré les mains moites, élégamment, on sourit. Une robe lamée quitte, à regret, le couloir des tentations, dépasse la *Piazza*, où deux chanteurs de charme chantent Riccardo Cocciante. Derniers crochets par le bar, la *Sala di carte* et le hall, où des carafes de boissons colorées invitent à un léger flirt avec l'irréel. « *Degli elisiri d'amore* », « *dè elissir d'amourrr...* », promet aux passagers une animatrice italienne.

GERNOT HUBER/LAIF

A Antigua, un ponton-restaurant invite à déjeuner dans l'air du large



Perles et dentelles

On se prend à détailler malgré soi les chapeaux, à mettre bout à bout, dans sa mémoire, toutes les coiffes à rubans, à perles et dentelles que l'on a vues osciller sur les têtes antillaises. Simple coquetterie, doudous ? Ou enterrement du « temps-longtemps » : temps de l'escalavage, lorsque les maîtresses portaient capeline, et vous simple foulard ?

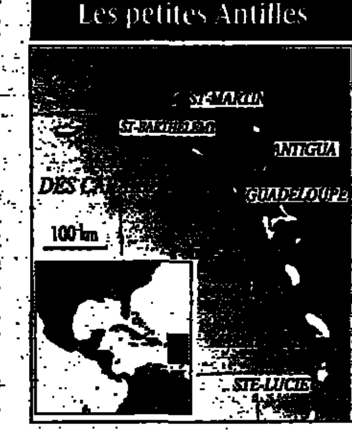
MAGIE BLANCHE ET CRUCIFIX

Alors les Antilles, vraiment, dites-vous ? Et au fond, pourquoi pas ? Les élixirs, comme un prélude aux « arrache tout », « bain des étudiantes » et autres potions vendues sur les marchés guadeloupéens, entre un manuel de magie blanche et un crucifix. L'équipage international, comme un concentré du cosmopolitisme des îles. Nations éclatées, sous influences étrangères, qui cherchent leur identité dans une histoire tourmentée, faite de cultures absorbées de force, dégurgitées, réappropriées. Visages-corps composites, sur lesquels l'Europe et l'Afrique ont déposé leur empreinte. Chabins, câpres, mulâtres et quarterons : tous métissés de Noirs et de Blancs. Tous descendants d'esclaves et de colons...

Premier morceau du puzzle, première escale : Sainte-Lucie, un territoire de 616 km², avec lequel l'Europe s'est longtemps plu à jongler. Sept fois français et sept fois anglais. Alternativement. Jusqu'à la victoire britannique, en 1814, puis l'indépendance, en 1979. Depuis, l'Etat, membre du Commonwealth, vit sous l'égide de M. Hess. Un Américain spécialisé dans l'import-export de pétrole : l'huile lourde, venue d'Arabie saoudite, est stockée ici puis expédiée à Sainte-Croix pour y être raffinée, avant de partir aux Etats-Unis. Drôle de personnage que ce M. Hess. A la fois philanthrope – c'est lui qui a fait reconstruire les écoles détruites en 1980 par le cyclone Allen, mais épargnées par Luis, en août dernier – et possédé par l'argent. Car M. Hess aime les dollars. Au point, confie un skipper exhibant une bouteille de rhum local, de vouloir que l'île en adopte la couleur. A commencer par les écoliers et les écolières, qui portent tous, effectivement, un uniforme blanc et vert. Uniformes verts, forêts vertes, fûts de pétrole verts trônant à Cul-de-Sac où, malgré le nom, la route ne finit pas.

Le lendemain, très au nord, Saint-Martin, le plus grand port franc des Antilles et le plus petit pays du monde, divisé, depuis 1815, en deux Etats souverains. Au sud, la partie néerlandaise, Philipsburg et sa géographie trop *claire : Back Street*, la rue de derrière, et Front Street, la rue de devant. Succession de boutiques à peine interrompue par une église baptiste. Les traces du passage de Luis et de Marylin y sont encore visibles. Au nord, s'étend la partie française et sa capitale Marigot, séparée de sa siamoise par un modeste obélisque. Autre monnaie, autre parler : le franc remplace théoriquement le florin ; le papiamento (dialecte métissé de plusieurs langues, dont le hollandais, l'espagnol et le portugais), le français et le créole. L'acculturation semble beaucoup plus forte qu'ailleurs. Mais qu'avez-vous fait, Saint-Martinois, haranguerait Aimé Césaire, le chantre de la négritude, de votre « antillanité » ? Vite, rappeler le *Cahier d'un retour au pays natal*...

Constituées d'une quarantaine de terres volcaniques, les îles Vierges britanniques, aujourd'hui aux deux tiers désertes, servirent longtemps de repaire aux flibustiers. La plus grande se nomme Tortola, ce qui, en espagnol, signifie « pigeonneau ». D'abord peuplée, comme ses voisines, d'Indiens Arawaks et Caraïbes (les premiers, pacifiques ; les seconds, cannibales), l'île fut, plus tard, visitée par les conquistadores. Après 15 minutes de marche, découverte d'une crique d'eau turquoise. Escalade sur les rochers, crapahutage, ascension le long d'échelles de bois. Impression parfaite de robinsonade. Il aurait fallu penser à emporter Michel Tournier : « *C'était l'heure où les lézards eux-mêmes cherchent l'ombre. Robinson s'avançait à demi courbé... Il progressa tant bien que mal vers la résidence.* » (*Vendredi ou les limbes du Pacifique*, chapitre V).



Pina Colada ou *ti-punch* : rhum-lait de coco ou rhum-citron vert ? L'hésitation, à Serena Cay – une île privée, au large de la côte sud-est de la République dominicaine, récemment achetée par la compagnie Costa –, n'a rien, à vrai dire, de très décisif. On souhaiterait aux métropolitains le même genre d'écartèlements existentiels. La même manière de se dandiner d'un pied sur l'autre, comme nous autres touristes, devant les échoppes d'artisanat local et haïtien : petites voitures en argile peintes, ou mobiles naïfs ? Tee-shirts imprimés de *pans* (couvercles de bidons accordés, sur lesquels se joue le calypso) ou poupées créoles en costume madras ?

Un peu à l'écart des transats rayés, assiégés en un éclair par les croisiéristes, un morceau de plage dessine une halte possible. Attention toutefois de ne pas s'aventurer du côté des marais, pour éviter les « yen yen » (les moustiques). Il y a dessus-dessous les flots, des poissons volants, des récifs de corail hantés par des plongeurs ; campés sur une pierre, de minuscules reptiles à la queue tire-bouchonnée, d'un beige translucide. Au loin, patiente le bateau blanc. Sa cheminée jaune avec un grand « C » bleu marine. Sa coque trouée de mille hublots. Ses onze ponts et ses deux cent vingt mètres de long.

HIBISCUS ET FOUGÈRES

« *Gigantesque. Trop gros* », se plaignent les habitants de Saint-Barthélemy, l'escale *suivante. Sur* cette île très « jet set », les avis sont partagés sur l'ouverture récente du port (jadis suédois, aujourd'hui français) aux paquebots de croisière. Il y a ceux qui hument les devises et regardent d'un bon oeil les étrangers s'engouffrer, serviette de plage à la main, dans les magasins. Et ceux qui veulent rester entre Saint-Barths. A tresser la paille de latanier ou sillonner la route au vent, superbe, avec ses murets de pierre sèche, ses cactus-cierges et ses cocotiers, décapités, pour beaucoup, par les cyclones. Tout comme les arbres d'Antigua, île membre du Commonwealth, encore occupée, elle aussi, à panser ses blessures.

Dans les rues de Saint John's s'affichent les premiers signes extérieurs de richesse : costumes de bons faiseurs, luxueuses automobiles, américaines ou japonaises, conduites par des Noirs pressés, principalement des médecins et des avocats formés en Angleterre. L'atmosphère est beaucoup moins nantie sous le marché couvert de la capitale, peuplé cet après-midi-là de rares marchands en habits usés enlevant, avec des gestes lents, de mauvaises feuilles de cive. Dehors, sur le môle, des bateaux déchargent des marchandises. Mugissements insistants des taxis, à l'affût des touristes. Musique funky se déversant des enceintes installées à l'entrée des commerces. Pour trouver le silence, il faut remonter Temple Street jusqu'à la cathédrale, tapie à l'intérieur du cimetière. Là, assis sur des tombes, des hommes au corps sec boivent, parfois au goulot, de la bière *Wadadli*. Tandis qu'à quelques pas, des Noires chapeautées conversent avec insouciance. Et l'on se laisse absorber, les yeux mi-clos, par ce climat étrange et volatil de vie et d'au-delà mêlés.

La dernière escale, Pointe-à-Pitre, est, des sept, la plus féconde. Moins touchée par les métissages que la Martinique, la Guadeloupe demeure *la terre des visages foncés. Un vieux* charme provincial émane de la capitale, avec ses cargos-bananiers fatigués, ses échoppes de tissus tenues par des Syro-Libanais, ses artères trépidantes qui s'endorment dès 6 heures du soir, et ses boeufs aux yeux mélancoliques, blancs ou mirabelle, paissant au pied des HLM, à quelques pas des voitures.

A l'ouest, du côté de Basse-Terre, s'enfonce la forêt pluviale, royaume des hibiscus piments et des fougères arborescentes ; des « gâteaux de mariée » et du *ravenala madagascariensis*, l'arbre du voyageur, dont les feuilles se déploient poétiquement, en éventail, et retiennent l'eau. Si le sol n'était aussi humide, on ôterait presque ses chaussures pour avancer pieds nus : peu de serpents (contre les trigonocéphales, se munir de deux citrons verts) et, dans les arbres, des oiseaux de paradis, des colibris, des sucriers à la tendre gorge orangée. Pas de gros mammifères et peu d'autres oiseaux : les oeufs ont été presque tous dévorés par les mangoustes, jadis importées de l'Inde pour exterminer rats et serpents.

« *Il y a beaucoup plus à craindre*, rappellent les indigènes, *du réveil des volcans.* » Et de pointer la calotte de la Soufrière. Des flancs calcinés, labourés par les lichens, et des arbres squelettiques qu'on nommerait presque bonsaïs : la silhouette est maternelle, engageante, malgré les fumerolles qui, régulièrement, s'échappent. Les gens d'ici ont d'ailleurs surnommé affectueusement le volcan « la Vieille Dame », lui vouant un respect dont ne jouissent ni les « volants » et « soucougnants », ni les « dorliss » et « gens qui tournent chien » : esprits malins ou âmes possédées dont seul vient à bout le « quimboiseur ».

Les « z'indiens-coolies », très présents aux Antilles depuis l'abolition de l'esclavage, en 1848, croient, eux, en d'autres puissances supérieures. Par exemple en Maïa Nem, la déesse de la fertilité, dont le visage sculpté orne la façade blanche du temple de Changy, entre Capesterre et Sainte-Marie. Petit coup d'oeil à travers la grille, avant de gagner l'aéroport.

Dans la cour du temple, sept ou huit fidèles – femmes, hommes et garçonnet vêtus de blanc – se sont rassemblés pour un sacrifice rituel. Feux allumés puis roulement de tambour. Un homme s'avance, lame à la main, vers la pelouse où patientent coqs et moutons. Nouveau roulement de tambour. *La* lame effleure le cou d'un coq. L'oiseau court un instant et s'effondre. L'enfant indien a détourné les yeux.

Thérèse Rocher

Carnet de bord

■ **SAISON.** De préférence pendant la saison sèche ou « carême » (de décembre à avril). La saison des pluies, ou « hivernage », est davantage propice aux cyclones.

■ **CROISIÈRES.** Le *Costa-Classica* (clientèle française et italienne) propose, jusqu'au 20 avril, au départ de Pointe-à-Pitre, une croisière de 7 jours, 7 îles, à partir de 9 900F par personne (cabine intérieure à 2 lits) et 11 580 F (cabine extérieure), tout compris (hormis boissons, *excursions, pourboires et services* privés) depuis Paris. Acheminement de la province sur vol Air Inter, 500 F par personne. Croisière gratuite (on ne paie que l'avion, soit 3 700 F) pour les enfants de moins de dix-huit ans partageant la cabine de leurs parents, dans la limites des cabines disponibles et aux dates suivantes : 24 février, 2, 9 et 30 mars, 6, 13 et 20 avril. Possibilité de combiner la croisière avec un séjour à la Guadeloupe, au Méridien Saint-François. Renseignements au (1) 49-24-94-20 et dans les agences de voyages.

■ **LIRE.** Le Guide Bleu *Antilles, Guyane, mer des Caraïbes* (Hachette) ; *La Guadeloupe* (Nouveaux Guides Gallimard) ; *Les Antilles françaises*, de F. Domenge (PUF, « Que sais-je ? »). Parmi les essais et romans d'écrivains caribéens, citons l'incontournable *Cahier d'un retour au pays natal*, d'Aimé Césaire (Nouvelle Présence africaine) ; *La Mulâtresse solitude*, d'André Schwartz-Bart (Seuil) et l'*Eloge de la créolité*, de Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant (Gallimard).

ESCALES

■ **LE RETOUR DE *VENDREDI 13*.** Construit pour la «Transat», *Vendredi 13* fut le trois-mâts mythique des années 70, le premier bateau de 40 mètres *manié* par un seul homme. Certes, il n'a jamais gagné une course, mais comment oublier sa silhouette profilée et l'audace de sa conception.
Dotée d'une nouvelle coque, il trouve aujourd'hui, grâce à Stardust Marine, une nouvelle vocation. Dans un décor aux tons pastels, il accueille dix passagers dans des conditions *de confort et de sécurité* maximales. De novembre à avril, il croise dans les Caraïbes où il s'affrète à la journée (45 000 F), tarif incluant la pension complète et les vins, les activités nautiques, les taxes, les transferts et un équipage de 5 personnes. Prix équivalent en Méditerranée, de juin à octobre. Renseignements au Comptoir de la Croisière, tél. : (1) 40-68-68-68.

■ **LE NOUVEAU *QE 2*.** Pour le plus grand plaisir de ceux qui apprécient le charme d'une vraie transatlantique, le *Queen-Elizabeth 2*, qui fêtait l'an dernier, ses vingt-cinq ans, s'est refait une beauté. Une opération qui lui aura coûté quelque 45 millions de dollars ! A l'extérieur, les modifications sont subtiles : la coque est désormais bleu royal au lieu de gris anthracite, avec une bande or à hauteur de la ligne de flottaison. A l'intérieur, en revanche, les changements sont plus spectaculaires, même si cette nouvelle jeunesse et une réelle amélioration du confort à bord s'accompagnent d'un retour aux traditions et d'une mise en valeur d'un patrimoine dont la Cunard peut, à juste titre, s'enorgueillir. Côté pratique, des salles de bains modernes équipent les 963 cabines tapissées et moquetées de neuf. Un restaurant supplémentaire, le Caronia, est destiné aux passagers d'une première classe baptisée désormais Deluxe Class, et décoré en style arts déco.
Nouveau également, le Crystal Bar qui le jouxte et auquel les convives des Britannia et Princess Grills ont accès. Non loin de là, un flambant neuf Golden Lion Pub, très victorien, propose aux amateurs une vingtaine de variétés de bière. Embellis et agrandis, le Yacht-Club et le Lido Café offrent de vastes baies ouvrant sur l'océan. La bibliothèque, elle, voit sa surface doubler pour accueillir ses 4 000 volumes ! Et il est désormais possible de s'adonner aux joies du multimédia dans une salle spécialement conçue à cet effet.
Disparus, en revanche, les fauteuils de cuirs austères de la Queen's Room, à présent décorée dans une harmonie de bleu et or très réussie. Il en va d'ailleurs de même pour l'ensemble des nouveaux coloris des zones communes. La vénérable lady n'en renie pas pour autant ses origines. Une exposition permanente, baptisée «The Heritage Trail», invite ainsi à feuilleter son album de famille et à découvrir, au fil des coursives, des affiches anciennes, des menus, un superbe piano à queue en bois d'érable, une collection de cartes de navigation, des souvenirs de l'*Aquitania* (1913), d'innombrables tasses, assiettes, lettres, photos, maquettes, sculptures. Renseignements sur les diverses transatlantiques programmées auprès de Cunard/Wingate, au (1) 44-77-30-46, et dans les agences de voyages.

■ **LA NOSTALGIE DU *FRANCE*.** Contrairement à ce qu'affirmait une publicité mensongère, démentie par la Norwegian Cruiseline, propriétaire de l'ancien *France*, devenu le *Norway*, aucune traversée transatlantique n'est inscrite au programme estival du légendaire paquebot, qui continuera de naviguer paisiblement dans les eaux transparentes des Caraïbes. Ses admirateurs français ne l'oublient pas pour autant à en juger par le succès des croisières « en français » (à partir de 9 900 F vol inclus) programmées par son agent général exclusif en France, « Croisières ! La Planète Mer ».

■ **DIALYSE A BORD.** Forte d'une longue expérience dans l'organisation de vacances pour les personnes souffrant d'insuffisance rénale, l'agence bordelaise Pons Voyages propose aujourd'hui à cette clientèle d'embarquer à bord de navires offrant des conditions de soins optimales.
Fleuron de la compagnie allemande Hapag-Lloyd, l'*Europa* (qui offre à ses 600 passagers des cabines intérieures aussi confortables, à la vue près, que les cabines extérieures) dispose, dans son hôpital, d'un centre de dialyse où des séances peuvent être organisées, un jour sur deux, en fonction du programme.
En 1996, plusieurs itinéraires sont proposés, notamment, du 5 au 18 mai, en Méditerranée (Malte, Delos, Mykonos, Athènes, Kusadasi, Sicile), au départ de Nice (15 125 F port-port, en cabine double intérieure, 22 895 F en cabine extérieure), du 13 au 20 juin, dans les fjords norvégiens (11 800 F et 15 875 F, avec l'avion de Paris) et, du 4 au 16 septembre, dans la Baltique (18 750 F et 25 340 F, depuis Paris).
Renseignements au 55, av. de la Libération, 33110 Le Bouscat, Bordeaux, tél. : 56-42-03-92.

Qui est qui ? Qui fait quoi ?

Classique *ou sophistiquée*, au long cours ou « mini », « relaxe » ou « branchée », ludique ou « à thème », *maritime ou fluviale*, économique ou aristocratique, la croisière poursuit son petit bonhomme de chemin, à la conquête d'une clientèle française chaque année plus *nombreuse à en découvrir* les attraits. Mais qui fait quoi ? Galerie de portraits des principaux acteurs de ce secteur qui a le vent en poupe.

CROISIÈRES MARITIMES

CARNIVAL CRUISES

■ *Histoire. Fondée en 1972, c'est aujourd'hui* la compagnie leader dans le secteur de la croisière. *Grâce à des prix très accessibles, une animation* non stop et une image « fun et sun » *qui séduit une clientèle jeune d'âge ou de cœur. Ecstasy, Fascination, Imagination, Sensation, etc.* Les noms des onze navires de la flotte sont, à eux seuls, tout un programme. Des paquebots dont aucun n'embarque moins de 1 000 personnes.

■ **A bord.** Une tranche de vie américaine. Des activités permanentes qui font concurrence aux escales programmées. Une ambiance de fête bon enfant. Un décor de marbre, de miroirs et de néons. Et des casinos, parmi les plus grands opérant sur les flots. La table ? Cor*recte mais adaptée aux habitudes alimen*taires américaines. En vedette, des shows *« made in USA »*.

■ *Partir.* Aux Caraïbes, dans les Bahamas, le long de la Riviera Mexicaine et en Alaska. Un *éventail de croisières courtes, au départ de* Miami, permet de tester le produit : environ 3 000 F par personne, port à port, pour 4 jours avec escales à Key West, Playa del Carmen et Cozumel. Rares sont les paquebots qui incluent dans leur itinéraire, La Nouvelle-Orléans, une ville très prisée des Français. Le *Celebration* en fait son port d'attache pour des croisières Caraïbes-Mexique d'une semaine : à *partir de 5 035 F, de port à port, en moyenne* saison. Agent général en France : Eurocroisières.

CELEBRITY CRUISES

■ **Histoire.** C'est en 1915 que le Grec John Chandris achète son premier paquebot. Compagnie familiale, puis internationale, Chandris lance, en 1989, le produit haut de gamme « Celebrity Cruises ». Au total, quatre paquebots « cinq étoiles » qui constituent une des flottes les plus récentes dans le monde de la croisière. Si le *Meridian* (1 160 passagers) conserve de son passé de transatlantique (sous le nom de *Galileo*) l'image d'un certain *art de vivre à l'ancienne, l'Horizon* et son jumeau le *Zenith* (1 345 passagers), lancés en *1990 et 1991, affichent une ligne futuriste* et racée, des cabines spacieuses et de belles installations *sportives. Dernier-né : le luxueux Century* (1 800 passagers), conçu à l'image des « resorts » des *Caraïbes et bénéficiant d'une* technologie dernier cri et d'un centre de thalasso. Dans un autre registre, la compagnie exploite encore en Europe l'*Amerikanis* (610 passagers), un navire au confort plus modeste mais bien adapté aux vacances en famille.

■ **A bord.** Chez « Celebrity », une atmosphère calme, décontractée mais raffinée. Clientèle internationale à majorité américaine avec *20 % d'Européens. Point fort : la gastronomie* et le service, supervisés par Michel Roux, un *chef français installé au « Waterside Inn »*, près de Londres (« 3 étoiles » au Michelin). *Pour les Français, une hôtesse francophone.* Menus et annonces sont traduits dans notre langue. Bien entretenu, l'*Amerikanis* garde un style « années 50 » qui lui vaut de nombreux fidèles. Pour les petits budgets, un bon rapport qualité-prix.

■ **Partir.** Avec Celebrity, aux Bermudes, Caraïbes, Mexique, canal de Panama, Amérique Centrale et Alaska. Avec Fantasy, en Méditerranée (de Toulon), en Baltique, dans les fjords, *au cap Nord et au Spitzberg (depuis Amster*dam). Acheminement aérien direct depuis la *France pour l'Horizon, le Meridian et le Zenith*, basés jusqu'en 1997 et dès novembre 1996, à Fort-de-France et Pointe-à-Pitre : 10 jours aux Antilles, de Paris, environ 12 870 F. De mai à septembre, l'*Horizon* est en Alaska, avec d'intéressants forfaits Paris-Paris incluant une nuit d'hôtel avant la croisière : environ 16 300 F.

CLUB MED CROISIÈRES

■ **Histoire.** Gilbert Trigano en rêvait, les Chantiers du Havre ont transformé le rêve en réalité. Deux paquebots à voile, *Club-Med I* et *Club-Med II*, lancés en 1989 et 1992. Voir reportage.

■ **A bord.** Voir reportage.

■ *Partir. Voir reportage.*

COSTA/PAQUET

■ **Histoire.** 1994 a vu l'alliance franco-italienne de ces deux *têtes d'affiche* qui drainent plus de 50 % du marché français et se positionne comme leader en Europe. Depuis, le groupe a conservé ses deux marques mais poursuit activement la rénovation de sa flotte. Côté Costa (une compagnie née dans la seconde moitié du XIXe siècle à Gênes, « n° 1 » en Italie), peu de navires anciens. Si les *Riviera* (984 passagers) et *Daphne* (406 passagers) sont encore en service, l'accent est mis sur une « nouvelle génération » symbolisée par les *Costa-Marina* (800 passagers), *Costa-Allegra* (820 passagers), *Costa-Classica* et *Costa-Romantica (1 500 passagers chacun) et, en juil*let 1996, par le *Costa-Victoria* (2 000 passagers), *futur navire-amiral de la flotte, et plus* grand paquebot à sillonner la Méditerranée. Chez Paquet (*fondée en 1860 par Nicolas Paquet*), *Mermoz* (530 passagers), infatigable symbole de l'art de vivre et de la croisière à la française, devrait cependant quitter la scène en 1997. Mais rien n'est encore officiel. Quant à *Pearl*, il a été rebaptisé *Costa-Playa* et positionné à Saint-Domingue, d'où il est le seul navire confortable à effectuer des croisières d'une semaine vers Cuba.

■ **A bord.** Une ambiance joyeusement latine, *appréciée de la clientèle française avec, il est* vrai, une « maîtresse de maison » française à bord de chaque navire Costa. En dehors du *Riviera* et du *Daphne*, les paquebots récents s'intègrent dans un concept hôtelier très rationnel voire aseptisé. Cabines agréables à vivre et toutes équipées de TV couleur et de coffre-fort digital. La table, internationale, privilégie les classiques italiens. Avec *Mermoz triomphe* l'élégance un peu désuette d'un décor en acajou. Une tradition hôtelière de haut *niveau et la qualité indéniable de la table* (avec des vins sélectionnés offerts aux repas) ont *fidélisé un vrai club d'inconditionnels.*

■ *Partir.* Avec Costa : *Méditerranée, mer du* Nord, Baltique, Caraïbes. Avec Paquet : Asie, océan Indien, Méditerranée, Europe du Nord, Baltique, Spitzberg. Marseille (port bien desservi) est, cet été, le port d'attache du *Costa-Romantica* pour ses croisières de 7 jours en Méditerranée (à partir de 9 490 F, tarifs « spécial enfants » à certaines dates). En hiver, les Caraïbes, à bord du *Costa-Classica* (lire notre *reportage*). *Pour la programmation du Mermoz*, se reporter au reportage.

COMPAGNIE DES ILES DU PONANT

■ **Histoire.** *Tout commence en 1988*, lorsque deux jeunes officiers de la marine marchande *décident de créer le bateau de croisière de* leurs rêves : un trois-mâts d'une trentaine de cabines, appelé à croiser dans les Caraïbes. Une compagnie est créée. Deux cent vingt et un associés assureront le financement du projet. *En 1991, Le Ponant (64 passagers) sort des* chantiers de Villeneuve-la-Garenne, arbore le *pavillon français et accueille un équipage* « tricolore ».

■ **A bord.** Un voilier de 88 m qui allie l'élé*gance des formes, des volumes et des maté*riaux, l'intimité d'un yacht, le confort d'un pa*quebot et un contact inégalé avec la mer.* De beaux espaces pour le grand salon, les deux *restaurants et le « sundeck », idéal pour ad*mirer une voilure de 1 500 m². De vastes cabines, toutes extérieures. Un service jeune et sympathique (30 membres d'équipage), une table savoureuse. Appréciée d'une clientèle sportive : une marina à fleur d'eau pour les loisirs nautiques et la plongée. Accès aux criques les plus retirées. Excursions décontractées. Ni casino ni cinéma et une animation discrète. Ici, la mer occupe le devant de la scène.

■ **Partir.** Aux Caraïbes, en Amérique centrale, en Méditerranée occidentale et orientale. En avril, des itinéraires inédits au Panama et au Costa Rica. En été, plusieurs croisières de *10 jours en Méditerranée : 15 250 F, avion non* compris.

CPTM

■ **Histoire.** La Compagnie Polynésienne de transports maritimes bat pavillon français et *possède le seul caboteur reliant, chaque mois*, les Marquises à Papeete. L'*Aranui* (70 passagers) *ravitaille les six îles habitées des Marquises* avec deux escales dans les Tuamotu.

■ **A bord.** Ambiance informelle et familiale sur ce cargo mixte qui offre néanmoins un salon-bibliothèque, une salle de vidéo et une petite piscine. Trente-deux cabines, certaines avec douches communes. On peut aussi voyager sur le pont... Nourriture à base de produits locaux. Une approche authentique de la vie en mer qui permet de découvrir, « de l'in*térieur », un archipel mythique* et de faire de vraies rencontres avec les populations locales.

■ **Partir.** Aux Marquises, en 8 ou 16 jours. *Quinze voyages dans l'année (saison humide* de décembre à février). Le « 16 jours » permet de savourer totalement ce voyage hors du commun : à partir de 18 990 F, vol pour Tahiti non compris. Agent général en France : Le Quotidien Voyage.

CROISIÈRES FESTIVAL

■ **Histoire.** Créée en 1993, cette compagnie grecque propose, en Méditerranée, des croisières à bord de paquebots de taille humaine *sur des itinéraires variés en Méditerranée.* Deux navires : *The Azur* (ex-*Azur* de Paquet, 680 passagers) et le *Bolero* (800 passagers).

■ **A bord.** Sympathiques, de bonne catégorie *standard* et bien adaptés à une clientèle européenne jeune, active et disposant d'un petit *budget*, ces bateaux *offrent* toutes les activités d'une croisière traditionnelle. Itinéraires *classiques, départs commodes* de Gênes, Venise, Marseille et Nice. Escales bien planifiées. *Un chef français en cuisine, un service efficace* et une bonne adaptation à la clientèle française : *menus, journal de bord, nouvelles* et animation, sont traduits. Installations sportives assez *originales* avec squash et *volley* à bord de l'*Azur*.

■ **Partir.** En Méditerranée occidentale et orientale, sur les côtes de l'Atlantique. Le circuit « Les Joyaux grecs » programmé, tout l'été, à bord de l'*Azur* permet, en cours de route, de séjourner une ou deux semaines à Corfou, Rhodes, Kos ou en Crète puis de ter*miner sa croisière : à partir de* 9 680 F, avec le train (2e classe) pour Venise et une nuit d'hôtel.

CRYSTAL CRUISES

■ **Histoire.** C'est en 1988 que s'est installée à *Los Angeles cette filiale américaine de la plus* importante compagnie maritime de transport du monde. Son ambition : offrir à un public exigeant et actif une version moderne des fastueuses croisières d'antan. Lancement, en 1990, du *Crystal-Harmony* (960 passagers), puis, en mai 1995, de son jumeau, le *Crystal-Symphony*. Outre leurs lignes élégantes, ils comptent parmi les paquebots les plus *luxueux qui soient.*

■ **A bord.** D'entrée, le ton est donné : un univers lisse, aux volumes exceptionnellement généreux. Teintes sobres, lignes épurées, transparences. Personnel stylé, espaces de restauration démultipliés pour satisfaire le plus versatile des appétits. Cabines extérieures (avec, pour certaines, un balcon) et salons so*phistiqués. On se croirait dans un « resort »* haut de gamme pour clientèle californienne *ou new-yorkaise. Piscine extérieure spacieuse,* centre fitness dernier cri. Sans oublier les seuls casinos en mer gérés par le célèbre Caesar's Palace de Las Vegas.

■ **Partir.** *En Méditerranée, Europe du Nord,* Asie, Caraïbes, Riviera Mexicaine, Alaska, Canada, Australie, *îles du Pacifique. Parmi les* 64 croisières programmées cette année, cinq (de 10 à 12 jours) ont été plus particulièrement sélectionnées pour une clientèle française : en juin, Barcelone-Londres, en juillet Londres-Copenhague et Vancouver-Anchorage, en octobre Bangkok-Hongkong, en décembre Auckland-Papeete. Prix moyen, vols et transferts inclus, avec accompagnateur de Paris : 32 000 F. Agent général en France : ECRT/Mer et Voyages.

CUNARD

■ *Histoire. Depuis sa création, le 4 juillet 1839,* par Samuel Cunard, issu d'une famille de ma*rins anglais émigrés en Nouvelle-Angleterre*, la compagnie n'a cessé de cultiver un certain *art du voyage. En 1840, le Britannia, son pre*mier bateau, part d'Angleterre pour rallier Halifax et Boston, inaugurant *ainsi une ligne* transatlantique régulière qui lui vaudra un contrat d'acheminement du courrier de Grande-Bretagne vers le Nouveau Monde. Avec le *Mauretania*, elle possède, à l'aube du siècle, le navire le plus rapide du monde. Dotée, face à ses concurrents, d'une solide réputation *de fiabilité*, Cunard exploitera plus de 175 navires, dont certains (*Aquitania, Mauretania, Lusitania, Franconia, Queen-Mary ou Queen-Elizabeth*) entreront dans la légende. Tout aussi *prestigieux*, le *Queen-Elizabeth II* (1 870 passagers) est aujourd'hui le paquebot-star de la compagnie. *Et le seul navire à relier* Southampton et New York. La flotte Cunard compte également les élégants *Sagafjord* et *Vistafjord*, deux yachts de luxe (le *Sea-Goddess I* et le *Sea-Goddess II*) ainsi que le *Royal-Viking-Sun*, considéré comme l'un des meilleurs paquebots au monde.

■ **A bord.** Plus de 30 nœuds pour cette ville *flottante de treize ponts*, au charme totalement « british ». Un décor nostalgique et suranné, *empli de souvenirs d'une époque révolue*. Une décoration nouvelle et un raffinement enfin digne de son rang. *Seul* ou en famille, difficile de s'ennuyer : le centre de formation informatique Epson ne désemplit pas et la bibliothèque affiche souvent « complet ». D'immenses ponts promenade. Des pauses rituelles, tels le bouillon de onze heures et le « five o'clock tea ». Sans oublier, *bien sûr, l'arrivée grandiose à New York, qui, à* elle seule, justifierait les 118 heures de traver*sée depuis Cherbourg. Même tradition, mais à* une échelle plus intime, sur les autres navires de la compagnie.

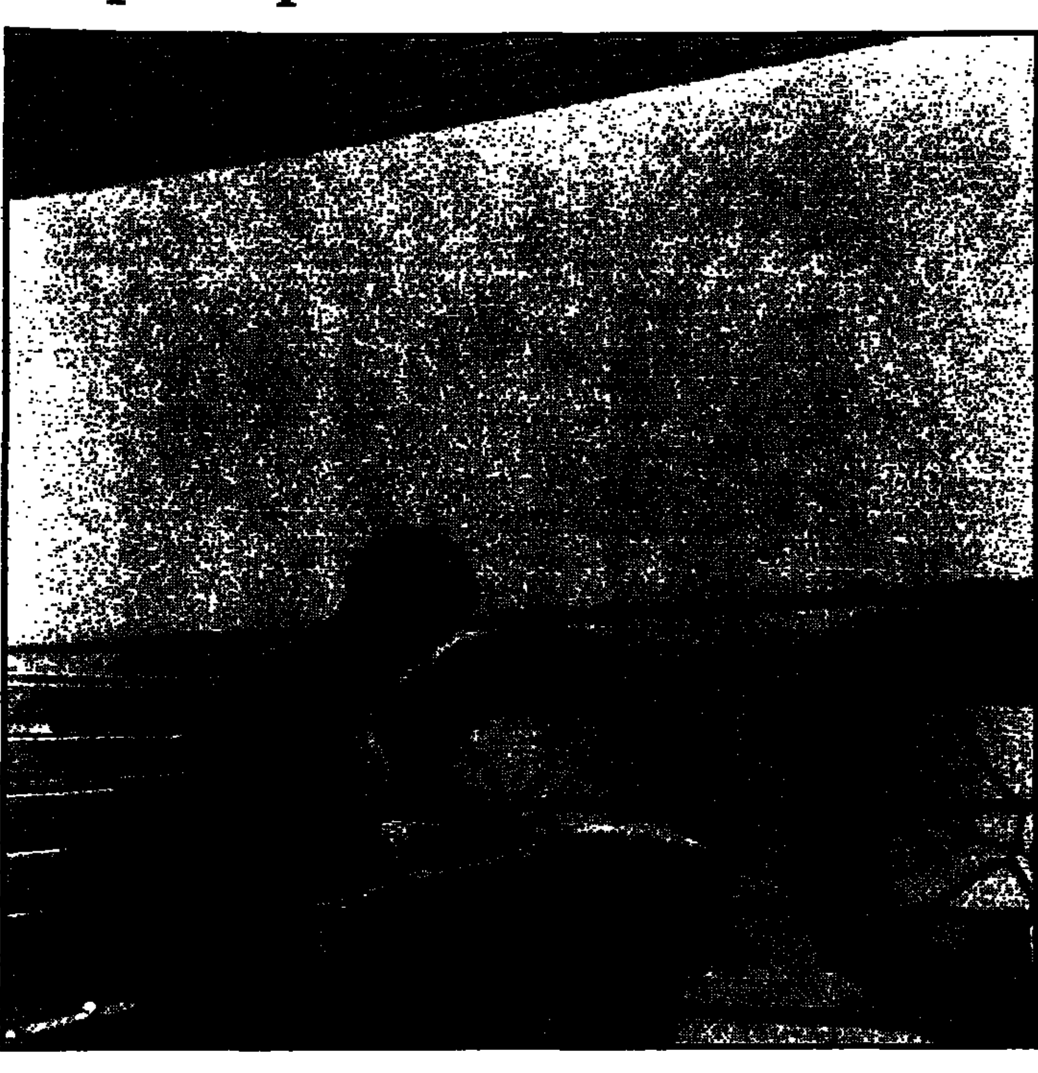
■ *Partir. La Transatlantique, la Baltique, le cap* Nord, la Méditerranée, le Canada, l'Alaska, le canal de Panama, *l'Amérique du Sud*, le Pacifique Sud et le Tour du monde. Douze traversées Southampton-New York (dont deux via Cherbourg) en 1996, à bord du *QE II* : compter 14 300 F pour un forfait depuis Paris avec 5 nuits à bord, 3 nuits à New York et le vol retour en classe économique.

L'EXPRESS COTIER

■ **Histoire.** Une ligne créée, il y a 104 ans, pour assurer le transport régulier du courrier, des marchandises et des riverains, le long des

Nos prochains rendez-vous « LE MONDE VOYAGES » :
Terres d'Irlande, le vendredi 15 daté 16 mars ;
Terres d'été, le vendredi 22 daté 23 mars.
Contactez Guillaume Drouillet : 44.43.77.36

Les principaux acteurs de la croisière



TH. DEMARQUEST

côtes de Norvège. Ce service public est une véritable « voie rapide » de 2 000 km, vitale pour l'économie des quelque 34 ports desservis quotidiennement et par tous les temps.
■ A bord. Voir reportage.
■ Partir. Voir reportage.

GRIMALDI CROISIÈRES

■ Histoire. Cette compagnie italienne, basée à Naples, n'exploite qu'un seul navire de croisière, l'*Ausonia* (508 passagers). Un paquebot à la ligne classique et aux ponts spacieux qui reliait l'Italie et la Méditerranée orientale *avant d'être transformé en un vrai navire de* vacances.

■ A bord. De vastes salons, une décoration raffinée, des cabines agréables à vivre (surtout en classe « Le Club »). Un paquebot familial où règne une bonne humeur très latine (l'équipage est à 100 % italien), doublée d'une organisation efficace. La cuisine privilégie la gastronomie nationale (le vin est offert), mais régimes et menus diététiques sont aussi servis à la demande. Serveurs rapides et souriants, nombre d'entre eux comprenant et parlant notre langue.

■ Partir. Intéressant circuit en Méditerranée *orientale avec Syrie, Turquie, Chypre et* Grèce : 14 jours, environ 13 460 F, depuis Nice, avec transfert gratuit à Gênes. Autre valeur sûre, « Les *Perles* de la Méditerranée », que l'on peut interrompre pour séjourner à Majorque, Hammamet, Capri ou en Sicile : 1 semaine, à partir de 7 710 F, depuis Nice avec transfert gratuit à Gênes. A noter de nombreuses réductions individuelles (enfants, jeunes, 3e âge, voyages de noces, noces d'argent, noces d'or). Agent général en France : Transports et Voyages.

MEDITERRANEAN SHIPPING CRUISES (MSC)/NAVY CLUB

■ Histoire. Basée à Naples, l'ex-*Starlauro* a définitivement adopté le nom du groupe genevois M.S.C (une des dix premières compagnies de cargos au monde). Si l'*Achille-Lauro* a définitivement disparu, la flotte s'enorgueillit toujours du *Monterey* (600 passagers), ex-navire de ligne transformé en un confortable navire de croisière, qui s'ajoute au *Symphony* (*ex-Provence* puis *Enrico C*, 815 passagers) et au *Rhapsody* (*ex-Cunard-Princess*, 750 passagers), deux paquebots de style traditionnel.

■ A bord. Ambiance italienne, familiale et cordiale. La clientèle française s'intègre bien à une clientèle européenne à dominante latine. Cabines agréables, en particulier celles du *Monterey*, au style « années 50 ». Même atmosphère à bord du *Symphony*, dont on apprécie les vastes ponts extérieurs, les boiseries, les cloisons en verre de Murano et les cuivres rutilants.

■ Partir. Pour l'océan Indien, en avril, avec le *Rhapsody*. Un circuit de 17 jours avec Madagascar et Maurice : 9 870 F sans l'avion (compter 6 650 F). Avec le *Symphony*, cet été, plusieurs croisières répétitives de 8 jours : environ *8 500 F*, de *Nice*, avec acheminement gratuit sur Gênes et possibilité de séjour en Tunisie et aux Baléares. Fin août, une croisière musicale à bord du *Monterey*: 12 jours, de Nice, environ 17 100 F.

NORWEGIAN CRUISE LINE

■ Histoire. En 1906, Lauritz Kloster fonde, à Oslo, la compagnie de bateaux à vapeur Klosters Redei A/S. En 1966, son petit-fils, Knut Kloster, s'installe à Miami avec des navires et des circuits inédits, taillés sur mesure pour la « middle-class » américaine. C'est le début de la croisière pour tous. Un succès, et des idées (une journée de plage sur une île privée) vite copiées par la concurrence. En 1979, rachat du *France*, qui devient le fleuron de la flotte sous le nom de *Norway* (2 044 passagers). S'y ajoutent plusieurs unités modernes et confortables de 1 000 à 1 400 passagers (pour la clientèle que rebute le côté impersonnel des méga-paquebots) et trois des quatre navires de la Royal Cruise Line.

■ A bord. Ambiance sympathique. Sports et remise en forme à l'honneur. Nombreuses croisières à thème (jazz et country music). Deux navires bien adaptés à la clientèle française. D'abord le *Norway*, qui reste toujours le *plus haut, le plus long et le plus grand paquebot* du monde. Une véritable cité qui a conservé son élégance d'origine. Décor inchangé pour 25 cabines, la suite présidentielle, la salle à manger « Windward » et le théâtre où sont présentés des shows dignes de Broadway. Charme d'antan, aussi, pour la bibliothèque. Récentes, 135 suites et cabines de luxe ainsi que le plus grand centre de soins et de remise en forme en mer. Quant au *Windward* (1 246 passagers), il offre une structure et une décoration agréables, privilégiant espace et luminosité. Les cabines, modernes et bien conçues, sont à 85 % extérieures. Restaurants sur plusieurs niveaux avec vue panoramique sur l'océan.

■ Partir. Caraïbes, Alaska, croisières de San Juan à Vancouver via le canal de Panama. Au printemps et à l'automne, circuits Caraïbes – avec accompagnateur français – à bord du *Norway* : dix jours, environ 11 850 F de Paris. Avec le *Windward*, l'Alaska, les Rocheuses, des excursions classiques mais aussi des programmes plus originaux : plongée et snorkeling, trekking, VTT et kayak : dix jours de Paris, à partir de 16 100 F + extension de quatre jours dans les Rocheuses, 6 900 F. Agent général *en France : Croisières ! La Planète mer.*

ROYAL CARIBBEAN CRUISE LINE (RCCL)

■ Histoire. Fondée en 1968 à Oslo mais basée à Miami, une compagnie de très bon niveau utilisant des unités construites selon ses propres plans et conçues spécialement pour le voyage en mer. Avec un maximum d'activités proposées dans une ambiance de vacances et des itinéraires aussi nombreux que variés. Dix paquebots (dont six construits aux Chantiers de l'Atlantique) constituant une flotte homogène, parmi les plus modernes et les plus importantes au monde. De 728 passagers (*Sun Viking*) à plus de 1 800 (*Splendour of the Seas*). Un signe distinctif : le *Royal Viking Crown Lounge*, un bar panoramique ceinturant la cheminée et assurant une vue spectaculaire.

■ A bord. L'atmosphère d'un village-club. Cabines bien aménagées mais relativement exiguës. Il est vrai que l'animation est un des points forts de la compagnie. Une qualité constante de prestations a valu à plusieurs de ses navires la distinction enviée de « Bateau de l'année ». La RCCL est membre de la Chaîne des rôtisseurs : on y mange donc de superbes *« buffets de minuit », une tradition* souvent négligée par d'autres compagnies. Pas de problème de langues : on trouve à bord du personnel français et les menus sont imprimés dans notre langue. A bord des *Sovereign of the Seas, Majesty of the Seas* et *Nordic Empress*, le journal de bord est publié en français et une permanence est assurée au bureau du commissaire.

■ Partir. Antilles, Bahamas, canal de Panama, Bermudes, Europe, Alaska, Extrême-Orient, Hawaï. L'Alaska, en promotion en mai, avec le *Legend of the Seas* : à partir de 12 480 F avec avion et deux nuits à Vancouver. En avril, une croisière en Indonésie (Bali-Singapour) sur le *Sun Viking*, au prix exceptionnel de 3 990 F, port à port. Le *Splendour of the Seas*, qui doit être lancé en avril, voguera, cet été, en Europe. De beaux circuits en Norvège, depuis Harwich (Grande-Bretagne), à partir de 17 550 F pour treize jours, avion non compris. Agent général en France : R. A. Marketing.

ROYAL OLYMPIC CRUISES

■ Histoire. Une nouvelle entité qui réunit Epirotiki et Sun Line, les deux compagnies leaders en Grèce. Deux entreprises familiales. Epirotiki est dirigée par la famille Potamianos, Sun Line par la famille Keusseoglou. Six des treize navires ainsi réunis sous le label « Royal Olympic Cruises » continuent à naviguer sous leur marque d'origine. Pour Epirotiki (couleur blanche), les *Triton* (670 passagers), *Orpheus* (300 passagers) et *Olympic* (900 passagers). Pour Sunline (couleur bleue), les *Stella Solaris* (620 passagers), *Stella Oceanis* (300 passagers) et *Odysseus* (400 passagers). Des itinéraires novateurs proposés à des prix très compétitifs avec, notamment, la gratuité pour les enfants jusqu'à dix-huit ans. Les autres bateaux de la flotte commune (*Apollo, Mistral II, Stella Maris, Jason, Neptune, Argonaut et Hermès*) sont gérés par Royal Olympic.

■ A bord. Convivialité et ambiance grecque sur les bateaux blancs dont les cabines sont plutôt petites mais les ponts spacieux. Table *internationale avec quelques spécialités locales. Programme d'animation* complet et activités culturelles. Sur les bateaux bleus, priorité à l'élégance et à une ambiance plus traditionnelle. Réputation justifiée au *niveau* du service et de la restauration.

■ Partir. Caraïbes, Amérique du Sud, mer Rouge, Méditerranée. Croisières 100 % francophones aux Caraïbes avec le *Jason*, un convivial paquebot de 250 passagers basé à Fort-de-France (embarquement possible à Pointe-à-Pitre). Deux itinéraires, l'un avec escales aux Grenadines et au Venezuela : neuf jours/sept nuits, de Paris et Lyon, environ 9 700 F, vol inclus. Nombreux circuits en Méditerranée, avec la Grèce et de ses îles : de Paris, sur vols réguliers, 9 380 F à bord du *Triton* et 10 495 F à bord du *Stella Solaris*. Agent général en France : Eurocroisières.

SEABOURN

■ Histoire. Compagnie américano-norvégienne fondée en 1987. Trois unités conçues pour offrir un très grand raffinement. Aux deux paquebots-yachts, le *Seabourn Pride* et le *Seabourn Spirit* (212 passagers chacun), s'ajoute le *Seabourn Legend*.

■ A bord. Des palaces flottants, à la ligne racée et futuriste, *qui jouent la carte de l'élitisme* et de l'exclusivité. Tout y est du domaine du superlatif. Des suites de 27 m² minimum, avec salle de bains de marbre blanc et dressing. Agréable restaurant-terrasse et salle à manger avec horaires libres (ou service en cabine vingt-quatre heures sur vingt-quatre). A la demande, plats de votre choix, même hors carte. Cave prestigieuse. Animation discrète mais d'excellent niveau. Très belle marina flottante qui sert aussi pour le ski nautique, la voile et la planche. Clientèle en grande majorité américaine, mais personnel européen, dont plusieurs Français.

■ Partir. Caraïbes, côte est des Etats-Unis, Canada, Amérique du Sud, canal de Panama, transatlantique, Méditerranée, Baltique et Scandinavie, Asie. De très beaux itinéraires dans le monde entier... mais autour de 4 500 F par jour et par personne, avec pourboires et boissons non alcoolisées. Agent général en France : Croisières ! La Planète Mer.

SILVERSEA

■ Histoire. C'est en 1994 que la famille Lefebvre, de Rome, et le groupe Vlasov, de Monaco, font leur entrée dans l'univers de la croisière très haut de gamme. Avec une ambition : la *mettre à la portée d'une clientèle élargie, grâce à des prix compétitifs. D'où la naissance* des derniers-nés des palaces des mers : les *Silver Cloud* et *Silver Wind* (314 passagers).

■ A bord. Paradisiaque, de la coque au sundeck. Teintes chaudes et douces, marbre, cuirs souples, tissus précieux et œuvres d'art : le glamour à l'italienne, mais sans prétention. Pour vivre en symbiose avec la mer. Près de trois cabines sur quatre disposent d'un balcon privé avec table basse et transats. D'ailleurs, chaque cabine est une suite, si agréable qu'il est parfois difficile de la quitter. Les tentations ne manquent pas. Restaurant-jardin avec terrasse sur la mer. Salons moelleux avec piano. Bars d'autant plus accueillants que les boissons consommées à bord (y compris les alcools et les vins proposés au repas) sont comprises dans le forfait. *Piscine* de bonne dimensions, jacuzzis, salle de fitness dernier cri. Animation quotidienne de grande qualité. Et des prix incluant les transferts, les pourboires et une excursion d'exception. Indiscutablement, le meilleur rapport qualité-prix de sa catégorie.

■ Partir. Caraïbes, Méditerranée, Europe du Nord, Baltique, océan Indien, Asie. Le *Silver Wind* (encadrement francophone) est en Méditerranée de juin à octobre. Compter, pour une croisière Barcelone-Venise de onze jours, 30 000 F, avion non compris. Quant au *Silver Cloud*, il quitte l'Extrême-Orient pour la Baltique, puis la côte est des Etats-Unis avec, lors de l'été indien, plusieurs circuits *New-York-Montréal* de dix jours (21 200 F, avion non compris). Agent général en France : Navy Club.

STAR CLIPPERS

■ Histoire. Lire le *reportage en page II*.
■ A bord. De vastes ponts de teck. Deux petites piscines et un excellent équipement pour les sports nautiques. Malgré l'étroitesse relative imposée par la coque d'un clipper, le confort règne. Cabines de style yacht, de taille modérée, mais bien équipées. Salle à manger bonbonnière *rose* et acajou. Un seul service. Salon-bibliothèque avec cheminée et boiseries. *Piano-bar. La table privilégie les salades*, fruits et produits de la mer. Ambiance joyeusement informelle. L'animation conjugue les groupes musicaux locaux et la course de crabes sur le pont...

■ Partir. Caraïbes, transatlantique, Méditerranée, Asie. Lire le *carnet de bord de la page II*.

AFFRÉTEURS ET VOYAGISTES

AFRICAN SAFARI

Ce voyagiste programme le *Royal Star* (250 passagers), de la Starline Croises, un navire de charme, au décor scandinave moderne et aux cabines agréables. Croisant dans l'océan Indien, il y propose des circuits inter-îles (Seychelles, Madagascar, Maurice, Comores) et certains combinés Kenya et Afrique du Sud. Compter 16 670 F, de Mulhouse, pour une semaine à Mombasa en pension complète et une semaine de croisière avec escales à Zanzibar, Mayotte et Nosy Be.

APSARA

Spécialiste des voyages sur mesure et des destinations insolites, il a recours, pour l'accompagnement, à de vrais spécialistes. Cinq croisières « Grand Nord » en 1996, dont une expédition à bord du puissant *I/B Yamal*, à destination du pôle Nord géographique : 18 jours de Paris, 108 500 F, excursions comprises. Plus accessible, un nouveau circuit dans les îles au nord de l'Ecosse, autour des îles Féroé et de l'Islande, à bord du *Alla-Tarasova*, un navire simple et confortable. Pour amateurs d'ornithologie et de sciences de la Terre : 18 jours, de Paris, 39 900 F, excursions comprises.

SCANDITOURS

Spécialiste des destinations nordiques, il programme, de la croisière fluviale sur le Göta Canal aux week-ends en mer, une grande variété de croisières. En vedette, outre l'Express côtier (dont il est l'agent général), le *Dalmacija* (250 passagers), un paquebot représenté en France par Plein Cap. Classique et confortable, sans prétention de luxe, ce navire de tradition offre la taille idéale pour aborder les paysages et la nature du Grand Nord. La plupart des cabines sont spacieuses. Itinéraires fouillés, service attentionné et tarifs compétitifs. Quatre croisières Fjords, Cap Nord et Spitzberg : 9 à 12 jours, de Paris, de 13 900 à 20 060 F. Autre point fort de Scanditours, les Croisières boréales vers le Cap Nord, le Spitzberg ou l'Islande, à bord du Funchal (395 passagers), un navire aux élégantes boiseries. Accueil en français. Pour 18 jours, de Paris, compter 28 080 F avec l'avion.

TRANSTOURS

Créé en 1953, Transtours organise en 1955 une croisière à destination des capitales de la Baltique. Succès. Depuis, il s'est imposé comme un véritable tour-opérateur du maritime. Ses atouts : des croisières entièrement organisées par lui, au départ de Marseille ou Dunkerque, à bord de navires conçus pour environ 500 passagers. A noter aussi un seul service de restauration, une clientèle 100 % francophone et une organisation totalement française. En 1996, une croisière de 18 jours dans la Baltique, à bord du *Chota-Roustaveli* (514 passagers), avec trois jours complets à Saint-Pétersbourg : de Dunkerque, 16 660 F. Egalement une croisière au Groenland, en juillet : 15 jours, de Dunkerque, 18 970 F. Fort de son expérience, Transtours propose également, sous la dénomination « Les grandes marques du monde », plus de 400 départs sur 20 navires de nationalités différentes.

LES FERRIES

MINICROISIÈRE

Le ferry n'est plus seulement synonyme de transport maritime. Equipé comme un vrai bateau de vacances, avec boutiques hors taxes, discothèque, piscine extérieure, cinéma, gymnase, solarium, sauna, il a su se faire ludique et s'imposer sur le marché de la minicroisière. Bref, on y navigue aussi joyeusement que sur un paquebot. Etudiées pour répondre à plusieurs besoins, les unités les plus récentes affichent une réelle qualité de vie à bord. Et si les cabines standards restent avant tout fonctionnelles, un service VIP rend celles des catégories supérieures plus que confortables. Enfin, la plupart des compagnies de ferries ont également une activité de voyagiste et proposent des produits bien ciblés sur des destinations qui leur sont familières. Ainsi l'ex-Sealink, devenue Seafrance-Sealink, qui navigue désormais exclusivement sur la ligne Calais-Douvres avec, entre autres, l'agréable *Fiesta*, rebaptisé *Seafrance Cézanne*. Au programme des séjours « découverte » à Londres avec choix de sa formule de transport : mer, air ou train avec Eurostar. Quant à Emeraude Lines, il inaugure un nouveau car-ferry ultrarapide et propose des forfaits vacances sur les îles anglo-normandes.

FORFAITS

Pour des traversées plus longues vers la Grande-Bretagne ou l'Irlande, les compagnies rivalisent d'initiatives, voire s'allient entre elles. Quelques exemples. Chez Britanny Ferries, des « croisières évasion », de Saint-Malo, avec traversée A/R et deux nuits d'hôtel à Plymouth pour 625 F par adulte (deux adultes et une voiture). North Sea Ferries, qui assure une liaison quotidienne Zeebrugge-Hull, revoit ses prix à la baisse. Repas et cabines sont facultatifs et comptés en supplément. Sept formules de séjours permettent de découvrir l'Ecosse, notamment une « Ecosse buissonnière » de 7 nuits minimum avec un hébergement en B&B chez l'habitant (3 270 F, 195 F la nuit supplémentaire). Pour s'immerger dans la vie du pays, Irish Ferries propose « Les logis d'Irlande », réputés pour la qualité de leur accueil et leur cuisine traditionnelle : 4 nuits *minimum*, à partir de 2 290 F par personne sur la base de deux adultes, avec le transport du véhicule et les petits déjeuners. Sally Ferries et P&O Ferries concoctent, eux aussi, des miniséjours à miniprix.

LA CORSE

En Méditerranée, Corsica Ferries dispose déjà de deux beaux ferries et inaugure enfin cette année son nouveau navire à grande vitesse au départ de Nice. Mais l'événement de l'année, c'est la mise en service, en avril, du *Napoléon-Bonaparte* (2 690 passagers, 708 voitures). Un atout commercial majeur pour la SNCM, ce navire permettant d'offrir pour la première fois sur la Corse des prestations équivalentes à celles d'une vraie croisière. Et ce à des prix accessibles : 2 350 F pour un week-end Corse/Italie de 4 jours/3 nuits, au départ de Marseille.

LES PRIX

Toutes les croisières mentionnées sont en vente dans les agences de voyages. Les prix indiqués (par personne, taxes portuaires, d'aéroport et *parfois assurances comprises*) correspondent au tarif le plus abordable d'une cabine extérieure à deux lits bas ou, pour les navires de luxe, à une cabine de la catégorie la moins chère. Compte tenu des tarifs négociés par les compagnies, la formule « forfait Paris-Paris » est, en général, la plus économique. N'hésitez pas à comparer les brochures et à vérifier ce qu'incluent les tarifs les plus accrocheurs...

Michèle Valandina

Les bonnes filières

Compagnies et voyagistes

African Safari Club (Starline, 89-45-37-12) ; Alsace Croisières (88-44-44-44) ; Apsara (1/47-70-26-55) ; Brittany Ferries (98-29-28-00) ; Celebrity Cruises (Celebrity et Fantasy Cruises, 1/40-41-09-22) ; Club Med Croisières (1/42-86-40-00) ; Compagnie des îles du Ponant (40-58-14-95) ; Corsica Ferries (95-32-95-81) ; Costa Paquet (1/49-24-41-92) ; Croisières Festival (1/53-20-00-54) ; Croisières ! La Planète Mer (Norwegian Cruise Line, Seabourn, 1/47-55-03-15) ; Croisirhin-KD (1/42-61-30-20) ; Cunard/Wingate (1/44-77-30-40) ; ECRIT-Mer et Voyages (Crystal Cruises, 1/44-51-01-60) ; Emeraude Lines (99-40-48-40) ; Eurocroisières (Royal Olympic Cruises, Carnival Cruises, 1/42-66-97-25) ; Jet Set (1/53-67-13-00) ; Le Quotidien Voyages (CPTM, 1/47-47-11-16) ; Navy Club International (MSC, Silversea, Peter Deilmann, Regal Cruises, 1/48-04-76-20) ; P&O Ferries (1/44-51-00-54) ; RA Marketing (Royal Caribbean, 1/45-77-10-74) ; Sally Line (28-21-43-44) ; Seafrance-Sealink (1/49-95-58-90) ; Scanditours (1/45-61-65-00) ; SNCM (91-56-30-10) ; Star Clippers (Star Clippers, 1/39-21-10-98) ; Transports et Voyages (Grimaldi Siosa, North Sea Ferries, Irish Ferries, 1/44-94-20-40) ; Transtours (1/44-58-26-26) ; Venice Simplon Orient Express Voyages (1/45-62-00-69).

Agences spécialisées

Espace Croisières (1/ 45-62-59-00) ; Le Comptoir de la croisière (1/40-68-68-68) ; La Planète Havas Voyages (1/53-29-40-00) ; Mondovoile (1/44-41-32-90) ; La Boutique des croisières (1/40-16-99-98) ; Croisières ! La Planète Mer (1/47-55-03-15).

En province, à Cannes, Canesphère (92-99-01-02) ; Voyages Mathez (92-99-25-25). A Nice, Le Monde des croisières (93-82-21-21). A Lyon, Destination Croisières (78-42-11-94).

Croisières à thème

Les thèmes sont à la mode. Un par un, une sélection, pour faire votre choix. La danse, avec, du 13 avril au 1er mai, « La danse de salon de 1800 à nos jours » (de Fort-de-France à Lisbonne, avec le *Club-Med I*), du 17 au 22 juillet, « Transatlantique et danses de salon » (Southampton-New York à bord du *Queen-Elizabeth II* de la Cunard) et, du 8 au 22 août, la « Croisière de la danse » (de Copenhague au Havre, à bord du *Mermoz* de Costa/Paquet).
La gastronomie avec, du 9 mars au 23 novembre, cinq croisières gastronomiques sur le Rhin (à bord du *Princesse-Sissi* d'Alsace Croisières), du 5 avril au 11 novembre, cinq croisières gastronomiques sur le Rhône et la Saône (à bord du *Camargue*, même compagnie), du 2 au 9 juin, la « Croisière de la gastronomie Paquet/Gault-Millau » (sur le *Mermoz*, de Chypre à Toulon) et du 27 août au 1er septembre, de Southampton ou Cherbourg à New York, « Gastronomies du monde » (sur le *QE II*)
Pour ceux qui s'intéressent au droit et à la gestion, la « 6e Croisière juridique », du 3 au 12 mai, en boucle de Miami à bord du *Century* (Celebrity Cruises) et, du 29 septembre au 4 octobre, de Southampton à New York, la « Gestion du patrimoine », sur le *QE II*.
Côté histoire, du 1er au 12 mars, en boucle de Marseille, « Richesses et culture des îles Fortunées », sur le *Bolero* (Festival) qui accueille également, du 12 au 29 mars, de Marseille à Gênes, « De Toutankhamon à Signé Furax » ; du 20 au 31 mars, du Pirée à Venise, « Splendeurs de la civilisation antique », à bord de l'*Azur* (Festival) et, du 12 au 20 juillet, d'Athènes à Naples, « Les Mondes perdus », sur le *Club-Med I* qui, du 14 au 23 octobre, associe littérature et culture, à l'occasion d'un périple ibérique, de Toulon à Las Palmas.
Place à la musique et au chant avec, du 5 au 20 mars, de Phuket à Port Victoria, la « Croisière de l'opérette », sur le *Mermoz* ; du 13 au 20 avril, en boucle de Passau, un Festival de musique classique, à bord du *Rousse* de Navy Club ; du 4 au 12 mai, Croisière Darius Milhaud, à bord du *Camargue* (Midi Voyages) ; du 12 au 19 mai, « La chanson des années 60 », sur le *Symphony* (MSC) ; du 23 au 28 juin, de Southampton ou Cherbourg à New York, « Transatlantique et musique classique », à bord du *QE II* qui, du 8 au 13 août, rend hommage à Gershwin. Du 22 août au 1er septembre, du Havre à Toulon, « Croisière de l'opéra », sur le *Mermoz* qui, du 1er au 13 septembre, programme, de Toulon à Rhodes, son « 40e Festival de musique ». Du 30 août au 10 septembre, en boucle de Nice/Gênes (Canaries, Maroc), « Croisière musicale » sur le *Monterey* (MSC) et, du 16 au 23 novembre, « Jazz aux Caraïbes » sur le *Club Med I*. Duo inédit avec, du 23 octobre au 2 novembre, de Las Palmas à Fort-de-France, musique et œnologie à bord du *Club-Med II*. Enfin, le rideau se lève sur le *Mermoz* avec, à l'affiche, du 13 au 25 septembre, de Rhodes à Toulon, le « 21e Festival de théâtre en mer ».

A lire

Le Guide de la croisière et des escales (L'Archipel, 125 F), de notre collaboratrice Michèle Valandina.



La boulimie du caboteur

Marchandises, courrier et touristes : les navires-cargos de l'*Express côtier* avalent tout sur leur passage. Nuit et jour. Depuis 1893

A BORD DE L'*HURTIGRUTE*
de notre envoyée spéciale

« Quand les gens se rencontrent sur la jetée, pour le bateau côtier, cela ne leur rapporte rien, cela ne leur coûte rien non plus. La balance est égale, déduction faite, peut-être, de la légère usure de leurs chaussures... Quelques personnes, quelques caisses qui débarquent, quelques personnes, quelques caisses que l'on embarque... Et puis plus rien. Les gens ne savent guère, chaque fois, ce qu'ils vont voir, mais ils y vont. » Probablement qu'ils ne savent toujours pas aujourd'hui, les gens, pareils aux héros du roman *Le Cercle s'est refermé*, du Norvégien Knut Hamsun (1936). Sûr, même, qu'ils savent encore moins, maintenant que les aéroports et les routes se sont multipliés, rendant l'*Hurtigrute*, l'Express côtier (qui, depuis 1893, relie le Nord au Sud), moins indispensable. Mais pour les touristes, les curieux et certains insulaires, encore isolés, l'appel du voyage demeure pressant. Il commence chaque jour, à 22 heures, par beau temps ou tempête, sur le quai Frielenes, à Bergen.

Il y a d'abord ce landau que l'on monte, en bas de la passerelle, cette fille aux joues rouges qui rit, avec son inscription dans le dos (*« La dernière chance, garçons ! »*) pour prévenir de son imminent mariage. Il y a ces voitures et ces cartons que l'on charge dans la soute, lourds de vis et de tuiles moulées. Il y a ces filets de pêche pour attraper la morue, ces plantes vertes que des ménagères suspendront près des fenêtres, dessous les rideaux aux drapés compliqués, pour conjurer l'hiver. Il y a ces pétales de maïs séchés, qui bientôt flotteront dans le lait ; le « Kaffe Columbia », les gaufrettes à la vanille et les biscuits salés ; les bougies chauffe-plats, les légumes et les fruits : toutes marchandises dont on manque dans le Nord.

Il y a, vues du pont, les enseignes portuaires et, lorsque la nuit s'installe (imparfaite au printemps, constante en hiver pendant la nuit polaire), les lumières de la ville. Phares des voitures braqués vers le bateau, de manière vaguement inquisitoire. Lueurs des entrepôts alignés le long des quais.

Il y a la sirène qui gémit par trois fois, lorsque le bateau largue les amarres, quitte la ville hanséatique ses fanfares impromptues, les maisons de poupée à l'intérieur des enclos. Sirène, premières traînées d'écume. Mouchoirs et mains. Puis, beaucoup plus tard, les rideaux des cabines que l'on tire à regret sur la mer et les montagnes au loin.

Le lendemain, il reste exactement cinq jours (dix si l'on fait le voyage complet Bergen-Kirkenes et retour) pour gagner le cap Nord et la frontière russe. Cent vingt heures pour oublier ses repères et en acquérir de tout neufs. Apprendre à distinguer les différents cris des mouettes : timorés, l'hiver ; puissants, claironnants, au printemps. S'initier à la géographie de l'immensité : d'abord les îlots et les arbres, puis seulement les glaciers, au nord du Nord. Guetter les minuscules phares qui jalonnent la mer de Norvège ; le passage des dauphins, une vieille église en bois, lorsque résonnent avec autorité les *« Allo allo »* et les explications du guide, en trois langues. Reconnaître aussi les différents bateaux qui croisent au large : petites embarcations de pêcheurs, coques de bois et bouées colorées, comme un 14 Juillet ; baleiniers et Express côtier, faisant le voyage en sens inverse, du nord au sud ; *Surveyors* veillant au respect de la réglementation maritime.

Cent vingt heures et des poussières pour apprendre, sous la dictée d'un autochtone bienveillant, à distinguer l'Oslonais, assez matérialiste et réservé, du Norvégien de la côte nord, au rire bruyant. « Rien à faire d'autre l'hiver, confient, avec une bonne humeur communicative, les gens du Nordland, du Troms et du Finnmark (les trois « provinces » septentrionales) *qu'à pêcher, faire l'amour et raconter des blagues... »*

15 heures. C'est l'heure où, après le déjeuner, autour d'un café léger auréolé d'un nuage de lait, les langues se délient, les amitiés se nouent. Entre une sieste sur le pont et une escale à Molde ou à Stamsund. Le temps de quelques prises de vues : statues de bronze chapeautées par des mouettes, enseignes publicitaires, râteliers où pendent, par milliers, les fameuses morues séchées, corps fendu en deux, évidé, laissant le bout béant, comme une bouche d'affamé.

Les conversations vont bon train, aussi, après le dîner, dans les salons et la caféteria, véritables tours de Babel, où des Zurichois au chapeau presque tyrolien, malgré leur délicieux sourire, ne savent que hocher la tête et dire *« Nein, fraulein »*, non vraiment, désolé, on ne vous comprend pas. Passent une serveuse-écrivain américaine, un Allemand inconditionnel de l'*Hurtigrute* : cinquième voyage et même passion intacte. Un Français de Dreux qui filme les glaciers blancs, obstinément.

Passe et s'assoit une psychologue, montée à Bergen et devant débarquer, le surlendemain, à Hammerfest, la ville la plus septentrionale du monde. Pour gagner ensuite Karasjok, à l'intérieur des terres, où l'attend un poste. Karasjok, qui abrite le nouveau Parlement sami (lapon), et où la température peut chuter, l'hiver, jusqu'à – 50 degrés.

Elle parle des terres du Nord, brûlées par les Allemands à l'arrivée des Russes. Elle parle des vieilles églises en bois de Bergen, incendiées, il y a quelques années, par le *Greven* (« le comte ») *Grishnak* : un sataniste et sympathisant néonazi, aujourd'hui sous les verrous. Elle parle des maisons norvégiennes rouges, jadis teintées avec le sang du bétail. Elle parle de la misère noire, d'avant les années 20. Lorsque les *rorbuer* (cabanes de pêcheurs) appartenaient aux *vaereiere*, sortes de grossistes qui s'étaient arrogé le monopole du commerce du poisson, des édredons en eider (canard) et d'autres produits locaux. Des seigneurs du négoce, identifiables, selon l'ancien proverbe, au premier coup d'œil : *« Si vous rencontrez quelqu'un d'installé au premier rang de l'église, à l'arrière du bateau, et au plus profond de l'enfer, vous pouvez être sûr que c'est un* vaereier... »

Elle parle aussi du « Grand Courbe » (monstre invisible), du *Nisse* (Père Noël) et des génies locaux : ceux des îles Lofoten, par exemple, où le bateau fait escale le quatrième jour. C'est là le territoire du *Vogakalen*, le « vieil homme des baies », un troll caché dans une montagne, devant lequel les hommes s'inclinent encore avant de partir en mer. C'est là, dit-on parfois, que les algues happent les rames et que la lune ronde favorise la pêche, contrairement au croissant, ennemi...

Minuit. Seul sur le pont, à la proue, veille un marin. Encapuchonné, de dos et en orange. Latitude 65° nord. Longitude 13° 1' 40" est. Cap 219. *Le navire-cargo s'engage* prudemment dans le passage Brönnövsund, particulièrement difficile et étroit, puis accoste dans le port. *Et recommence* le rituel des marchandises débarquées-embarquées, le ballet des voiturettes électriques et des camions Nor-Cargo, distributeur privé, présent tout le long de la côte. Allées et venues des employés du port, les mains emmitouflées dans des gants rouges munis d'ampoules – moufles qu'on dirait de cinquième dimension. Rire d'un ouvrier, aboiements d'un chien polaire, pattes sagement posées sur le bastingage. Quinze minutes d'escale, puis le bateau fait demi-tour. S'éloignent le quai, les triples rangées de pneus en caoutchouc, s'éloignent les lumières du « Grill-café-kiosk-isbar », avec ses tables éclairées et désertes. *« Qui sera debout, demain, à 7 heures, pour guetter le passage du cercle polaire ? »* plaisante un officier.

En attendant, quoi faire, si le sommeil ne vient pas ? Voler *l'Insomnia* de Stephen King ? Compter sur le mur uniforme de la cabine, un à un, les moutons ? Errer peut-être quelques instants d'un salon à l'autre et s'attarder un dernier moment, oui, devant la télévision.

« Mais où arrive-t-on ? interroge une Allemande, qui n'a pas cessé de jouer aux dés avec trois amis. *« A Sandnessjoen, vraiment ? Et à midi, à Bodo ? »* Mais rien ne la fera se distraire davantage. Ni la promesse d'une nouvelle escale. Ni le ciel, qui se décide enfin à devenir plus sombre. Non, comme dans les romans de Dostoïevski, les joueurs ne quitteront pas leur table. *« Si l'on dansait ? »* demande un Norvégien un peu saoul, les mains dans le corsage d'une fille.

Thérèse Rocher



PH. LEVIVIER

Un jeu très prisé à bord : reconnaître les bateaux que l'on croise

L'Express côtier

KIRKENES RUSSIE FINLANDE SUEDE Golfe de Botnie TRONDHEIM BERGEN

Carnet de bord

■ **SAISON.** Réserver longtemps à l'avance si l'on choisit de partir en juillet-août. Les mois de mai, juin et septembre sont très agréables aussi. Sensations *plus fortes encore* l'hiver, pendant la nuit polaire et la saison de la morue. Si l'on ne redoute, bien sûr, ni le froid ni les risques de tempête...

■ **BATEAUX.** L'Express côtier compte *onze navires-cargos appartenant à trois* compagnies indépendantes. On distingue parmi eux les navires traditionnels (150 à 200 passagers), les navires « nouvelle génération », bateaux rénovés *accueillant* trois cent cinquante passagers environ ; enfin les « derniers-nés » (490 passagers). Si les prix ne varient pas d'un bateau l'autre, les atmosphères sont assez différentes. Privilégier les bateaux les plus récents pour voyager dans des conditions de confort optimales. Réserver sur un navire traditionnel, moins luxueux, pour un cadre authentique.

■ **Y ALLER.** *Réservations* : Scanditours, agent général pour la France de l'Express côtier (tél. : (1)45-61-74-50). Différentes formules : voyages découvertes *de huit jours (vol + croisière Bergen-Kirkenes)* ou treize jours (vol + croisière Bergen-Kirkenes-Bergen). De 8 000 à 20 000 F *environ, selon le forfait*, la saison et le type de cabine choisis. Possibilité aussi d'établir son propre parcours, en ne choisissant que quelques tronçons (cabine extérieure à deux lits, à partir de 325 F, par personne et par jour). Dans ce cas, ne pas oublier de ménager une escale aux îles Lofoten : on peut louer sur place un *rorbu* (cabane de pêcheur).

■ **LIRE.** Parmi les guides : *Guide bleu* (Hachette), *Le Grand Guide de la Norvège* (Gallimard) et *Norvège* de Sylvain Pivot (Le Seuil, collection Petite Planète). *Dévorer l'œuvre de Knut Hamsun, Le Cercle s'est refermé*, dernier roman de l'écrivain norvégien, multiplie les allusions à l'Express côtier (Calmann-Lévy). *Benoni* et *Rosa* sont, eux, de passionnants témoignages *sur la* vie des pêcheurs au siècle dernier (Gallimard, Folio). Paul Gauthier, qui dirige Le Livre *ouvert, seule librairie spécialisée dans la* littérature norvégienne à Paris (48, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, tél. : (1) 48-87-97-33) est d'excellent conseil.

■ **S'INFORMER.** Office du tourisme de Norvège, 28, rue Bayard, 75008 Paris : (1)53-23-00-50.

Un Salon pour les croisières

Sous l'égide de Croisimer, le quatrième Salon de la croisière se tiendra à Paris du 23 au 25 février. Croisimer regroupe la quasi-totalité des *compagnies de croisières maritimes* et fluviales ainsi que les compagnies de car-ferries. Un Salon qui se déclinera en province avec des antennes à Marseille (du 8 au 10 mars, au Salon régional Aireloisir), à Toulouse (le 20 mars, au Grand Hôtel de l'Opéra, place du Capitole), à Cannes (le 22 mars, à l'Hôtel Martinez, sur la Croisette) et à Lyon (le 23 mars, au Grand Hôtel Concorde, 11, rue Grôlée).

▶ Salon de la croisière, Palais des Congrès, porte Maillot, à Paris. Métro et RER C (Porte-Maillot) ; parking sous le Palais des Congrès. De 10 heures à 19 heures. Prix d'entrée : 25 F. A noter un accès gratuit pour les personnes qui se présenteront avec ce *Terres de mers*.

Le repli des marchés obligataires s'accentue

Le dollar, pénalisé par le recul des actions et des obligations américaines, est repassé sous la barre des 5 francs

Le tension est montée d'un cran, mardi 20 février, sur les marchés financiers internationaux, où la remontée des taux d'intérêt à long terme a connu une brutale accélération. Le rendement de l'emprunt d'Etat américain de référence s'est tendu jusqu'à 6,45 %, son plus haut niveau depuis le 11 octobre 1995. Wall Street a pour sa part enregistré sa quatrième séance d'affilée de repli. Le dollar, enfin, est orienté à la baisse, malgré les interventions massives de la Banque du Japon, ce qui provoque un accés de faiblessedu franc face au deutschemark . Les investisseurs craignent un arrêt de la détente monétaire en Allemagne et s'inquiètent de l'apparition de signes annonçant un retour de l'inflation.

LES MARCHÉS FINANCIERS font montre, depuis quelques jours, d'*une nervosité* extrême. En particulier, le mouvement de remontée des taux d'intérêt à long terme ne cesse de prendre de l'ampleur. En Allemagne, le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans s'inscrivait, mercredi matin 21 février, à 6,48 % (6,88 % en France), son niveau le plus élevé depuis quatre mois. La veille, le marché obligataire américain avait subi son plus important recul, en une séance, depuis le mois de mai 1994. *« Cette journée fut un désastre absolu pour les marchés de titres à taux fixe »*, reconnaît John Burgess, gestionnaire à la banque américaine Bankers Trust.

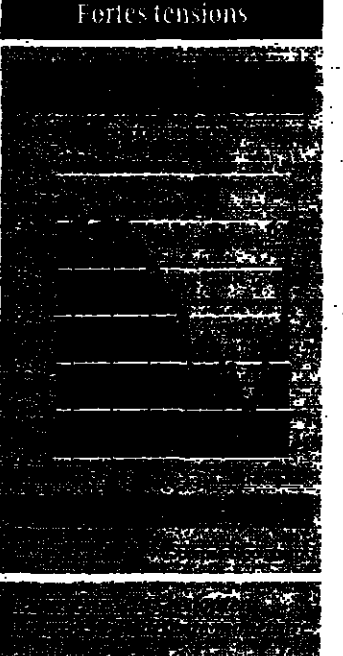
Ces tensions sur les taux d'intérêt à long terme provoquent de fortes turbulences sur les marchés boursiers. Wall Street a connu, mardi, sa quatrième séance consécutive de baisse. L'indice Dow Jones, après avoir perdu jusqu'à 67 points en cours de journée, a terminé la séance sur un repli de 44,79 points (0,81 %).

Le marché des changes ne se tient pas à l'écart de cette agitation. Le dollar, affecté par le recul des valeurs financières américaines, qui se traduit par une sortie de capitaux des *Etats-Unis, est orienté à la baisse.* Il est repassé, mercredi matin, sous la barre des 5 francs, à 4,98 francs (1,4462 mark et 104,95 yens). Afin de freiner la dépréciation de la monnaie américaine, la Banque du Japon est massivement intervenue, au cours des derniers jours, sur le marché des changes, sans succès véritable. La faiblesse de la monnaie américaine provoque une hausse parallèle du deutschemark face aux *devises européennes. Le mark s'inscrivait* mercredi matin à 3,4550 francs.

PESSIMISME DES INVESTISSEURS

Le changement de l'environnement monétaire international explique le pessimisme des investisseurs. Ces derniers craignent un resserrement de la politique de la Banque du Japon, un coup d'arrêt de la baisse des taux en Allemagne et une détente moins forte que prévu aux Etats-Unis.

En Europe, le principal sujet d'inquiétude des investisseurs concerne la prochaine publication des statistiques de la masse monétaire M3 outre-Rhin. Ils craignent que cet agrégat, qui constitue, avec l'indice des prix à la consommation, l'un des deux principaux indicateurs suivis par la Bundesbank pour définir son action, n'enregistre une forte progression au mois de janvier. Selon les *calculs des économistes,* M3 pourrait avoir progressé de plus de 7 %, au-desssus de la limite supérieure qu'a autorisée la Bundesbank pour



1996. Une telle envolée pourrait inciter la banque centrale allemande à *mettre un terme à l'assouplissement* de sa politique monétaire. Les déclarations de son président ont renforcé cette anticipation. Hans Tietmeyer a écarté, mardi, un retour rapide à des opérations de prises en pension (REPO) à taux variable. Le taux du REPO est fixé à 3,30 % depuis le 7 février.

Aux Etats-Unis, le discours du président de la Réserve fédérale devant la commission bancaire de la *chambre des représentants a lui aussi* été très mal accueilli par les investisseurs. Alan Greenspan a estimé que l'accès de faiblesse de l'économie américaine ne devrait être que provisoire. Un rebond de l'activité aux Etats-Unis se traduirait par une stabilisation monétaire. Elément d'inquiétude supplémentaire pour les opérateurs, le président de la Réserve fédérale a jugé que l'or constitue un indicateur *« très utile »* des anticipations inflationnistes et il s'est dit préoccupé *« lorsque l'or fluctue de façon importante »*.

De fait, les signes annonçant un retour de l'inflation se multiplient : progression des masses monétaires au Japon, en Allemagne et au Royaume-Uni (+ 10,7 % en janvier pour l'agrégat M4) ou encore récente flambée des cours de l'or et des matières premières (le prix du baril de pétrole brut a gagné 1,89 dollar, mardi, à New York, sa *plus forte hausse en une séance depuis* la guerre du Golfe).

P.-A. D.

La Poste augmente ses tarifs EDF-GDF baisse les siens

LA POSTE a annoncé mardi 20 février un réaménagement de ses tarifs courrier et messagerie. A partir du 18 mars prochain, le prix du timbre pour les lettres de moins de 20 grammes passera de 2,80 francs à 3 francs. Le prix du timbre pour le service économique sera de 2,70 francs contre 2,50 francs actuellement. En revanche, les tarifs des colis rapide (Colissimo) baissent et les tarifs internationaux restent inchangés. La Poste espère que cette réforme tarifaire, qui intervient après trois ans de pause, lui permettra de réaliser 1,5 milliard de francs de recettes supplémentaires, soit l'équivalent de ses pertes en 1995.

EDF-GDF, de leur côté, ont annoncé des baisses de prix. Gaz de France va diminuer de 1 % ses tarifs du gaz à usage domestique, la sixième depuis 1992, portant à 11 % en francs courants le recul des prix. EDF baissera les tarifs de l'électricité de 0,4 % en moyenne pour ses clients industriels, commerçants et artisans. Le prix de l'électricité pour les particuliers reste inchangé.

■ **GROUPE TAPIE : le liquidateur du Groupe Tapie, Me Jean-Claude Pierrel**, vient de déposer au tribunal de commerce de Paris une assignation contre le Crédit lyonnais et deux de ses filiales, la SDBO et Clinvest. Il ré*clame 2,5 milliards de francs à la banque publique. Me Pierrel estime que* le Crédit lyonnais a soutenu abusivement l'ensemble du groupe présidé par Bernard Tapie. Il met également en cause l'attitude de la banque dans le dossier Adidas. Si le tribunal donne raison au liquidateur chargé d'indemniser les créanciers, les sommes recouvrées reviendraient partiellement à la banque publique à qui GBT doit 1,3 milliard de francs.

■ **LVMH : le groupe de luxe a décidé**, après appel d'offres, de confier l'ensemble de ses télécommunications à Global One, la nouvelle entité créée par France Télécom, Deutsche Telekom et l'américain Sprint. LVMH, qui réalise 85 % de son chiffre d'affaires (30 milliards de francs) à l'étranger, avait une facture téléphonique se chiffrant en millions de francs. La création d'un « réseau privé virtuel » devrait non seulement lui permettre de dégager des économies substantielles, mais aussi d'*« avoir une meilleure vision des flux et des coûts »*, explique Guy de Lasserre, directeur général du groupe.

■ **GEHE : le grossiste pharmaceutique allemand** a annoncé mercredi 21 février qu'il relevait l'offre de son OPA sur le britannique Lloyds Chemists à 500 pence par action. Cette nouvelle proposition valorise le distributeur en gros de médicaments à 649,9 millions de livres (plus de 5 milliards de francs) contre 584 millions précédemment. *Unichem, qui a lancé une contre-OPA* sur Lloyds Chemists, offre 617 millions de livres. *(Reuter)*

■ **PME : les petites et moyennes entreprises** ne comptent pas embaucher en 1996, selon l'enquête de l'UFB-Locabail rendue publique mercredi 21 février. En revanche, 8 % d'entre elles envisagent d'augmenter les salaires au-delà de l'inflation et 20 % de recourir à l'aménagement du temps de travail. *Prévoyant une stabilisation de leurs chiffres d'affaires cette année,* elles pensent maintenir leur volume d'investissement au même niveau que 1995. 67 % de leurs dépenses sont consacrées au renouvellement de leurs équipements.

Thorn-EMI s'est scindé en deux sociétés

Les « démembrements » des grands groupes inquiètent la City

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Les grands conglomérats britanniques n'ont décidément plus la cote. Après Racal, Hanson et British Gas, c'est au tour du groupe de loisirs Thorn-EMI d'annoncer sa scission. Bon nombre d'entreprises britanniques de renom devraient suivre cet exemple afin de se recentrer sur leurs métiers de base et de répondre ainsi aux désirs des grands investisseurs institutionnels.

Les analystes ont accueilli favorablement l'annonce faite le 20 février par le président de Thorn-EMI, Sir Colin Southgate, de la suppression de son groupe en deux sociétés distinctes : Thorn reprend les activités de location-vente et EMI Group sera axé sur l'édition musicale. L'objectif de cette opération chirurgicale, prévue pour la fin juillet, est simple : valoriser les actifs, victimes d'une décote boursière malgré d'excellents résultats, et répondre ainsi aux attentes des actionnaires, de plus en plus hostiles aux holdings hétéroclites.

EMI qui pleure, EMI qui rit... Lundi dernier, Blur, le groupe vedette de la maison de disques (qui comprend, outre EMI, les labels Virgin, Chrysalis, Capitole...), avait essuyé un échec retentissant lors des Britaward, la grand-messe des oscars du rock britannique. Le lendemain, cette célèbre firme, qui peut se targuer d'une formidable réussite commerciale, savourait sa prochaine liberté après dix-sept ans passés sous la coupe d'un conglomérat vorace et attrape-tout. Pour sa part, Thorn va pouvoir se concentrer sur ses activités de location d'appareils ménagers et d'achat à crédit, secteur moins prestigieux mais combien lucratif.

Si, en raison d'une Bourse déprimée, le titre Thorn-EMI a baissé mardi, il devrait rapidement remonter grâce à la logique industrielle et aux rumeurs d'une possible OPA de grands groupes multimédias américains ou japonais sur EMI. L'accueil réservé à la scission de Thorn-EMI par la City contraste avec le scepticisme affiché à l'égard du groupe Hanson, dont le cours est toujours au plus bas trois semaines après l'annonce de son démantèlement en quatre sociétés.

Au contraire de Lord Hanson, resté fidèle à sa légende de *« raider »*, Sir Colin Southgate n'a pas pris le marché par surprise, optant pour deux structures simples et claires. En tentant de reconstituer un mini-conglomérat, Hanson a suscité la méfiance de *ses principaux actionnaires.* Dans un environnement actuel plus concurrentiel que jamais, le contrôle des coûts, qui avait fait la renommée d'Hanson, est désormais partout à l'ordre du jour. En revanche, Thorn-EMI a toujours privilégié le chiffre d'affaires afin de gonfler ses profits. Or, comme le souligne un analyste, *« aujourd'hui la City préfère les activités qui se caractérisent par des investissements majeurs en recherche et développement et des produits hautement spécifiques pour augmenter les bénéfices »*.

La tendance actuelle au démembrement *(demergering)* inquiète toutefois bon nombre d'experts. Les compagnies britanniques s'organisent de manière à pouvoir facilement et rapidement céder des activités, au risque de poursuivre des politiques d'investissement dénuées de cohérence. *« Au lieu de penser finance et cours en Bourse, les industriels devraient d'abord se préoccuper de développer leurs produits et d'accroître leurs parts de marché »*, souligne John Kay, président du bureau d'études London Economics.

La City s'attend à d'autres opérations de ce genre dans les prochains mois dans l'agroalimentaire, comme Allied Domecq et Grand Met, ou dans la communication. Pearson devrait ainsi céder le musée de cire de Madame Tussaud et sa chaîne de *quotidiens régionaux, pour se* concentrer sur ses points forts, la télévision et l'information économique.

Marc Roche

Le chantier naval Bremer Vulkan en cessation de paiement

LE PLUS GRAND chantier naval allemand,Bremer Vulkan,a déclaré la plupart de ses unités en cessation de paiement mercredi 21 février et a demandé la mise en place d'un arbitrage,procédure de redressement d'une entreprise insolvable qui repose sur un allégement de sa dette par un accord avec ses créanciers.

La société, dont les dettes s'élèvent à 1,6 milliard de marks (5,5 milliards de francs), venait d'annoncer une perte de 1 milliard de marks pour l'exercice 1995, pour des *capitaux propres de 620 millions de* marks Le gouvernement allemand et les banques créancières refusent de continuer à soutenir l'entreprise. Les actions de la société, suspendues depuis le16 février, ont perdu à la reprise des cotations mercredi, la moitié de leur valeur à la Bourse de Francfort, à 15 marks (contre un dernier cours de 29 marks).La procédure d'arbitrage est censée permettre à Bremer Vulkan de continuer son activité, *« en poursuivant les discussions avec tous les partenaires »* et *« en tentant de trouver une solution pour l'emploi des 23 000 salariés concernés »*. En cas d'échec de cette procédure de la dernière chance, la plupart des unités de la société seraient déclarées en faillite, mais certaines filiales (électronique, système technologique) pourraient poursuivre leur activité en volant de leurs propres ailes.

Le chantier naval avait mené depuis le début des années 90 une stratégie de croissance effrénée (*Le Monde* du 21 février). Il s'était notamment porté acquéreur d'anciens chantiers navals de l'ex-RDA, pour lesquels il a reçu d'importantes subventions européennes (850 millions de marks). L'Union européenne aurait ordonné récemment que ces subsides, qui auraient en réalité servi à moderniser les chantiers navals ouest-allemands, soient reversés à leurs destinataires originels. Elle s'opposerait en outre à un nouveau renflouement de la société. De son côté, la ville de Brême a cautionné depuis cinq mois 520 millions de marks de prêts bancaires au profit de l'entreprise brêmoise.

Par ailleurs, selon le quotidien *Die Welt*, daté de mercredi 21 février, Friedrich Hennemann, l'ancien président de Bremer Vulkan, aurait été mis en examen pour diffusion de fausses informations financières par les autorités judiciaires de Brême.

C. J.

هكذا من الإهمال

■ **LA BOURSE de Tokyo a perdu 1,37 %, mercredi 21 février, après avoir atteint la veille son plus haut niveau depuis dix-sept mois. Le Nikkei revient à 20 372,23 points.**

■ **OR : le métal jaune se négociait aux alentours de 398 dollars l'once, mercredi 21 février, à Tokyo. Les analystes tablent sur un cours de 393-395 dollars à court terme.**

■ **La BANQUE DU JAPON serait intervenue sur le marché des changes, mercredi 21 février, pour soutenir le dollar qui menaçait de tomber sous la barre des 105 yens.**

■ **LA BOURSE de New York a perdu 0,81 %, mardi 20 février, affectée par une forte dégradation du marché obligataire. Le taux de l'emprunt à 30 ans est passé de 6,21 à 6,44 %.**

■ **LES BOURSES européennes se sont repliées, mardi 20 février, dans le sillage de Wall Street. Londres a perdu 0,79 %, Zurich 0,83 %, Paris 0,38 % et Amsterdam 0,61 %.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

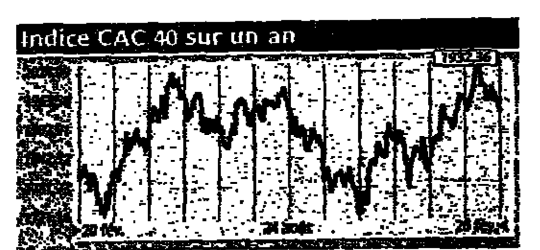
Reprise à Paris

La Bourse de Paris enregistrait une légère amélioration mercredi 21 février en fin de matinée, dans le sillage des marchés obligataires qui réduisent nettement leurs pertes initiales.

En repli de 0,30 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche vers douze heures un gain de 0,21 % à 1 936,43 points. Cette petite reprise se manifeste dans un marché calme, le volume des échanges s'élevant à 700 millions de francs.

En début de journée, l'envolée des taux à long terme aux Etats-Unis se répercutait sur les taux européens. Sur le Matif, le taux des bons du Trésor à 10 ans, qui perdait 0,50 % à l'ouverture, revenait au niveau de la veille à 120,14. Le Bund allemand, qui reculait de 0,52 % en début de séance, se rapprochait également de ses niveaux de la veille.

Aux Etats-Unis, mardi, le taux des bons du Trésor à 30 ans avait grimpé à 6,40 % contre 6,24 % vendredi soir. Il s'agit du plus haut niveau depuis le 26 octobre 1995.



CAC 40 5 jours

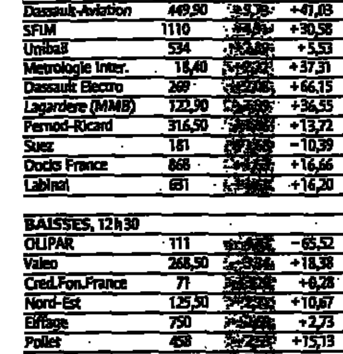
Cette envolée est intervenue notamment après les déclarations du président de la Fed. Alan Greenspan a estimé que la croissance américaine devrait être modérée et l'inflation faible en 1996. Mais la stabilité des prix n'est pas encore atteinte et l'objectif de la Fed demeure la lutte contre l'inflation, a-t-il ajouté.

Valeo, valeur du jour

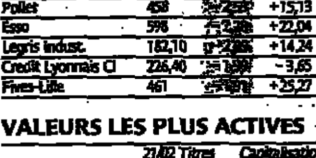
LE TITRE Valeo a gagné 2,4 % à 277,80 francs le mardi 20 février alors que la Bourse de Paris a reculé de 0,38 %. Les investisseurs ont salué les résultats de l'équipementier automobile, publiés dans la journée. Le résultat net a atteint 1 milliard de francs en 1995, ce qui fait ressortir une marge nette de 4 %, en baisse par rapport à 1994. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 25,2 milliards de francs, en hausse de 9,5 %, et de près de 13 %, hors effets de change. Le dividende net devrait se monter à 2,70 francs (4,05 francs, avoir fiscal compris), en hausse de 23 % sur 1994.



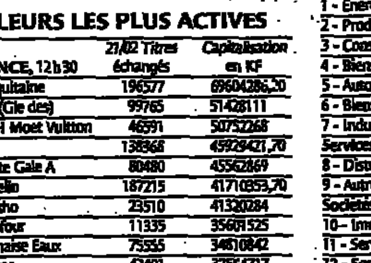
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h30	Cours au 21/02	Var. % 20/02	Var. % 31/12
Dassault-Aviation	449,90	[illegible]	+41,03
SFIM	1110	[illegible]	+30,58
Unibail	534	[illegible]	+5,53
Metrologie Inter.	18,40	[illegible]	+37,31
Dassault Electro	269	[illegible]	+66,15
Lagardere (MMB)	122,90	[illegible]	+36,55
Pernod-Ricard	316,50	[illegible]	+13,72
Suez	181	[illegible]	−10,39
Docks France	868	[illegible]	+16,66
Labinal	681	[illegible]	+16,20
BAISSES, 12h30			
OLIPAR	111	[illegible]	−65,52
Valeo	268,50	[illegible]	+18,38
Cred.Fon.France	71	[illegible]	+0,28
Nord-Est	125,50	[illegible]	+10,67
Eiffage	750	[illegible]	+2,73
Pollet	458	[illegible]	+15,13
Esso	598	[illegible]	+22,04
Legris indust.	182,10	[illegible]	+14,24
Credit Lyonnais CI	226,40	[illegible]	−3,65
Fives-Lille	461	[illegible]	+25,27

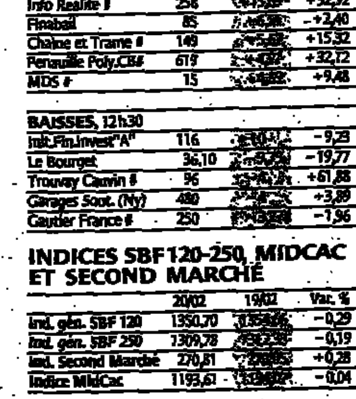


VALEURS LES PLUS ACTIVES



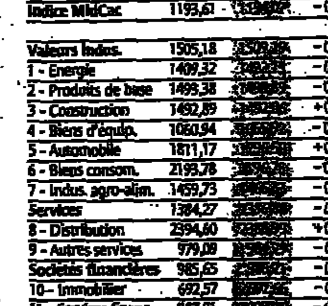
SÉANCE, 12h30	21/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	196577	69604286,20
Eaux (Gle des)	99765	51428111
LVMH Moet Vuitton	46591	50752268
Total	138368	45929421,70
Societe Gale A	80480	45562869
Michelin	187215	41710353,70
Sodexho	23510	41320284
Carrefour	11335	35601525
Lyonnaise Eaux	75555	34810842
Danone	42401	32554717

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

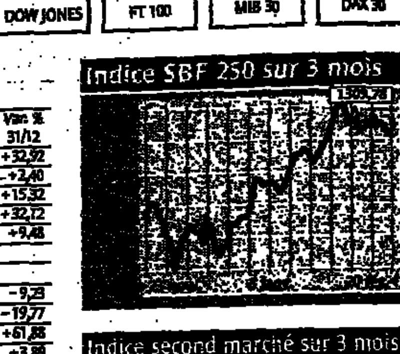


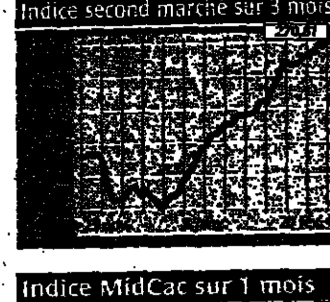
HAUSSES, 12h30	Cours au 21/02	Var. % 20/02	Var. % 31/12
Info Realite #	258	[illegible]	+32,92
Finabail	85	[illegible]	+2,40
Chaine et Trame #	149	[illegible]	+15,32
Penauille Poly.CB#	619	[illegible]	+32,12
MDS #	15	[illegible]	+9,48
BAISSES, 12h30			
Intl.Fin.Invest"A"	116	[illegible]	−9,23
Le Bourget	36,10	[illegible]	−19,77
Trouvay Cauvin #	96	[illegible]	+61,88
Garages Sout. (Ny)	480	[illegible]	+3,89
Gautier France #	250	[illegible]	−1,96

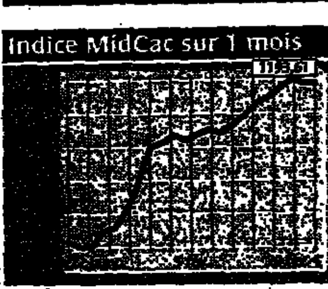
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	20/02	19/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1350,70	[illegible]	−0,29
Ind. gén. SBF 250	1309,78	[illegible]	−0,19
Ind. Second Marché	270,81	[illegible]	+0,28
Indice MidCac	1193,61	[illegible]	−0,04
Valeurs indus.	1505,18	[illegible]	−0,27
1 - Energie	1409,32	[illegible]	−0,90
2 - Produits de base	1499,38	[illegible]	−0,37
3 - Construction	1492,89	[illegible]	+0,06
4 - Biens d'équip.	1060,94	[illegible]	−0,47
5 - Automobile	1811,17	[illegible]	+0,82
6 - Biens consom.	2193,78	[illegible]	−0,14
7 - Indus. agro-alim.	1459,73	[illegible]	−0,48
Services	1384,27	[illegible]	−0,18
8 - Distribution	2394,60	[illegible]	+0,24
9 - Autres services	979,09	[illegible]	−0,53
Sociétés financières	985,65	[illegible]	−0,06
10 - Immobilier	692,57	[illegible]	−0,01
11 - Services financ.	987,91	[illegible]	−0,24
12 - Sociétés invest.	1212,12	[illegible]	+0,34







Tokyo faiblit dans le sillage de Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mercredi 21 février sur une baisse de 1,37 %. Le Nikkei a abandonné 283,44 points, à 20 372,23 points, dans le sillage de la baisse du marché américain.

La veille, Wall Street a reculé pour la quatrième séance d'affilée. Le Dow Jones a perdu 44,79 points (0,81 %), à 5458,53 points, pénalisé par une dette dégradation du marché obligataire et par le déroulement des primaires dans le New Hampshire. *« Tant que durera le débat sur la candidature Buchanan, a déclaré Tom Carpenter, d'ABS Capital management, les actifs financiers subiront les effets d'un arrière-plan politique nuisible. »* Sur le marché obligataire, le taux de l'emprunt à 30 ans s'est tendu de 6,23 à 6,44 %. Les investisseurs se demandent si la Réserve fédérale n'a pas épuisé le potentiel de baisse du taux interbancaire (fed funds) qu'elle pilote. Alan Greespan, le président de l'institut d'émission américain, a déclaré mardi devant une commission du Congrès qu'il tablait pour 1996 sur un taux de croissance du PIB de 2 à 2,25 %, sur une inflation de 3,1 % et sur un taux de chômage de 5,5 à 5,75 %.

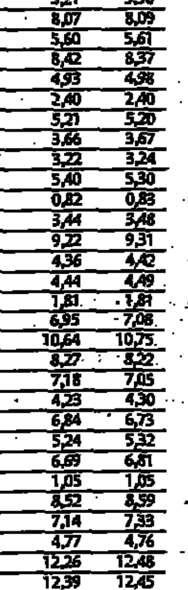
INDICES MONDIAUX

	Cours au 20/02	Cours au 19/02	Var. en %
Paris CAC 40	1932,36	1939,74	−0,38
New-York/DJ indus.	5475,87	5503,32	−0,50
Tokyo/Nikkei	20655,70	20721,38	−0,32
Londres/FT100	3714,70	3744,30	−0,80
Francfort/Dax 30	2382,61	2398,58	−0,67
Frankfort/Commer.	854,14	857,98	−0,45
Bruxelles/Bel 20	1853,81	1877,04	−1,25
Bruxelles/Général	1597,22	1617,25	−1,25
Milan/MIB 30	987	987	—
Amsterdam/Gé. Cbs	336,50	386,50	—
Madrid/Ibex 35	333,90	334,79	−0,27
Stockholm/Affarsal	1387,49	[illegible]	—
Londres FT30	2717,30	2734,58	−0,63
Hong Kong/Hang S.	11595	11595	—
Singapour/Strait t	2453,88	2453,88	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	20/02	19/02
Alcoa	54,25	55,75
American Express	45,87	46,37
Allied Signal	53,62	54,75
AT & T	65,50	65,87
Bethlehem	14,25	14,50
Boeing Co	80,75	81,62
Caterpillar Inc.	67,87	67,25
Chevron Corp.	55,75	55,87
Coca-Cola Co	80,62	80,37
Disney Corp.	63,37	64
Du Pont Nemours&Co	78	78,62
Eastman Kodak Co	73,12	74,25
Exxon Corp.	80,87	81,50
Gén. Motors Corp.H	55,12	55,50
Gen. Electric Co	77	77,50
Goodyear T & Rubbe	48,37	49,12
IBM	119,12	118,12
Intl Paper	37,62	37,50
J.P. Morgan Co	79,37	81,25
Mc Don Dougl	93,62	93
Merck & Co.Inc.	66,50	68,62
Minnesota Mng.&Mfg	66,50	66,50
Philip Moris	96	96,62
Procter & Gamble C	84,25	86,12
Sears Roebuck & Co	42,12	42,87
Texaco	80,50	80,87
Union Carb.	43,87	43,50
Utd Technol	102,62	103,50
Westingh. Electric	18,62	18,12
Woolworth	11,87	12,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

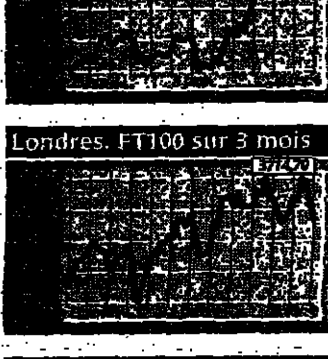


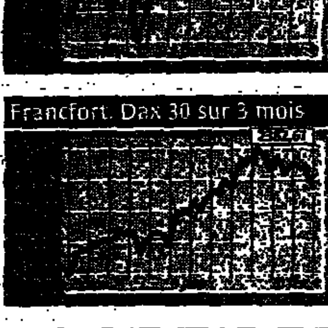
	20/02	19/02
Allied Lyons	5,21	5,30
Barclays Bank	8,07	8,09
B.A.T. industries	5,60	5,61
British Aerospace	8,42	8,37
British Airways	4,93	4,98
British Gas	2,40	2,40
British Petroleum	5,21	5,20
British Telecom	3,66	3,67
B.T.R.	3,22	3,24
Cadbury Schweppes	5,40	5,30
Eurotunnel	0,82	0,83
Forte	3,44	3,48
Glaxo	9,22	9,31
Grand Metropolitan	4,36	4,42
Guinness	4,44	4,49
Hanson Plc	1,81	1,81
Great Ic	6,95	7,08
H.S.B.C.	10,64	10,75
Impérial Chemical	8,27	8,22
Legal	7,18	7,05
Marks and Spencer	4,23	4,30
National Westminst	6,84	6,73
Peninsular Orienta	5,24	5,32
Reuters	6,69	6,81
Saatchi and Saatch	1,05	1,05
Shell Transport	8,52	8,59
Smithkline Beecham	7,14	7,33
Tate and Lyle	4,77	4,76
Univeler Ltd	12,26	12,48
Zeneca	12,39	12,45

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	20/02	19/02
Allianz Holding N	2716	2728
Basf AG	342,70	345,70
Bayer AG	428	431,40
Bay hyp&Wechselbk	37,07	37,70
Bayer Vereinsbank	43,20	43,60
BMW	803	810,50
Commerzbank	333,60	335,50
Continental AG	23,60	24
Daimler-Benz AG	793,50	793,50
Degussa	520	525,50
Deutsche Babcock A	111	114,50
Deutsche Bank AG	71,80	72,70
Dresdner BK AG FR	38,10	38,33
Henkel VZ	555,50	560
Hoechst AG	432,30	435,80
Karstadt AG	564	562
Kaufhof Holding	450,50	459
Linde AG	872	870
DT. Lufthansa AG	220,50	223,50
Man AG	426,80	427
Mannesmann AG	501	504,50
Mettallges AG	32,45	32,85
Preussag AG	426	427
Rwe	59,05	59,65
Schering AG	104,75	105,10
Siemens AG	816	821
Thyssen	273,80	275
Veba AG	64,62	64,65
Viag	618,50	619
Wellag AG	749,50	749,50

New York, Dow Jones sur 3 mois





LES TAUX

PARIS → jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Forte baisse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en forte baisse, mercredi 21 février. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 46 centièmes, à 119,68 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor s'inscrivait à 6,83 %, soit un écart de 0,39 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en très forte baisse. Le rendement de l'emprunt de référence à trente ans s'était tendu jusqu'à 6,44 %, son niveau le plus élevé depuis le mois d'octobre 1995. Les investisseurs ont mal réagi aux déclarations du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, qui a envisagé l'éventualité d'un rebond de l'économie américaine. La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 4,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,10	6,71	7,51	2,10
Allemagne	3,31	6,32	7,18	1,50
Grande-Bretagne	6,25	7,84	7,72	3,90
Italie	10,06	10,74	11,05	5,80
Japon	0,46	3,04	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,19	5,79	6,25	2,50

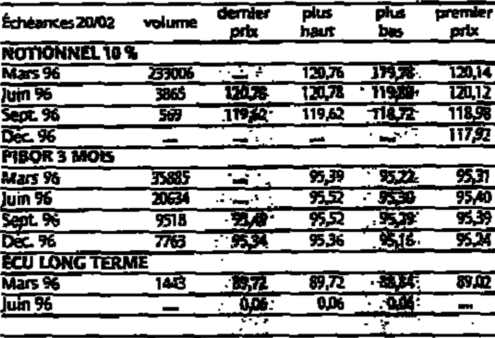
MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 20/02	Taux au 19/02	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,60	5,44	100,25
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,17	6,03	100,06
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,54	6,39	99,90
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,74	6,61	99,78
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,36	7,21	99,45
Obligations françaises	6,95	6,84	99,75
Fonds d'Etat à TME	−1,66	−1,73	100,90
Fonds d'Etat à TRE	−1,29	−1,28	100,76
Obligat. franç. à TME	−1,03	−1,09	99,93
Obligat. franç. à TRE	+0,20	+0,20	100,08

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 20/02	Vente 20/02	Achat 19/02	Vente 19/02
Jour le jour	4,1875	—	4,1875	—
1 mois	4,18	4,31	4,27	4,42
3 mois	4,35	4,50	4,35	4,50
6 mois	4,40	4,55	4,39	4,54
1 an	4,43	4,65	4,45	4,63
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,3164	—	4,3969	—
Pibor Francs 3 mois	4,5078	—	4,4375	—
Pibor Francs 6 mois	4,5625	—	4,4805	—
Pibor Francs 9 mois	4,5977	—	4,5000	—
Pibor Francs 12 mois	4,6328	—	4,5234	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,7500	—	4,6875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,7344	—	4,6250	—
Pibor Ecu 12 mois	4,7396	—	4,6250	—

MATIF



Échéances 20/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	233006	[illegible]	120,76	119,98	120,14
Juin 96	3865	120,78	120,78	119,88	120,12
Sept. 96	569	119,62	119,62	118,72	118,98
Déc. 96	—	—	—	—	117,92
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	35885	[illegible]	95,39	95,22	95,31
Juin 96	20634	[illegible]	95,52	95,30	95,40
Sept. 96	9518	95,40	95,52	95,29	95,39
Déc. 96	7763	95,34	95,36	95,16	95,24
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	1443	89,72	89,72	88,84	89,02
Juin 96	—	0,06	0,06	0,06	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 20/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 96	22870	1945	1953	1921	1938
Mars 96	1906	1955,50	1958,50	1930	1945,50
Avril 96	205	1959	1961	1932	1949,50
Juin 96	156	1937,50	1937,50	1915,50	1923

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0010 | US/DM ↗ 1,4540 | US/¥ ↗ 105,9000 | DM/F → 3,4459 | £/F ↗ 7,7230

Recul du dollar

LE REBOND du dollar a fait long feu. Le billet vert se repliait dans les premiers échanges entre banques le mercredi 21 février après la forte remontée des taux à long terme américains la veille. Le billet vert se négociait à 105 yens, à 1,4468 mark et à 4,99 francs. La Banque du Japon serait intervenue pour soutenir le dollar en effectuant des achats aux alentours de 104,85 yens en fin d'après-midi. « *Les cambistes*, explique un intervenant, *testent les banques centrales après l'annonce par Tokyo d'un plan régional de coopération en matière de changes.* » Conformément au scénario habituel, le franc a été affecté, notamment vis-à-vis du mark, par la baisse du dollar. La monnaie allemande s'appréciait en début de matinée à 3,45 francs, contre 3,4467 francs la veille au soir. Ce mouvement ne semblait pas inquiéter la Banque de France, qui maintenait son taux de l'argent au jour le jour inchangé, à 4,19 %.

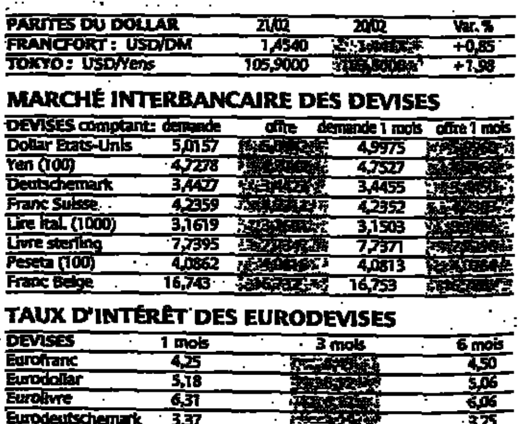
MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 20/02	% 19/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	344,5900	[illegible]	330	[illegible]
Ecu	6,3200	+0,22	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0010	[illegible]	4,7500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,7525	[illegible]	16,1000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	307,7000	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1520	[illegible]	2,9200	3,4200
Danemark (100 krd)	89,0200	[illegible]	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9530	+0,14	7,6500	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7230	+0,14	7,3500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0770	+0,39	1,8000	2,2500
Suède (100 krs)	72,4800	+0,12	66,5000	76,5000
Suisse (100 F)	423,2400	[illegible]	405	[illegible]
Norvège (100 k)	78,7700	+0,04	72,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	48,9910	[illegible]	47,5000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0845	[illegible]	3,7500	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3000	[illegible]	2,9000	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6122	[illegible]	3,4300	[illegible]
Japon (100 yens)	4,7278	[illegible]	4,5200	[illegible]
Finlande (mark)	109,9000	+0,04	104	[illegible]

PARITES DU DOLLAR

PARITES DU DOLLAR	21/02	20/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4540	[illegible]	+0,85
TOKYO : USD/Yens	105,9000	[illegible]	+1,98

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0157	[illegible]	4,9975	[illegible]
Yen (100)	4,7278	[illegible]	4,7527	[illegible]
Deutschemark	3,4427	[illegible]	3,4455	[illegible]
Franc Suisse	4,2359	[illegible]	4,2352	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,1619	[illegible]	3,1503	[illegible]
Livre sterling	7,7395	[illegible]	7,7371	[illegible]
Peseta (100)	4,0862	[illegible]	4,0813	[illegible]
Franc Belge	16,743	[illegible]	16,753	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,25	[illegible]	4,50
Eurodollar	5,18	[illegible]	5,06
Eurolivre	6,31	[illegible]	6,06
Eurodeutschemark	3,37	[illegible]	3,25

L'OR

	cours 20/02	cours 19/02
Or fin (k. barre)	64800	64900
Or fin (en lingot)	65250	65350
Once d'Or Londres	405,35	402,20
Pièce française(20f)	371	371
Pièce suisse (20f)	371	378
Pièce Union lat(20f)	371	378
Pièce 20 dollars us	2505	2540
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2400	2440

LE PÉTROLE

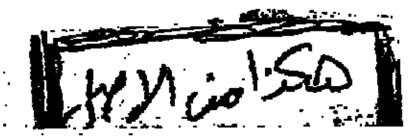
En dollars	cours 20/02	cours 19/02
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	19,06	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	20/02	19/02
Dow-Jones comptant	227,78	[illegible]
Dow-Jones à terme	343,75	[illegible]
CRB	248,94	[illegible]

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2511,50	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2480	[illegible]
Aluminium comptant	1591	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1619	[illegible]
Plomb comptant	776	[illegible]
Plomb à 3 mois	769,50	[illegible]
Etain comptant	6190	[illegible]
Etain à 3 mois	6240	[illegible]
Zinc comptant	1024,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1044	[illegible]
Nickel comptant	8225	[illegible]
Nickel à 3 mois	8340	[illegible]

METAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	5,65	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	142,25	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	5,19	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,80	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,25	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	229,30	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	200	[illegible]
Orge (Londres)	109,25	[illegible]
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1288	[illegible]
Café (Londres)	2088	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1555,52	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	0,85	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,23	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 21 FÉVRIER

Liquidation : 22 février
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,19 %

CAC 40 : 1935,96

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7650	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	945	[illegible]	– 0,95	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	847	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1905	[illegible]	– 1,04	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2069	[illegible]	– 1,15	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1237	[illegible]	– 0,97	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1060	[illegible]	—	[illegible]
Accor	682	[illegible]	– 0,87	[illegible]
Air Liquide	890	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Alcatel Alsthom	444,90	[illegible]	– 0,51	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Paiement dernier coup. (1)
CPR	413,90	414,80	+ 0,21	[illegible]
Cred.Fon.France	73,35	71	– 3,20	[illegible]
Credit Local Fce	398,80	397,30	– 0,37	[illegible]
Credit Lyonnais CI	231	226,40	– 1,99	[illegible]
Credit National	380,30	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	224,80	[illegible]	– 1,69	[illegible]
Damart	3820	[illegible]	– 0,26	[illegible]
Danone	766	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Dassault-Aviation	410	[illegible]	+ 9,73	[illegible]
Dassault Electro	263,50	269	+ 2,08	[illegible]
De Dietrich	268,40	268	– 0,14	[illegible]
Degremont	448	453	+ 1,11	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #LI	52	[illegible]	– 0,86	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	239,30	239	– 0,12	[illegible]
Docks France	854	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Dynaction	95,80	[illegible]	– 0,83	[illegible]
Eaux (Cie des)	519	516	– 0,57	[illegible]
Ecco	924	[illegible]	– 0,21	[illegible]
Eiffage	770	[illegible]	– 2,59	[illegible]
Elf Aquitaine	353	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Eramet	351,80	[illegible]	– 0,51	[illegible]
Eridania Beghin	843	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Essilor Intl	1201	1213	+ 0,99	[illegible]
Essilor Intl ADP	810	810	—	[illegible]
Esso	612	[illegible]	– 2,28	[illegible]
Eurafrance	1824	1837	+ 0,71	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Paiement dernier coup. (1)
Vaal Reefs #	492	472,50	– 3,96	15/09/95
Volkswagen A.G #	1841	1817	– 1,30	02/06/95
Volvo (act.B) #	99,05	100,70	+ 1,66	02/05/95
Western Deep #	248	231,10	– 6,81	15/09/95
Yamanouchi #	111,70	110,30	– 1,25	—
Zambia Copper	3,64	3,50	– 3,84	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 21 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1140	1136
Fiat Ord.	17,20	17,20
Gevaert	290,10	290,10
Gold Fields South	173	173

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 21 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 21 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	0,01
CFJPE	◆	131	131
Générale Occidentale	◆	45,75	45,75
Mumm	◆	950	950
Nobel	◆	116	140,30
Sté lecteurs du Monde	◆	140	140

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

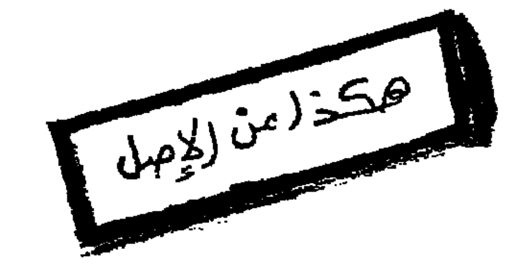
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 20 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

LES PROGRÈS DE LA QUALITÉ DANS LE LOGEMENT

Depuis 25 ans, des progrès considérables ont été réalisés en matière de confort, de sécurité et de qualité des logements.

Aujourd'hui, lorsque vous achetez un logement neuf, vous achetez :

- *Une conception rationnelle* : les pièces sont agencées de façon à optimiser l'utilisation de l'espace et son fonctionnement.
- *Une protection contre le bruit améliorée* : les planchers et cloisons protègent mieux des sons extérieurs et intérieurs ; les tuyauteries, ascenseurs et sanitaires sont plus silencieux.
- *Des dépenses d'énergie maîtrisées* : grâce aux progrès réalisés en matière d'isolation thermique et aux réglages plus performants des installations de chauffage, vous réalisez d'importantes économies d'énergie.
- *Une sécurité renforcée* : les équipements en dispositifs antivol et anti-intrusion se sont généralisés, les risques d'incendie se sont amenuisés grâce aux mesures de prévention et aux équipements de protection.

Les promoteurs-constructeurs ont intégré à leurs produits ces nombreuses percées technologiques... Profitez-en !

PARIS RIVE DROITE

Montorgueil
58, rue Greneta.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

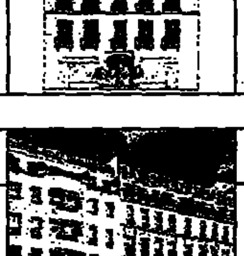
Du studio au 4 pièces duplex.
25.600 F le m² moyen.

A 50 mètres de la rue Montorgueil. Au cœur du quartier piéton à proximité des halles et de la place des Victoires, petit immeuble neuf qui conserve, quartier oblige, tout le caractère de la plus haute tradition parisienne. Tous les appartements bénéficient de la technologie d'aujourd'hui : isolation, sécurité... et de tout le confort.
Livraison 1er trimestre 1996.
Visite sur rendez-vous. Tél. : 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 5 pièces.
Prix : nous consulter.

Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Tél. : 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

100 mètres Place Saint-Georges
21, rue Henri Monnier.

Commercialisation :
A.B.K.
Tél.: 46.33.96.52.

5 appartements de 3 pièces dont 3 duplex.
à partir de 16.500 F le m².

Au cœur du 9e historique, dans une manufacture du début du siècle entièrement rénovée. Volumes intéressants, belles hauteurs sous plafond. Cadre de vie moderne et original. Ascenseur, Interphone.
Livraison immédiate.
Visite sur rendez-vous. ABK 40.23.93.33. 7 jours/7.

A·B·K

Villa Gambetta
Appartement témoin

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces duplex.
20.000 F le m² moyen.

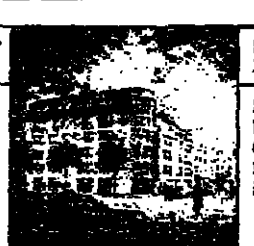
Située à 200 m de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin.
Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux

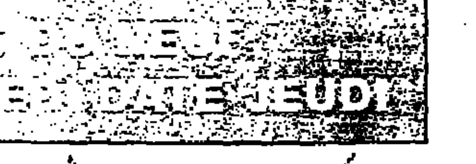
Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 5 pièces, quelques duplex.
27.800 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS



PARIS RIVE GAUCHE (suite)

14e arrondissement

Proche Alésia
Avenue du Général Leclerc

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
24.200 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

15e arrondissement

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.000 F le m² hors parking et dans la limite stock disponible.

A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons individuelles de 5 et 6 pièces.
Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

92 Boulogne

C'est livré !
C'est le moment ou jamais !

- A Boulogne, près des bords de Seine.
- A 250 m de Paris XVIème.
- Superbe architecture, façade en pierre.
- Excellentes prestations, du studio au 5 pièces.
- **Une des meilleures opportunités du marché : à partir de 19 500 F/m²**



Sefri Cime

Le Lumière

Bureau de vente et appartement témoin sur place
22, rue des Peupliers - 92100 BOULOGNE - Tél. (1) 46 21 72 09

92 Maisons-Laffite

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
19.100 F le m² moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

95 Enghien-les-Bains

Villa Nymphéa
Parc sur le Lac d'Enghien.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 5 pièces.
24.400 F le m² moyen.

Résidence exceptionnelle. Deux petits immeubles en pierre sur un parc privé en bord de lac. Les appartements sont prolongés de grands balcons, jardins ou terrasses et profitent d'une vue calme et dégagée.
Livraison immédiate.
Visite sur rendez-vous. Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Le Monde
IMMOBILIER

appartements ventes

Paris-1er

Pont-Neuf studio. Parfait état, 28 m² env. Vue. 520 000. AIM. – 42-78-40-04

Paris-3e

R. CHARLOT Beau 3/4 P. 80 m² Très bon état, clair, calme, triple expo. ss. vis-à-vis proches, 4e étage sans asc. – 1 700 000 F. Ravalement voté. – 42-74-74-09

PRÊT A 0 % Studios 2, 3, 4, 5 P plusieurs opportunités SCOTT. – 42-72-81-81

BEAUBOURG 5 P. terrasse, 6e ét., parking. 2 500 000 F – 43-20-32-71

BERNARD-DE-CLAIRVAUX, résid. serv. 3-4 p., 82 m², parfait état. 1 800 000 F. (1) 43-48-27-59

Paris-4e

PROX. PLACE VOSGES **3 P. BALCON VUE** 1 580 000. AIM. – 42-78-40-04

QUAI D'ANJOU Imm. 17e, 120 m², 5 p., dern. étg, asc., charme. 42-78-64-33

Paris-5e

PANTHÉON. Vue exceptionnelle 2/3 P. de caractère. 2 150 000. – 43-25-32-56

PORT-ROYAL exceptionnel 2 P. 60 m², gd jard. privatif 1 950 000. Mel. – 43-25-32-56

Sur PLACE MONGE. Bel imm. Pdt. 2/3 P., 50 m² env., 3e ét. Excel. état. Clair, calme. 1 350 000 F. Tél. : 39-89-31-60 (soir).

R. DE BIÈVRE TRIPLEX de charme. Dernier ét., asc., mini-terrasse. 3 250 000 F. Serge Kayser. – 43-26-43-43

CLAUDE BERNARD, 2 P. 45 m² s.-jard. 4e ét. asc. park. LITTRE. – 43-44-44-45

ST-MÉDARD, 2 P., 46 m². CHARME VUE DÉGAGÉE LITTRE. – 45-44-44-45

FOSSÉS-ST-BERNARD studio 16 m² s.-jard., charme. LITTRE. – 45-44-44-45

JARDINS DE CLUNY 3/4 P. 70 m² env., à rénover, 6 P., 125 m² env., à rénover. A. I. M. – 42-78-40-04

St-Michel imm. caract., asc. 2 p. 3 ch, parf. état, poutres, charme, 54 m², calme. 43-35-18-36

CENSIER 6 P. duplex, 2 P. rez de ch. + 4 P. 1er ét.-prof. lib. poss., qualité. 43-36-17-36

LUXEMBOURG 2 chbres, 2 bns, jard. privatif, imm. XVIIe, charme, calme. HK 47-47-86-87

PANTHEON PRES 120 m², 3 chbres, 2 bns pierre de t., impeccable anc. ét. élevé, asc., soleil, moulures. HK 47-47-86-87

Paris-6e

Rue Saint-Romain. Beau 4 P. 107 m², 2e ét.-asc. 2 357 000. 42-66-09-22

SAINT-PLACIDE 5 P., 120 m² + serv. 2 900 000
VANEAU 5 P., 115 m² + serv. 3 000 000
SQUARE DU CROISIC 5 P., 120 m² + serv. 3 400 000
NOTRE-DAME-DES-CHAMPS 3P., 125 m² + studio. 3 500 000
FLEURUS. – 45-44-22-36

ST-SULPICE 3 P. 2e ET. RUE ET COUR 1 850 000 F – 43-20-32-71

SENAT - DUPLEX SEJOUR + 3 CHAMBRES 3 200 000 F – 43-20-32-71

Paris-7e

EMILE DESCHANEL 6 P., 2 services, 4 500 000 FEAU LA BOURDONNAIS 47-05-50-36

UNIVERSITÉ 8/9 P. 310 m² Salon 60 m², salle-à-manger, 6 chbres sur jardin 46-22-03-80 – 43-59-68-04

R. DES SAINTS-PERES 130 m² 5 P., 3e étg. 2 600 000 F + pkg. Tél. : 43-59-14-05

entre Champs de Mars et Invalides; 2 pièces, entrée, cuisine, WC, douche (fenêtres) 40 m2 plus cave, 2ème étage sur rue, digicode et interphone, bon standing, calme, proche transports et commerces, habitable immédiatement sans travaux. prix justifié Tél. 60.38.02.76 (après 20H)

Paris-8e

PROCHE RUE TRONCHET 5 P., HSP 3.40 m, 3e, asc. 43-59-20-49

Mº VILLIERS Imm. pierre de t. 5 P. 115 m², 2e ét., balc. parfait état, 3 chbres, dble séj., s. de bains, wc. 2 900 000 F. Part. Tél. : 42-94-83-19

ARTOIS SUPERBE DERNIER ETG 230 m², salon-lofi, s. à manger, cheminée, parquet, 3 chbres, 3 bains, bureau, gde cuisine, chbre de service attenante à l'appt. avec salle de douche Tél. 45-51-79-73, 45-51-59-48

FREDERIC-BASTIAT Dans bel immeuble pdt, 220 m² Triple réception, moulures, cheminées, hauteur sous plafond 4 chbres, 2 bns, cuisine. BELLES PRESTATIONS Chambre de service Tél. 45-51-79-73 ou 45-51-59-48

Paris-10e

4 P. SUR JARDIN 90 m² env. balcon-terrasse 1 250 000. AIM. – 42-78-40-04

Mº Colonel-Fabien Part. vd 2 pces 45 m², cuis. douche, wc, 2e étage ensol. Px : 550 000 F. Tél. : 42-00-78-61

Paris-11e

PÈRE-LACHAISE 2 P. 40 m² 6e et dernier ét., vue dégagée. Parfait état. 490 000 F. ERA CTI. – 46-59-09-97

VOLTAIRE. Beau F 1, 2e et der. étage. Etat neuf. Clair et calme. 540 000 F. ERA CTI. – 46-59-09-97

RICHARD-LENOIR, 2/3 P. 74 m² + balcon. Récent. Standing sur jardin. ERA CTI – 46-59-09-97

ST-AMBROISE. Appt 120 m² + terr. 70 m². Dernier étg. Imm. 1991. Hautes prestations. ERA CTI – 46-59-09-97

Bd VOLTAIRE A SAISIR 3 P. 60 m², 3e ét., p. de t. gd balc. 890 000. – 42-66-36-53

Paris-14e

Mº DENFERT, imm. ancien Duplex 230 m², 5 ch. poss. 2 pkg 5 500 000 F. – 45-46-26-25

Mº ALESIA 4/5 P., 120 m² Imm. neuf, 3e ét., 3 ch., gde cuis. équip., garage, cave. Fr. minorés Beau produit. PPI. – 40-43-08-17

DENFERT GD 2 P., rue Lalande P. de t., 3e ét., asc. 950 000 F. Gérant : 40-47-67-82

OBSERVATOIRE 49 m², tt confort, sur rue 960 000 F. – 43-20-32-71

Pt. Denfert, stdg. ét. élevé, rue et jard. Liv., 3 chb, 120 m², 2 bns, balc., sol. park. 43-35-18-36

Montsouris à 2 pas, réc. ét. él., R. de jard., liv., 3 chb, 2 bns, 100 m², balcons (box poss.). 43-35-18-36

VAVIN - 6 pces STANDING, IMPECCABLE 5e ETG, ASCENSEUR – 4 500 000 F. – 43-20-32-71

Mº DENFERT Imm. ancien. Duplex 230 m². 5 ch. 550 000 F. 2 pkg poss. – 45-46-26-25

Paris-15e

FRONT DE SEINE 4 P., 90 m² tt équipé. Vue panoramique sur Seine. Pkg. 2 600 000 F.- Part. Tél. : 45-77-41-57 (13/17 h)

PASTEUR, 6e ét., asc. Studio gde cuis., bains, wc. 520 000. AIM. 42-78-40-04

COMMERCE Imm. ancien. 4e, asc., 61 m². Cuisine équip. Dble exposition. 1 270 000 F. PPI. – 40-43-08-17

BEL ANCIEN 3 P. 61 m², ASC. BON PLAN. 990 000 F. – 43-20-32-71

SUPERBE IMMEUBLE **GRAND STUDIO** cuis., bns, 6e étg, asc. 490 000 F. – 43-20-32-71

CONVENTION Très grd studio spacieux et moderne, 2 mn du métro, pkg, 3e ét., asc. 800 000 F. – 40-47-67-82.

Paris-16e

DUFRENOY-FAISANDERIE studio confort. ds bel imm. P. de t. Vue. 600 000 F. – 40-47-67-82

EGLISE D'AUTEUIL. DUPLEX. 7e/8e ét. Sud sur jardin 7 P., 266 m² + 9 m² terrasses Gde récept + S. à m. Cuisine 18 m², 5 ch. avec s.d.b., 2 pkg, 2 caves, frais minorés. T. beau produit PPI. – 40-43-08-17.

16e NORD 4/5 P., 115 m², ét. élevé, asc., balc. 22 000 F/m². T. : 43-59-14-05

8 P. BD LANNES habitat + profess. poss. 34-60-39-08

Paris-17e

ETOILE 175 m² Superbe appt d'angle, récept. 70 m² + 2 serv. 4 800 000 F. PARTENA : 42-66-36-53

Paris-20e

A SAISIR - VUE SUR PARIS - RUE PELLEPORT, 5 P., 150 m² récent 2 150 000 F – 47-53-09-84

78 Yvelines

Maisons-la-Jolie. Vds appt 4 P. (90 m²) dans rés. récente centre-ville, cuis. aménagée, terrasse sur jardin privé, ascenseur, gardiens, Digicode, interphone, cave et box deux voitures, en s.-sol. 950 000 F. Tél. soir et w.-e. : 30-92-64-47

91 Essonne

Vds dans petite résid. VIRY-CHATILLON 20 km Paris, 10 km Orly F3, 65 m² refait nf cuis., s. de bns équipées ; s. à manger, 2 chbres, cellier, débarras, wc, placards, pkg, cave, balcon. Proche écoles et commerces Prix : 700 000 F. Tél. : 69-21-36-96.

94 Val-de-Marne

94 VITRY 3 MN GARE, 2 P. ts commerces, calme, 3e étg., 41 m², chauf. individuel. Prix à débattre. Tél. : 49-60-32-77 (burx).

95 Val-d'Oise

A vendre Villiers-le-Bel. F 4 Sal.-à-mang., sal., 2 chbres, s.-d-b., wc. Chauffage individuel au gaz. Cave, parking. 550 000 F Tél. : 39-94-52-71 En cas d'abs. lais. mes. sur le rép.

Villiers-le-Bel. F 3, séj., 2 chbres, s.d.b. Gds rangements. Cuisine équipée avec séchoir, cave, parking. Prix : 370 000 F. Tél. : 39-88-86-15

pavillon

CHAMPS-sur-MARNE A vendre pavillon de 1991 5 pces, 3 chbres, 2 salles de bs, 2 wc, cuis. amén., cheminée. 1 150 000 F, frais de not. réduit Tél. : 64-68-06-31, soir.

location offres

Mº SOLFÉRINO 200 m² Gd séj., balc./jard. + 4 p. 2 bs 25 000 F - 45-40-97-49.

7e, Potaire loue 68 m² Rue du Bac, refait neuf Sdb et cuisine équipée Tél. : 42-61-07-82

8e EUROPE, 3-4 P. 90 m² BALCON, Pler. de Taille 8 550 F nel. – 42-66-36-53

Mº PICPUS studio 34 m² récent, standing, pkg 3 370 F + ch. – 43-61-88-36

16e MUETTE, 2 P., 58 m² vue superbe, bois Boulogne 5 500 H.-ch. – 42-66-36-53

16e VUE SUPERBE SEINE 3-4 P. 100 m², balcons 9 000 h.ch. – 42-66-36-53

Mº MARAICHERS, 2 P., 40 m² soleil, VUE, bns, 6e étg 3 340 F + ch. – 43-61-88-36

Paris 9e, Mº Cadet, vrai 4 pièces, ancien 114 m², 2 bains, 10 400 F cc. LP. 48-85-13-33

Paris 12e, immeuble standing, beau 4 pièces 95 m², refait, 9 500 F cc. LP. 48-85-13-33

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. Tél. : 48-73-48-07.

CABINET KESSLER

78, Champs-Elysées, 8e recherche de tte urgence bx apparts de standing petites et grandes surfaces évaluation gratuite s/demande 46-22-03-80 – 43-59-68-04

Locations demandes

EMBASSY SERVICE 43, avenue Marceau, 75008 Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HOTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE **(1) 47-20-30-05**

Inter-Projets recherche sur Paris et est parisien produit originaux ou grands appartements à louer 42-83-46-46

Collaboratrice « Le Monde » rech dans Paris centre 3 p., loyer maximum 5 000 F cc. Tél : 49-26-09-09

fonds de commerce

Cession de bail Paris 5e, très bne situat., Quartier latin : magasin 122 m² dont 56 en r.de-c., 16 m vitrine d'angle. Bail neuf 3/6/9 ts commerces sauf nuisances. Loyer : 80 000 F par an. Cession à débattre. Tél : 43-54-45-37 Fax : 43-25-85-31

maison

20 mn TOULON FORCALQUEIRET MAISON DE MAITRE, jardin arboré, 750 m² hab. sur 3 niv. 1 650 000 F Tél. - (16-1) 42-40-23-49 (rép.)

EN BRETAGNE A ST-MALO

Ensemble de 2 maisons à vendre à rénover sur terrain de 630 m², possibilité plusieurs appartements M. Dilon 43-20-67-93 (dom.) 40-68-17-07 (bur.)

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services - 43-55-17-50.

viager

6e, rue Madame, 70 m² occupé 72 et 73 a. 370 000 + 2 800 /m. Tél. 42-66-09-22

9e, Cadet, 107 m² occupé 91 a. 775 000 + 2 700/m. ou cpt. 950 000 F - Tél. - 42-66-09-22

Mairie du 16e, ancien 92 m² occ. dame 83,8 ans, 590 000 F + 8 000 F\mois 42-30-57-57 - VIAGER THOMASSIAN 33, av. de Versailles, Paris 16e

Libre Gre de l'Est, 54 m², balc. Hme 71,8 ans, 330 000 F + 3 088 F\mois. – 42-30-57-57 VIAGER THOMASSIAN

terrain

Vds forêt 50 ha Terr. de Belfort. Prix : 1 500 000 F Tél. : (16) 93-09-09-49.

propriétés

Presbytère XVIIIe s., rénové tt conf. sur 2 niv., 300 m² parc arboré 2 000 m², sud Gers, vue impren. sur chaîne des Pyrénées. Prix 950 000 F Tél. : (1) 62-66-16-63

DEMEURE D'ARCHITECTE magnifique, protégée par les Bâtiments de France, située en bords de Marne, 200 m² hab., séjour + vaste terrasse, 4 gdes chb. et leurs sdb., gd salon, bibliothèque. Pièces et locaux techn. Un jardin et son salon d'été. Etat parfait. Carrelages, vitraux, céramiques d'époque. Prix : 3 650 000 F Tél. : 43-24-53-97 (rép.)

IMMOBILIER :
OFFRE AUX PARTICULIERS "2 FORFAITS"

VENTE	LOCATION
5 lignes	5 lignes
3 parutions	2 parutions
904,00 F TTC	603,00 F TTC

Un contact : 44.43.77.40

LE MONDE DES CARRIÈRES

Lycée français Pondichéry rech. 96-97 Résidents : instit., cert. lettres, maths, anglais, économie. Env. CV Fax au 19-91-413-34265

Société de traduction technique recherche **TRADUCTEURS TECHNIQUES CONFIRMÉS** traduisant de l'anglais vers le FRANÇAIS, L'ITALIEN, L'ALLEMAND et L'ESPAGNOL (de langue maternelle). Envoyer CV et candidatures Isabelle Pain DAT, 1, allée Garays, 91120 Palaiseau.

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente organise DEUX CONCOURS interdépartementaux sur titres avec épreuve de
● INFIRMIER TERRITORIAL le 21 mai 1996 pour 10 postes. Clôture des inscriptions : 19 avril 1996. Retrait des dossiers de candidature : du 15 mars au 17 avril 1996.
● REEDUCATEUR TERRIT. le 22 mai 1996, dans les options : ... : 4 postes ; psychomotricien : 1 poste. Clôture des inscriptions : 22 avril 1996. Retrait des dossiers de candidature : du 18 mars au 18 avril 1996.
Le retrait et le dépôt des dossiers de candidature sont à effectuer auprès du : Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente 26, rue Denis-Papin, BP nº 370 16008 Angoulême Cedex (Joindre une enveloppe timbrée à 6,70 F - format 32 × 23.)

RECHERCHE **FORMATEURS** en droit public et européen. Envoyer CV ou : MONDE PUBLICITÉ sous nº 8969 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Recherchons pour notre client (multinationale) des spécialistes fonctionnels SAP R2 ou/et R3. Anglais nécessaire. Prière d'envoyer votre dossier à BISINFORMATIQUE (Suisse), 14-16, place Cornavin, 1211 Genève 1.

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe et Moselle organise, pour les centres de gestion de la Meuse, de la Moselle, des Vosges et de Meurthe et Moselle, les 5 et 6 juin 1996 :
– Un concours interne et un concours externe pour le recrutement de fonctionnaires territoriaux :
REDACTEURS
Concours interne : Spécialité administration générale : 28 postes.
Concours externe : Spécialité administration générale : 37 postes.
Spécialité secteur sanitaire et social : 11 postes.
– Un examen professionnel de :
REDACTEURS CHEFS
Périodes légales d'inscription : du 1er au 30 avril 1996 inclus
Pour recevoir un dossier de candidature, joindre à la demande une enveloppe timbrée à 6,70 F avec nom et adresse au CDGFPT – CO nº 74 – 54036 Nancy Cedex. Consultation sur Minitel : 3614 COLLOC 54. 0,37 F la min.

DEMANDES D'EMPLOI

INGÉNIEUR POLYVALENT ch. poste tte fonction : gestion vte, prod., export, petit salaire. Ecrire ACTE BP 446-07, 75327 PARIS 7

J. F., 35 ans, cherche poste D'ENSEIGNANT - ÉDITION OU PRESSE. Tél. 42-58-60-75

formations

cpab 53, rue du Rocher 75008 PARIS
FORMATIONS POUR TOUT PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER
programmes et calendriers
Tél. (1) 42.93.29.12
Fax (1) 42.93.31.19

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE



IMPÔTS LOCAUX : LA GRANDE INJUSTICE

S'il faut saluer les différentes mesures prises par le Gouvernement pour la relance d'un marché atone depuis trop longtemps, pour autant l'économie immobilière reste la principale vache à lait des collectivités territoriales.

Depuis la décentralisation, nos élus locaux tirent avec plus ou moins de bonheur, mais souvent abondamment, sur les mamelles que constituent : la taxe d'habitation, la taxe foncière, le foncier bâti et la taxe professionnelle.

Il en ressort de profondes disparités et injustices quant à la pression fiscale supportée par les citoyens français.

Comment admettre par exemple un écart de plus de 37 points entre les taux de taxe d'habitation. Pourtant, Saint-Pol-sur-Mer, première au hit-parade des communes de + de 20 000 habitants, affiche un taux de 40,82, alors que Neuilly-sur-Seine plafonne à 3,30. Sur un plan départemental, la différence est moindre : 11,25 dans l'Orne (taux le plus élevé), 4,05 dans les Hautes-Alpes (taux le plus bas).

Enfin, sur le plan régional, le bonnet d'âne revient à la Basse-Normandie (4,29), et la palme à l'Ile-de-France (0,90).

Pour éviter que l'imposition ne soit en France une véritable loterie, il est urgent d'envisager une réforme profonde de ce système archaïque.

En attendant, pour les budgets 1996, il faudra s'en remettre à la raison des conseillers municipaux, généraux et régionaux, en les invitant à la réduction des dépenses publiques pour lutter contre l'inflation des taux.

Quant aux acquéreurs et locataires potentiels, s'ils veulent éviter les surprises désagréables, ils ont intérêt à se faire renseigner sur le niveau de la fiscalité locale de la commune dans laquelle ils envisagent de s'installer.

Jacques LAPORTE,
Président de la chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Appartements ventes

5e arrondt

Arènes de Lutèce, bel anc., asc., beau 3 p., parf état, cuis. équip., 82 m², calme, urgt 43-35-18-36

5e Mº MONGE 2 p. sur jardin, 44 m², 2e ét., asc., très clair, bon prod., poss. achat, park. PPI - 40-43-08-17

7e arrondt

VERNEUIL gd studio, poss. 2 p., 3e ét., asc., soleil, dans imm ancien rénové, Bon investissement. EFP - 45-03-48-00

14e arrondt

Denfert, bel anc. 2 p., 700 000
Pernety, p.d.t., asc., 3 p., 895 000
Plaisance, réc. 4 p., park., 1 780 000
Plaisance, réc. 4 p., 1 320 000
Nomb. autr. aff. 43-35-18-36

15e arrondt

Mº Dupleix, stdg, dern. ét., 2 p., 39 m² + 25 m², terr., vue pan., pl. soleil. 43-35-18-36

MONTPARNASSE 7e et dern. ét. (duplex), 186 m², 3-4 ch. + 2 terr. + poss achat 2 p., 40 m², 2 garages, produit rare. PPI - 40-43-08-17

15e SQUARE DESAIX 1 290 000 F ds imm. p.d.t., 5e ét., asc., sur cour, 73 m², 2 ch., bon produit, poss. belle ch. de service PPI - 40-43-08-17

15e COMMERCE duplex 4e-5e ét., asc., 100 m², 3 ch., 1 séj. PPI - 40-43-08-17

16e arrondt

TROCADERO 73 m² grand stand., 3e ét., calme, 1 550 000 F - 34-93-44-06

17e arrondt

17e, rue Laugier imm. p.d.t., gd 2 p., tout confort en r.-de-ch. sur cour et verdure, 1 050 000 F. Tél. : 43-22-90-10

ETOILE 4-5 P. 85 m² + ch. service, AV. CARNOT p.d.t., 1 850 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

78 Yvelines

Le Chesnay, appart. stand., 2e ét., asc., 4 p., 101 m², terr. de 6 m², doub. séj., s. à manger, cuis. équip., 2 ch., s.d.d., s d.bns, 2 w.-c., 1 200 000 F. 47-45-55-53

92 Hauts-de-Seine

Colombes. Gare de La Garenne-Colombes, 2 p., 45 m², 2e ét., cuis., séj., ch., s.d.bns, w.c., 460 000 F. 47-45-55-53

Neuilly. Bd Victor-Hugo 3 p., 100 m², 2e ét., asc., imm. gd stand., séj., s. à manger, ch., cuis., s d.bns, w.-c., plac., cave, 2 170 000 F 47-45-55-53

Neuilly-Ile de la Jatte 2 p., 50 m², 5e ét., asc., séj., cuis., s d bns, w.-c., ch., cave, park., 1 160 000 F 47-45-55-53

Locations Offres

Paris

8e MADELEINE 2 p., 32 m², meublées, 4 000 h. ch. 42-66-36-53

8e BD HAUSSMANN 5 P. 136 m², 6e ét., bel imm., beau volume. 11 500 F h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

Paris 9e, Mº Cadet, vrai 4 p. anc., 114 m², 2 bns, 10 400 F c.c. IP - 48-85-13-33

Paris 12e, Imm. stand., beau 4 p., 95 m², refait, 9 500 F c.c. IP - 48-85-13-33

16e JASMIN 3 P., 85 m² résidence stand., balc., park., 8 900 F charges et chauff. comp. 42-66-36-53

Location Demande

INTER-PROJETS recherche sur PARIS et EST PARISIEN produits originaux ou grands appartements à louer. 42-83-46-46

Maison

Paris 7e RARE JOLIE MAISON 6 p., 3 ch., 2 bns, cave, col., 4 600 000 F. Tél. : 46-83-13-95

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM (2,23 F/mn.)

L'AGENDA

Automobile

HONDA Concerto 7CV - mod.93 30.000 km Etat neuf Bleu métallisé roues alu. Direc. assitée Vérouil. Central T. O. Auto radio code prix 58.000F Tél 49.30.97.01 entre 12h et 14h

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie. ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX **PERRONO OPÉRA** Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix.

Bois de chauffage

Vends BOIS DE CHAUFFAGE livré 1 mètre ou 0,50. 260 F le stère + 1 gratuit. (16) 25-29-90-44

Formation

ADJOINT AU DRH OU JEUNE DRH 5 mois, du 4 mars au 2 août 1996. Techniques du métier et stage en entreprise. Formation rémunérée pour demandeurs d'emploi parisiens. Inscription : MINEA - 42-62-17-49

Traduction

ASTRADUL Association des traducteurs diplômés de l'université de Londres vous propose une équipe de traducteurs français et anglais Permanences : (1) 39-83-66-63/ (1) 69-00-22-87/ (1) 43-80-56-47.

Vacances Tourisme Loisirs

Paris Club Hôtel (Eden Parc) à St-Tropez, face piscine (4 pers.) du 15 août au 31 août. Paris Club Hôtel (face port) à Bandol (6 pers.) du 1er sept. au 30 sept. S'adresser après 20 h. Tél. : (16) 40-70-36-21.

Rénovation construction

Particulier cette annonce vous concerne

CÔTE FACE
EXPERTS EN RENOVATION DE FACADES
- IMPERMEABILISATION
- DECORATION
- ISOLATION PAR EXTERIEUR
- CONSEIL ET ETUDE GRATUITS
- TELEPHONEZ ET DEMANDEZ Mr GAULT Marc

SOGEP CONSTRUCTION 11, rue Marc-Seguin ZI Mitry Compans 77290 MITRY MORY Tél : (1) 64.27.90.74

Villégiature

AVORIAZ. A LOUER. STUDIO 4 PERS. Tél : 39-82-33-30 (ap. 19 h.)

GUADELOUPE F2 ii ch 2/4 pers. 1 400 F/sem. prox. mer. Tél. : 19-590-92-80-19.

AUJOURD'HUI

SPORTS

CYCLISME Le peloton français a connu une intersaison difficile. Plusieurs équipes ont peiné à trouver un budget. La pénurie de commanditaires dans le pays n'épargne pas ce sport. Des formations qui débutent la saison, seule GAN est assurée de courir le Tour de France. D'autres ne savent pas encore si elles auront les moyens de tenir jusqu'à l'automne. ● LA DIVISION 2 guette le cyclisme français, malgré les bons résultats de Laurent Jalabert. Les meilleurs coureurs nationaux s'expatrient. Les équipes italiennes et espagnoles dominent le plateau. ● LE SYSTEME « D » a permis à Jean-Claude Cluis, avec une longue patience et beaucoup de passion, de monter l'équipe Agrigel-La Creuse. En mettant les francs bout à bout, il est parvenu à lancer sa formation et, alors que la saison est entamée, doit encore jouer les VRP pour étoffer son budget.

Les équipes françaises abordent la saison avec modestie

Malgré les bonnes performances de Laurent Jalabert en 1995, les formations professionnelles ont eu beaucoup de mal à monter leurs budgets en 1996

A LA FIN de chaque saison, quand sonne l'heure de chercher l'argent de la prochaine campagne, le cyclisme français ressemble à un chat jeté d'une fenêtre. Jusqu'au dernier moment, on imagine qu'il va se fracasser sur le sol. On crie déjà à la catastrophe, à la mort inévitable. Et le voilà qui atterrit *in extremis* sur ses pattes, un peu surpris lui-même d'être encore entier. Cette année, pourtant, le rétablissement a été bancal.

A l'heure des premiers coups de pédale dans la froidure, le peloton français s'étonne encore d'être revenu de sa voltige et numérote ses abattis. En 1996, il y aura six équipes hexagonales, comme en 1995, et probablement 110 coureurs français, un de plus que l'an dernier. Mais comment parler de *statu quo* ? La France comptait la saison écoulée trois équipes de bonne tenue, avec des budgets supérieurs à 20 millions de francs. Castorama est mort de sa belle mort. Le Groupement a disparu prématurément, dans les pires convulsions. Seule GAN poursuit sa route jusqu'à la fin de 1996, dernière représentante hexagonale en première division, et, à ce titre, assurée d'être inscrite d'office aux grandes épreuves. Les autres évolueront en deuxième division et leur présence dans les courses dépendra du bon vouloir des organisateurs.

Les créations de l'année se sont faites de bric et de broc. Jean-Claude Cluis, Vincent Lavenu, Gilles Gallais ont dû pousser à son plus haut degré de raffinement le « système D » pour lancer respectivement Agrigel-La Creuse, Petit Casino-« C'est votre équipe » et ForceSud. Subvention de collectivités locales, souscription publique, multiplication de petits commanditaires, aide en nature, rien n'a été oublié. Tant pis si, après ça, les maillots des coureurs, surchargés de noms, ressemblent à des annuaires de chambre de commerce.

Les budgets ont été bâtis sou à sou, gonflés artificiellement. Alors que le peloton international s'ébroue déjà, beaucoup ne sont pas bouclés, et les sommes réellement en caisse ne correspondent pas, tant s'en faut, à celles annoncées. La Fédération française de cyclisme (FFC) a fait preuve de mansuétude au moment du versement de la garantie bancaire – correspondant en principe à trois mois de fonctionnement – afin que ces équipes puissent se lancer. Mais les formations vivent au jour le jour.

« La structure des équipes a toujours été fragile, estime Roger Legeay, directeur sportif de GAN et président de la Ligue professionnelle. *L'angoisse du lendemain fait partie de la règle du jeu. Nous vivons sur le fil du rasoir. »* Lui veut encore y croire : *« Le cyclisme est porteur de valeurs sportives et humaines qui peuvent attirer des entreprises, même si l'affaire du Groupement et la création avortée de la Française des Jeux nous ont fait du tort en 1995. »* Le monde du vélo doit simplement lever la tête du guidon et prendre conscience du paysage autour de lui : *« L'environnement économique est maussade. Il est devenu extrêmement difficile aujourd'hui, hors du football, de trouver de 20 à 25 millions de francs pour un sport. Il faut également que nous prenions conscience que nous sommes des dirigeants d'entreprise avant tout. Nous avons une obligation de résultats. »*

UNE GRANDE MISÈRE

Même si ses moyens sont modestes, Mutuelle-de-Seine-et-Marne fait des envieux avec son contrat qui court jusqu'en 1997. L'horizon de Petit Casino-« C'est votre équipe » ou ForceSud ne va guère au-delà de l'été. Il leur faut absolument participer au Tour de France pour relancer des commanditaires encore réticents et espérer achever la saison. Bien figurer dans les courses printanières pour obtenir une des quatre places encore disponibles devient donc plus qu'un défi sportif, une question de vie ou de mort.

Jean-Marie Leblanc, patron de la Grande Boucle, s'agace de ce chantage affectif, mais il ne pourra sans doute faire autrement que de donner une chance aux équipes locales les plus méritantes. *« Dans l'histoire du Tour, il n'y a jamais eu moins de trente coureurs français au départ,* explique-t-il. *Cette année, une vingtaine seulement sont assurés de participer à l'épreuve. Nous serons donc attentifs et bienveillants. »*

Au pays du Tour de France et de Laurent Jalabert, le numéro un mondial 1995, les rapiéçages hâtifs pour habiller une grande misère font peine à voir. La fille aînée du cyclisme, décor privilégié de l'épopée du vélo, devient de plus en plus une terre d'émigration. Plus d'un quart des coureurs français, parmi lesquels les meilleurs espoirs (Laurent Madouas, Bruno Thibout, Damien Nazon, Laurent Roux), évoluent cette saison dans des légions étrangères. La mieux classée des équipes « hexagonales », Festina, est andorrane, pour d'évidentes raisons, et vit de capitaux espagnols. Pour renverser cette tendance et attirer à nouveau les sponsors nationaux, les exploits de Laurent Jalabert devront s'accompagner d'une bonne performance collective des Français.

Benoît Hopquin

Sunn met le VTT dans la course

L'équipe Sunn vient d'obtenir de la Ligue de cyclisme professionnel et de l'Union cycliste internationale le statut de « groupe sportif professionnel ». C'est une première dans le monde du VTT. Sunn alignera 24 coureurs cette saison, parmi lesquels François Gachet, champion d'Europe et vice-champion du monde de descente, et Miguel Martinez en cross-country, discipline qui sera au programme des Jeux olympiques, à Atlanta. Le Français tentera de confirmer ses promesses de 1995 : deuxième au championnat du monde, deuxième au Tour de France VTT et champion du monde « espoirs » de cyclo-cross. Le chiffre d'affaires de Sunn, fabricant français de matériel cycliste, est passé de 5,5 millions de francs en 1988 à près de 100 millions de francs en 1995, grâce à l'explosion des ventes de VTT. Le budget de l'équipe professionnelle devrait être de 9 millions de francs en 1996.

■ **La Fédération française de cyclisme (FFC) a annoncé, dimanche 18 février, un renforcement, à** compter de la saison 1996-97, des garanties demandées aux équipes pour les enregistrer. Les groupes sportifs ne pourront plus annoncer la création d'une équipe sans avoir déposé un dossier de candidature avant le 30 septembre, comportant une lettre d'intention du commanditaire et une garantie financière. Un commissaire aux comptes examinera ensuite les dossiers. L'affiliation proprement dite, qui impose aux groupes sportifs de verser une caution bancaire et de présenter les contrats des joueurs, démarrera le 15 novembre, et non plus le 25 décembre.

Les mille métiers de Jean-Claude Cluis

JEAN-CLAUDE CLUIS, le patron de l'équipe Agrigel-La Creuse, hésite entre dix mots pour définir son métier. Manager, organisateur, publicitaire, responsable ? Faute de pouvoir choisir, il s'abrite derrière une passion qui lui vient de l'enfance. *« Mon père fut un amateur de bon niveau. Moi-même, j'ai couru. En fait, j'ai toujours été avec des coureurs. Au début, comme n'importe quel dirigeant bénévole, j'emmenais des gamins sur les courses. Je réparais et collais les boyaux, je passais les bidons. »*

Enthousiaste, il quitte la fonction publique, et crée, en 1983, sa propre entreprise. Ensuite, à Riom, sa ville, mais aussi à Lisieux, à Bordeaux, Nantes, Toulouse, etc., il pousse la porte du boucher et celle du maire. *« Je monte un critérium. Combien donnez-vous ? »* Le premier offre 100 ou 1 000 francs ; le second attribue une subvention. Cette année, de mai à septembre, il financera une vingtaine de plateaux, c'est-à-dire trois ou quatre de moins qu'en 1995. *« Je manque de sponsors »*, avoue-t-il. Sa femme remarque surtout qu'il manque de temps. Au cours de l'hiver, après une lente gestation, il a mis sur pied l'équipe Agrigel-La Creuse.

Début février, il était parmi ses coureurs, assistant au départ de l'Etoile de Bessèges, première course de l'année. Le même jour, mais en soirée, il discutait avec les élus de La Tour-du-Pin pour organiser un nouveau critérium. *« Je fais 130 000 kilomètres par an »*, souffle-t-il. Dans son élan, il évoque un voyage en Italie, un aller-retour en Espagne pour convaincre, encore et toujours, d'éventuels partenaires. Il livre les clés, les mille patiences qui lui permirent d'embaucher Jacky Durand, Thierry Marie, Jean-Claude Colotti et Jean-François Bernard sous un maillot inédit : *« Le département de la Creuse a débloqué 1 million de francs, auxquels s'ajoutent la mise à disposition d'une structure logistique et les 500 000 francs de crédit obtenus par Bernard de Froment, au titre de la réserve parlementaire. Ensuite, le groupe Agrigel est intervenu pour 2,2 millions de francs et les laboratoires Fenioux pour 500 000 francs. J'ai signé une dizaine d'autres contrats. Au total, sans compter les nombreux échanges de services, nous disposons immédiatement de 6 millions de francs. »*

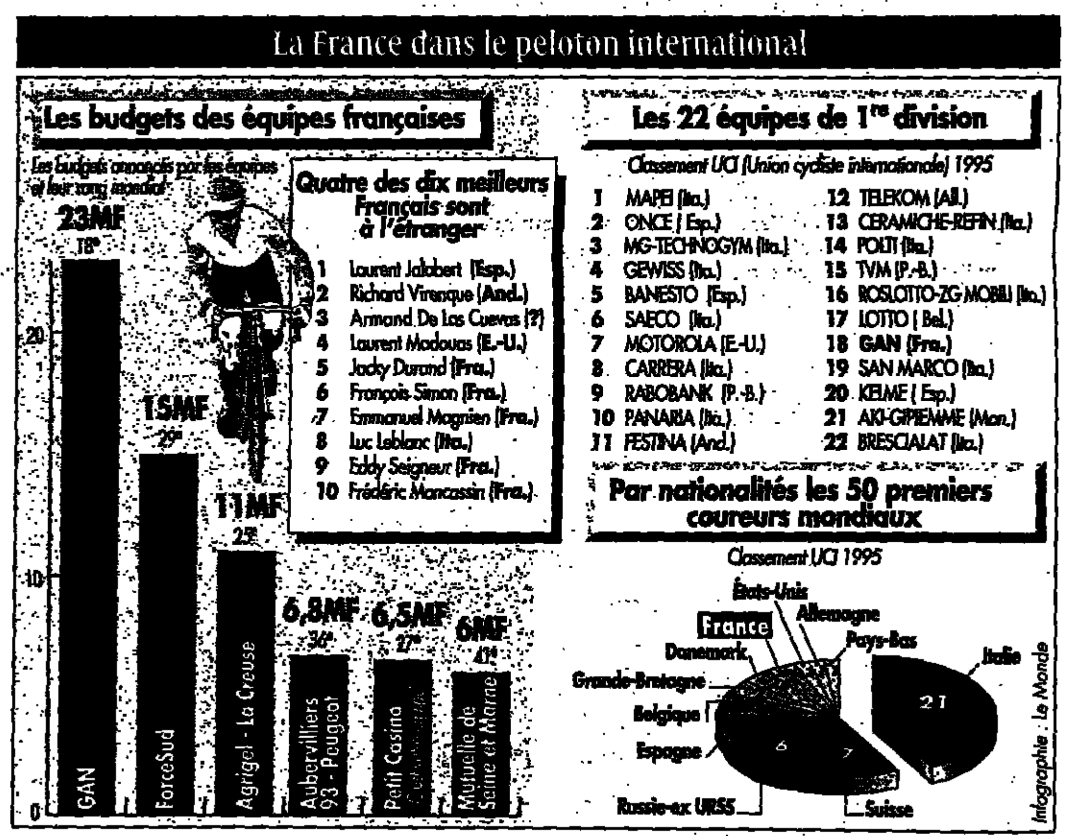
S'ajoute à cela le salaire de Jean-François Bernard, payé directement par son propre sponsor. Des fournisseurs ont procuré près de 2 millions de francs d'avantages en nature. Le total devrait avoisiner 11 millions de francs. *« Il me reste un gros million à trouver pour boucler le budget »*, estime Jean-Claude Cluis.

« ON NE TUE PAS LA POULE AUX ŒUFS D'OR »

Le responsable ne pense pas un instant que ce million puisse manquer. Il feuillette un annuaire, esquisse des calculs. Ne vient-il pas d'obtenir 64 000 francs de Brancale, un fabricant de casques et de chaussures ? N'a t-il pas réinventé un système, procédant par petites touches, opiniâtrement, pendant douze saisons ? Fort de son expérience, il dénie la crise du cyclisme français. Il s'accroche à son rêve, persuadé qu'une gestion plus saine des budgets peut, seule, ranimer les sponsors. *« Chez nous, on ne tue pas la poule aux œufs d'or. Chez nous, un directeur sportif ne gagne pas 100 000 francs par mois,* tonne-t-il. *Je gagne 17 000 francs net par mois. »*

Goguenard, il aime à dire qu'il dispose d'une voiture de fonction, que ses amis le retiennent à dîner, qu'il trouve toujours un hôtel à bon prix. *« J'ai de nombreux avantages »*, s'amuse-t-il. Les mauvais jours, il admet qu'il a autant de soucis. A cinquante-deux ans, l'ironie n'est jamais qu'un trompe-l'œil.

Christophe Penot



Les budgets des équipes françaises sont de plus en plus [illegible] *devient un exploit. Comment rivaliser avec des équipes comme* [illegible] *Once, qui dépassent les 60 millions de francs ? Mais les exploits à répétition de* [illegible] *masquer les performances moyennes du peloton français.*

Le rapport final de l'enquête sur la gestion de la Fédération des sports de glace doit être remis dans dix jours au ministère de la jeunesse et des sports

APRÈS 48 HEURES de réflexion, Bernard Goy, président de la Fédération française des sports de glace (FFSG), a réagi aux remises en cause émanant de l'inspecteur général du ministère de la jeunesse et des sports et aux différentes *« pratiques originales »* qui ont été relevées dans la gestion courante de la Fédération (*Le Monde* daté 18-19 février). Dans un communiqué publié mardi 20 février dans la matinée, il soulignait que les *« éléments rappelés, bien qu'approximatifs, retracent globalement, mais avec quelque authenticité, une évolution dont nous tirons paradoxalement une certaine fierté »*.

Après le réquisitoire de l'inspecteur général Jean-Claude Champin, Bernard Goy préfère mettre l'accent sur l'accroissement du nombre de licenciés (de 20 000 à 40 000 entre 1990 et 1995) plutôt que sur celui du déficit de la Fédération (13 millions de francs au 1er janvier pour un budget de 63 millions). Et, s'il reconnaît une nouvelle fois avoir emprunté, puis remboursé, 300 000 francs à titre personnel à Ducatel-Participations, le holding financier de l'agence marketing International Sport and Events (ISE), le président Goy crie à la cabale politique.

A quelques mois des élections fédérales de juin, il dénonce le *« doigt pointé »* d'un ancien trésorier, Thierry Lacarrière, son rival au sein du comité directeur. Cette ligne de défense n'est pas sans rappeler celle du président de la Fédération française de rugby (FFR), Bernard Lapasset, qui s'affirmait *« soulagé d'être mis hors de cause »*, quelques heures après la publication d'un rapport des inspecteurs généraux Jean-Louis Cospérec et Bernard Ronze, pourtant accablant pour la direction de la FFR.

Du côté du ministère de la jeunesse et des sports, on affirme n'avoir *« ni volonté d'étouffer cette affaire ni volonté d'abattre quiconque »*, selon l'expression de François Werner, directeur de cabinet de Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports : *« Nous attendons que Jean-Claude Champin nous remette son rapport final, dûment signé et assumé. Nous ne souhaitons pas couvrir de faits répréhensibles s'il y en a, mais nous ne voulons pas non plus laisser croire que la majorité des fédérations sont gérées comme cela. »* Au sujet des prêts personnels obtenus par Bernard Goy, François Werner se contente de souligner : *« Ce n'est pas en soi interdit, mais c'est au minimum imprudent... »*

LE PARALLÈLE DU RUGBY

Le rapport final de l'inspecteur général Champin, qui doit être bouclé avant la fin du mois de février, comportera trois volets : la santé sportive, la gestion financière et les modalités d'attribution des marchés (télévision et marketing) au sein de la fédération. Depuis vendredi 16 février, Jean-Claude Champin tente notamment d'y voir plus clair dans les litiges opposant l'agence ISL à la FFSG, qu'elle poursuit devant le tribunal de grande instance de Paris pour *« rupture abusive de contrat »* en octobre 1993 au bénéfice de ISE.

Il ne lui a pas échappé que les agences se partageant aujourd'hui certains droits marketing de la FFSG (ISE et le groupe Jean-Claude-Darmon, représenté par la société Médiafoot) sont également celles qui sont fortement soupçonnées de s'être partagé de façon illicite les contrats marketing de la fédération de rugby, trois mois avant le lancement de l'appel d'offres de juin 1995. Si Médiafoot est aujourd'hui détenteur exclusif de droits marketing de FFSG, il constate que plusieurs aménagements ont permis à M. Goy d'*« apaiser les choses »* lorsqu'il dû annoncer à ISE qu'il avait finalement choisi de travailler avec Jean-Claude-Darmon.

A ce sujet, nous évoquions dans notre édition datée 18-19 février la signature d'un *« contrat de partenariat officiel »* avec la firme italienne Polti, sur lequel ISE empochera 37,5 % de marge jusqu'en 1997 (soit 1,850 million de francs en trois ans), et diverses études commandées à la mi-1994 par la FFSG à ISE (pour un total de 470 000 francs). Il s'avère qu'une troisième faveur a été accordée depuis à ISE : la gestion d'une partie du contrat marketing du Grand Prix ISU, dont la finale débute vendredi 23 février à Paris-Bercy.

Ainsi, sur le contrat de parrainage Evian, d'un montant de 5 millions de francs, ISE devrait bénéficier de plus de 1,5 million de francs d'honoraires. Interrogé sur ce point, M. Goy nous a expliqué que la Fédération internationale (ISU) avait exigé que les droits marketing de ce circuit ne soient gérés ni par sa propre agence (IMG-McCormack) ni par celle d'une des fédérations impliquées (Médiafoot).

Il reste désormais à l'inspecteur général Champin à rassembler les derniers éléments et témoignages nécessaires à la rédaction de son rapport final, lui qui se plaignait, il y a peu, de ne pas disposer d'une copie du contrat de parrainage Nestlé récemment signé par la FFSG pour une durée de quatre ans à compter de 1996 et contre une somme record de 25 millions de francs. Puis, sur la foi de ses conclusions officielles, le ministère de la jeunesse et des sports envisagera, selon la formule consacrée, la *« suite à donner à ce dossier »*.

Eric Maitrot

■ **ARRÊT BOSMAN : les comités olympiques des pays membres de** l'Union européenne, l'Union européenne de football (UEFA) et les fédérations internationales de sports d'équipe se réuniront la semaine prochaine à Rome pour étudier les implications de l'arrêt Bosman sur l'organisation du sport en Europe. Le 15 décembre, la Cour de justice des Communautés européennes avait jugé illégaux l'actuel système des transferts et la limitation du nombre de joueurs étrangers dans l'Union européenne. – (*Reuter*.)

■ **DOPAGE : le comité exécutif de la Fédération internationale de natation** (FINA) a décidé, mardi 20 février, d'infliger un simple *« avertissement sérieux »* à l'Australienne Samantha Riley, qui avait subi, le 1er décembre, un contrôle antidopage positif. En revanche, la FINA a suspendu pour deux ans son entraîneur, Scott Volker, qui avait admis avoir donné une pilule de Di-Gesic à la nageuse pour soigner des maux de tête. – (*AFP*.)

■ **TENNIS DE TABLE : l'équipe de France s'est qualifiée,** mardi 20 février, à Angers, pour la finale de la Ligue européenne, battant la Belgique 4-1, malgré l'absence de Jean-Philippe Gatien et de Patrick Chila. L'équipe belge avait été battue (4-0) à l'aller, à Charleroi.

Il y a cinquante ans naissait aux Etats-Unis le premier ordinateur « entièrement électronique »

L'Eniac, un monstre de 30 tonnes, préfigurait les supercalculateurs de l'informatique moderne

L'énorme machine réalisée par l'université de Pennsylvanie n'a pas grand-chose à voir avec les supercalculateurs fabriqués aujourd'hui. Le recours aux lampes à vide marque néanmoins l'entrée du calcul dans l'ère électronique, en mettant fin à l'ère des calculateurs électromécaniques inaugurée par l'Anglais Babbage en... 1839. L'informatique moderne se développera ensuite grâce aux apports successifs du codage numérique, des transistors et des microprocesseurs, qui fêtent, cette année, leurs vingt-cinq ans.

UN « ROBOT mathématique » nommé Eniac (Electronic Numerical Integrator and Computer) doit *« révolutionner les mathématiques de l'ingénierie et modifier de nombreuses méthodes de conception industrielle »*, annonce un communiqué de presse en date du 15 février 1946, émanant du département de la guerre du gouvernement américain. Inventé par le docteur John W. Mauchly et l'ingénieur J. Presper Eckert Jr., membres de la *Moore School* de l'université de Pennsylvanie, l'Eniac est présenté comme *« le premier ordinateur généraliste entièrement électronique jamais développé »*.

La machine pèse 30 tonnes et *occupe une pièce de 135 m². Elle* contient près de 18 000 tubes à vide, 70 000 résistances, 10 000 condensateurs, 1 500 relais et 6 000 commutateurs manuels ! Philippe Breton, chercheur au CNRS, précise qu'elle est actionnée *« par un moteur équivalant à deux moteurs de voiture de quatre cylindres, tandis qu'un énorme ventilateur évacue la chaleur dissipée par les tubes »*. L'Eniac produit autant de calories que 50 appareils de chauffage domestique et consomme 150 000 watts. Sa programmation impose d'actionner, à la main, des milliers de commutateurs et d'effectuer le branchement de centaines de câbles. Aussi, la rapidité de calcul est-elle largement oblitérée par la lenteur de l'entrée des données.

De plus, l'utilisation massive de tubes à vide rend la machine extrêmement fragile. Dylis Winegrad et Atsushi Akera notent qu'en fonctionnant à 100 000 cycles par seconde (100 kHz), l'ordinateur a 1,8 milliard de chances de tomber en panne à chaque seconde ; la rupture d'un seul tube rend inexploitable le résultat obtenu. Face à de tels risques, l'Eniac fait preuve d'une étonnante fiabilité. Philippe Breton note que *« 50 tubes seulement tombent en panne le premier mois et 15 autres au cours des cinq mois suivants »*. Néanmoins, lors de la première année de fonctionnement, la totalité des tubes sont remplacés. La légende veut que « l'allumage » d'Eniac ait provoqué l'extinction de toutes les lumières du quartier de Philadelphie Ouest.

Construit dans le plus grand secret entre juillet 1943 et l'automne 1945, ce *« dernier grand dinosaure du calcul »*, comme l'appelle Philippe Breton, a coûté environ 400 000 dollars de l'époque, recherche et développement compris. Fort d'une telle débauche de moyens, l'Eniac ne rate pas son entrée en scène. Lors de son inauguration, il additionne 5 000 nombres en une seconde. Dans le même délai, il peut réaliser 14 multiplications de nombres à 10 chiffres. *« En cinq minutes, plus de dix millions d'additions et de soustractions de nombres de dix chiffres »* sont effectuées lorsque la machine fonctionne à pleine puissance, souligne le département de la guerre.



L'Eniac peut réaliser en une seconde 14 multiplications de nombres à 10 chiffres ou 5 000 additions, mais sa programmation manuelle est très laborieuse.

QUINCAILLERIE CLIQUETANTE

Ces performances apportent un net progrès par rapport aux précédents ordinateurs à relais mécaniques. Les plus rapides, tels que ceux construits à Harvard par les Bells Laboratories, ne dépassaient pas 50 additions par seconde. En fait, l'Eniac sonne le glas des calculateurs électromécaniques. Le plus célèbre d'entre eux, héritier des travaux sur la « machine à soustraction » réalisés par l'Anglais Charles Babbage en 1839, est le Mark 1 construit par... IBM en 1944. Il pesait 5 tonnes et contenait 800 km de câbles électriques et 7 000 relais mécaniques. Cette quincaillerie, cliquetante, paraît-il, comme une batterie de machines à tricoter, multipliait deux nombres décimaux de 23 chiffres en trois secondes. Grâce aux progrès de l'électronique, l'Eniac a pu s'attaquer aux tâches pour lesquelles il avait été construit et dont l'importance dépassait largement celle de l'exploit technologique. *« Le premier travail confié à l'Eniac, qui aurait requis 100 hommes-ans, a été réalisé en deux semaines, dont deux heures de véritable temps de calcul informatique, le reste étant consacré à l'analyse des résultats »*, explique le communiqué du département de la guerre, sans plus de détails sur l'objet de tels calculs.

Dilys Winegrad et Atsushi Akera remarquent que l'ordinateur venait trop tard pour remplir la fonction pour laquelle il avait été initialement conçu : les calculs balistiques destinés à établir les tables de tirs des batteries d'artillerie. *« La première vraie tâche assignée à l'Eniac, qui a commencé pendant sa mise au point, en 1945, concernait les recherches top secret sur les réactions thermonucléaires en chaîne, c'est-à-dire la bombe à hydrogène »*, précisent-ils.

La Moore School devient ainsi le berceau de l'informatique américaine. Dès la fin de 1944, elle obtient un nouveau financement du département de la guerre pour lancer le projet Edvac *(Electronic Discrete Variable Automatic Computer)*. En plus de l'électronique, cette machine introduit une nouvelle révolution, le codage numérique des instructions issu des travaux de deux mathématiciens, l'Anglais Alan Turing et l'Américain John von Neumann.

DES TUBES AUX TRANSISTORS

Achevé en 1952, l'Edvac est resté en activité jusqu'en 1962. Les machines à tubes sont alors détrônées par l'arrivée des transistors, mis au point en 1948 et industrialisés en 1954. Quatre ordinateurs à transistors sont construits avant 1959, tous aux Etats-Unis. En 1960, IBM lance sa première machine entièrement transistorisée, l'IBM 7 090. La même année, la compagnie des machines Bull commercialise le Gamma 60. L'informatique moderne est lancée.

Cinquante ans après l'Eniac, un ordinateur comme le très récent T3E de Cray Research réalise plus de mille milliards d'opérations à virgule flottante par seconde, à l'aide de 2 048 microprocesseurs fonctionnant en parallèle. Mais le plus volumineux des T3E n'occupe qu'une surface au sol de 20 m². Deep Blue, le supercalculateur utilisé par IBM pour affronter le champion d'échec Garry Kasparov (*Le Monde* du 20 février), exploite quant à lui 256 processeurs pour calculer plus d'un milliard de mouvements par seconde. Le communiqué du département de la guerre analyse le potentiel de l'Eniac avec des termes que Deep Blue, cinquante ans plus tard, n'a pas réussi à faire mentir. Il indique que la machine *« peut réaliser de nombreuses opérations "logiques" mais ne peut produire de pensée créative »*.

Michel Alberganti

★ ***Une histoire de l'informatique*, de Philippe Breton, éditions La Découverte, collection « Point Sciences », 1987.**
***A Short History of The Second American Révolution*, Dilys Winegrad, directrice de la galerie Arthur Ross, et Atsushi Akera, étudiant en doctorat au département d'histoire et de sociologie de la science à l'université de Pennsylvanie. Sur Internet : http : //www. upenn. deu/almanac/v42/n18/enia c. html**

25 ans de microprocesseurs

Le premier microprocesseur, le 4 004, véritable cœur des micro-ordinateurs, a été commercialisé par Intel en 1971. Il était le fruit de technologies d'intégration à grande échelle de transistors sur une puce, engagées à partir de 1961. Le 4 004 disposait de 2 300 transistors. Dès 1965, l'un des cofondateurs d'Intel, Gordon Moore, avait prédit que, grâce aux progrès de l'intégration, la densité des microprocesseurs sur une puce doublerait tous les deux ans. Trente ans *plus tard, on constate que la loi de Moore est toujours vérifiée* avec précision. Chaque nouveau processeur lancé contient environ deux fois plus de transistors que son prédécesseur, et les commercialisations se succèdent au rythme d'une tous les 18 à 24 mois.

Le dernier-né d'Intel, le Pentium Pro, dispose de 5,5 millions de transistors. Si l'on prolonge la courbe, le microprocesseur de l'an 2000 devrait compter entre 50 et 100 millions de processeurs et être capable d'exécuter deux milliards d'instructions par seconde. Soit 400 000 fois plus qu'Eniac.

Des satellites révèlent les variations du niveau des eaux de la Méditerranée

DEPUIS TROIS ANS, le satellite océanographique franco-américain Topex-Poséidon sillonne la banlieue terrestre, à 1 300 kilomètres d'altitude, en prenant, au moyen de ses deux altimètres, une mesure par seconde du niveau de tous les océans du globe. Une vraie moisson, dans la mesure où ce satellite est capable d'effectuer en dix jours cinq cent mille mesures sur toutes ces étendues d'eau.

La mer Méditerranée, aux rives chargées d'histoire, ne pouvait échapper à son œil scrutateur. Les données recueillies par Topex-Poséidon, complétées par celles du satellite radar européen ERS-1, ont été analysées et introduites dans un modèle numérique par des scientifiques français d'une filiale du Collecte Localisation Satellites (CNES) et du Groupe de recherches en géodésie spatiale de Toulouse (Haute-Garonne).

Et là, surprise ou plutôt confirmation : la Méditerranée connaît de fortes variations de son niveau moyen, de l'ordre de 20 centimètres par an, avec une hausse maximum en octobre-novembre, une baisse rapide en janvier-février, et un minimum en mars-avril. L'existence de ces variations de niveau de la *Mare nostrum* était connue. Elle est enregistrée par les marégraphes. Mais jamais encore elle n'avait pu être observée de manière globale. Le satellite l'a permis avec une précision inégalée puisque Topex a donné le niveau de la Grande Bleue au centimètre près, en soulignant que ces variations de la hauteur des eaux étaient plus importantes en Méditerranée orientale qu'en Méditerranée occidentale.

COURANTS ET TOURBILLONS

Plusieurs explications sont avancées pour expliquer ce phénomène. Il serait dû pour moitié aux effets des variations de température à l'interface océan-atmosphère, qui ont pour effet de dilater les eaux de surface en été, puis de les contracter en hiver. Quand la température de l'eau de mer augmente de seulement 1 degré, cela se traduit par une élévation du niveau de l'eau de 1 centimètre ! L'autre partie du phénomène serait le fait de l'évaporation, des précipitations et de l'arrivée des eaux de l'Atlantique par le détroit de Gibraltar. En effet, ces dernières ne compensent pas en hiver les pertes par évaporation.

Le rôle du détroit de Gibraltar pour l'alimentation en eau du bassin méditerranéen, qui perd par évaporation entre 70 centimètres et 1 mètre d'eau par an, est capital. Sans le détroit, l'assèchement serait beaucoup plus important et pourrait, à terme, faire baisser considérablement le niveau de cette mer semi-fermée longue d'environ 4 000 kilomètres. En outre, la *« mer au milieu des terres »* subit des différences de niveau s'étalant sur quelques jours, provoquées par les variations de la pression atmosphérique. Les hautes pressions anticycloniques *« appuient »* littéralement sur l'eau, telle une main gigantesque, faisant refluer l'eau par Gibraltar.

Topex-Poséidon et ERS-1 ne se sont pas contentés de mesurer le niveau des eaux. Ils ont aussi visualisé, et précisé, la circulation des eaux, qui s'intensifie en hiver, et les principaux courants méditerranéens, mettant en évidence de gros tourbillons, tels le « gyre » d'Alboran, à l'est de Gibraltar, celui d'Ierepetra, au sud-est de la Crète, ainsi que les courants algérien et ionien.

Ces informations devraient servir d'indicateurs pour détecter d'éventuels changements climatiques dans le bassin méditerranéen et valider les modèles de circulation océanique. Mais les scientifiques n'ont pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin pour arracher à la Méditerranée ses derniers secrets et comptent sur les futurs satellites européens et américains Topex Follow-On, Geosat Follow-On ou Envisat pour compléter leur moisson et mettre en place un suivi de la Méditerranée.

Christiane Galus

Un projet de barrage inquiète les responsables du parc national de Guadeloupe

Pour les opposants, l'immersion de seize hectares de site protégé n'est pas la seule réponse à la pénurie d'eau

BASSE-TERRE
correspondance

Cette année, en Guadeloupe, la saison des pluies est tardive. Dans le massif forestier de Basse-Terre, l'inextricable enchevêtrement des lianes, des mousses et des fougères arborescentes n'est plus qu'une éponge gorgée d'eau. Et le coassement des batraciens se perd dans le tumulte des eaux de Bras David, qui abreuve une partie des habitants et des planteurs de la Grande-Terre.

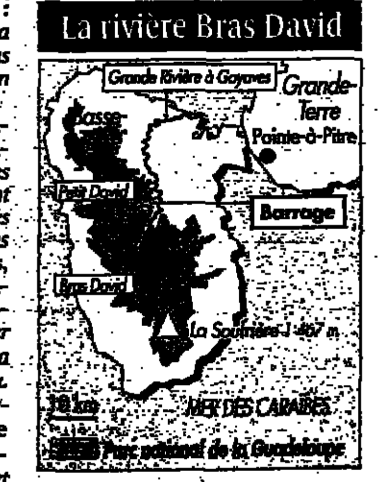
Demain, cette rivière sauvage et encaissée du parc national de la Guadeloupe (PNG) sera peut-être domestiquée. Le conseil général souhaite y construire un barrage de 25 mètres de hauteur, d'une capacité de 1,8 million de m³, afin de répondre aux pénuries d'eau en saison sèche. Ce qui noierait au moins 16 hectares d'une nature vierge et protégée.

Tout en acceptant l'ouverture d'une étude d'impact sur ses terres, le conseil d'administration du parc a proclamé le 8 décembre dernier, par la voix de son président, le professeur de botanique Jacques Portecop, son *« refus a priori de voir un tel ouvrage s'édifier à l'intérieur d'un parc national, qui est en outre une réserve de la biosphère de l'Unesco »*. Le représentant des personnels du parc, Maurice Anselme, Guadeloupéen comme lui, enfonce le clou : *« Nous sommes les garants de la biodiversité d'un parc naturel, pas les gardiens d'un Lunapark où l'on peut faire n'importe quoi ! »*

Dialogue de sourds avec une administration qui plaide, elle, l'ancienneté du projet. *« Les premières études sur les besoins en eau ont commencé en 1974 et les premières prises d'eau en Basse-Terre deux ans après*, rappelle Philippe Bonnefois, responsable de ces études à la direction de l'agriculture et des forêts. *Dès 1986, la nécessité d'édifier un barrage figurait dans le schéma d'utilisation de la ressource en eau. Le site de Bras David a été sélectionné en 1987 par le BRGM* [Bureau de recherches géologiques et minières], *à la suite de prospections et d'études réalisés par l'IGN* [Institut géographique national] *et l'Orstom.* [Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération]. » En 1987, soit deux ans avant la création du parc.

CONTRAINTE FINANCIÈRE

La vraie question, aujourd'hui, est de savoir si une telle retenue est indispensable et son implantation dans l'enceinte du parc inévitable. Plus que technique, la contrainte semble financière. *« A cette cote topographique de 155-180 mètres, la pression par gravité fournira un débit d'eau raisonnable. Au-dessous, nous serions à l'extérieur des limites du parc, mais avec une pression insuffisante. Et la récupérer entraînerait un surcoût insupportable »*, précise Philippe Bonnefois. Déjà, l'eau payé par le consommateur n'est facturée qu'à moitié de son coût réel. Un barrage équipé d'un système de pompage et de remise en pression pourrait alourdir la facture de 50 %.



L'enjeu écologique justifie-t-il ce surcoût ? La réponse n'est pas seulement scientifique. Elle dépend aussi de ce qu'est prêt à payer ou à sacrifier un Etat développé qui possède un territoire naturel sous les tropiques. *« Ce parc comporte environ 350 espèces d'arbres, dont 20 % environ sont endémiques des Petites Antilles »*, rappelle le botaniste Alain Rousteau, chargé d'étudier l'impact d'un tel barrage sur la flore de Bras David. Au chapitre des raretés biologiques que l'on s'attend à trouver sur ce bassin versant : une espèce protégée de palmier et quatre espèces d'orchidées, un martin-pêcheur et le fameux racoon, un raton-laveur emblème du parc.

PRÉCÉDENT DOMMAGEABLE

« Au-delà de telle ou telle espèce en danger, nous refusons le mitage du dernier massif sauvage de l'île, insiste Maurice Anselme. *Cela créerait un précédent très dommageable pour la Guadeloupe et pour l'ensemble des parcs nationaux. »* Encore que le département soit tout prêt à offrir au parc une « compensation » foncière : deux ou trois fois la surface inondée qui *serait intégrée au PNG. Mais « les biotopes*, rétorque Maurice Anselme, *ne sont pas interchangeables. On ne retrouvera jamais d'autres rivières aussi puissantes que Bras David »*.

A tout le moins, les défenseurs de l'or vert sur « l'île aux belles eaux » demandent qu'on étudie plusieurs sites en parallèle. *« On cherche à nous faire tomber dans un piège en accusant le parc de vouloir assoiffer la population*, redoute son directeur, Yves Villers. *Mais on ne nous a présenté aucune solution et nous n'avons jamais eu accès aux études antérieures justifiant l'option de Bras David. »*

En outre, le dossier économique avancé par le département ne convainc qu'à moitié. *« Si on ne modifie pas radicalement les méthodes d'irrigation, si on n'organise pas mieux la profession, on n'accroîtra guère les niveaux de production, quelles que soient les quantités d'eau disponibles »*, estime Patrice Guillaume, hydrologue au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). Sans parler des fuites et des détournements sur les réseaux d'adduction d'eau, qui s'élèvent à près de 50 % du volume transporté.

A moins, peut-être, d'ajouter d'autres barrages à celui-ci... Ce que l'administration envisage de faire d'ici à l'an 2010. Mais à quel coût et pour quel bénéfice effectif ? Personne ne le sait vraiment. Vu les enjeux et les blocages, les ministères de l'environnement et de l'agriculture risquent fort de jouer les arbitres dans un an, à la fin de l'étude d'impact.

Vincent Tardieu

Le mirage d'Istanbul

Fragile point de rencontre de deux continents, de deux cultures, la plus grande ville de Turquie demeure un fruit défendu

ISTANBUL
de notre envoyé spécial

On part pour Istanbul comme on s'embarquerait dans une machine à remonter le temps, par nostalgie d'un Orient où se sont accumulés les vestiges d'empires fastueux. On part pour Istanbul revoir les mosaïques byzantines, la fine coupole de Sainte-Sophie, les fragiles minarets de la Mosquée bleue, le sérail humide de Topkapi, la Méduse noyée au fond de la citerne basilique, l'insolente tour Galata. On part pour Istanbul se perdre dans le dédale du marché couvert, négocier des épices dans le marché égyptien, contempler la Corne d'Or de la terrasse du Café Pierre-Loti, rêver en voguant lentement sur le Bosphore.

On part pour Istanbul élucider le mystère de la chambre 411 du Pera Palas, d'où disparut Agatha Christie pendant onze jours, lorsqu'elle écrivait *Le Crime de l'Orient-Express*. On part pour Istanbul décidé à goûter les vapeurs du narguilé et celles d'un bain turc au hammam. On part pour Istanbul comme le voyageur égaré dans le désert court vers un sublime mirage kitsch.

Délicat, déroutant, délirant, débilitant mirage. Il n'y a pas, dans l'air d'Istanbul, les paillettes dorées qu'y ont vu les poètes et les peintres. Comme si le soleil avait fini par renoncer à illuminer tout seul tant de splendeurs éteintes. Il n'y a que poussières et gaz d'échappement dans cette atmosphère-là. Tout est gris, plombé. La chape est telle que la dépression menace le voyageur qui aurait chaussé les vieilles bottes de Gérard de Nerval ou de François-René de Chateaubriand pour arpenter les sept collines ceintes d'une épaisse muraille par Théodose.

Ce n'est sûrement pas ici qu'on s'arrêterait trois mois, quand la halte prévue n'est que de trois jours, comme le fit jadis l'impératrice Eugénie, en route pour inaugurer le canal de Suez. On aurait plutôt envie de prendre le large tant est puissant, dans les premières heures de contact avec la ville, le sentiment qu'une catastrophe est imminente, du genre gigantesque thrombose. Car on n'entend plus battre le cœur d'Istanbul, étouffé, noyé, submergé par une couche de graisse urbaine hallucinante. Il ne s'échappe de l'adipeuse cité qu'une longue plainte, la rumeur d'un embouteillage sans fin.

CAMPEMENT A PEINE SOLIDIFIÉ

Aux *« trois villes qui se superposent et que l'on démêle en errant »* qu'aimait Michel Butor, s'en est ajouté pendant le dernier tiers de siècle une quatrième, sorte de campement à peine solidifié. Un gigantesque bidonville où se sont agglutinés dans les *gecekondus*, des baraques construites la nuit, sans autorisation en général, sur des terrains publics, les paysans chassés par la misère de leur terres d'Anatolie. Depuis trente ans, Istanbul grouille, prolifère, fourmille de plus de treize millions d'habitants.

C'est Rio sans la samba, sans le carnaval. Istanbul n'est plus qu'un fragile point de soudure entre deux continents, deux mers et deux cultures. Prête à rompre. C'est une ville folle, frénétique, fin de siècle et début de millénaire. Sans repères. On y constitue des fortunes à la Rockefeller. On y commet des crimes à la Al Capone. On y achète deux fois plus de journaux que dans la région parisienne. On y dilapide les plus maigres revenus dans des tripots louches. On y transforme des demeures de sultan en hôtels de luxe. On y accumule des tensions ethniques de puissance équivalente à la bombe d'Hiroshima. On y entretient des rancunes tenaces contre les Etats voisins. On y remplit les mosquées pour la prière du vendredi. Istanbul rêve d'Europe dans les bras d'un maire islamiste.

Aux confins de tous les paradoxes, au carrefour de toutes les illusions, Istanbul s'accroche aux berges du Bosphore, son grand fleuve salé, dont l'écrivain Orhan Pamuk a imaginé les effroyables conséquences d'un tarissement :



DESSINS D'OLCE

« Là où nous buvions du raki en respirant les parfums capiteux mais rafraîchissants des arbres de Judée et du chèvrefeuille, (...) l'odeur âcre des cadavres en décomposition, mêlée à celle de la moisissure, nous brûlera la gorge. »

SANS PUDEUR

Image trop probable de la ville de demain, Istanbul inquiète. Plus personne ne songe à l'*« écouter les yeux fermés »*, comme naguère le poète Orhan Veli. Trop de prêtres, trop de malandrins, trop de militaires veulent vous y endormir. Il faut rester éveillé, être prudent, avancer sur des chemins balisés. Istanbul est vénéneuse. Comme toujours. Un fruit défendu. Elle n'en a donc qu'avivé son pouvoir d'attraction. Celui qu'elle avait jusqu'aux derniers soubresauts de l'Empire ottoman.

Immense bazar, gigantesque souk, Istanbul achète, vend, troque tout ce qui se fabrique et tout ce qui se vole de par le monde. En gros et en détail, frénétiquement. Des cargos entiers changent de mains dans le port. Des broutilles s'échangent dans le marché russe. Sans la moindre pudeur : l'administration a renoncé depuis longtemps à tout contrôle sérieux. Les caboteurs qui remontent vers la mer Noire sont chargés au-delà de la ligne de flottaison.

Les nouveaux riches des anciennes Républiques soviétiques viennent y dépenser les dollars amassés dans de douteux trafics. Ils croisent dans les halls d'hôtels de luxe de jeunes Israéliens venus s'encanailler. Trois continents ont rendez-vous à Istanbul. On y trouve de tout. Il y a même des archéologues qui cherchent sous la calligraphie de Mustapha Izzet Efendi, au centre du dôme de Sainte-Sophie, une icône de Dieu.

Alain Giraudo

CARNET DE ROUTE

● **PARTIR.** Marmara propose un catalogue des séjours week-end à partir de Paris et Lyon (du jeudi au dimanche ou du vendredi au lundi) de 2 590 F en hôtel trois étoiles à 3 540 F en hôtel cinq étoiles. Pour un séjour de sept nuits, compter au minimum 3 990 F. Les circuits de visites touristiques sont inclus dans ces tarifs.

● **DORMIR.** La ville est de plus en plus riche en hôtels modernes de grand standing tel le Conrad – avec son casino appliquant les lois du Nevada –, dans le quartier Beyoglu (tél : (212) 227-30-00). Mais Istanbul regorge d'hôtels de charme comme Yesil Ev (la Maison verte), à côté de Sainte-Sophie (tél. : (212) 517-67-80) ou le Pera Palas (tél. : (212) 251-45-60). *Le Guide du routard* (Hachette) fournit de nombreuses adresses bon marché.

● **MANGER.** Les grillades de Beyti, près de l'aéroport (tél. : (212) 663-29-90) ont une réputation mondiale méritée. On peut aussi goûter la cuisine ottomane traditionnelle du Ciragan Palace Hotel, qui jouxte le palais de Dolmabahce (tél. : (212) 258-33-77). Sur la rive asiatique du Bosphore, le Seaport offre une grande variété de poissons (tél. : (216) 321-14-93).

Entrées réservées

A l'affiche sur les scènes internationales, des spectacles uniques dont les critiques dévoilent la qualité. Foin de toute frustration, voici un mode d'emploi pour réserver les places, voire l'avion et l'hôtel appropriés. Qu'il s'agisse d'opéras, de concerts, de festivals, d'expositions, comme la rétrospective des œuvres de Vermeer à La Haye, si attendues que jours et heures d'entrée s'attribuent à l'avance, un coup de fil donné et le tour est joué.

● Certains ont fait du *box office* une spécialité : réservation par téléphone, paiement avec carte de crédit ou chèque. Au point, pour l'un d'entre eux, d'en adopter le nom. Box Office-Spectacles du monde (tél. : 49-95-08-06), le benjamin, créé en mai dernier, a ses entrées à New York, où il propose, outre les comédies musicales de Broadway, le meilleur d'off Broadway : *Blue Man Group in Tubes*, « *un des spectacles les plus réjouissants jamais présentés* », dixit le *New York Times* (370 francs).

● *Edwards et Edwards*, le doyen, officiant dans la capitale britannique depuis trente ans et installé à Paris dans les locaux de la Maison de la Grande-Bretagne (42-65-39-21), assure couvrir le monde entier avec des agences à Berlin, New York et Londres où, dans le cadre de la London Art Season (jusqu'à la fin mars), on assiste à deux comédies musicales pour le prix d'une. Mieux, ce dernier réserve des places, toutes catégories, à Covent Garden, notamment pour les très attendus opéras de Verdi, *La Traviata* (les 23-26-29 mars, de 490 à 1 360 francs) et *Le Corsaire* (en avril, mai et juin). Prévoir aussi, un billet coupe-file (80 francs, jusqu'au 28 avril), pour les Cézanne exposés à la Tate Gallery.

● *D'autres associent musique et voyage.* Ainsi, aux entrées réservées sur les grandes scènes lyriques du Vieux Continent sont ajoutés le gîte et le transport. La Fugue (tél. : 43-59-10-14), propose des week-ends « carte blanche » avec places de première catégorie, billets d'avion et hôtels bien situés, sinon de charme, voire d'exception. Exemples, à Prague, en mars, avril et juin, deux nuits, deux opéras et des duos Mozart-Verdi. A Rome, pour Pâques, à l'occasion d'un exceptionnel *Comte Ory* de Rossini et de l'exposition « La nature morte au temps du Caravage », au Musée capitolin (forfaits de 3 jours, à partir de 5 200 francs). Les points forts de La Fugue, dont Frédéric Pfeffer, le directeur, est salzbourgeois, demeurent l'Autriche, avec Vienne et Salzbourg, et les grands festivals européens, à l'occasion desquels des virées en petits groupes, avec programme musical étoffé, sont organisées.

● Une approche du voyage musical retenue par Idées Voyage (tél. : 42-85-44-04, groupes de 20 personnes maximum), qui pour ses vingt ans, programme la *Tétralogie* de Wagner au Staatsoper de Berlin (31 mars-10 avril, 16 200 francs), les festivals de Pâques à Salzbourg, de l'Ascension à Prague ou le Mai florentin. A l'inverse de l'association du Cercle lyrique international (tél. : 42-78-09-12, cotisation 600 francs, valable un an) qui, elle, s'en tient aux forfaits « individuels ». Exemples, début mars, *Nabucco* à la Scala de Milan, dirigée par Riccardo Muti (3 jours, 5 200 francs, Hôtel Manin, 4 étoiles à 10 minutes du théâtre) ; du 4 au 6 mai, à Berlin, *Le Chevalier à la rose* de R. Strauss et *La Flûte enchantée* de Mozart (4 800 francs, chambre au Grand Hôtel) ; enfin Amsterdam, *Pelléas et Mélisande* de Debussy (3 400 francs) à la Pentecôte.

● Restent ceux qui privilégient les beaux arts en construisant des escapades, avec conférenciers chevronnés, à l'occasion d'expositions temporaires. Ainsi, Clio (tél. : 53-68-82-82), Intermèdes (tél. : 45-61-90-90) ou Koré (tél. : 42-93-28-58), qui annonce, notamment, un week-end à Madrid, début avril, pour l'Année Goya. Enfin, la Fnac, qui dispose d'un guichet de réservation pour les expositions (tél. : 49-87-50-50) et vend les forfaits des spécialistes par téléphone (49-64-30-60) ou dans les douze Fnac Voyages.

Florence Evin

Les belles inconnues des Antilles

PEU CONNUES des Français, les trois îles sœurs d'Aruba, Bonaire et Curaçao – « ABC » pour les initiés –, à quelques dizaines de kilomètres des côtes vénézuéliennes, sont aux antipodes de l'imaginaire caraïbe. Leurs paysages de rocaille et de cactées déroutent le visiteur. Inutile, hormis dans les jardins des hôtels, d'y chercher l'hibiscus ou le flamboyant. Le divi-divi, arbre à la silhouette arc-boutée par les alizés, y règne en maître. Dépités de n'y trouver ni eau ni or, les Espagnols, débarquant en 1499, les affligent du titre d'« îles inutiles », avant de les délaisser. En 1634, les Hollandais en prennent possession et Curaçao est colonisée, l'aloès cultivé et les salines développées. Des échanges avec les négriers portugais, naît le papiamento – un dialecte aux allures d'espéranto, mâtiné de flamand, d'espagnol et d'anglais –, toujours vivace.

Avec ses 140 000 habitants et ses 470 kilomètres carrés, Curaçao, dont le nom évoque la liqueur à base d'écorce d'orange, est le siège du gouvernement des Antilles néerlandaises. Willemstadt, port aux eaux profondes, accueille les pétroliers qui alimentent la raffinerie, au débit aujourd'hui ralenti. Les anciennes maisons hollandaises, alignées sur la berge, témoignent de la prospérité d'une ville qui fut parmi les plus riches de la Caraïbe. Un marché flottant et la plus ancienne synagogue du Nouveau Monde complètent le tableau. Aujourd'hui converti au tourisme, le port est fréquenté par les paquebots de croisière.

Enfer du jeu et paradis des adeptes d'un balnéaire tout confort, Aruba, la rivale, a misé sur le tourisme et attiré une clientèle américaine. Bordée de plages blanches, plantée d'hôtels et de casinos, l'île évoque un univers floridien. Le tourisme y est classique, les fonds marins séduisants et la gentillesse de ses habitants réputée.

Bonaire, la plus sauvage des « ABC », la moins peuplée (12 000 âmes pour 288 km²), est la plus attachante. Rose pimpant, la tour de contrôle de Flamingo Airport est flanquée de deux cocotiers, les seuls de leur espèce sur l'île. Kralendijk, bourgade coloniale, regroupe la moitié de la population. Non loin de là, le parc Washington offre le spectacle de paysages arizoniens baignés de lagons. Couvrant le nord de l'île, ce bout du monde est peuplé de flamants roses, de perroquets et d'iguanes qui y cohabitent en bonne intelligence. Sur la côte au vent, la mer, déchaînée à longueur d'année, se brise sur la paroi rocheuse. Sur le rivage opposé, des plages de sable fin présentent un visage plus conforme à l'idée des Caraïbes. Quelques hôtels s'y sont installés pour la plus grande joie des amoureux de plongée. Les fonds turquoise, jalousement préservés, sont parmi les plus beaux des Caraïbes. Ilot de carte postale, « Klein Bonaire » permet aux adeptes du seul tuba de s'émerveiller.

Frédéric Lenoir

★ Les « ABC » sont desservies par la compagnie néerlandaise KLM, via l'aéroport d'Amsterdam. Informations au (1) 44-56-18-18. Look Tonic, Rev'Vacances, Force 4 et Novatours (à Nice) proposent des forfaits plongée incluant avion et hébergement. Renseignements : Elysées Business International (représentant en France des trois îles), 66, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : (1) 42-94-21-98.

PARTIR

■ **CURES DE DUNES.** Le désert à moins de trois heures de la France, pour un voyage d'initiation programmé par Comptoir des déserts. Huit jours en 4 x 4 et à pied, dans le Grand Sud tunisien. De Djerba, on met le cap sur Tozeur puis vers Douz et le grand erg, pour trois jours d'immersion dans un océan de dunes avec bivouacs à la belle étoile ou sous une grande tente bédouine. Niveau facile, aucun portage, groupes de 6 à 10 personnes. Départs jusqu'en mai. 4 700 francs par personne, en pension complète, au départ de Paris. Autre option proposée, jusqu'au 27 avril, par Jaune Virgule & Air Beach Voyages : un campement berbère, en plein désert, au sud de Douz. On vit sous la tente, on se promène à dos de chameau, on explore en 4 x 4 les oasis voisines. Une semaine de 3 790 à 4 200 francs, tout compris, avec vol Paris-Djerba A/R.

★ *Comptoir des déserts, tél. : (1) 40-26-19-40 et Minitel 3615 Comptoirs. Jaune Virgule & Air Beach Voyages, tél. : (1) 45-30-25-25.*

■ **« HÉLISKI » DANS LES ROCHEUSES.** Sur le versant ouest des Rocheuses canadiennes, les dénivelés impressionnants de la chaîne des monts Purcell et des Bugaboos ont fait de cette région le paradis de la poudreuse. Equipés d'émetteurs-récepteurs (prudence oblige), on décolle par groupes de dix, sous la houlette d'un guide diplômé. Deux descentes dans la matinée, un casse-croûte à midi et une nouvelle descente dans l'après midi, deux si le temps le permet. Grâce aux nouveaux skis courts extra-larges et plus légers, baptisés *« fat boys »*, l'héliski et les joies de la « profonde » sont désormais accessibles aux skieurs de (presque) tous niveaux. Canadien National propose, jusqu'en mai, un forfait de 9 jours/7 nuits à 11 875 francs par personne avec le vol Paris-Calgary AR sur Air Canada, l'hébergement en hôtel de catégorie supérieure, une voiture pour 7 jours en kilométrage illimité, 4 journées d'héliski (soit 12 à 14 descentes) et les remontées mécaniques pour les accompagnants frileux. Forfaits ski alpin, à Banff, à partir de 6 300 francs en chambre double.

★ Dans les agences de voyages et chez Canadien National, au (1) 47-42-76-50.

■ **FLORILÈGE JORDANIEN.** Côté culture, des trésors historiques et archéologiques tels que Jerash et ses ruines romaines, Pétra, l'ancienne capitale des Nabatéens, et le mont Nebo, d'où Moïse aurait aperçu la Terre promise. Côté nature, le Wadi Rum, décor de Lawrence d'Arabie, et Aqaba, paradis des plongeurs. Un circuit accompagné de 7 jours, programmé par Pléiades, depuis le 7 février, avec départ garanti à partir de 2 personnes, le périple s'effectuant alors en voiture privée avec chauffeur. De 6 590 à 9 720 francs par personne, selon l'époque et l'hôtel choisi, en chambre double et demi-pension, avion inclus. Jusqu'au 8 mars, une offre promotionnelle de Découvrir, avec un forfait à 4 690 francs par personne avec l'avion, 6 nuits en chambre double et petits déjeuners et 3 jours de location de voiture.

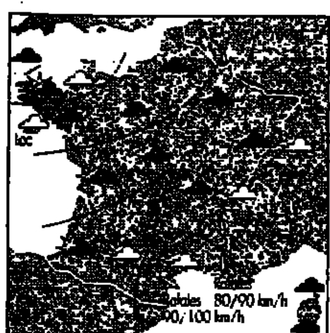
★ *Dans les agences de voyages. Pléiades : renseignements au (16) 42-16-13-89. Découvrir : (1) 45-44-48-80.*

■ **FILER A L'ANGLAISE.** Grâce au vol week-end d'AOM (départ le vendredi soir, retour le dimanche soir) pour Londres, à 590 F, proposé, jusqu'au 26 avril, par Look Voyages. Le reste est affaire de goûts : flâner sur les bords de la Tamise, chiner, dépenser ses économies chez Harrod's, savourer un *five o'clock tea* chez Fortnum's ou, pourquoi pas ? essayer de consoler Lady Di.

★ Dans les agences de voyages, sur Minitel (3615 Look Charters) ou au (1) 53-43-13-13.

Le froid s'accentue sur l'ensemble du pays

LES HAUTES PRESSIONS sur l'Atlantique vont progresser vers la France. La zone dépressionnaire sur le nord de l'Italie dirige un flux de nord froid et perturbé sur le pays. Une perturbation arrivera jeudi sur le Nord-Ouest. Le vent tournera au secteur ouest mais le radoucissement sera très lent et les précipitations se feront sous forme de neige. La nuit de mercredi à jeudi sera sans doute la plus froide de cet hiver.



Prévisions pour le 22 février vers 12h00

Jeudi matin, il neigera sur la Bretagne et le Cotentin puis les Pays de Loire, la Normandie, l'Ile-de-France, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais. Le Massif Central, les Pyrénées et les Alpes seront sous la neige. Quelques averses de neige se produiront en Corse. Ailleurs, le ciel sera peu nuageux, ce qui favorisera le refroidissement nocturne.

Jeudi après-midi, il neigera sur le Nord, la Picardie, l'Ile-de-France, le Centre, le Limousin, le Poitou-Charentes et l'Aquitaine. Des Pyrénées au Nord-Est, le ciel se voilera. Le littoral méditerranéen sera dégagé avec du mistral et de la tramontane qui souffleront jusqu'à 100 km/h. Le ciel restera couvert et neigeux sur les Pyrénées.

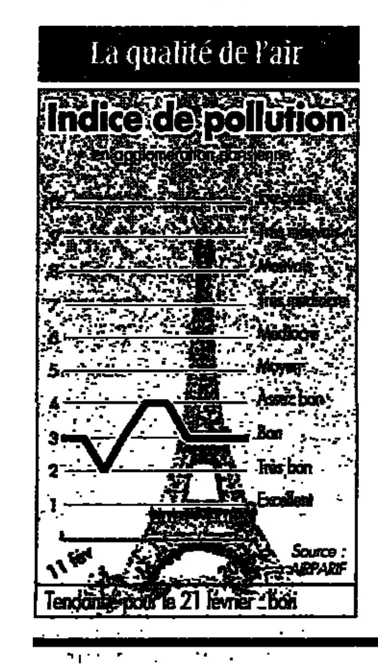
Les températures matinales seront très froides : – 3 à – 5 degrés de la Bretagne et la Normandie à l'Aquitaine, 0 degré près des côtes de l'Atlantique et de la Manche, 0 à – 4 degrés près des côtes méditerranéennes. Sur le reste du pays, le thermomètre descendra entre – 5 et – 12 degrés.

L'après-midi, un petit radoucissement se fera sentir sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, où il fera entre 3 et 6 degrés. Près de la Méditerranée, il fera entre 4 et 8 degrés. Dans l'intérieur du pays, les températures resteront voisines de 0 ou même négatives dans le Nord, le Nord-Est et le Centre-Est.

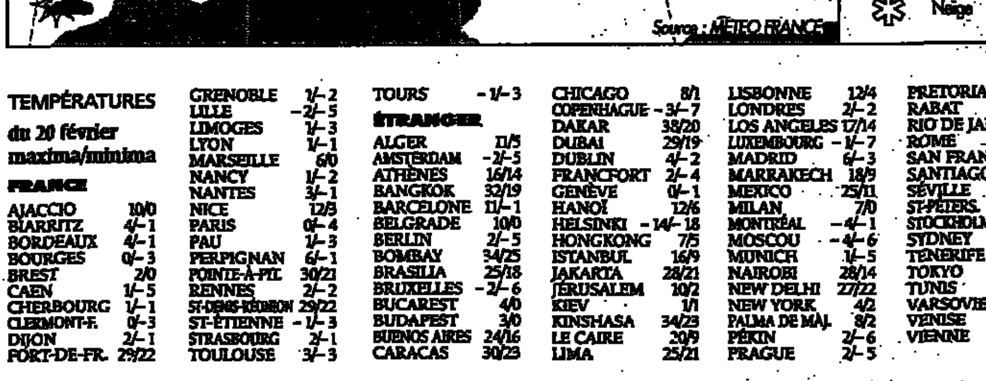
Vendredi, la perturbation neigeuse finira de traverser l'est du pays. De la pluie arrivera sur la Bretagne à la mi-journée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air

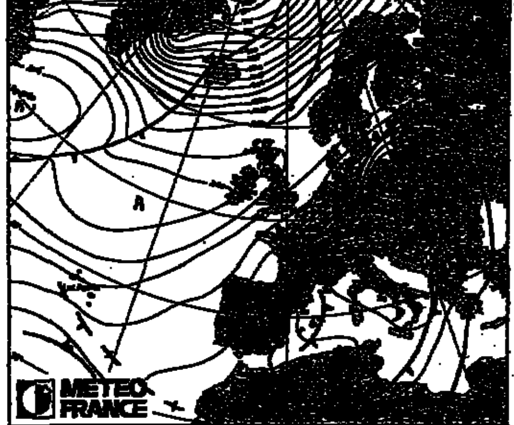




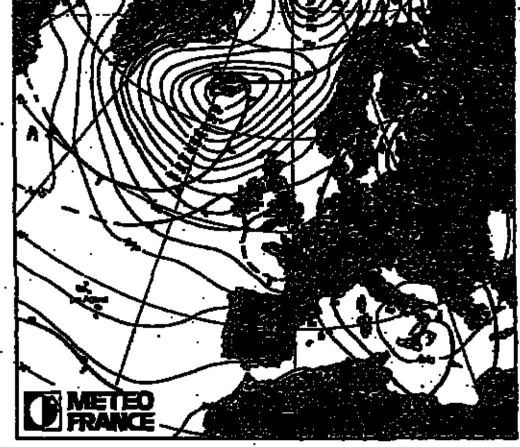


TEMPÉRATURES du 20 février maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	10/0
BIARRITZ	4/–1
BORDEAUX	4/–1
BOURGES	0/–3
BREST	2/0
CAEN	1/–5
CHERBOURG	1/–1
CLERMONT-F.	0/–3
DIJON	2/–1
FORT-DE-FR.	29/22
GRENOBLE	1/–2
LILLE	–2/–5
LIMOGES	1/–3
LYON	1/–1
MARSEILLE	6/0
NANCY	1/–2
NANTES	3/–1
NICE	12/3
PARIS	0/–4
PAU	1/–3
PERPIGNAN	6/–1
POINTE-À-PIT.	30/21
RENNES	2/–2
ST-DENIS-RÉUNION	29/22
ST-ÉTIENNE	–1/–3
STRASBOURG	2/–1
TOULOUSE	3/–3
TOURS	–1/–3
ÉTRANGER	
ALGER	11/5
AMSTERDAM	–2/–5
ATHÈNES	16/14
BANGKOK	32/19
BARCELONE	11/–1
BELGRADE	10/0
BERLIN	2/–5
BOMBAY	34/25
BRASILIA	25/18
BRUXELLES	–2/–6
BUCAREST	4/0
BUDAPEST	3/0
BUENOS AIRES	24/16
CARACAS	30/23
CHICAGO	8/1
COPENHAGUE	–3/–7
DAKAR	38/20
DUBAI	29/19
DUBLIN	4/–2
FRANCFORT	2/–4
GENÈVE	0/–1
HANOÏ	12/6
HELSINKI	–14/–18
HONGKONG	7/5
ISTANBUL	16/9
JAKARTA	28/21
JÉRUSALEM	10/2
KIEV	1/1
KINSHASA	34/23
LE CAIRE	20/9
LIMA	25/21
LISBONNE	12/4
LONDRES	2/–2
LOS ANGELES	17/14
LUXEMBOURG	–1/–7
MADRID	6/–3
MARRAKECH	18/9
MEXICO	25/11
MILAN	7/0
MONTRÉAL	–4/–1
MOSCOU	–4/–6
MUNICH	1/–5
NAIROBI	28/14
NEW DELHI	27/22
NEW YORK	4/2
PALMA DE MAJ.	8/2
PÉKIN	2/–6
PRAGUE	2/–5
PRETORIA	25/18
RABAT	15/4
RIO DE JAN.	28/23
ROME	14/3
SAN FRANC.	16/12
SANTIAGO	28/14
SÉVILLE	15/2
ST-PÉTERS.	–10/–17
STOCKHOLM	–5/–13
SYDNEY	23/18
TENERIFE	24/19
TOKYO	9/0
TUNIS	18/5
VARSOVIE	1/–2
VENISE	10/4
VIENNE	5/–1



Situation le 21 février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 23 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Retour au bon sens

« HEGEL remarque quelque part que tous les grands événements, toutes les grandes figures historiques se produisent pour ainsi dire deux fois. Il a oublié d'ajouter : la première fois, c'est une tragédie ; la seconde fois, une farce. » Nos contemporains, à qui il arrive de jouer à l'Incorruptible ou à l'Ange de la Terreur, ont tout loisir de méditer sur cette observation de Karl Marx.

Mais la remarque peut aussi s'appliquer parfaitement à cette longue, lourde et diffuse Déclaration des droits que la commission de la Constitution croit devoir placer au fronton de son œuvre. Le moins que l'on puisse dire est qu'elle est inutile. Il serait facile de montrer qu'il n'y a rien dans le nouveau texte, délayage de l'ancien, qui ne soit, au moins implicitement, contenu dans celui de 1789.

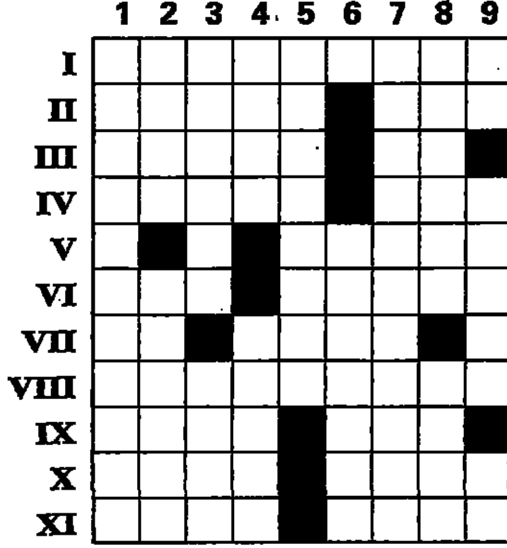
Nos constituants ont voulu, avec une évidente bonne volonté, fixer non seulement les droits de l'individu dans une démocratie politique, mais encore ceux du citoyen dans une démocratie sociale, comme si les premiers n'impliquaient pas les autres. Ils ont ainsi entassé articles sur articles, paragraphes sur paragraphes, sans se rendre compte qu'ils fixaient non des principes généraux et même universels, mais un véritable code législatif – ce qui est tout autre chose.

Or, dans leur effort, ils seront toujours incomplets. Ils risquent même, en limitant trop rapidement leur texte, de rester en deçà des droits déjà proclamés. Puisque la commission de la Constitution est en veine de sagesse, qu'elle renonce donc à ce texte trop présomptueux, ce qui permettra par surcroît d'éviter pas mal de discutailleries sans objet.

Rémy Roure
(22 février 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6762



HORIZONTALEMENT

I. Des spécialistes capables de transformer un essai. – II. On peut en faire de la potée. Comme le cœur, quand on sait à quoi s'en tenir. – III. Sont toutes blanches quand elles sont de garde. Adverbe. – IV. Coule en Géorgie. Sur la Dendre. – V. Couleur de bête. – VI. Tamis. On y trouve le musée de son pays. – VII. Article étranger. Les hommes n'y sont pas admis. – VIII. Qui a donc suivi. – IX. Pas entouré. Va toujours avec mesure. – X. Un homme à la mer. Vieilles occasions de sorties. – XI. Bonne pâte. Quelque chose d'essentiel.

VERTICALEMENT

1. Des femmes qui ont les boules. – 2. Maintient un mât. Fait perdre du poids. – 3. Il en faut plusieurs pour former une rame. Descendre vulgairement. – 4. Petit, il peut être assimilé à la bagatelle. Pour bien l'apprécier, il faut avoir un bon demi. – 5. Donner des idées. – 6. Devenu comme les carpes. – 7. Travailleurs qui ramassent le blé. – 8. Militaire pas civil. Animaux. – 9. Abréviation. Faire l'appel. Symbole.

SOLUTION DU N° 6761

HORIZONTALEMENT

I. Saucisses. – II. Pleureuse. – III. Eolie. – IV. Ciel. Écus. – V. Lapis. – VI. Acheminer. – VII. Taure. – VIII. Mer. Tom. – IX. Ure. Di. – X. Roupillon. – XI. Sir. Seine.

VERTICALEMENT

1. Spectateurs. – 2. Aloi. Ca. Roi. – 3. Uélé. Humeur. – 4. Cuillère. – 5. Ire. Amer. Is – 6. Se. Epi. Clé. – 7. Succint. Li. – 8. Es. Usé. Odon. – 9. Sels. Rumine.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PORTUGAL.** Le Portugal ne changera pas d'heure en mars : comme la Grande-Bretagne, Lisbonne aura une heure de décalage avec l'heure européenne. Cette décision, qui répond favorablement aux préoccupations des enseignants et des parents d'élèves, risque de poser des problèmes à la compagnie aérienne portugaise TAP qui pourrait perdre des clients sur ses vols à destination de l'Europe. – *(AFP.)*

■ **CANADA.** La compagnie Air Canada a été autorisée à ouvrir une nouvelle route aérienne vers la Hongrie, et Canadian Airlines a obtenu le droit de desservir le Koweït et Bahrein. Les deux compagnies, qui n'ont pas l'intention d'effectuer des vols directs, transiteront par un aéroport européen. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** Depuis le 1er janvier, la compag nie aérienne scandinave SAS est sur Internet. Les personnes connectées peuvent consulter les horaires, diverses informations et les adresses des bureaux de la compagnie. Ce programme, baptisé SAS Travel Navigator, sera étoffé en cours d'année par l'annonce des promotions, des produits *duty-free* et des opérations donnant droit à des vols gratuits.

■ **FRANCE.** La chaîne des Relais du silence, créée en 1968, qui regroupe 324 hôtels indépendants – 174 en France, 149 en Europe et 1 au Canada – a accru son parc de 15 % au cours de l'année 1995. Les établissements de cette chaîne n'excèdent pas 50 chambres et ont deux, trois ou quatre étoiles. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD.** L'Afrique du Sud va participer à la construction d'un nouvel axe routier entre Johannesburg et la capitale du Mozambique, Maputo. Distant d'environ 800 kilomètres de la ville sud-africaine, Maputo est le port le plus proche de la région de Johannesburg. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Air Pacific, compagnie nationale de Fidji, a obtenu une extension de son autorisation d'exploitation à l'intérieur des Etats-Unis et le droit de poursuivre vers l'Europe et le Canada ses vols à destination des Etats-Unis. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 23 février

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture et les rites funéraires au Moyen Age et à la Renaissance, 11 h 30 ; *Les Quatre Saisons*, de Poussin, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DE L'ARMÉE** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, devant l'entrée après les guérites (Institut culturel de Paris).

■ **LE MINISTÈRE DES FINANCES** : un aperçu des bâtiments et l'histoire du quartier (37 F), 14 h 15, sortie du métro Bercy côté POPB (Monuments historiques).

■ **LA COUR DE CASSATION** (50 F + prix d'entrée), 14 h 20, cour d'honneur du Palais de justice (Tourisme culturel).

■ **DE LA RUE HAUTEFEUILLE** au quartier Saint-André-des-Arts (50 F), 14 h 30, devant la fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Emilie de Langlade).

■ **MARAIS** : les hôtels de la rue des Francs-Bourgeois (37 F), 14 h 30, angle de la place des Vosges et de la rue des Francs-Bourgeois (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DES ÉPINETTES** (60 F), 14 h 30, angle de la rue Forest et de la rue Caulaincourt (Vincent de Langlade).

■ **LA SORBONNE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (Christine Merle).

■ **HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 60 F), 14 h 45, sortie du métro Assemblée-Nationale (Isabelle Hauller).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : la peinture hollandaise au temps de Vermeer (55 F + prix d'entrée), 14 h 45, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Paris et son histoire) ; l'aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Claude Marti).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LES SERVICES DU *Monde*

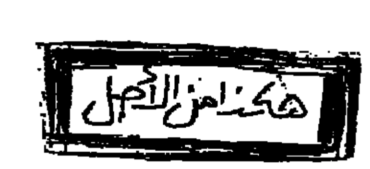
Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société Filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CINÉMA Deux films de genre dominent les sorties de la semaine. Toutefois, si le polar américain *Heat*, tout en nourrissant les références au cinéma de Melville, invente un regard très contemporain, la comédie française *Les Grands Ducs* n'innove guère. ● LE BANGLADESH, pays mal connu des cinéphiles, produit *La Roue*, qui révèle un regard d'une puissance inattendue. ● BERLIN, pour son 46e festival, présente une sélection mondiale marquée par l'éclectisme davantage que par la qualité.







PHOTOS D. R.

Duel à distance entre Robert De Niro et Al Pacino

Heat. A l'école de Jean-Pierre Melville, Michael Mann invente un regard neuf sur le film noir. Ce thriller contemporain est porté par deux acteurs imposants

Film américain de Michael Mann avec Robert De Niro, Al Pacino, Val Kilmer, Diane Venora. (2 h 50.)

Los Angeles aujourd'hui. L'un est un policier entièrement dévoué à sa mission. L'autre, un voleur qui multiplie les casses audacieux. Les deux hommes vont s'observer, se suivre et finir, fatalement, au bout de trois heures de braquages spectaculaires et de morts violentes, par se trouver. La structure narrative de *Heat* fait immédiatement penser au cinéma de Jean-Pierre Melville : décrivant le parcours de quelques figures types appelées à se croiser puis à se détruire, le film de Michael Mann semble rééditer les trajets abstraits des flics et des truands du *Cercle rouge*.

Mais la référence à Melville ne tient pas seulement au récit marqué par l'inéluctable ou à la construction d'un univers dont les habitants se situent au-delà de toute morale. Elle est justifiée par une interrogation sur l'existence et le statut des personnages au cinéma. On prête à Godard la déclaration péremptoire – mais juste ! – selon laquelle il n'y a pas de personnages au cinéma. Il faut reconnaître que les policiers et les voleurs de *Heat* n'en sont pas, et que tout le film repose sur l'impossibilité qu'ils en soient jamais. Ce sont des fantômes, en provenance d'une histoire commencée avant eux et déjà figée dans la conscience du spectateur. *Heat* constate l'impossibilité de donner vie aux figures canoniques du film noir.

ESPACES VIDES

Avec Melville, le genre a déjà fait le détour européen qui a réduit ses différents protagonistes à des silhouettes spectrales, définies par quelques accessoires fétichisés, évoluant dans un environnement déserté. *Heat* reprend délibérément ces données là où l'auteur du *Samouraï* les avait laissées, pour passer systématiquement en revue ce qui peut transformer la figure en personnage, ce qui du masque peut reprendre visage humain. Les héros de *Heat* évoluent, très symboliquement, au sein des espaces vides et désaffectés d'une Californie inédite : immenses raffineries, parkings, jusqu'à l'appartement de De Niro débarrassé de tous ses meubles ou celui de Pacino, d'une austère froideur. Cette topographie particulière est ainsi la métaphore de l'impossibilité de remplir un vide, qui fonde le film.

La dramaturgie dessine une théâtralité que le scénario tente de transformer en données naturelles. Les séquences consacrées aux déboires et désillusions domestiques et conjugales des héros correspondent, de façon logique, à la volonté de transformer des figurines en personnages en les humanisant grâce à une psychologie introuvable. L'autre approche est représentée par le devenir animal de l'ex-complice de la bande devenu délateur, abattu par De Niro et qui meurt dans un râle de bête agonisante. On peut sans doute mieux comprendre ainsi le défi que se lance Michael Mann en convoquant les deux acteurs imposants que sont Robert De Niro et Al Pacino, portant de façon écrasante tout le poids d'un cinéma antérieur.

INVERSION DES RÔLES

Construit sur l'attente de la confrontation entre les deux monstres, le film déçoit délibérément celle-ci en limitant leur rencontre à quelques minutes. C'est que les deux principaux protagonistes sont avant tout spectateurs l'un de l'autre : ils sont des images, des visions croisées. Le récit, brillamment mené, intervertit souvent les rôles : le voyeur est épié, le spectateur regardé.

Toute la construction de *Heat* vient ainsi conférer à chaque protagoniste le statut de projection mentale de l'autre. Lorsque les deux hommes croisent leur regard pour la première fois, ils le font virtuellement, Pacino voyant le visage de De Niro en *négatif* sur un écran de surveillance, à l'intérieur du camion-espion qui le dissimule. Et c'est une ombre projetée qui déterminera l'issue de la confrontation finale entre les deux hommes.

Michael Mann a déjà abordé le fantastique ou le polar sans éviter à chaque fois un certain goût pour la boursouflure. Il signe là son film le plus convaincant. *Heat*, sous ses allures de thriller épique, a pris acte du devenir contemporain des figures de rhétorique du genre. C'est sans doute pourquoi, derrière la froideur apparente de la construction du film, affleure une véritable mélancolie.

Jean-François Rauger



DESSIN DI MARCO



Michael Mann, de « Starsky et Hutch » à « Heat »

Né à Chicago le 5 février 1943, le réalisateur de *Heat* a étudié la littérature anglaise à l'université du Wisconsin, puis le cinéma à la London International Film School. Il a débuté comme documentariste, avec *Insurrection*, sur les événements de Mai 68, *Janpuri* (Prix du jury à Cannes), *17 Days Down the Line*, sur un correspondant de presse américain en Irlande du Nord et au Biafra. Il s'établit alors à Hollywood, où il écrit les deux premiers épisodes de la série « Starsky et Hutch », puis le scénario de plusieurs autres séries télévisées (« Police Story », « Vegas »). En 1978, il obtient plusieurs récompenses pour *Comme un homme libre*, téléfilm réalisé avec les détenus d'un quartier de haute sécurité.

Michael Mann aborde alors la fiction au cinéma avec *Le Solitaire* (1978). En 1983, il signe *La Forteresse noire*, qui mêle film de guerre et fantastique, puis, en 1986, *Le Sixième Sens*, première apparition cinématographique du criminel Hannibal Lector inventé par l'écrivain Thomas Harris, avant *Le Silence des agneaux*. Entretemps, Michael Mann a « inventé » la célèbre série télévisée « Deux flics à Miami », dont il est le producteur de 1984 à 1990. Il a réalisé, en 1992, la superproduction *Le Dernier des Mohicans*, avec Daniel Day Lewis. Il est le scénariste, le réalisateur et le producteur de *Heat*.

Les fiançailles du numérique et de la poésie

Taxandria. Sur un scénario conventionnel, Raoul Servais organise la réunion fantasmagorique des sentiments et des nouvelles technologies

Film belge de Raoul Servais. Conception graphique : François Schuiten. Avec Armin Mueller-Stahl, Richard Kattan, Elliot Spiers, Katja Studt, Daniel Emilfork (1 h 20).

Dans le monde à part du cinéma d'animation, Raoul Servais s'est acquis depuis longtemps une réputation internationale. *Chromophobia* (1966), *Sirène* (1968) ou *Pegasus* (1973) constituent les principales étapes de cette reconnaissance, avant la réalisation de *Harpya* (Palme d'or du court-métrage en 1979), qui marque, selon les termes du réalisateur, sa *« première aventure avec des acteurs »*. Et d'ajouter, à l'époque : *« Ce n'est pas un adieu à l'animation, c'est plutôt l'animation qui s'introduit dans la prise de vues réelles. »* Il aura fallu dix-sept ans pour que le cinéaste transforme cette modeste introduction en principe de son premier long-métrage, *Taxandria*.

SYMBOLISME APPUYÉ

Si la tentation du mélange est aussi vieille que le cinéma, elle est ici mise en œuvre d'une manière originale, grâce à une technique nouvelle qui a permis à Servais d'insérer des prises de vues d'acteurs filmés en studio dans un décor graphique conçu selon les principes de l'animation classique. L'ensemble (soit une bonne heure de film) doit son homogénéité à un traitement numérique de haute performance. A l'originalité poético-algébrique de cette forme s'adjoint un scénario nettement plus conventionnel, au symbolisme appuyé et parfois confus.

L'action se projette alternativement sur deux plans : un lieu balnéaire indéterminé, filmé en prises de vues réelles, où un jeune prince très moderne étudie incognito en compagnie de son précepteur, et la ville fantasmagorique de Taxandria – royaume de l'« éternel présent » –, révélée au jeune garçon par un gardien de phare solitaire et reclus.

Dans une oppressante juxtaposition architecturale à dominante néogothique (univers proche des *Cités obscures* du graphiste François Schuiten), un régent d'opérette, deux squelettes et une clique ubuesque de clones policiers mettent la liberté sous séquestre, notamment par la prohibition des images et des machines. Deux jeunes gens, Aimée et Ailée, démasqueront l'usurpation grâce à leur amour et à une vieille *camera obscura* : alliance libératrice des sentiments et des techniques de prise de vue qui résume exactement la tentative du cinéaste.

Jacques Mandelbaum

Un marin, une enfant et le port de Hongkong

Li (Between the Devil and the Deep Blue Sea). Avec une grande économie de moyens, Marion Hänsel signe un film qui touche juste

Film belgo-français de Marion Hänsel. Avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine, Maka Kotto, Mischa Aznavour, Lo Koon Lan, et la voix de Jane Birkin (1 h 32).

Sur un cargo immobile dans le port de Hongkong, un marin à la dérive. Noyé dans les vapeurs de l'opium, perdu dans le souvenir d'une femme lointaine qui lui parle dans ses lettres de l'enfant qu'elle lui a donné et qu'il n'a jamais vu. Avant de repartir, il lui faudra admettre que son incapacité à vivre lui vient de son dégoût de lui-même et de sa peur des autres. Il y parviendra grâce à son amitié avec une petite Chinoise vivant sur un sampan et qui gagne quelques pièces en faisant le ménage sur les bateaux, tout en s'occupant de son petit frère.

Le nouveau film de Marion Hänsel surprend. Parce que les premières réalisations de la cinéaste (*Dust*, *Les Noces barbares*) étaient plombées par la mise en scène, et que les plus récentes (*Il Maestro*, *Sur la terre comme au ciel*) trahissaient un manque d'inspiration désolant.

Surprenant, *Li* l'est également en ce sens qu'il puise justement sa force dans une grande et inattendue économie de moyens et d'expression. Un homme, une enfant lumineuse, quelques comparses, c'est tout, avec la ville au loin, et la mer et le ciel tout autour.

DOUCEUR MÉLANCOLIQUE

Li est un film empli d'une douceur mélancolique, construit patiemment, avec attention et retenue, sur un rythme qui épouse celui de la difficile résurrection du marin perdu et ramené à la réalité par la petite fille. Gestes anodins, silences, maladresses, incompréhensions marquent la phase d'apprivoisement par laquelle l'homme retrouve des sensations et des sentiments face à une enfant déterminée à protéger son petit frère et à échapper, plus tard, au destin de prostituée – destin dont la scène où des « filles » rendent visite aux marins offre un aperçu glaçant. Les mots viennent ensuite, avant que Li n'emmène Nikos dans la ville, où elle lui présente sa mère, mariée à un homme violent, et son père, aveugle et misérable.

Marion Hänsel filme ce réapprentissage de la vie en captant les gestes en suspens et en volant les regards de Stephen Rea et de la jeune Ling Chu. Avant que chacun ne reparte de son côté, vers un destin dont nul ne peut dire ce qu'il sera. C'est tout, et cela touche juste et droit.

Pascal Mérigeau

Cantate pour un cadavre et une charrette

La Roue. Sur un argument qui paraît inspiré de William Faulkner, Morshedul Islam a filmé une fable splendide et dépouillée

Film bangladais de Morshedul Islam, avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman (1 h 05).

L'histoire racontée par ce film superbe est d'une terrible simplicité. Cela débute par un pâle lever de soleil sur un paysage de savane. Puis apparaît une charrette conduite par deux hommes, et tirée à grands couinements de roues par une paire de bêtes à cornes.

La physionomie des animaux, la forme de l'attelage, la mise des charretiers, la complainte lancinante que dédie l'un d'eux aux animaux et à leur joug cruel sous la main de l'homme, en quelques plans d'une imparfaite évidence, désorientent et intriguent d'emblée.

L'IRRÉMÉDIABLE

Où se trouve-t-on ? Quelque part où il est encore possible, à la première halte venue, de confier la dépouille d'un homme à deux charretiers circonspects, afin qu'ils le convoient jusqu'à ce qu'on suppose être son village. Mais personne ne réclamera le corps, ni dans celui-ci ni dans tous ceux qu'ils croiseront ultérieurement en chemin.

Ce qui a commencé comme une blague macabre se décompose bientôt, à l'image de ce cadavre errant veillé par deux charretiers promus passeurs de mythologie. Voilà toute la fable de ce film lent et crissant, comme cette charrette dont la caméra, entre deux panoramiques balayant d'un même mouvement la déréliction et la beauté du monde, ne finit plus d'enregistrer le passage.

Nul rebondissement à attendre de ce motif faulknérien : juste ce sentiment de l'irrémédiable qu'attribuait Malraux à l'auteur de *Tandis que j'agonise*. Comme il a commencé, le film finira par un chant évoquant cette fois quel sort est dévolu à l'homme parmi les hommes. Un tel dépouillement, conjugué à des conditions techniques insatisfaisantes, fait immanquablement songer à la veine contemplative du cinéma expérimental. Mais le film vient d'un pays, le Bangladesh, où le coût d'un mètre de pellicule suffit à nourrir une famille de six personnes pour une journée. L'underground dont il procède serait à ce titre celui de la conscience occidentale, sur l'écran de laquelle il vient aujourd'hui se projeter.

Jacques Mandelbaum



DESSIN JACQUES VALOT

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

BABE, LE COCHON DEVENU BERGER
Film australien de Chris Noonan, avec James Cromwell, Magda Szubanski (1 h 31).
Ayant réussi à échapper à l'abattoir, Babe le petit cochon est recueilli par un fermier. Celui-ci renonce très vite à son projet initial d'en faire un repas lorsqu'il découvre ses talents pour garder les moutons. Le porcelet réussira d'ailleurs à gagner le concours annuel des chiens de berger. *Babe* a récemment créé l'événement aux Etats-Unis en raison du nombre de nominations aux Oscars qu'il a récoltées. Il est difficile de ne pas trouver excessif un tel engouement pour un film qui se contente d'une classique histoire d'apprentissage. Evidemment, la particularité de cette production est de faire parler d'authentiques animaux et de leur prêter un comportement absolument humain – avec les défauts inhérents à l'anthropomorphisme : retirer aux animaux les rares privilèges qu'ils possèdent sur les hommes, l'opacité du regard et la neutralité de l'expression. *J.-F. R*

GOLDEN BOY
Film français de Jean-Pierre Vergne. Avec Jacques Villeret, Martin Lamotte, Anne Roumanoff, Virginie Lemoine (1 h 30).
C'est certain, la vie de Sandrine et Antoine est bouleversée lorsqu'ils gagnent au Loto plus de 32 millions de francs. D'autant qu'Antoine est ouvrier dans l'usine que dirige son copain d'école Jérôme et qui connaît des difficultés sans doute insurmontables. Mais le scénario, auquel a collaboré Jean-Claude Carrière, peine étrangement à exploiter cette situation de départ typique du cinéma populaire français des années 30 et 40. En ce temps-là, quelques bons acteurs de second plan auraient été recrutés. Dans *Golden Boy*, des vedettes de la télévision ont été convoquées pour entourer Jacques Villeret (hélas si peu utilisé au cinéma) et Martin Lamotte. Tradition et concession au goût du jour produisent une comédie qui ne démarre jamais vraiment, par la faute surtout d'une réalisation plate et sans saveur. *P. M.*

JUSTINO, L'ASSASSIN DU TROISIÈME ÂGE
Film espagnol de La Cuadrilla (Luis Guridi et Santiago Aguilar), avec Saturnio Garcia, Carlos Lucas, Carmen Segarra (1 h 34).
Justino, un vieux *puntillero* (c'est ainsi que l'on appelle celui qui achève le taureau à terre dans une corrida), est mis à la retraite. Son savoir-faire lui permettra d'éliminer physiquement tous les fâcheux qui l'empêchent de goûter une véritable tranquillité. Ses enfants, sa concierge, un ivrogne importun, tous les pensionnaires de l'hospice où il finit par échouer seront proprement trucidés par le joyeux retraité, qui restera impuni. *Justino, l'assassin du troisième âge* est une fable d'humour noir filmée dans un noir et blanc stylisé, par moments efficace. L'utilisation du talent très particulier du personnage principal déclenche assez facilement le ricanement d'un spectateur qui s'amuse de voir brocarder un certain nombres de types humains. Non dénué de cynisme, ce film réalisé par deux jeunes cinéastes espagnols atteint pourtant très vite les limites d'un projet un peu roublard. *J.-F. R.*

Dans le paysage sinistré du Bangladesh et de son cinéma, le difficile parcours de « La Roue »

PARTIE intégrante de l'Empire des Indes, puis Pakistan oriental depuis 1947, le Bangladesh a conquis son indépendance en 1971. La double et permanente influence des calamités politiques et naturelles a fait de ce pays l'un des plus pauvres au monde, où une population deux fois plus nombreuse qu'en France vit sur un territoire équivalant au quart de l'Hexagone. L'industrie cinématographique – avec une production d'environ soixante-dix films par an pour un parc de moins de quatre cents salles – y est donc un luxe qui relève presque entièrement des capitaux privés.

A l'image de la situation dans l'Inde voisine (*Le Monde* du 1er février), il s'agit pour l'essentiel d'un cinéma très stéréotypé, puisant notamment ses sources dans le folklore bengali.

Depuis 1977, cependant, en partie grâce à une politique de subventions gouvernementales, un mouvement alternatif s'est développé, dont les deux principales structures sont la Fédération des ciné-clubs (une quarantaine dans le pays) et le Forum du court-métrage du Bangladesh, créé en 1986 à l'initiative de Morshedul Islam. Né en 1958 dans la capitale, Dacca, le réalisateur de *La Roue* a puissamment contribué, depuis le succès de son premier court-métrage sur la guerre de libération, *Agami* (1982), à l'affermissement de ce jeune cinéma parallèle, attentif à la réalité du pays.

Sa situation n'en est pas moins précaire : selon Anwar Hossain, l'opérateur du film, « *les cinéastes sérieux au Bangladesh se comptent sur les doigts des deux mains, et leurs films ne sont même pas distribués en salles* ». Ainsi de *La Roue*, quatrième œuvre de Morshedul Islam, qui n'a été vu dans son propre pays qu'à l'occasion de séances exceptionnelles organisées par des ciné-clubs. Adapté d'une pièce de théâtre de l'écrivain et universitaire Selim Al Deen, il été réalisé en deux semaines pour un budget de 100 000 F, avec une équipe et des acteurs pour la plupart non professionnels.

> « Les cinéastes sérieux se comptent sur les doigts des deux mains, et leurs films ne sont même pas distribués »

Anwar Hossain, lui-même réalisateur et photographe, qui vit aujourd'hui entre la France et le Bangladesh, évoque non sans une certaine philosophie les conditions d'un tournage qui l'ont obligé à filmer « *avec une vieille caméra 16 mm alimentée par une batterie de voiture parce que le village n'avait pas l'électricité* ».

Autant dire que ce film de 1993, représentant minoritaire d'un cinéma globalement ignoré, n'arrive en France – *via* le Festival de Dunkerque et Les Films du paradoxe – qu'en vertu d'un petit miracle, et d'un impressionnant amour de l'art.

J. M.

Le trio Marielle-Noiret-Rochefort en tournée

Les Grands Ducs. L'arsenal du comique à la française mobilisé

Film français de Patrice Leconte avec Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret, Jean Rochefort, Catherine Jacob, Michel Blanc, Clotilde Courau (1 h 25).

Dans les années 70, Patrice Leconte s'est fait connaître en tournant les comédies du Splendid (*Les Bronzés, Les bronzés font du ski*) et de ses épigones – dont la réussite de *Viens chez moi, j'habite chez une copine*. Au milieu de la décennie suivante, il imposait le ton doux-amer de *Tandem*, qui narrait les errances humoristico-mélancoliques de deux animateurs d'un jeu radiophonique dans des petites villes de province. Son treizième long métrage semble vouloir mêler les recettes de ces deux époques, en racontant les tribulations d'une troupe de théâtre minable dans la France profonde, du point de vue de trois histrions sur le retour, campés par Rochefort, Marielle et Noiret.

Le premier interprétait déjà son premier film (*Les vécés étaient fermés de l'intérieur*, 1975), puis *Tandem* (1986) et *Le Mari de la coiffeuse* (1990). Mais Leconte a également déjà eu affaire à Noiret (*Tango*, 1993) et à Marielle (*Le Parfum d'Yvonne*, 1994). En y ajoutant Michel Blanc, acolyte du réalisateur depuis l'ère du Splendid et interprète inattendu de *Monsieur Hire* (1988), il n'est guère difficile d'imaginer le film comme un prétexte fomenté par ses protagonistes pour s'offrir une bonne tranche de rigolade. Pour les spectateurs, c'est une autre histoire.

Le trio en tête d'affiche ne s'est pas souvent fait remarquer par la retenue de son jeu. Lui confier des emplois de cabots est ouvrir la porte à toutes les outrances : ils s'y engouffrent avec complaisance. Noiret en vieux bébé, Marielle en hypocondriaque, Rochefort en infatigable boute-en-train (chacun dissimulant, comme il se doit, la blessure secrète d'une vocation inassouvie) en font des triples tonnes, dans un registre aussi prévisible que lassant. On songe à *La Fin du jour*, de Duvivier, ou même à *Salut l'artiste*, d'Yves Robert, pour les regretter aussitôt, tandis que Michel Blanc, tourneur ruiné qui tente de faire échouer le spectacle pour toucher l'assurance, lorgne du côté des *Producteurs*, de Mel Brooks et d'hilarante mémoire. Et on ne rit pas.

Ne riant pas, il reste tout loisir de s'agacer du sourd mépris qui émane de cette succession de gags insistants, filmés avec mollesse. Mépris d'acteurs célèbres à la fois envers leur propre talent et envers ceux de leur corporation qui n'ont pas connu leur succès, caricaturés sans finesse ni tendresse. Mépris envers la gent féminine, réduite à une diva ringarde et nymphomane campée par Catherine Jacob et à la pauvre Clotilde Courau, se consumant pour un falot Roméo de tréteaux. Mépris envers les spectateurs surtout, ceux de la pièce, incapables de distinguer la fiction de la réalité lorsqu'on s'entre-tuera sous leurs yeux. Reste l'espoir que, tout au plaisir de s'amuser ensemble, les ténors de la distraction dont les noms figurent sur l'affiche des *Grands Ducs* se sont seulement laissés aller, et ne partagent pas le point de vue du film sur ceux qui ont coutume d'applaudir à leurs frasques.

Jean-Michel Frodon

Maya Deren, le « chaînon manquant » du cinéma expérimental américain

Maya Deren. Du 21 février au 3 mars à 18 heures. Centre Georges-Pompidou, cinéma du musée (44-78-12-33.)

On connaît mal, en France, les cinéastes expérimentaux de la période comprise entre l'épuisement de l'avant-garde européenne (aux alentours de 1930) et l'émergence de l'underground américain au début des années 60. Cette rétrospective permet de découvrir des artistes singuliers et de reconstituer un maillon manquant dans l'évolution de ce cinéma.

La manifestation du Centre Pompidou est plus large que son intitulé ne le laisse supposer, puisqu'elle programme les films de plusieurs cinéastes de cette génération – Douglas Crockwell, James Broughton, Sidney Petterson ou Alexander Hammid. Si la part belle est faite à Maya Deren – avec une « intégrale » comprenant sept films (noir et blanc, 16 mm) –, c'est qu'elle est à la fois l'une des plus représentatives de cette période et l'une des rares cinéastes ayant élaboré aussi tôt une stratégie d'action et de pensée pour la promotion de ce cinéma aux Etats-Unis.

Née à Kiev en 1917, morte à New York en 1961, c'est d'abord par les bornes naturelles de sa propre existence qu'elle semble lier symboliquement les deux pôles de l'avant-garde cinématographique de ce siècle.

Sa naissance coïncide avec une époque révolutionnaire, et sa mort correspond à la cristallisation du mouvement *underground*, Jonas Mekas signant alors sa « conversion » définitive à cette approche par un hommage appuyé à la cinéaste dans sa revue *Film Culture*. Elève de Hans Richter, l'un des principaux « passeurs » de la modernité cinématographique de l'Ancien au Nouveau Monde, Maya Deren a également publié en 1946 un des premiers essais théoriques sur le cinéma expérimental américain, et a été un des membres fondateurs, en 1953, de l'Independant Film-Makers Association.

Son œuvre reflète ce passage d'une influence européenne à la constitution d'un style propre. Débutée tardivement, elle est notamment due à la rencontre d'Alexander Hammid, qui collabore à la réalisation de son premier film, *Meshes of the Afternoon* (1943). Ce court-métrage, de même que *At Land* l'année suivante, témoigne d'une inspiration surréaliste, à mi-chemin entre Buñuel et Cocteau. Objets récurrents et symboliques, actions hallucinatoires et répétitives y constituent la trame de récits confus et obsédants, à la lisière du rêve et de la réalité. Une gamme étendue d'effets (contre-plongée, arrêt sur image, ralenti, surimpression...) y accentuent un antiréalisme où la cruauté et la mort sont subjuguées par l'éclatante beauté de la cinéaste devenue personnage.

TRANSE LIBÉRATOIRE

Les films suivants, sans renoncer à certains de ces procédés, marquent le passage, sur fond de spiritualité extrême-orientale, à une sorte de poétique filmée du langage corporel. Meren annonce ainsi un motif-clé de la contre-culture américaine en gestation, mais on y retrouve aussi les formulations antérieures d'Antonin Artaud, à partir de la découverte du théâtre balinais : « *C'est sous cet angle d'utilisation magique et de sorcellerie qu'il faut considérer la mise en scène, non comme le reflet d'un texte écrit (...) mais comme la projection brûlante de tout ce qui peut être tiré de conséquences objectives d'un geste, d'un mot, d'un son, d'une musique et de leur combinaison entre eux.* »

Voici donc *A Study in Choreography for the Camera* (1945), dont les effets d'appareil et de montage participent à la chorégraphie d'un danseur ; *Rituel in Transfigured Time* (1946), obscure et sensuelle aimantation des corps entre mythologie grecque et cocktail new-yorkais ; *Meditation on Violence* (1948), restitution philosophico-mathématique d'une démonstration de boxe chinoise ; ou encore *The Very Eye of the Night* (1959), son dernier film et le plus insolite de cette série, dans lequel des danseurs en négatif se surimpressionnent sur fond de nuit étoilée en une scintillante chorégraphie zodiacale.

Des images et des symboles de ce film, Jonas Mekas écrit dans sa chronique du *Village Voice* qu'ils « *acquièrent une clarté de ciel d'hiver, avec la lame luisante d'un couteau de cérémonie sortant du sang de la lune* ». Ces propos pourraient aussi bien introduire *Divine Horseman, The Living Gods of Haïti*, dont les images confirment la fascination de Maya Deren pour le rituel. Tourné de 1947 à 1951 à Haïti, ce film occupe une place à part puisqu'il a été monté à titre posthume par son mari Teiji Ito, avec un commentaire extrait du livre éponyme publié par Maya Deren en 1953. Le didactisme de ce dernier tranche avec les images de la cinéaste, qui évoquent cette fois, par les possessions vaudous et le carnaval dans les rues de la capitale, les noms de Rouch et de Vigo.

Peut-on parler d'un passage du cinéma expérimental au cinéma ethnographique, à propos d'un film laissé inachevé ? Du moins constater que l'intérêt de la cinéaste pour le vaudou – acte de résistance à l'ethnocide culturel des esclaves africains – s'inscrit dans la continuité d'une œuvre conçue comme dérèglement raisonné et transe libératoire. Le colloque autour de Maya Deren éclaircira peut-être cette question (vendredi 1er mars de 10 heures à 18 heures, studio 5). Il réunira notamment Jean Rouch et Alain-Alcide Sudre, auteur du premier ouvrage français consacré à la cinéaste (*Dialogues théoriques avec Maya Deren*, L'Harmattan, 1996).

J. M.

Avec « Mahjong », le Taïwanais Edward Yang sort le Festival de Berlin d'une certaine torpeur

BERLIN
de notre envoyé spécial

Parvenue à mi-parcours, la Berlinale continue de se dérouler à un rythme que la tonalité d'ensemble des films présentés en sélection officielle incite à qualifier de sénatorial. Dans l'attente de l'arrivée du fort contingent asiatique annoncé pour les derniers jours du festival, deux réalisateurs européens prestigieux ont effectué leur retour. Bo Widerberg, d'abord, qui n'avait pas travaillé pour le cinéma depuis neuf ans, a donné avec *La Beauté des choses* une évocation de sa propre adolescence, en racontant la liaison d'un garçon de quinze ans (interprété par son propre fils, Johan) avec un de ses professeurs, de vingt-deux ans son aînée, à laquelle l'actrice de théâtre Marika Lagercrantz prête un charme époustouflant. Situé à Malmö, en 1943, le film est conforme à ce que l'on attend du réalisateur d'*Elvira Madigan* (1967), *Adalen 31* (1969) et *Joe Hill* (1971) : narration maîtrisée, sensualité, humour, utilisation intensive d'extraits musicaux classiques. *La Beauté des choses* correspond, avec ses qualités et ses limites, à ce que l'on appelait voici trente ans un « film de festival».

Autre grand revenant, Andrzej Wajda a livré dans *Semaine sainte* une vision d'un épisode de l'insurrection du ghetto de Varsovie, vécue de l'autre côté des murs par une jeune juive qui a trouvé refuge chez des amis polonais. Bavard et théâtral, plombé par une réalisation frileuse, le film se perd dans de pâteuses tentatives d'explication de l'attitude des uns et des autres. Cet attristant manque d'inspiration est cependant préférable au sentimentalisme et à la douteuse vision dont est porteur le film de Michael Verhoeven *Le Courage de ma mère*, qui raconte comment une mère de famille juive de Budapest a échappé au convoi qui la conduisait à la mort grâce à l'intervention d'un officier allemand énervé par le fanatisme des nazis hongrois.

DÉCEVANT

L'histoire est celle de la mère de l'écrivain George Tabori, qui se promène dans les studios de Babelsberg, où le film a été tourné, et qui intervient parfois dans le cours du récit. Coquetteries de style peu en rapport avec le sujet abordé et dont la citation par Verhoeven d'un plan filmé par Claude Lanzmann dans *Shoah* (le chauffeur de la locomotive qui se passe un doigt sous la gorge) constitue le regrettable pendant.

Egalement décevant, le *Nixon* d'Oliver Stone, dans lequel le réalisateur impose à l'ancien président des Etats-Unis le traitement qu'il avait déjà appliqué au « cas » Kennedy dans *J. F. K.* Ce déluge d'images, qui passent alternativement de la couleur au noir et blanc sans que la logique de ce choix soit toujours perceptible, inspire un sentiment d'extrême confusion, qu'accentue la composition très chargée d'Anthony Hopkins, improbable Nixon.

Changement d'horizon avec le film français déjà présenté, en attendant celui de Bertrand Blier, *Mon homme*, qui doit être projeté mercredi. *Les Menteurs*, d'Elie Chouraqui, est une sorte de clip étendu à la dimension d'un long métrage, dans lequel le réalisateur en appelle à la passion du cinéma pour, en fait, décliner les fascinations qu'exerce sur lui son propre métier. Normal, donc, que les personnages, qui sont réalisateur (Jean-Hugues Anglade, sans repères), scénariste (Valeria Bruni-Tedeschi, égarée) et producteur (Sami Frey, mise et coiffure impeccables), se regardent jouer, filmer, écrire, souffrir, mourir et aimer pendant cent-quarante-huit minutes. Mieux vaut ne pas les déranger et s'intéresser plutôt au puzzle mis en place par le cinéaste taïwanais Edward Yang dans *Mahjong*, le film le plus tonique qui ait été présenté en sélection officielle depuis le début du festival.

Cela ne va pas, au départ, sans quelques ratés, dus notamment à l'artificialité du personnage interprété par Virginie Ledoyen, jeune Française venue à Taïpeh pour retrouver l'homme qu'elle aime ou qu'elle croit aimer. Mais, à mesure que la jeune fille trouve sa place dans le jeu, les éléments se mettent en place, au fil d'une intrigue policière qui associe jeunes voyous, femmes cyniques ou perdues, et hommes d'affaires désorientés. Tous sont à la recherche des indispensables repères qui leur permettraient de survivre dans une société qui a érigé le profit comme son *unique* valeur. *Les partis pris* de mise en scène qui font tant défaut à la plupart des films vus à Berlin offrent à Edward Yang de livrer clairement sa sombre vision d'un monde auquel le film s'attache pourtant à offrir sa chance.

Cette chance, Cédric Klapisch l'a donnée à ses personnages, dans *Chacun cherche son chat*, présenté dans la section « Panorama ». Là encore, une jeune fille sert de guide au réalisateur, qui explore le petit monde du quartier de la Bastille, à Paris. Chloé a perdu son chat et ne sait qui le lui rendra : le prétexte est mince et Klapisch doit un peu tirer sur la corde du scénario pour que le film parvienne à son terme, mais la galerie de portraits est pleine de couleurs et de vie. Des vieilles dames, auxquelles l'amour des animaux sert de raison de vivre encore, au garçon un peu simple qui s'attache à Chloé, la voisine qui continue de parler à son mari, dont l'urne funéraire se dresse sur un coin du buffet, tous les personnages souffrent de leur solitude sans jamais en parler. Dans leur silence, le réalisateur puise la matière d'une petite musique souriante et ensoleillée, dont l'interprète la plus virtuose se révèle l'étonnante Mme Renée, vieille dame qui joue la comédie avec un entrain communicatif.

Pascal Mérigeau

Révélation d'un jeune cinéaste américain

Elle porte de grosses lunettes et s'habille plutôt nunuche : *Dawn* vient seulement d'entrer au collège, et tout le monde la déteste déjà. Parce qu'elle est laide, c'est elle qui le dit. Sa famille ne se prive pas de le lui faire sentir elle aussi : au mieux indifférente, au pis injuste. *Son insupportable petite sœur, qui fait en tutu des entrechats sur la* pelouse, passe d'ailleurs pour un ange. C'est dire.

***Welcome to the Dollhouse*, déjà primé au Sundance Institute et présenté à Berlin dans la section « Forum », est en passe de devenir l'événement du festival. Le cinéaste américain Todd Solontz y fait montre d'une vigueur saisissante pour composer, au milieu des éclats de rire, le noir tableau d'une société engoncée dans le conformisme, prisonnière des apparences et de ses propres valeurs. Un monde déprimant que l'ironie du cinéaste, la virtuosité de la réalisation et du montage rendent irrésistiblement comique.**

Lettre de Grèce


D.R.

Le pape du cinéma grec, Théo Angelopoulos *(notre photo)*, est devenu la cible de ses collègues pour *avoir jeté un pavé dans* la mare cinématographique locale. Nommé par le nouveau ministre de la *culture*, Stavros Bénos, président d'une commission chargée de préparer une large *réforme* du secteur, il a eu l'audace de proclamer qu'il travaillerait de manière « *totalement indépendante* »... Un véritable sacrilège pour le tout-puissant syndicat des réalisateurs, qui a riposté en bloquant la remise des prix d'Etat, d'un montant de 100 millions de drachmes (environ 2,13 millions de francs). L'enjeu de la bataille est en fait le contrôle de l'aide à la production, que Mélina Mercouri avait tenté d'organiser, sans grand succès, en 1986. Sa loi-cadre a abouti à placer la création locale sous l'étouffante tutelle des diverses corporations. Le ministère a depuis assuré que la commission serait en « *consultation permanente avec les syndicats* ». Les prix devraient du coup être normalement remis à la fin du mois. Exécré d'une grande partie de ses collègues pour ses succès *internationaux*, Théo Angelopoulos se retrouve simultanément au centre d'un imbroglio juridique : *l'un de ses coscénaristes* de toujours, Thanassis Valtinos, lui réclame devant les tribunaux 2,7 millions de francs, l'accusant d'avoir rayé son nom du générique du *Regard d'Ulysse* et de lui devoir 10 millions de drachmes (environ 210 000 francs). Des allégations rejetées comme « *ridicules* » par le cinéaste. « *Personne, jamais, n'a ajouté une seule virgule à mes scénarios* », s'est-il défendu dans une récente interview.

Didier Kuntz

Lettre d'Amérique

Martin Scorsese a reçu le 16 février le prix John-Huston pour les droits des artistes des mains de Jack Valenti. Le cinéaste, l'un des plus impliqués dans la *bataille pour la reconnaissance du droit* moral des artistes de son pays, souligna l'ironie de la situation au président de la MPAA, qui représente précisément les studios détenteurs de ce copyright. Si la Fondation pour les droits des artistes, créée en 1991 avec comme vice-présidents Steven Spielberg, George Lucas et Martin Scorsese, est désormais écoutée à Hollywood, sa mission n'a guère avancé. Bien que les Etats-Unis soient signataires de la convention de Berne, l'article *6 bis* de ce traité stipulant qu'un auteur a le droit de s'opposer à toute distorsion, mutilation ou modification de son œuvre, demeure toujours lettre morte outre-Atlantique. Certes, devant la menace d'une timide législation (le Film Disclosure Act, encore bloqué au Congrès), les studios-producteurs avertissent maintenant le public que certaines modifications ont été effectuées en vue *d'une diffusion du film à la télévision ou* dans les avions... Mais la victoire est mince pour les réalisateurs, qui réclament un recours juridique, ce que *les héritiers de John Huston ont fait* valoir en France à propos de la version colorisée de *Quand la ville dort*. Comme le montrait ce troisième symposium de l'Artists Rights Foundation (largement parrainé par les industries multimédias), le seul terrain commun aux réalisateurs et aux détenteurs du copyright est l'inquiétude face aux nouvelles technologies : manipulation des images, protection des droits sur Internet... George Lucas craint qu'à l'avenir d'aucuns veuillent « *purifier les films* ». Le réalisateur de *Taxi Driver* évoqua, quant à lui, sa peur qu'on manipule l'histoire pour satisfaire aux goûts des marchés de demain : « *Dans cinquante ans, qui sait ce qu'on fera subir aux vieux films ?* »

Claudine Mulard

David Bowie désoriente et séduit le public de Bercy

DANS CE MÊME Palais omnisports de Bercy, David Bowie avait donné, en 1990, son dernier concert parisien. Peu en voix, entouré d'un groupe besogneux, le chanteur s'était fourvoyé dans une exploitation démagogique de la nostalgie, renonçant à une audace qui avait fait sa légende. Mardi 20 février, à la sortie du POPB, on se disait que, cinq ans après, le *Thin White Duke*, rocker caméléon, avait trouvé la force de se régénérer. N'hésitant pas à prendre son public à rebrousse-poil.

Cette nouvelle tournée avait débuté en septembre aux Etats-Unis. Pour défendre *Outside*, son nouvel album, le plus avant-gardiste depuis quinze ans (réalisé en collaboration avec son vieux complice Brian Eno), Bowie avait choisi de se produire en compagnie de Nine Inch Nails, groupe vedette du rock alternatif américain, mélangeant la violence du *heavy metal* à la froideur des musiques industrielles. Nine Inch Nails ouvrait donc la soirée, accompagné à la fin de son concert par un David Bowie, duettiste de choc, petit à petit rejoint par son propre groupe. Pressenti pour participer à la tournée européenne, Morrissey, l'ancien chanteur des Smiths, avait finalement renoncé. A Paris, qui concluait cette tournée, après deux premières parties sans conséquence, Placebo et Electrafixion, c'était à la pop star et à son groupe de créer l'événement.

UNE CLASSE INTACTE

Caché d'abord par une statue, le chanteur se déplace avec une décontraction plus grande que lors de ses concerts américains. Au pantalon en vinyle noir et au tee-shirt lamé bleu de la tournée Nine Inch Nails, Bowie a d'ailleurs préféré des vêtements plus amples : un long manteau très large et un sarouel noir à légères rayures. Il arpente la scène pieds nus, danse, esquisse quelques pas de *shadow boxing*, souriant et saluant les 17 000 spectateurs de Bercy. Beaucoup semblent pourtant désarçonnés par le parti pris d'un chanteur qui privilégie, dans un décor d'un dépouillement clinique, les froids maëlstroms soniques de son nouvel album et les chansons les moins connues de son répertoire.

Les premiers rangs lui lancent des peluches et des fleurs, mais le reste du public semble troublé par le labyrinthe mélodique des nouvelles compositions et leur tendance cérébrale. *The Man Who Sold the World*, morceau de 1971, dont Nirvana a enregistré une version déchirante avant le suicide de Kurt Cobain, est ici retranscrit en techno planante et déstructurée. Plus classiquement rock, *Diamond Dogs* est aussi plus fédérateur. Le concert s'élève alors d'un niveau. Une série époustouflante (*Spaceboy*, *Breaking Glass*, *We Prick You* et deux reprises, *Nite Flights* de Scott Walker et *My Death*, adaptation de *Mes Funérailles* de Brel) démontre la classe intacte d'un artiste capable de marier sa part la plus obscure, et une ironie mordante.

Loin des caricatures d'autres quinquagénaires du rock, il expose avec une grâce inouïe les multiples facettes de son chant : gravité romantique du crooner, pointes sarcastiques de cockney psychopathe, arabesques veloutées de Lord décadent... Entouré d'un groupe de vieux complices (dont Carlos Alomar, Reeves Cabrel et Mike Garson), il aura rarement été aussi bien épaulé. Une jeune bassiste noire, Gail-Ann Dorsey, se révèle aussi bonne instrumentiste que choriste en duo sur *Under Pressure*, originellement enregistré avec Queen. Le rappel atteint des sommets. *DJ* et *Boys Keep Swinging*, funks blancs tirés de *Lodger*, dernier album de la trilogie berlinoise de la fin des années 70, une reprise métallique de *White Light White Heat* du Velvet Underground et, en apothéose étonnamment lyrique d'un concert qui s'était refusé à toute facilité, *Moonage Daydream* du très classique *Ziggy Stardust*.

Stéphane Davet

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Woody Allen est béni par les dieux du box-office** avec *Maudite Aphrodite*, qui prend la tête des nouveautés à 140 000 entrées dans 32 salles. Il prend ainsi l'avantage sur *Jumanji*, à 122 000 malgré quinze écrans de plus. *L'Ile aux pirates* ne trouve pas de trésor, à 49 000 entrées sur 34 écrans. Belle entrée en matière, en revanche, pour *La Comédie de Dieu*, qui séduit 6 000 amateurs dans sa petite combinaison de trois salles.

■ **« 18 h-18 F »**, l'opération tarif réduit mise en place par la Mairie de Paris, permet à nouveau une remontée de la fréquentation globale. Outre les sorties de la semaine, elle bénéficie surtout à l'imposant *Seven*, qui continue de caracoler en tête avec encore plus de 204 000 entrées en troisième semaine, soit un total de 750 000. Il devrait bientôt rattraper les deux champions en titre, *Le bonheur est dans le pré* et *Les Trois Frères*, qui attirent pourtant encore chacun environ 40 000 spectateurs, approchant paisiblement du million d'entrées dans la capitale.

■ **Le déséquilibre entre films français et américains continue de s'aggraver**, les deux principaux films de la semaine précédente poursuivant une carrière honorable : *Esprits rebelles* est à 87 000, soit un total de 215 000, et *Sabrina*, après une sortie mitigée, s'accroche bien, à 40 000 (total : 90 000). Aucun challenger français sorti depuis le 1er janvier (*Ma femme me quitte*, *XY*, *Mon homme*, *Pourvu que ça dure*) n'est parvenu à rivaliser avec les « grosses machines » hollywoodiennes. Prochain round : le match *Les Grands Ducs*-*Heat*.

J.-M. F.

★ **Sources des chiffres :** *Le Film français.*

DÉPÊCHES

■ **PolyGram est intéressée par le rachat de MGM**, selon le PDG de la major européenne du disque et du cinéma, Alain Lévy. « *C'est le catalogue et les capacités de production de la MGM qui nous intéressent* », déclare dans un entretrien aux *Echos* M. Lévy, qui indique avoir déjà pris contact avec la Banque Lazard, chargée par le consortium de réalisation (CDR), qui porte les actifs du Crédit lyonnais destinés à être vendus, d'étudier les modalités de mise en vente.

■ **Marin Karmitz réclame une intervention politique** contre l'accord entre la CLT et le groupe de Rupert Murdoch qui, selon lui, installe en Allemagne et au « *cœur du système européen* » le magnat australo-américain. Le patron de MK 2 souligne que les chaînes de Murdoch diffusent 85 % de programmes américains et que le groupe est présent partout dans le monde, sauf en Europe occidentale. Il affirme que, si « *le droit privé est en contradiction avec les intérêts publics, l'intérêt de la nation doit prédominer. Les Américains considèrent les industries de la communication comme stratégiques. Nous pas. S'il s'agissait d'industries aéronautiques ou d'armement, les Européens auraient considéré que leurs intérêts stratégiques étaient remis en cause* ».

L'histoire économique du cinéma français en débat au Sénat

COLLOQUE tenu au Sénat vendredi 16 et samedi 17 février, ces « Regards croisés sur l'économie du cinéma français, 1895-1995 » ont constitué l'aboutissement d'un programme de recherche lancé en 1992 à l'initiative de l'association Premier siècle du cinéma et mis en œuvre par le Centre national de la cinématographie et l'Ecole polytechnique. Le thème, décliné sous l'égide de l'X, faisait redouter quelque triomphe de la machine à calculer, au motif que le cinéma est aussi une industrie.

Les enseignants Pierre-Jean Benghozi et Christian Delage, responsables scientifiques du colloque, ont évité cet écueil en adoptant une perspective comparative, associant des universitaires de disciplines et de nationalités différentes (français et américains) à des professionnels de l'industrie cinématographique. Cette volonté avait le mérite d'insérer l'approche économique du cinéma dans une histoire globale, de pointer des lacunes (comme celle de la recherche sur le secteur de la production, expliquée par la difficulté d'accès aux archives), de confronter enfin des écoles française et américaine.

Avec plus de vingt intervenants explorant pour la plupart des domaines fort pointus, le colloque gagnait ainsi en richesse ce qu'il perdait en homogénéité et en pouvoir de synthèse. On pouvait y glaner, par exemple, ce portrait dépoétisé des frères Lumière en audacieux petits entrepreneurs du cinéma (Guy Fihman) ; une réhabilitation chiffrée de la gestion de Pathé-Cinéma par Bernard Natan, condamné en 1939 pour une bonne part comme « escroc juif » (Gilles Willems) ; ou encore l'analyse d'une société de production indépendante telle que Les Films du carosse, fondée en 1957 par François Truffaut, et basée sur « *une morale de l'économie, de l'épargne et de la ruse* » (Antoine de Baecque).

« LE REPLI CINÉPHILIQUE »

Côté américain, on argumenta le développement d'une situation aujourd'hui flagrante, depuis le tournant de la première guerre mondiale, au cours duquel la production américaine s'empare définitivement de la suprématie française (Charles Musser) jusqu'aux barrières de protection élevées par les Etats-Unis depuis les années 70 contre l'importation de films étrangers (Tino Balio).

Outre l'ironique absence de David Ellwood, qui devait aborder l'omniprésente question de « Hollywood et le marché européen », la réelle surprise fut constituée par le séduisant essai d'archéologie culturelle du spectacle cinématographique proposé par Vanessa Schwarz, et fondé sur l'apparition d'une foule parisienne baguenaudant, à la fin de XIXe siècle, du spectacle de la morgue à celui du Musée Grévin.

Le comité d'histoire du ministère de la culture, représenté par Marc Nicolas, Joëlle Farchy, Rémy Sauvaget et Sylvie Perras, fournit quant à lui une des contributions parmi les plus limpides et les plus aiguës, sur « l'émergence d'un modèle d'intervention publique » en France. Soit, de 1946 à nos jours, l'histoire encore inédite du Centre national de la cinématographie, de longue date décrié et pourtant indispensable. Avec cette lancinante question de savoir si cet assistanat systématique n'est pas de nature à décourager la prise de risque économique, et partant artistique.

Question reprise lors de la table ronde finale par Serge Toubiana, tenté par « *le repli cinéphilique* », tandis que le réalisateur Serge Le Peron, évoquant les difficultés du secteur indépendant en France et l'assujetissement du cinéma aux stratégies globales des conglomérats industriels, proposait de « *lancer un appel pour que le cinéma ne devienne pas un produit d'appel* ». L'ensemble des contributions sera publié cet automne aux éditions L'Harmattan.

J. M.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

A L'ABRI DE LEURS AILES (indien, 1 h 23), de Buddhadeb Dasgupta, avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder.

A LA VIE, A LA MORT ! (français, 1 h 40), de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.

LE BALLON BLANC (iranien, 1 h 25), de Jafar Panahi, avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.

LA COMÉDIE DE DIEU (portugais, 2 h 43), de Joao César Monteiro, avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.

COÛTE QUE COÛTE (français, 1 h 35), de Claire Simon.

DEAD MAN (américain, 2 h 14), de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.

ERMO (chinois, 1 h 30), de Zhou Xiaowen, avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.

LISBONNE STORY (allemand-portugais, 1 h 40), de Wim Wenders, avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.

MAUDITE APHRODITE (américain, 1 h 34), de Woody Allen, avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON (français, 1 h 30), de Patrick Aurignac, avec Christophe Hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer.

SMOKE (américain, 1 h 50), de Wayne Wang, avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.

FESTIVALS

12e FESTIVAL DU FILM CHINOIS DE MONTPELLIER. Huit films en provenance de Chine populaire, Taïwan et Hongkong sont en compétition, du 23 février au 3 mars, pour l'obtention des Prix du Panda d'or et du Jury. Parallèlement, le festival présente des films récents et inédits des trois Chines, un hommage à la ville de Shanghaï au travers d'une quinzaine de longs métrages – de 1931 à nos jours –, et une rétrospective consacrée au réalisateur taïwanais Edward Yang, en sa présence. Diverses personnalités – réalisateurs, acteurs, philosophes, écrivains, enseignants – participent également au festival. Une conférence sur l'immigration chinoise en France, une animation autour des jeux chinois, des « thés » littéraires et des expositions complètent la programmation.
Du 23 février au 3 mars. Tél. : 67-66-47-63.

AUTOUR D'ANDRÉ BAZIN. Le Café des images, à Hérouville-Saint-Clair, rend hommage à André Bazin, « écrivain de cinéma ». Les 22 et 23 février, en collaboration avec Janine Bazin et Geneviève Troussier, des rencontres-débats autour d'André Bazin sont animées par André S. Labarthe, Jean Douchet et Jean Narboni. Aux mêmes dates, Alain Bergala, Jean-Charles Tacchella, Jean-Claude Guiguet, Cédric Anger et Vincent Philippart proposent une réflexion sur le critique et le théoricien de cinéma aujourd'hui et son lien avec le cinéaste. Parallèlement, du 21 au 27 février, une programmation permettra de revoir les films qui ont le plus compté pour Bazin (*Païsa*, de Rossellini, *Les Dames du bois de Boulogne*, de Bresson, *Le Carrosse d'or*, de Renoir, *Citizen Kane*, de Welles...), ainsi que quelques-uns de ceux, postérieurs à sa disparition, en 1958, qu'il aurait peut-être défendus.
Du 22 au 27 février. Le Café des images, 4, square du Théâtre, 14200 Hérouville-Saint-Clair. Tél. : 31-45-34-70.

LES 34e RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE PÉZENAS proposent, sur le thème « Regards sur l'Amérique », une rétrospective consacrée à Robert Altman et des films signés Capra, Forman, Jarmusch, Malle, Kusturica...
Du 27 février au 3 mars. Tél. : 67-31-27-35.

PARIS. Parallèlement à la sortie de son film *Coûte que coûte* (*Le Monde* du 8 février), Claire Simon présente au cinéma l'Entrepôt, jeudi 22 février, *Récréations*, un moyen métrage de son cru tourné en 1992. Au même programme, *Gigi et Monica* (inédit), de Yasmina Abdellaoui et Benoît Dervaux, réalisé en 1995. La séance sera suivie d'un débat, avec la participation de Claire Simon et Benoît Dervaux.
Le jeudi 22 février, à 20 h 45. Cinéma L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Tél. : 45-40-78-38.

NOUVEAUX FILMS

BABE, LE COCHON DEVENU BERGER
Film australien de Chris Noonan, avec James Cromwell, Magda Szubanski (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

GOLDEN BOY
Film français de Jean-Pierre Vergne, avec Jacques Villeret, Martin Lamotte, Anne Roumanoff, Virginie Lemoine, Isabelle Petit-Jacques, Julien Cafaro (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

LES GRANDS DUCS
Film français de Patrice Leconte, avec Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret, Jean Rochefort, Catherine Jacob, Michel Blanc, Clotilde Courau (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

HEAT
Film américain de Michael Mann, avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore (2 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTINO, L'ASSASSIN DU TROISIÈME ÂGE
Film espagnol de La Cuadrilla (Luis Guridi, Santiago Aguilar), avec Saturnino García, Carlos Lucas, Carmen Segarra, Francisco Maestre, Concha Salinas, Carlos de Gabriel (1 h 34).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LI
Film franco-belgo-britannique de Marion Hänsel, avec Stephen Rea, Ling Chu, Adrian Brine (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA ROUE
Film bangladais de Morshedul Islam, avec Amirul Huq Chowdhury, Ashish Khondoker, Ruhul Amin Rubel, Ataur Rahman, Dilara Zaman, Golam Rasul Babu (1 h 05).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

TAXANDRIA
Film belgo-germano-français de Raoul Servais, avec Armin Mueller-Stahl, Richard Kattan, Elliott Spiers, Katja Studt, Chris Campion, Daniel Emilfork (1 h 20).
VO : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept-Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

SÉLECTION

A L'ABRI DE LEURS AILES
de Buddhadeb Dasgupta,
avec Rajit Kapoor, Laboni Sarkar, Sadhu Meher, Shankar Charkraborty, Indrani Halder.
Indien (1 h 23).
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'AMÉRIQUE DES AUTRES
de Goran Paskaljevic,
avec Tom Conti, Miki Manojlovic, Maria Casarès, Zorka Manojlovic, Sergej Trifunovic.
Franco-britannico-allemand (1 h 35).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE... de Christopher Monger,
avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald, Colm Meaney, Ian McNeice, Ian Hart, Kenneth Griffith.
Britannique (1 h 35).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

AU BEAU MILIEU DE L'HIVER
de Kenneth Branagh,
avec Michael Maloney, Richard Briers, Mark Hadfield, Nicholas Farrell, Gerard Horan, John Sessions.
Britannique, noir et blanc (1 h 39).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

BROOKLYN BOOGIE
de Wayne Wang,
Paul Auster,
avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept-Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

BUTTERFLY KISS (**)
de Michael Winterbottom,
avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Lisa Jane Riley.
Britannique (1 h 25).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77).

LA CÉRÉMONIE
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

CLOCKERS (**)
de Spike Lee,
avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer.
Américain (2 h 09).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

CROOKLYN
de Spike Lee,
avec Alfre Woodard, Delroy Lindo, Spike Lee, Zelda Harris, Carlton Williams, Sharif Rashid.
Américain (1 h 53).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24) ; Les Montparnos, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

DENISE AU TÉLÉPHONE
de Hal Salwen,
avec Tim Daly, Caroleen Feeney, Dan Gunther, Dana Wheeler Nicholson.
Américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SOLEIL
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 h).
14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

LA FILLE SEULE
de Benoît Jacquot,
avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadie, Aladin Reibel, Vera Briole, Virginie Emane.
Français (1 h 30).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

FUNNY BONES
de Peter Chelsom,
avec Oliver Platt, Lee Evans, Richard Griffiths, Oliver Reed, George Carl, Ticky Holgado.
Américain (2 h 08).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ÎLE AUX PIRATES
de Renny Harlin,
avec Geena Davis, Matthew Modine, Frank Langella, Maury Chaykin, Patrick Malahide, Stan Shaw.
Américain (2 h 03).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'INDIEN DU PLACARD
de Frank Oz,
avec Hal Scardino, Litefoot, Lindsay Crouse, Richard Jenkins, Steve Coogan, David Keith.
Américain (1 h 36).
VF : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

JUMANJI
de Joe Johnston,
avec Robin Williams, Kirsten Dunst, David Alan Grier, Adam Hann-Byrd, Bonnie Hunt, Jonathan Hyde.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA LÉGENDE DE CINDY
de Yoram Gross,
dessin animé australien (1 h 24).
VF : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Germano-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON
de Patrick Aurignac,
avec Christophe Hémon, Patrick Aurignac, Daniel Russo, Alexandra London, François Périer.
Français (1 h 30).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

MIREK N'EST PAS PARTI
de Bojena Horackova,
avec Bohumil Klepl, Eva Hodinova, Zuzana Bydzovska, Tomas Hanak, Bojena Horackova, Jan Vlasak.
Français (1 h 17).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MORUROA, LE GRAND SECRET
de Michel Daëron,
Français (1 h 14).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**)
de Xavier Beauvois,
avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier.
Français (1 h 58).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

NO SEX LAST NIGHT
de Sophie Calle,
Greg Shepard,
avec Sophie Calle, Greg Shephard.
Français (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ;

OÙ SONT LES HOMMES ?
de Forest Whitaker,
avec Whitney Houston, Angela Bassett, Lela Rochon, Loretta Devine.
Américain (2 h 03).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24).

PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SEVEN (*)
de David Fincher,
avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, John C. McGinley, Endre Hules, Andy Walker.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SHARAKU
de Masahiro Shinoda,
avec Hiroyuki Sanada, Shina Iwashita, Tsurutaro Kataoka, Shiro Sano, Riona Hazuki.
Japonais (1 h 55).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

STRANGE DAYS (**)
de Kathryn Bigelow,
avec Ralph Fiennes, Angela Bassett, Juliette Lewis, Tom Sizemore, Michael Wincott, Vincent D'Onofrio.
Américain (2 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

UNDERGROUND
d'Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09 ; 36-68-03-77) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

VISIBLEMENT, JE VOUS AIME
de Jean-Michel Carré,
avec Denis Lavant, Dominique Frot, Jean-François Gallotte, Vanessa Guedj, Lionel Melet.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).

WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

REPRISES

LA JEUNE FILLE
de Luis Bunuel,
avec Zachary Scott, Bernie Hamilton, Kay Meersman, Graham Denton, Claudio Brook.
Américano-mexicain, 1960, noir et blanc (1 h 35).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

PROMENADE AVEC L'AMOUR ET LA MORT
de John Huston,
avec Anjelica Huston, Assaf Dayan, Anthony Corlan, John Hallam, Robert Lang, Michael Gough.
Américain, 1969 (1 h 30).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR
de John Huston,
avec Elizabeth Taylor, Marlon Brando, Brian Keith, Julie Harris.
Américain, 1967 (1 h 50).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

Skyrock et Fun Radio assagissent leurs ondes

Surveillées de près par le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour leurs émissions de « libre antenne », les deux stations adoptent une stratégie différente : l'une choisit un format plus musical, l'autre prolonge le dialogue avec les jeunes

TOUTES DEUX visent la même cible : les 15-25 ans. Toutes deux jouent la carte du dialogue avec leurs auditeurs, jusqu'à se copier et s'affronter parfois. Les autres radios FM ayant consacré leur antenne à la musique, Fun Radio puis Skyrock ont privilégié la parole. Après l'ère de la provocation, où tout était permis et tout pouvait se dire, elles abordent l'âge de la maturité. Fun Radio, qui doit l'un de ses plus grands succès à « Lovin Fun », émission lancée en 1992 dans laquelle des jeunes s'expriment sur le sexe, mais aussi sur des problèmes de société comme le chômage ou la violence, passe aujourd'hui un cap.

La station vient de créer la « Fondation d'entreprise pour la nouvelle génération », destinée à prolonger le dialogue avec ses auditeurs et, surtout, à donner un sens et une finalité à la parole. Finie la provocation : à travers sa fondation, Fun veut expliquer, conseiller, aider.

De son côté, Skyrock a aussi mené l'aventure de la « libre antenne ». Elle a eu ses animateurs impertinents, son langage cru, son programme *hard*... Confrontée, comme Fun, à une surveillance accrue de la part du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Skyrock a donné des cadres précis à sa libre expression. En adoptant notamment un format plus musical. « *Ce n'est pas la parole qui manque de liberté mais le format de la « libre antenne » qui tourne en rond*, précise Pierre Bellanger, fondateur et PDG de Skyrock. *La libre expression a besoin d'événements, de renouvellement. On est sorti de la logique de l'auditeur star : la notion de miroir, c'est intéressant quand on se voit pour la première fois ; après on se lasse.* »

Deux attitudes, deux stratégies face à un paysage radiophonique qui a évolué depuis la libération des ondes, en 1981. Conscients de sa montée en puissance, les pouvoirs pubics ont voté des lois spécifiques. Le CSA a imposé aux stations un contrôle étroit et l'expression libre s'est vue surveillée et, parfois, sanctionnée.

Skyrock (4,8 % d'audience cumulée selon la dernière vague Médiamétrie) est sereine. Décidée à en finir avec la provocation, la station a révisé sa grille en l'axant sur un format musical. « *Je me sens beaucoup plus libre aujourd'hui qu'il y a dix ans*, remarque Pierre Bellanger. *En 1981, une radio était libre, certes. Mais elle s'adressait à quatre cents personnes. On pouvait lui faire subir n'importe quoi, voire l'arrêter. Personne ne s'en émouvait vraiment. A elles trois, NRJ, Fun et Skyrock touchent aujourd'hui 90 % des 15-20 ans. Les pouvoirs publics ne peuvent pas nous imposer tout et n'importe quoi. Plus on a de l'audience, plus on a de l'impact. Les auditeurs sont les garants de notre liberté* ».

Pierre Bellanger juge toutefois les contraintes « normales » : « *On ne peut pas conduire une 2 CV comme un TGV. Une radio qui touche beaucoup de gens doit avoir le sens des responsabilités. Cela passe par une morale interne, le respect des lois et la formation des animateurs.* » Soucieuse de gagner ses galons de bonne conduite, Skyrock vient d'ailleurs d'entreprendre une « *procédure de licenciement* » contre une de ses animatrices-vedettes, baptisée « Super Nana », après qu'elle eut tenu dans le magazine *Interview* des propos ironiques à l'égard du CSA. « *Il laisse passer tellement de trucs que ça me fait rire. A chaque fois qu'on attaque la FM, c'est sur dénonciation, pas sur initiative du CSA. On ne l'a jamais vu monter au créneau parce qu'il avait entendu quelque chose. Je ne sais pas s'il comprend les trois quarts de ce qu'on raconte* », déclarait l'animatrice.

> Après l'ère de la provocation, où tout était permis et tout pouvait se dire, les radios abordent l'âge de la maturité

Fun Radio a aussi subi les foudres du CSA. Du coup, ses émissions d'échange avec les auditeurs sont moins provocatrices. Mais son audience a baissé (6,4 % en novembre-décembre 1995 contre 6,7 % en septembre-octobre 1995 mais contre 7,5 % en novembre-décembre 1994). La station a choisi de laisser une large place à la « libre antenne » – dix-sept heures de programmes par jour. Pour renforcer son identité, garantir son impact auprès de son public et prolonger le dialogue avec ses auditeurs, elle a lancé le projet d'une « Fondation d'entreprise Fun Radio pour la nouvelle génération » qui a mûri lentement.

« *Nous avons longtemps été conduits à mener des actions avec différentes associations humanitaires et nous étions à la fois sollicités et demandeurs*, souligne Benoît Sillard, PDG de Fun Radio. *Par exemple, les émissions consacrées à l'hépatite B, en 1993, ont eu des retombées considérables. Mais la radio, en dépit de retentissements incroyables, nous réduit à des opérations sans suivi. Nous savions*, via les sondages, *que notre image était excellente auprès des jeunes et très mauvaise auprès de l'intelligentsia. Nous avons donc créé la fondation, un moyen d'expliquer ce que nous faisions, de mener des actions à long terme, d'accompagner les jeunes dans leurs préoccupations et leur passion* ».

Comme toute fondation d'entreprise, celle de Fun repose sur un financement pluri-annuel pendant cinq ans avec l'engagement d'une dotation initiale. Fun dispose pour commencer de 3 300 millions de francs – une somme qui provient de la station –, de locaux et d'équipes propres, ainsi que d'un comité d'action composé de personnalités venant d'univers très différents (responsables associatifs, producteur, sociologue, conseiller audiovisuel, musicien, médecin, etc.), chargés d'intervenir en amont sur les choix des dossiers et des missions et de participer à leur suivi. Elle édite une publication mensuelle, *Les Cahiers de la fondation*, distribuée à 3 000 exemplaires auprès des auditeurs. Vingt-quatre pages de dossiers de réflexion, d'études et d'entretiens qui sont relayés depuis le 15 février par Minitel et Internet.

La fondation a déjà constitué un centre de documentation sur les jeunes, envisage de participer à des programmes collectifs, de coproduire des émissions de télévision ou des courts métrages, de mener des actions sur le terrain pour lutter contre le sida, la violence, le chômage ou le racisme, avec des partenaires comme La Croix-Rouge. Ainsi, tandis que la radio aborde à l'antenne les problèmes de santé et les comportements à risques, des médecins de la Croix-Rouge assurent le suivi sur Minitel.

Les jeunes n'ayant probablement jamais eu autant besoin de s'exprimer, d'être entendus et informés, assure Benoît Sillard, les émissions de libre antenne ont de belles heures devant elles. Selon lui « *une expérience comme la Fondation qui est, à la fois, une prolongation et un gage de maturité, montre bien que nous devons évoluer* ».

Véronique Cauhapé

CORRESPONDANCE

Une lettre de Thierry Mileo

A LA SUITE d'un article évoquant sa nomination comme chef du service des affaires extérieures de Bouygues Télécom (Le Monde *du 25 février 1995). Thierry Mileo nous a adressé la lettre suivante :*

Vous affirmez que j'ai « *œuvré pour la modification de la loi sur l'audiovisuel* ». Je regrette de ne pas avoir été contacté au préalable, ce qui vous aurait évité une erreur matérielle qui me porte préjudice. Premièrement, je n'ai pas participé à l'élaboration de ce projet de loi car aucun de ses dix articles ne relevait de mes attributions. Par ailleurs, mon emploi du temps était à l'époque consacré à l'obtention de l'exception culturelle dans l'accord du GATT et aux autoroutes de l'information, projet qui donna lieu à une mission du premier ministre.

En outre, compte tenu de mes travaux relatifs aux technologies de communication, effectués dès 1990 aux ministères des affaires étrangères puis des télécommunications, mais également de ma formation, il m'a été légitimement demandé d'occuper, auprès du ministre de la communication, un poste de conseiller technique, limité à des questions économiques et technologiques. Enfin, à l'instar de nombre de polytechniciens, j'ai été appelé, dans le strict respect de la règlementation, à rejoindre une grande entreprise française, après avoir accompli dix années légales d'activité dans l'administration, débutées au ministère de la défense.

MERCREDI 21 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Sydney Police. Série.
15.20 Force de frappe. Jeunesse oblige. Série.
16.10 Une famille en or. Jeu.
16.40 Super Club Dorothée.
17.35 La Croisière foll'amour. Les dictateurs. Série.
18.00 Les Années fac. Tout le monde est content. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. L'enfer. Série.
19.00 Agence tous risques. Le crâne de cristal. Série.
20.00 Journal.

20.35

FOOTBALL
En direct de Nîmes. Match amical : France-Grèce : (125 min). 2372978
Après leur victoire sur le Portugal (3-2), les tricolores doivent confirmer leur réussite face à une modeste équipe grecque.

22.40

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut et Valérie Expert. Invité : Serge Lama (90 min). 613583
0.10 Ushuaïa. Vertige ; Voyage au bout de l'hiver ; Il était une fois le télémark ; Le peuple de la lune (60 min). 9800082
1.10 Journal, Météo.
1.20 et 5.05 Histoires naturelles. 1.50 et 3.00, 3.35, 4.45 TF 1 nuit. 2.00 Ernest Leardée ou le Roman de la biguine. 3.45 Le Vignoble des maudits. 4.55 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. L'erreur. Série.
14.50 L'Enquêteur. La menace. Série.
15.45 Hartley, cœurs à vif. Série.
16.35 Seconde B. Séguri contre Séguri. Série.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? La liste suspecte. Série.
17.35 La Fête à la maison. Un après-midi de chien. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Un cadeau tombé du ciel.
19.20 et 1.40 Studio Gabriel.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

L'ÉTÉ DE ZORA
Téléfilm de Marc Rivière, avec Etienne Chicot, Myriam Boyer (95 min). 3619228
A la campagne, un couple de soixante-huitards et leur fils prennent en pension pendant trois semaines, une jeune fille issue d'un milieu défavorisé.

22.30

BAS LES MASQUES
J'ai fait un bébé toute seule. Reportages : Claudine et sa fille, L'Angleterre et les mères célibataires ; Miss Conception, L'impossible M. Papa (75 min). 6160650
23.45 Journal, Météo.
0.00 Le Cercle de minuit. Les prophètes. (75 min). 4544773
1.15 Histoires courtes. Une femme au soleil. Court métrage de Véronique Aubouy avec S'Ukhi, Dalila Carmo. 2.15 Emissions religieuses (rediff.). 3.15 Portrait d'artiste. Louis Cane. 3.45 24 heures d'infos. 4.55 Outremers (rediff.). 5.50 Dessin animé.

France 3

13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 Brigade criminelle.
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Docteur Doogie. Série.
16.30 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Années Pilote, 1959-1989*, de Patrick Gaumer.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada en collaboration avec RTL. Paul Newman : l'aide aux enfants malades. (110 min). 311518
22.40 Journal, Météo.

23.15

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Wole Soyinka, d'Abdelkrim Djaad et Ahmed Rachedi (50 min). 2717711
0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). Bambi l'africain. *La gazelle Thomson ne peut compter, pour échapper à ses prédateurs au cœur des plaines du Serengeti, que sur ses quatres pattes longues et fines et une attention de tous les instants.* 0.55 Dynastie. La peur du passé. Feuilleton. 1.40 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : *Sonate n° 2*, de Chopin, par Irina Plotnikova, piano (25 min).

La Cinquième

13.00 Fête des bébés. 13.30 ▶ Attention santé. Adolescent et tabac. 13.35 Profils 2000. 14.05 L'Esprit du sport. 15.00 Omnisciences. L'espace. 15.30 Vaisseau Terre. *Les remous de la mer.* 16.00 Avoir 16 ans. L'Inde. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 17.55 Planète blanche. 18.30 Le Monde des animaux. Dans les forêts d'Europe : sylves norvégiennes.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [15/28] L'indiscrète Mme Jarvis, d'Alan Smithee, avec Angela Lansbury, George Brent (1955, 30 min). 5044
19.30 7 1/2 (30 min). 4315
20.00 Sur les traces des dinosaures. *Documentaire de Felix Heidinger* (30 min). 1228
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Les chemins de l'Histoire : Tchernovtsy, de Reimund Koplin et Renate Stegmüller (60 min). 7781605
Tour à tour turque, autrichienne, roumaine, soviétique... aujourd'hui ?
21.40 Portrait de Rudolf Noureïev. De Patricia Foy (90 min). 3185247
Précieuses images d'archives.

23.15

LE PREMIER MAÎTRE ■ ■
Film soviétique d'Andreï Mikhalkov-Kontchalowski avec Bolot Beïsenaliev, Natalija Arinbassarova (1965, N., v. o., 90 min). 8378773
Ce premier long métrage du frère de Nikita Mikhalkov est un poème en images sur le choc de la rencontre entre un représentant du communisme qui n'a rien d'un héros et une communauté primitive aux traditions féodales. Il y passe parfois le souffle des grands maîtres comme Poudovkine. A redécouvrir.
0.50 Down by Law ■ ■ Film américain de Jim Jarmusch avec Tom Waits, John Lurie (1985, N., v. o., rediff., 106 min). 14518247
Trois hommes s'évadent de prison. Ils errent dans le bayou. Acteurs épatants.

M 6

13.25 M 6 Kid. Les rois de la glisse. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Moi Renart ; 14.30, Creepy Crawlers, 15.00, Gadget Boy ; 15.30, Draculito ; 16.00, La petite boutique des horreurs.
16.30 Hit Machine (rediff.).
17.00 et 0.35, 4.45 Fanzine. Le rap qui fait peur.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. Le Lotus bleu.
19.00 Code Quantum. Série. *Quand Harry rencontre Maggie.*
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ecolo 6. L'arbre qui rend l'eau potable.

20.45

SÉDUCTION MACHIAVÉLIQUE
Téléfilm de Larry Elikann, avec Gary Cole, Marg Helgenberger, Gregg Henry.
[1/2] (88 min). 890889
[2/2] (89 min). 8234978
Après avoir passé une petite annonce dans un journal réservé aux mercenaires, un vétéran du Vietnam est engagé par une femme qui le charge d'assurer la protection des enfants de sa sœur menacés par un père trop brutal. Mais la jolie secrétaire n'a pas tout dit à celui qui devient bientôt son amant...
0.00 Fantasmes. Plaisirs sans histoire.
1.00 Best of pop-rock. Sélection des meilleurs clips pop-rock. Musique.
2.30 Culture pub (rediff.). Magazine présenté par Christian Blachas. 2.55 Jazz 6 (rediff.). Magazine présenté par Philippe Adler. Klimax. 3.50 Le Ballet royal. Documentaire (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Les Inventions de la vie. Documentaire. [3/13] Les parents, c'est des drôles d'oiseaux (25 min). 775421
15.10 La Balade de Walter et Charlie. Téléfilm de Jeff Bleckner (92 min). 6928082
16.35 Pas si vite ! (rediff.).
16.45 Basket américain. Championnat de la NBA. Chicago-Cleveland.
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Patrice Leconte, Philippe Noiret, Jean Rochefort.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

DEUX DRÔLES D'OISEAUX
Film américain de Randa Haines (1993, 118 min). 8813112
Une comédie sur le troisième âge qui ne tient que par les acteurs.
22.55 Flash d'information.

23.05

MAX, LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME ■
Film américain de John Lafia avec Ally Sheedy, Lance Henriksen (1993, v. o., 84 min). 4126266
Une journaliste libère d'un laboratoire un gros chien qui semble inoffensif...
0.30 Les Coulisses du cinéma animalier. Documentaire (48 min). 9033518
1.20 Pigalle ■ Film de Karim Dridi (1994, 88 min). 9637605
2.45 Surprises (15 min.).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Profession : parolier (3).
20.30 Antipodes. Algérie.
21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. A nos amours : Marcel Moreau. Une émission de la Radio Belge.
22.40 Nuits magnétiques. *De mères en fils. 2.* Simplement attachés.
0.05 Du jour au lendemain. Marie Depussé (Est-ce qu'on meurt de ça ?). 0.50 Coda. Dans la nuit de Don Cherry (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). François Mauriac, *ma vie, mes personnages* ; 1.36, Le cinéma à table ou les petits plats dans l'écran ; 3.19, Jacques Lacarrière (L'Envol d'Icare) ; 3.50, L'Auberge des Adrets ou Robert Macaire, d'Antier, Saint-Amand et Paulyante ; 5.40, Jean Wiener.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 26 janvier à la Chapelle Saint-Martin du Méjean, en Arles, par Vladimir Krainev, piano : Œuvres de Chopin : Nocturne op. 48 ; Nocturne op. 27 ; Ballade op. 23 ; Scherzo op. 39 ; Quatre Mazurkas op. 30 ; Polonaise op. 53 ; Œuvres de Chostakovitch : Six préludes op. 34 n° 10, n° 16, n° 17, n° 15, n° 13 et n° 6 ; Sonate n° 6 op. 82, de Prokofiev.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ton-That Tiet, (extraits) de Chion.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Rameau, Haydn, Hersant.
0.00 Jazz vivant. Planiste trois étoiles : Alain Jean-Marie, Riccardo Del Fra, John Betsch ; Jacky Terrasson, Ugonna Okegwo, Leon Parker (au Festival de Marciac) ; Julian Joseph, Reginal Veal, Mark Mondesir (au Festival de Clermont-Ferrand). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Dialogues des Carmélites, opéra en trois actes, de Poulenc, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano : Catherine Dubosc (Blanche de la Force), Rita Gorr (la Prieure du Carmel), Rachel Yakar (la nouvelle Prieure).
23.15 Les Soirées... (Suite). *Requiem*, de Duruflé, par l'Ensemble Vocal Audite Nova de Paris, le Chœur et l'Orchestre des Concerts Colonne, dir. Michel Corboz, Teresa Berganza, mezzo-soprano, José van Dam, baryton. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées Câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Faut pas rêver. *Invité : Jacques Villeret (France 2 du 16/2/96).* 21.00 Au nom de la loi. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [4/10] Décembre-janvier. 23.35 Pulsations. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 En attendant le Führer russe. 21.30 Himalaya. [3/13] Lorsque l'oxygène se fait rare. 22.00 Vol au-dessus des mers. [10/11] Viking, la machine à tout faire. 22.55 Le Louvre. Du donjon à la pyramide. 23.55 *La Grande Barrière et la Mer de Corail.* 0.55 ▶ Femmes d'islam. [2/3] *Algérie, Egypte, Iran* (55 min).

Paris Première

20.00 20h Paris Première. Invité : *Jean Nouvel, architecte.* 21.00 Paris modes. 21.55 Paris Match Première.
22.25 Concert : Francofête 95. Enregistré aux Francofolies de La Rochelle en 1995 (65 min). 38495880
23.30 Concert : Musiques de chambre à l'hôtel Nord-Pinus. Enregistré en Arles en 1995 (55 min). 6078266
0.55 Paris dernière (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Gibier de potence ■ Film de Roger Richebé (1951, N., 105 min). 8557773
22.15 ▶ Humoresque ■ ■ Film de Jean Negulesco (1946, N., v.o., 120 min). 24342792
0.15 Les Maudits ■ ■ Film de René Clément (1946, N., 105 min). 72805261
2.00 Miss Manton est folle ■ Film de Leigh Jason (1938, N., v.o., 75 min). 94172532

Ciné Cinémas

20.30 L'Anti-gang ■ Film de Burt Reynolds (1981, 120 min). 4557266
22.30 Annie Hall ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1977, v.o., 90 min). 1271421
0.00 Ciné Cinécourts.
1.00 L'Esclave. Téléfilm classé X.
2.20 Tueurs de flics. Film de Harold Becker (1979, v.o., 105 min). 20828613

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Direction la ferraille. 20.45 (et 23.45) Buck Rogers. La Légion Noire. 21.40 (et 0.30) Jim Bergerac. Des investisseurs peu scrupuleux. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Improvisation. 1.15 L'Or et le Papier (45 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Frelon vert. Autoroute mortelle. 20.30 Route 66. Le procès. 21.20 Max Headroom. Le grand cirque. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Seinfeld. La couverture. 22.45 Cop Rock. Happy Mudder's Day. 23.30 Liquid Television. 23.55 T'as pas une idée ? Invité : Loïck Peyron. 0.55 New York Police Blues. Episode n° 36 (45 min).

RTL 9

19.55 *La Vie de famille.* Une paire de dames. 20.30 S.O.S. amitiés. 22.10 Leader. 22.15 Ciné express. 22.30 Un amour infini. Film de Franco Zeffirelli (1981, 120 min), avec Brooke Shields. *Drame.* 0.30 Télé-achat. 0.45 Tex et le seigneur des abysses. Film de Duccio Tessari (1985, 90 min), avec Giuliano Gemma. *Western.*

TMC

20.00 Marc et Sophie. Vidéo et débats. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Le Chinois. Le pachyderme. 22.10 H2O. 22.35 L'Argent de la vieille. Film de Luigi Comencini (1972, 115 min), avec Alberto Sordi. *Comédie.* 0.30 Le Club. Invité : Alain Terzian (75 min).

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs ECC d'Anvers (Belgique) : seizièmes de finale (240 min). 67338605
19.00 Motors. 20.00 Tennis.
20.15 Tennis. En direct. Tournoi messieurs ECC d'Anvers (Belgique) : seizièmes de finale (135 min). 9977088
22.30 ATP Tour Magazine.
23.00 Tennis En différé. Tournoi d'Essen, seizièmes de finale.

Toxicomanie, entre abstinence et substitution

De Fleury-Mérogis à Francfort en passant par San Patrignano, en Italie, Arte décline les approches thérapeutiques de la dépendance à l'héroïne. Edifiant

ARTE A CHOISI son camp : dans cette soirée « Toxicomanie : proscrire ou prescrire ? », la chaîne donne largement la parole aux toxicomanes, ces jeunes galériens des temps modernes. Fugues, incestes, viols, maisons de redressement, placements... de la prison des femmes de Fleury-Mérogis à Francfort en passant par l'Italie, les parcours se ressemblent. Mais les approches thérapeutiques diffèrent.

Il y a la prison, et le sevrage obligé. Les détenues rencontrées par Jean-Michel Carré pour son documentaire *Galères de femmes*, tourné sur trois années (*Le Monde* du 10 novembre 1993), démontrent l'échec de l'incarcération. Physiquement, les jeunes héroïnomanes récupèrent ; moralement, elles s'enfoncent. *« On te casse le moral ici*, explique l'une d'elles, *ton courrier que tu sois condamnée ou pas, on te l'ouvre... »* Une jeune fille de bonne famille, incarcérée pour usage de stupéfiants, a d'abord cru que ses codétenues avaient été arrêtées dans le cadre de la même affaire. *« Elles se connaissaient toutes. »* En réalité, elles étaient multirécidivistes. *« La prison provoque la récidive. »* Même si elle se révèle pour beaucoup *« le moyen d'échapper à l'hiver, à la solitude »*, et si elle est parfois *« la seule possibilité pour ne pas crever au bout d'une aiguille »*.

« Plus je viens ici, plus j'ai la haine, confie Laurence. *Ça ne sert à rien, ça nous rend encore plus sauvages »*. La caméra suit les jeunes femmes à leur libération, sur le chemin de la réinsertion. Les coups de fil, les démarches et les rendez-vous, les éducateurs sympas et la bonne volonté des personnels associatifs ne suffisent pas. Trouver un logement et un travail restent les deux écueils majeurs. Certaines scènes à l'ANPE ou à la sous-direction de l'action sociale de la Ville de Paris ont un côté tragi-comique. Laurence, Yannick, Véronique et Fouzia sont mortes avant la sortie du film...



UN MONDE CLOS

« La toxicomanie n'est pas un problème de police », explique Margarethe Nimsch, ministre de la santé, de la famille et de l'énergie du Land de Hesse, dans un reportage de Peter Bach intitulé *Francfort : toxi-cité*. Ici, les policiers se contentent de *« prier de circuler »* les héroïnomanes qui se piquent sur la voie publique. Rejetés d'autres Länder moins tolérants à leur égard, les toxicomanes de Francfort bénéficient de programmes de traitement dits *« à bas seuil »*, à faible niveau d'exigence. Un millier d'entre eux sont « substitués » à la méthadone. Cent cinquante médecins généralistes ont suivi une formation ad hoc et obtenu l'agrément nécessaire à la délivrance des produits de substitution.

L'approche sanitaire du Land de Hesse est inspirée des dispositifs en vigueur en Suisse et dans certaines municipalités britanniques. *« Quand on donne trop de soutien social*, explique encore Mme Nimsch, *on déresponsabilise les gens et, ensuite, il faut rattraper les choses. »* Pour les plus atteints, *« ceux qui refusent de s'intégrer »* ou ceux qui ont été victimes d'une pathologie psychiatrique avant leur entrée en dépendance, *« la meilleure alternative serait la distribution d'héroïne légalement contrôlée »*, conclut Mme Nimsch.

Aux antipodes idéologiques, la communauté thérapeutique de San Patrignano, en Italie, parie sur l'abstinence (y compris sexuelle), l'ordre et la discipline. Fondée par un patriarche à l'italienne, Vicenzo Muccioli – décédé en septembre 1995 –, le village accueille trois mille patients. La vie est rythmée par le groupe, l'intimité est bannie. Les tables sont dressées au carré, selon un rituel immuable – onze carreaux de chaque côté de la nappe ! –, et chacun doit accomplir huit heures de travail par jour, aux écuries, à la cuisine ou dans un atelier. La méthode à la dure semble donner des résultats. Si ces villageois d'un genre particulier se sortent de l'héroïne, ils quittent rarement le « village », où ils prennent peu à peu des responsabilités. Ce monde clos, qui s'autosuffit, devient alors toute leur vie.

Laurence Folléa

★ « Toxicomanie : proscrire ou prescrire ? », Arte, jeudi 22 février, de 22 h 45 à 0 h 50.

Morts

par Agathe Logeart

AINSI, le mardi, on discute. C'est le principe de l'émission de Jean-Claude Delarue de discuter, chaque mardi, sur France 2. On discute de tout avec des invités que l'on a posés dans de grands fauteuils carrés devant des gens assis sur des gradins qui applaudissent en rythme quand le rideau se lève, comme à chaque jeu télévisé, à chaque émission de variétés. L'applaudissement est le baromètre de l'entrain. Il dit le bonheur d'être là, et coucou à papy, et coucou à mamy. Et demain, on me reconnaîtra chez le crémier, et que la télé est jolie...

L'animateur tient toujours à la main un grand bloc de feuilles serrées dans une pince, un outil de travail qui montre qu'il est sérieux, même si les sujets de discussion sont légers, en général, car il faut que cela pétille. La semaine dernière, on discuta des excentriques. Un bon sujet pour « Ça se discute ». L'occasion de sortir de leur réserve (au sens de la réserve d'Indiens) des gens un peu fêlés, pour faire rigoler le populo. Hein, franchement, qu'est-ce qu'on ne va pas inventer, maintenant ? Voilà ce qu'on se dit en fermant le poste, renvoyé inéluctablement à sa propre normalité, à sa quotidienne grisaille.

Mais la mort, franchement, était-ce un sujet pour « Ça se discute » ? L'idée, d'emblée, paraissait assez curieuse de traiter un pareil thème dans cette enceinte. Sucre-t-on le rôti de veau ? Mélange-t-on les glaïeuls et les pâquerettes ? Peut-on applaudir en cadence au lancement du sujet du jour, « Peut-on apprivoiser la mort ? » ? C'est affaire de goût sûrement. Bon ou mauvais, qui s'arrogerait par avance le droit d'être arbitre des élégances ? On vit donc, pour se faire une idée, et goûter la mixture de ce shaker glacé où se mélangent des ingrédients qui devraient logiquement se repousser les uns les autres.

Il y avait là un dessinateur comique dont la fille était morte du sida ; un jeune libraire séropositif ; un homme qui avait été déclaré en état de mort clinique après une tentative de suicide ; une vieille dame en pleine forme décidée à tordre le nez à la camarde ; un ex-otage de Florence Rey et Audry Maupin sur qui la police avait tiré et qui avait viré religieux ; un pharmacien bronzé qui s'est fait construire une pyramide au Père Lachaise et a décidé de se faire embaumer ; et une jeune mère de famille dont le septième enfant était mort de la mort subite du nourrisson un soir de Noël.

Un bien étrange cocktail, en vérité. Risible et dérisoire pyramide du pharmacien à côté de drames vertigineux que ceux qui les ont vécus ont accepté, Dieu sait pourquoi, d'exposer. Une minute trente par tranche de mort, coco. Jean-Claude Delarue avait en préambule expliqué le choix du thème par le fait que *« la France sort d'un deuil national »*, comme si la mort de François Mitterrand, appelée en renfort, avait levé un tabou et fait sortir la mort, sujet intime et universel, de la gangue de silence où la pudeur et les inhibitions collectives l'auraient jusque-là reléguée. Pauvre Mitterrand, sa mort aura justifié bien des forfaits...

JEUDI 22 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.
16.10 Une famille en or. Jeu.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.35 La Philo selon Philippe. Série.
18.00 Les Années fac. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Remontée. Série.
19.00 Agence tous risques. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
Série. Une voix dans la nuit, d'Alain Wermus (95 min). 812261
Dans une ambassade, une domestique est séquestrée par un diplomate africain dont elle attend un enfant. Son frère tente de prévenir les Cordier, mais il est abattu...

22.25

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer. Les couples homosexuels ont-ils des droits ? (145 min). 8739829
0.50 Journal, Météo.
1.05 et 3.10, 5.05 Histoires naturelles. 2.00 et 3.00, 4.05, 4.40 TF 1 nuit. 2.30 Les Défis de l'Océan. 4.15 Côté cœur. 4.50 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.45 Derrick.
14.40 L'Enquêteur.
15.35 Tiercé.
15.55 et 5.25 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Bonbons ou bâton [1/2].
17.30 La Fête à la maison.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 et 2.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Jacques Chirac.
20.45 Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Des hommes de fer, Le prix de la vie, Rêve de bal, La ville noire (125 min). 2440046
23.00 Expression directe. UPA.

23.10

CHANTONS SOUS LA PLUIE ■■■
Film de Gene Kelly et Stanley Donen (1952, 98 min). 6847484
Evocation nostalgique et parodique de la fin du cinéma muet et des débuts du parlant.
0.50 Journal, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Actualité théâtre et cinéma. Avec Laure Marsac, Dominique Valadier, Elisabeth Depardieu, Aurore Clément, Jean Douchet, Daniel Mesguich, Line Renaud (75 min). 9650764
2.50 Bas les masques (rediff.). 4.05 24 heures d'infos. 5.30 Crocodile Ballon. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
12.59 Ski. Championnats du monde : slalom géant dames (2ᵉ manche, 36 min). 400919759
13.35 Keno.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 La Légion des damnés. Téléfilm de Jim Goddard [1/2] (80 min). 5788008
15.50 Magnum. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Paris, porte à porte*, de Pierre Cautrat.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES LETTRES DE MON MOULIN (1 ET 2) ■
Film français de Marcel Pagnol (1954, N., 160 min). 86091716
Dernière œuvre de Pagnol qui a substitué à la concision de Daudet son goût du verbe.
23.30 Journal, Météo.

0.05

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. L'écriture ou la vie. Invités : Bernard-Henri Lévy (*Le Lys et la cendre*) ; Olivier Todd (*Albert Camus : une vie*) ; Jorge Semprun, à propos des *Œuvres complètes*, tome II, d'André Malraux à la Pléiade (60 min). 9774813
1.05 Espace francophone. Magazine. Les images du futur ; un enjeu pour la francophonie. 1.30 Dynastie. Un soupçon de vérité. Feuilleton. 2.15 Musique Graffiti. *Sonate nº 3 pour violoncelle et piano de Beethoven*, par Laetitia Himo et Nadia Himo (15 min).

La Cinquième

13.00 Les Lumières du music-hall. Fréhel. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.05 A tous vents. La dernière escale de Pierre Loti. 15.00 Omnisciences. 15.30 Terra X. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [16/28] Intermède, de Roy Kellino, avec Joanne Woodward (30 min). 5803
Recompensée d'un Oscar en 1957, la talentueuse Joanne Woodward s'imposera dans Rachel Rachel *(1968), un rôle offert par son mari et réalisateur Paul Newman.*
19.30 7 1/2 (30 min). 4174
20.00 Palettes. Johannes Vermeer, le grain de la lumière : L'Astronome, d'Alain Jaubert (30 min). 1087
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : TOXICOMANIE, PROSCRIRE OU PRESCRIRE ?
Proposée par Stéphane Le Gall Viliker.
● Lire ci-dessus.
20.50 Galères de femmes ■■ Film documentaire de Jean-Michel Carré (1993, 90 min). 927667
Enquête à Fleury-Mérogis, la plus grande prison de femmes d'Europe, où 80 % des trois mille détenues sont toxicomanes, 60 % récidivistes, 45 % séropositives. Ce documentaire, dont le tournage a duré trois ans, est sorti en salles en novembre 1993.
22.15 Que sont-elles devenues deux ans après ?
22.20 Toxicos sous ordonnance. Documentaire de Stéphane Le Gall Viliker et Marie-Dominique Dhelsing (45 min). 9734484
23.05 Francfort : toxi-cité. Documentaire de Peter Bach (55 min). 2510938
0.00 San Patrignano : le Village des toxicos. Documentaire (50 min). 85880
0.50 Magic Sounds (rediff.). Documentaire. Musiciens de Louisiane, de Boris Penth. Avec Mem Shannon, Charles Neville, Charmaine Neville, Amasa Miller, Reggie Houston, Jeffrey Cardarelli, Shannon Powell, Roland Lawes, The Original Pin Stripe Brass Band, Kermit Ruffins, Coco Robicheaux (100 min).

M 6

13.25 Un sosie dangereux. Téléfilm de Sam Stafford (88 min). 4850377
Une inspectrice du FBI mène l'enquête sur une série d'agressions commise par une femme qui lui ressemble.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Les Aventures de Tintin. L'Oreille cassée.
19.00 Code Quantum. Série. La belle et l'équipée sauvage.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. 1947 : le plan Marshall.

20.45

UN GÉNIE, DEUX ASSOCIÉS, UNE CLOCHE ■
Film français de Damiano Damiani (1975, 114 min). 948280
Imitation parodique des westerns de Sergio Leone... qui a produit le film ! Humour caricatural.

22.45

LA SYMPHONIE DU DIABLE
Téléfilm de Craig Lahiff, avec Penny Cook, Anna Maria Winchester (95 min). 9376006
Une jeune femme est hospitalisée après une agression. Une de ses amies croit reconnaître son ex-mari dans le portrait-robot établi par la police.
0.35 Hongkong Connection. Le grand cercle. Série.
1.30 Best of Trash. Musique.
3.30 La Tête de l'emploi. Magazine présenté par Eric Poret. 4.00 La Saga de la chanson française. Documentaire. Georges Brassens.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Le Roi de Paris ■ Film français de Dominique Maillet (1994, 95 min). 8951464
15.25 Les Chauves-souris, filles de l'ombre. Documentaire de Richard Forest et Tony Allen (49 min). 9868890
16.15 A la recherche de Bobby Fischer ■ Film américain de Steven Zaillian (1993, 106 min). 8526358
18.00 Le Dessin animé. The Mask.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Umberto Ecco, Gas El-Maleh.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LA POUDRE AUX YEUX ■
Film français de Maurice Dugowson (1994, 95 min). 695367
Un reporter est obligé de fabriquer un faux document. Comédie de mœurs bien construite.
22.10 Flash d'information.

22.15

NUITS BLANCHES À SEATTLE ■
Film américain de Nora Ephron avec Tom Hanks, Meg Ryan (1993, v. o., 101 min). 494193
Un canevas romanesque qui reprend celui de Elle et lui *de Leo McCarey. C'est très loin du modèle...*
0.00 Rends la monnaie, papa ! Film américain de Howard Deutch (1994, v. o., 104 min). 7165483
1.45 La Voie vers l'Europe. Documentaire de Vladimir Andreev (53 min). 2384822
2.35 Surprises (25 min).

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. La gauche et la droite.
21.32 Fiction. Meilleurs souvenirs de Grado, de Franz Xavier Kroetz.
22.40 Nuits magnétiques. De mères en fils. 3. Petits garçons deviendront grands.
0.05 Du jour au lendemain. Olivier Weber (La Route de la drogue). 0.50 Coda. (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). François Mauriac, ma vie, mes personnages ; 2.00, Imaginaires Tziganes ; 2.58, La poésie arménienne ; 4.18, Faits divers, retour sur les lieux du crime.

France-Musique

20.00 Concert. Présences 1996. Donné le 18 février, salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par l'Orchestre national de France, dir. Paul Daniel : Der Absdeg (prélude pour la mort de Virgile, création mondiale), de Lancino ; Blitzschlag, concerto pour flûte et orchestre (création mondiale), de Dillon ; Graal théâtre pour violon et orchestre (création française), de Saariaho ; V et V pour violon, cordes et band (création française), de Kantcheli ; Arena (création française), de Lindberg.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ton-That Tiet, (extraits), de Chion.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Britten, Debussy, De Falla.
0.00 Tapage nocturne. Présences 96. Concert donné le 14 février au studio 106 : Œuvres de Miao-Wen Wang, Ana-Maria Avram, Xu Yi, Cécile Daroux, F. Verly, Li Ling Yang, J.-L. Agobet. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Rafaël Kubelik. Concerto pour orchestre, de Bartok, par le Royal Philharmonic Orchestra ; Messe nº 5 de Sainte-Cécile, extraits : Credo, de Haydn, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio Bavaroise, Lucia Popp, soprano, Doris Soffel, alto, Horst Laubenthal, ténor, Kurt Moll, basse ; Concerto pour piano et orchestre nº 1, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la Radio Bavaroise, Geza Anda, piano ; Symphonie nº 4 Tragique, D 417, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Vienne.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Stenhammar, Dvorak. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Passion ■■ Film de Jean-Luc Godard (1982, 90 min). 37133988
21.30 30 millions d'amis. 22.00 Journal (France 2). 22.20 Correspondances. 22.35 La Marche du siècle (France 3 du 7/2/96). 0.05 Tell quel. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 Histoire de la marine. [7/7] Les hommes de la mer. 21.25 Colobes, des singes en habit. 22.10 En attendant le Führer russe. 23.05 Himalaya. [3/13] Lorsque l'oxygène se fait rare. 23.35 Vol au-dessus des mers. [10/11] Viking, la machine à tout faire. 0.30 Le Louvre. Du donjon à la pyramide (65 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 La Loi du silence ■■ Film d'Alfred Hitchcock (1952, N., 95 min). 72557434
22.35 Totalement cinéma. 23.05 Concert : Vladimir Ashkenazy. 0.55 Musiques en scènes (30 min).

Ciné Cinéfil

18.25 ▶ Humoresque ■■ Film de Jean Negulesco (1946, N., v.o., 125 min). 48870532
20.30 Le Tampon du capiston. Film de Philippe Labro (1950, N., 90 min). 4107280
22.00 Miss Manton est folle ■. Film de Leigh Jason (1938, N., v.o., 75 min). 38320303
23.15 Le Club. Invité : Alain Terzian.
0.35 Storm Warning. Film de Stuart Heisler (1951, N., v.o., 90 min). 89678830

Ciné Cinémas

20.30 Doubles masques et agents doubles ■ Film de Basil Dearden (1964, 100 min). 8525174
22.10 Valse d'amour ■ Film de Dino Risi (1992, 95 min). 98380464
23.45 Smoking ■■ Film d'Alain Resnais (1993, 145 min). 78547984
2.10 Hollywood 26. 2.40 Le Droit au meurtre. Téléfilm policier américain de Jeffrey Bloom (1986, 90 min).

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Tout peut arriver. 20.45 (et 23.45) Anthelme Collet. 21.40 (et 0.40) Jim Bergerac. Un cri dans la nuit. 22.30 Alfred Hitchcock présente. La Mégère apprivoisée. 1.30 L'Or et le Papier (60 min).

Canal Jimmy

20.00 La Fille des collines ■ Film de Robin Davis (1989, 95 min). 30358838
21.35 Quatre en un. 22.05 Chronique du front.
22.10 Bagdad Café ■■ Film de Percy Adlon (1987, v.o., 95 min). 18304280
23.45 The Ed Sullivan show. 0.20 La Pin-up, un siècle de fantasmes. De Jérôme Camuzat. 1.15 Father Ted. The Passion of St Tibulus (30 min).

RTL 9

20.30 Vengeance aveugle. Film de Phillip Noyce (1989, 90 min), avec Rutger Hauer. *Aventures*. 22.00 Leader. 22.05 Coplan, agent secret FX 18. Film de Maurice Cloche (1964, 105 min), avec Ken Clark. *Suspense*. 23.50 Télé-achat. 0.05 Hélène, reine de Troie. Film de Giorgio Ferroni (1964, 95 min), avec Mark Forest. *Aventures*.

TMC

20.25 Drôles d'histoires. 20.35 La Vallée du bonheur. Film de Francis Ford Coppola (1968, 140 min), avec Fred Astaire. *Comédie musicale*. 22.55 Paroles de femmes. Invitée : Arlette Dombasle. 0.10 Le Fils du cordonnier (75 min).

Eurosport

9.25 Ski. Championnats du monde. Slalom géant dames, (1ʳᵉ manche), à Sierra Nevada (Espagne, 65 min). 41819919 (2ᵉ manche), à 12.55. (50 min). 3050087
15.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs ECC d'Anvers (Belgique) : huitièmes de finale (240 min). 87303377
19.00 Boxe. 20.00 Tennis.
20.15 Tennis. En direct. Tournoi messieurs ECC d'Anvers (Belgique) : huitièmes de finale (135 min). 2721700
22.30 Ski. 23.00 Tennis (150 min).

Le Monde
JEUDI 22 FÉVRIER 1996

La gondole des Grands Ducs

par Pierre Georges

DIEU qu'elle est caricaturale cette tournée des Grands Ducs. Matin, midi et soir. Marielle, Noiret, Rochefort. Dans l'ordre et le désordre. Sur les écrans, les ondes et dans les pages. Toujours le mot pour rire et souvent le même, ce qui doit s'appeler le comique de répétition. Ou de promotion.

Elle est décidément dure la vie d'artiste, la vie d'acteur. Il s'agit de jouer soit, mais encore plus de le faire savoir. Faire des films et les vendre. Jouer, par rôle, des cabots. Et, par contrat, cabotiner. Jusqu'à plus soif. Ou, paradoxalement, jusqu'à plus faim du spectateur potentiel.

Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret et Jean Rochefort, de fameux acteurs tout de même, et sans doute de rudes compagnons, ne cessent plus de venir nous voir. Bras dessus, bras dessous. Ennui dessus, ennui dessous. Représentants en cinéma comme il en est de commerce. Dans ce grand supermarché qui s'appelle France, ils sont en tête de gondole à vanter le produit et la marchandise, à vendre le merveilleux film qu'ils eurent l'honneur et l'avantage de tourner ensemble.

Exercice périlleux et qui suppose de ne pas s'y ennuyer. Ou de ne pas le laisser paraître. Pour les avoir suivis, à moins que ce ne soit eux qui, dans leurs manœuvres d'encerclement, nous aient tous cernés, il faut convenir que leur numéro, à la fin, suait un peu l'ennui et la corvée de promotion. Piégés comme des rats, ils font leur service cinéma comme d'autres leur service national. Ils répètent les mêmes phrases, les mêmes anecdotes, les mêmes complicités affectives, les mêmes faux émerveillements.

Ce n'est pas le moindre paradoxe. Plus ils parlent de leur film, les Ringards, plus ils se ringardisent, ne croyant manifestement ni au texte, ni à ce sous-rôle de vendeurs de leurs propres rôles. On les imagine bien liés d'amitié et d'aimable cynisme se téléphonant avant chaque rappel du devoir : *« Qu'est-ce qu'on se fait ce soir, France 2, TF 1, bon d'accord, quand faut y aller, faut y aller. »*

Nouvelle malédiction des acteurs, faire l'acteur. Faire les pieds au mur. Faire et faire savoir. Tourner et retourner, les grands ducs d'abord, les petits ducs ensuite. Ce n'est pas un métier ! Et cela rappelle furieusement la fameuse publicité pour un produit lustrant, cette femme de ménage qui volait en rase-mottes sur une table avant de s'écrier « : *Bon, mais je referai pas ça tous les jours* ! »

Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret et Jean Rochefort promus ainsi produit lustrant de leur propre talent sont dans l'obligation de refaire « ça » tous les jours. Et c'est bien triste pour l'idée que tous nous pouvons nous faire de ce trio fleurant bon le tweed, le talent culotté comme vieille pipe et le plaisir du spectacle. Ils sont, dans leur génération et avec l'inégalable patine du temps, ce que le cinéma français possède de meilleur : trois présences. Ensemble ou séparément.

Pourquoi alors se commettre ? Pour vendre bien sûr, et sur supplique, à la foire médiatique du cinéma. Avec roulements de tambour et de grosse caisse. *« Entrez, entrez et vous verrez ! »* Les maillots cerclés des Hercules de foire leur vont mal. Et ce trio, en sa tournée des popotes, finit par ressembler furieusement aux Pieds-Nickelés malgré eux.

Le chef de l'Etat pousse les groupes Dassault et Aérospatiale à fusionner

Au nom de « l'intérêt national », un « pôle » aéronautique pesant 60 milliards serait créé en deux ans

AVANT le conseil de défense qui a lieu, jeudi 22 février, sur d'importants projets de réformes dans le dispositif français de défense, le président de la République a fait connaître aux groupes Aérospatiale et Dassault son intention de les voir rapprocher leurs activités au sein d'un *« pôle »* aéronautique rassemblant – selon des formules à trouver – les cellules d'avions, les hélicoptères et les systèmes d'armes adaptés. Cette incitation de l'Elysée, exprimée au nom de *« l'intérêt national »* et d'une communauté de vues des experts consultés, entre dans le cadre d'une politique volontariste du ministère de la défense (qui exerce la tutelle administrative de l'armement en France), consistant à favoriser des rapprochements franco-français, entre entreprises du secteur, avant de prévoir des alliances avec des groupes européens comparables. La constitution de trois autres *« pôles »* de regroupement est envisagée dans l'électronique de défense, l'armement terrestre et le nucléaire militaire.

Depuis le gouvernement de Raymond Barre, en 1976, l'Etat cherche à aboutir à un rapprochement entre Dassault, spécialisé dans les appareils de combat et les avions d'affaires ou de liaison, et Aérospatiale, voué aux avions civils, aux hélicoptères, aux missiles et aux satellites. Les deux entreprises se sont longtemps montrées réticentes à une telle idée, avançant leur *« culture »* spécifique, qui, par exemple, a mené Dassault à un échec dans le secteur des avions de ligne civils (avec son Mercure) et Aérospatiale à un revers équivalent dans le domaine des appareils de liaison (avec sa Corvette). Les deux groupes ont seulement accepté, à ce jour, de créer une société commune – dénommée Société de gestion des participations (Sogepa) –, qui, en réalité, est en sommeil et qui a lancé des études technologiques conjointes très en amont de tout développement.

Au sein du comité stratégique, créé au ministère de la défense pour préparer les orientations des conseils de défense, le comité chargé des études sur la restructuration industrielle, qui n'a pas entendu les PDG des sociétés d'armement concernées, a émis, parmi d'autres options, celle d'un rapprochement Dassault-Aérospatiale sans en préciser les détails. L'un des scénarios, qualifié d'hypothèse *« la plus crédible »* par les milieux compétents, pourrait amener à une fusion industrielle à terme des deux entreprises, de façon qu'elle rationalise leurs moyens dont certains sont en double, sur la base de programmes d'armement qui devront être confirmés par le projet de programmation militaire 1997-2002. Le ministère de la défense se donne deux ans pour déterminer les modalités précises de cette fusion. Mais ce délai pourrait être raccourci dans l'intention de disposer au plus tôt d'une entité industrielle de taille européenne et, surtout, pour éviter que la concurrence internationale ne profite de la lenteur des discussions franco-françaises pour enlever des marchés.

FACE AUX « GÉANTS »

Depuis quatre à cinq ans, les PDG d'Aérospatiale réclament une recapitalisation. Avec un chiffre d'affaires de 50 milliards de francs en 1995 pour 38 200 salariés, un endettement de quelque 6 milliards de francs et un résultat net négatif (480 millions de francs en 1994) dont le montant pour 1995 sera annoncé dans quelques semaines, le groupe nationalisé, dont le capital actuel est de 4,5 milliards de francs, a besoin, selon le PDG, Louis Gallois, de 10 milliards de francs de recapitalisation. Pour sa part, Dassault, avec un chiffre d'affaires de 11,6 milliards de francs (en baisse d'un milliard par rapport à 1994) et 11 860 salariés, a un endettement nul et un résultat financier positif de 140 millions.

A l'occasion d'une augmentation par apport d'actifs qui nécessitera en tout état de cause le plein accord de la famille Dassault réunie dans la holding Dassault-Industrie, l'Etat pourrait souscrire en apportant à Aérospatiale les titres de Dassault-Aviation qu'il détient (soit 45 %). Dassault-Industrie (qui possède 49 % de Dassault-Aviation) souscrirait, avec ses titres de Dassault-Aviation, au nouvel ensemble dont le poids, en termes de chiffre d'affaires, dépasserait les 60 milliards de francs, loin devant Thomson-CSF, la Direction des constructions navales (DCN), Matra-Défense-Espace, la Snecma ou Giat-Industries dans l'armement. Pour l'instant, la balle est dans le camp de Dassault, qui n'entend pas être *« spolié »*, selon un de ses responsables. D'autant que le groupe privé a su, depuis plusieurs années, se recentrer sur des activités rentables, diminuer sans éclat ses effectifs et donner le sentiment d'être bien géré. Mais Dassault-Aviation est aussi un groupe qui n'a plus la capacité, au-delà de son Rafale, de développer seul un système d'armes aussi majeur et complexe. C'est ce qui fait dire, chez Aérospatiale, que le groupe privé, s'il continue de vouloir faire cavalier seul face aux *« géants »* américains, est menacé d'être dans *« une impasse stratégique »*.

Jacques Isnard

Une vieille amitié

Jacques Chirac est un familier, de longue date, des Dassault. Avant la guerre, son père, François, directeur à la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, comptait parmi ses clients deux avionneurs, Henry Potez et Marcel Bloch, qui prendra le nom plus tard de Dassault. Lors de l'exode de juin 1940, c'est notamment grâce à l'aide de Marcel Dassault que le jeune Jacques Chirac, alors âgé de sept ans, peut se réfugier avec sa mère à Sainte-Féréole (Corrèze), puis dans le Var. Entré au cabinet de Georges Pompidou en 1962, M. Chirac a d'autres occasions de fréquenter Marcel Dassault : parmi d'autres dossiers, il est en charge de l'industrie aéronautique et des transports aériens. Quand, enfin, il entreprend de se présenter aux élections législatives de 1967, en Corrèze, il bénéficie du soutien de Marcel Dassault, qui a racheté un journal local, *L'Essor du Limousin*.

Le conseil de défense se préocupe du Rafale

Le principal programme de Dassault, l'avion de combat Rafale, est l'un des enjeux majeurs des réflexions soumises au prochain conseil de défense. Cet appareil – dont le coût à l'exemplaire est supérieur à 300 millions de francs à sa sortie d'usine, mais dont le prix dit budgétaire (rechanges, soutien, formation et TVA compris), une fois rendu en unité, est estimé au double – doit équiper le porte-avions *Charles-de-Gaulle* dès 1999, dans la version d'interception air-air, et en 2005, dans sa version d'attaque air-surface.

L'armée de l'air, qui se dit satisfaite de ses Mirage 2000, se fait tirer l'oreille pour commander ses Rafale avant le début du siècle prochain. Les constructeurs du Rafale (la part Dassault est de 20 %) insistent, en revanche, pour que l'armée de l'air française ne tarde pas à annoncer qu'elle achète au minimum un escadron (vingt avions) pour convaincre les clients à l'exportation (la Norvège et les Emirats arabes unis en 1996).

COMMENTAIRE

BON PREMIER PAS

La première décision d'une longue série est enfin prise. Charles Millon l'emporte sur l'immobilisme de Serge Dassault, et la raison avec. Le PDG maintenait, il y a quelques jours encore, qu'il n'y avait *« aucune synergie »* entre son groupe, qui fabrique le Rafale, et Aérospatiale, qui fabrique l'Airbus. Le ministre de la défense a su convaincre le président de la République que le rapprochement des deux entreprises était une nécessité économique, technique et stratégique. L'autre solution vaguement évoquée – que Dassault tombe dans l'orbite de British Aerospace, avec qui des premiers liens ont été tissés – était impossible à faire admettre à l'état-major comme au gouvernement.

La France a beaucoup trop tardé à tirer les conséquences de la chute du Mur et des politiques de restrictions budgétaires (*Le Monde* du 20 février). Elle aborde la phase de concentration européenne avec la plus volumineuse industrie militaire du continent, mais avec des rangs trop dispersés et des emplois en surnombre (de 45 000 à 75 000, selon les estimations). Regrouper ses forces est *« dans la logique des choses »*, comme on l'indique à l'Elysée. Dépasser les rivalités anciennes et ne pas succomber aux appétits personnels, le chemin est périlleux mais l'enjeu clair. Qu'on s'en réjouisse ou pas, l'industrie d'armement est une des rares spécialisations de l'économie française. Il faut trouver le moyen de la conserver tout en européanisant la défense du pays.

Eric Le Boucher

La vague de froid perturbe les transports dans l'Ouest

NEIGE, vent, froid et verglas rendaient, mercredi 21 février les conditions de circulation particulièrement difficiles dans de nombreuses régions. Mardi, trois automobilistes ont trouvé la mort sur une route verglacée de l'Oise, un pompier a été tué et deux autres blessés dans la Somme, après que leur camion eut glissé sur le verglas. Des digues ont été enfoncées et des localités inondées en Normandie et en Bretagne. Près de 9 000 foyers ont été privés d'électricité dans le secteur de Ouistreham (Calvados).

Le nord et l'ouest de la France ont été les plus touchés par les intempéries. Mercredi matin, les pompiers du Calvados devaient servir 1 100 petits déjeuners dans les sept centres d'accueil ouverts dans le département pour accueillir les automobilistes qui s'étaient retrouvés bloqués dans leur voiture, la veille au soir, à la suite des chutes de neige.

■ **CONSEIL DES MINISTRES : Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration,** devait présenter au conseil des ministres du mercredi 21 février, un bilan de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Ce texte, adopté il y a un an, prévoyait, entre autres, de confier l'organisation des transports locaux, notamment ferroviaires, aux conseils régionaux. Les présidents des assemblées candidates pour étrenner ces nouvelles compétences attendent les conclusions d'un audit réalisé à leur demande sur les comptes de la SNCF pour déterminer – et négocier – leur engagement. Le conflit social de fin 1995 n'a donc pas compromis cette expérimentation. Par ailleurs, M. Gaudin a annoncé une dotation de 3 milliards de francs (50 % de plus qu'en 1995) au fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables.

■ **NUCLÉAIRE : quatre techniciens travaillant au centre nucléaire (CEA) de Saclay** (Essonne) ont été exposés à une contamination accidentelle par de l'américium 241. L'incident, détecté vendredi 16 février, se serait produit trois jours plus tôt, au cours d'un contrôle effectué sur un fût de déchet radioactif livré à l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra). Il n'aurait donné lieu à aucun rejet dans l'environnement. Les examens préliminaires des quatres personnes n'ont montré *« aucune contamination »*. Mais une enquête a été lancée pour déterminer l'origine de cet américium.

50 000 tonnes de pétrole se sont déjà répandues au large du pays de Galles

AU SIXIÈME jour d'échouage du pétrolier libérien *Sea-Empress*, à moins de cinq cents mètres de la côte du pays de Galles, les remorqueurs n'avaient toujours pas réussi à arracher le navire à son récif, mercredi matin 21 février. Il aurait déjà perdu un tiers de sa cargaison, soit environ 50 000 tonnes, plus que l'*Exxon-Valdez* (37 000 tonnes), échoué en 1989 en Alaska.

Lorsque le *Sea-Empress* s'est présenté à l'entrée de la rade du terminal pétrolier de Milford Haven, le 15 février au soir, la mer était grosse, mais sans plus. Le pilote britannique a pu embarquer normalement et diriger la manœuvre pour que le navire de 147 000 tonnes et son équipage de vingt-huit Russes puissent franchir la passe, large de trois kilomètres. Le navire était, semble-t-il, en retard pour son approche à marée haute, et, dans sa hâte à manœuvrer, il a heurté un haut fond rocheux.

Des remorqueurs de haute mer ont aussitôt été dépêchés sur les lieux, dont le *Deyue*, un des plus puissants remorqueurs du monde, appartenant au gouvernement chinois. Malheureusement, l'arrimage de câbles sur un navire en détresse est toujours une opération délicate, et aucune tentative n'a jusqu'ici réussi. De sorte que le pétrole brut extrait de la mer du Nord se répand de plus en plus en mer d'Irlande.

Mercredi 21 février, la nappe en dérive mesurait six kilomètres de long. Les protecteurs de la nature redoutent une hécatombe d'oiseaux de mer sur des sites classés en réserve naturelle. Heureusement, la plupart des oiseaux ne sont pas encore arrivés, car les colonies s'installent pour nicher au mois de mars. Seuls quelques cormorans et guillemots ont jusqu'ici été retrouvés mazoutés. Mais on craint pour les 1 300 couples de macareux moines qui vivent sur les falaises et aussi pour une colonie de trois cents phoques.

Le personnel de la raffinerie Texaco, à laquelle devait être livré le brut, a été déployé pour nettoyer les plages. Des avions de la Royal Air Force répandent des produits dispersants en mer. Une enquête est en cours pour déterminer les responsabilités de l'accident. L'état du navire, construit en 1993, ne semble pas en cause, malgré l'absence de double coque. Il est armé par la compagnie britannique Glasgow Company Acomarit, un groupe anglo-norvégien qui arme les pétroliers de la mer du Nord.

Roger Cans

BOURSE

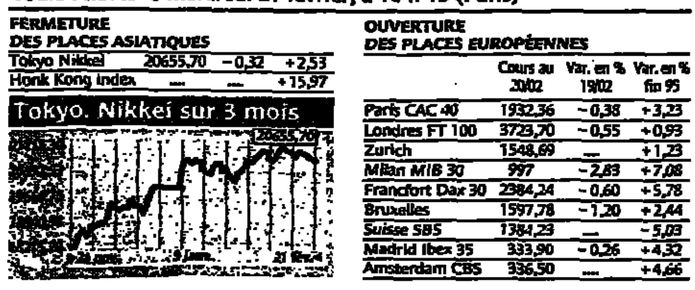
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 21 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20655,70	– 0,32	+ 2,53
Honk Kong index	—	—	+ 15,97

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 20/02	Var. en % 19/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1932,36	– 0,38	+ 3,23
Londres FT 100	3723,70	– 0,55	+ 0,93
Zurich	1548,69	—	+ 1,23
Milan MIB 30	997	– 2,83	+ 7,08
Francfort Dax 30	2384,24	– 0,60	+ 5,78
Bruxelles	1597,78	– 1,20	+ 2,44
Suisse SBS	1384,23	—	– 5,03
Madrid Ibex 35	333,90	– 0,26	+ 4,32
Amsterdam CBS	336,50	—	+ 4,66

Tirage du *Monde* daté mercredi 21 février 1996 : 485 601 exemplaires. 3